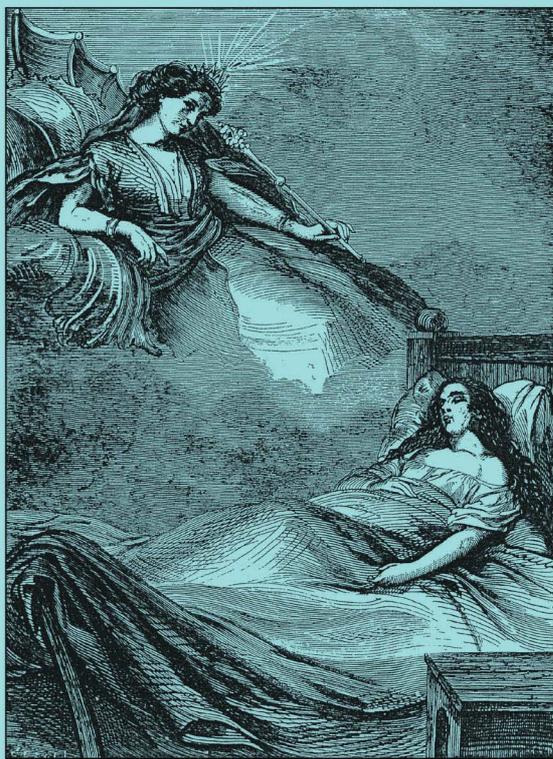


Jacqueline Carroy

Écrire les rêves

19-20^e siècles



éditions
BHMS

Bibliothèque d'histoire
de la médecine et de la santé

Écrire les rêves
19-20^e siècles

*Ce rêve m'a tellement amusé, et avant et
immédiatement après le réveil, que je ne me suis pas
refusé le plaisir de l'écrire, dès que j'ai été levé,
quoique fort pressé d'affaires.*

Pierre Prévost, Genève, 1814

Jacqueline Carroy

Écrire les rêves

19-20^e siècles

éditions
BHMS

Bibliothèque d'histoire
de la médecine et de la santé

L'Institut des humanités en médecine (CHUV-Faculté de biologie et de médecine/Université de Lausanne) édite BHMS, Bibliothèque d'Histoire de la Médecine et de la Santé.

BHMS comprend trois collections :

- Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé
- Sources en perspective
- Hors-série

BHMS publie des travaux, essais et documents relatifs à l'histoire de la médecine et des sciences de la vie, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. BHMS entend contribuer au dialogue interdisciplinaire et transversal entre sciences humaines, médecine et sciences du vivant.

Ses publications, expertisées par des spécialistes, s'adressent aussi bien aux chercheuses et chercheurs, universitaires et professionnel-le-s concerné-e-s, qu'à un public élargi, soucieux d'alimenter sa réflexion sur les questions les plus actuelles à partir d'études et de documents historiques.

BHMS est diffusée par Médecine & Hygiène/Georg et ses ouvrages sont disponibles dans toutes les librairies ou en ligne sur les plateformes habituelles.

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) – Centre Alexandre-Koyré

Collection :
Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé

© 2024 Éditions BHMS c/o CHUV

ISBN (Papier) 978-2-940527-36-6

ISBN (PDF) 978-2-940527-38-0

DOI : 10.37400/BHMS.27380

DOI : <https://doi.org/10.37400/BHMS.27380>



Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation, y compris par la photocopie, réservés pour tous les pays. Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons

CC BY-NC-ND
(Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification)

Éditions BHMS c/o CHUV

Institut des humanités en médecine Av. de Provence 82

CH-1006 Lausanne

T. +41 (0)21 314 70 50

bhms@chuv.ch

www.chuv.ch/bhms

Sommaire

Remerciements	11
Introduction	13
Christianisme, Occident	25
Collections, milliers de rêves...	39
Haschich, rêve, folie, hystérie	53
Inconscients, distractions	77
Nerval	91
Notations, atelier onirologique	111
Pollutions nocturnes, sexe	133
Prémonitions, Cabanis, Franklin	153
Promenade au cimetière Montparnasse	165
Psychanalyse francophone, historiographie	179
Rêve d'écolier et guerre scolaire	191
Songes de guerre	217
Surréalisme, André Breton	233
Une enquête, la banque des rêves	249
Un document inédit	273
Épilogue	277
Bibliographie	281
Index des noms de personnes	299

Remerciements

Direction Laurence Monnais
Coordination scientifique Vincent Barras
Responsable éditoriale Alba Brizzi
Réalisation graphique Pierre Stringa
Relecture Isabelle Sbrissa
Diffusion promotion Médecine & Hygiène / Georg

Image de couverture : L'image de couverture est tirée de l'ouvrage *Le grand Interprète des songes* par le dernier descendant de Cagliostro, Paris, sd [1865]. Libre de droits.
Illustrations lettrines : Conception et réalisation Pierre Stringa. Droits réservés Pierre Stringa.

Éditions BHMS
c/o CHUV
Institut des humanités en médecine
Av. de Provence 82
CH-1006 Lausanne
T. +41 (0) 21 314 70 50
bhms@chuv.ch
www.chuv.ch/bhms

Je remercie les éditions BHMS d'accueillir cet abécédaire onirique, tout spécialement Vincent Barras qui en a accompagné le projet. Alba Brizzi et Pierre Stringa en ont assuré la réalisation avec efficacité et talent.

Je me prends à imaginer une sorte de club lausannois élargi regroupant Rémy Amouroux, Aude Fauvel, Claire Gantet et Juliette Lancel, dont je pourrais faire partie en tant que membre invitée, avec Nicole Edelman.

J'ai un excellent souvenir d'écritures à quatre mains avec Nathalie Richard et Emmanuel Saint-Fuscien. J'ai eu l'impression gratifiante de me lancer avec eux dans des puzzles que je n'aurais jamais pu faire seule, pour recomposer ces personnages qu'ont été Alfred Maury et Célestin Freinet.

Si je me permettais une image culinaire, je garde l'arôme et le fumet d'un « pot-au-feu » sur l'histoire de la psychologie en France qu'Annick Ohayon, Régine Plas et moi avons composé en trio.

Christophe Prochasson a relu un précédent texte sur l'histoire des rêves et il l'a édité, en dépit de son volume, en 2012 aux Éditions de l'EHESS. Georges Vigarello m'a suggéré amicalement des pistes très intéressantes pour ce présent travail.

Jean Baptiste Mattei et Thibaud Trochu ont été des relecteurs qui ont mélangé et fait prendre les pigments du tableau final.

Je n'oublie pas que différentes revues, citées ici, ont accepté de publier certains de mes articles sur l'histoire des rêves.

Last but not least, le Centre Alexandre Koyré (Paris) a apporté son soutien à cette édition. J'en suis très honorée et très touchée.

Introduction

Cet ouvrage reprend plusieurs textes déjà publiés de façon éparse et consacrés à l'histoire des rêves, principalement au siècle dernier et dans l'Europe francophone¹. Il fait suite à mon précédent ouvrage *Nuits savantes*² et en modifie ou renouvelle les perspectives. Il étend notamment l'enquête d'un point de vue chronologique et géographique.

Les recherches dont il rend compte incluent la psychanalyse, mais n'en font ni un alpha ni un oméga épistémologique et temporel. Elle est un trajet possible et important mais non un aboutissement nécessaire. On pourrait la situer en creux ou à l'intersection de plusieurs trajets, courants ou traditions, comme on va le voir au long de l'ouvrage. Une histoire des rêves ne se réduit pas non plus à une histoire de leur interprétation. Dans l'abécédaire des songes occidentaux, il y a place pour de multiples entrées et pour de multiples déchiffrages. Une immense et ancienne culture, faite d'interrogations, de curiosités, d'assurances, de croyances, a été plus ou moins oubliée. Une ouverture largement révélatrice sur la conscience collective et ses transformations a été effacée. C'est autour d'exemples, à mes yeux pertinents, que le présent recueil, sans prétendre à l'exhaustivité, tente de renouer avec ce qui, précisément, demeure injustement livré à l'oubli, l'histoire des rêves tels qu'on les a

1 Le lieu de publication original de chacun des textes est indiqué en note de bas de page. Les textes sont repris dans leur intégralité, hormis l'adjonction d'une brève présentation en tête de chapitre, ainsi que quelques modifications et corrections d'ordre éditorial.

2 Carroy 2012a.

écrits en Occident et tels qu'on peut les comparer avec d'autres types d'écritures, ailleurs.

Comment faire des rêves des objets de savoir et/ou de science ? Il me semble que c'est l'une des questions spécifiques que l'Occident pose aux rêves. Comment mener et réussir ce que j'ai appelé des nuits savantes ? Si les humains ont cherché de longue date à donner sens aux visions et aux voix de leurs nuits, et parfois de leurs jours, c'est principalement au 19^e siècle que s'est concrétisé le propos d'observer les songes et de les enregistrer « objectivement » de différentes manières, dont les recherches actuelles de laboratoire sur le sommeil, pour plus extensives et sophistiquées qu'elles soient devenues, ont hérité. Il existe actuellement des laboratoires où des volontaires acceptent de dormir, contrôlés par des instruments de mesure. On les réveille dans tel ou tel type de sommeil, lent ou dit « paradoxal », et on surprend au plus près de leur éveil ce qu'ils répondent à propos de leur état mental du moment. Car, sauf phénomènes pathologiques rares (les troubles comportementaux en sommeil paradoxal) qui permettraient d'observer en laboratoire certains sujets qui agiraient leurs visions nocturnes sans avoir à les raconter³, le recueil des rêves demeure, dans une très grande majorité, tributaire du dormeur qui en témoigne. Comme au 19^e siècle, certains chercheurs contemporains enjoignent toujours à leurs sujets de collectionner leurs productions nocturnes et de tenir des carnets de rêves : le dictaphone remplace souvent alors le griffonnage d'antan.

Il est donc important de revenir sur un moment cardinal au cours duquel on a cherché à objectiver les phénomènes oniriques sous forme d'observations et de collections mais aussi, on le verra, d'interprétations renouvelées, notamment avec la psychanalyse. Comment, réciproquement, l'émergence des sciences humaines et sociales a infléchi ou modifié notre approche des rêves en les appréhendant plus que jamais comme des objets politiques et sociaux ? Telles pourraient être les questions récurrentes qui parcourront ce livre.

3 Pour une synthèse de ces recherches contemporaines, voir Arnulf 2014.

Observer, collecter, raconter, expérimenter

Il me semblait que tout fut brumeux et nacré autour de moi, avec des présences multiples et indistinctes, parmi lesquelles cependant se dessinait assez nettement la seule figure d'un homme jeune dont le cou trop long semblait déjà annoncer par lui-même le caractère à la fois lâche et rouspéteur du personnage. (...) Une autre partie du rêve me le montre marchant en plein soleil devant la gare Saint-Lazare. Il est avec un compagnon qui lui dit : « Tu devrais faire ajouter un bouton à ton pardessus. » Là-dessus, je m'éveillai⁴.

On aura reconnu dans ce texte intitulé « Rêve » un extrait d'*Exercices de style*, le célèbre ouvrage dans lequel l'écrivain Raymond Queneau rapporte en 1947 la même histoire de 99 façons différentes. Dans cet exercice, il s'agit de convertir les « notations » d'un récit initial en un « rêve », au moins pour des lecteurs et dormeurs occidentaux des 19^e, 20^e et 21^e siècles. Un sujet indistinct croit voir émerger de la brume un personnage, puis entend sa voix prononçant une phrase à la fois triviale et étrange. Deux scènes incongrues et insignifiantes, peu reliées entre elles, font entrer dans un monde à la fois ordinaire et incertain à propos duquel on ne sait pas trop qui voit et qui entend, jusqu'au moment où la brusque apparition d'un moi vigile fait rupture et où le lecteur vérifie que c'était bien un rêve.

Compagnon de route des surréalistes et lecteur critique de psychanalyse, Queneau a capté avec humour dans ce pastiche un style de récit assez emblématique qui se développe à partir du 19^e siècle autour d'auteurs, classiques en leurs temps. Le plus cité est l'historien érudit Alfred Maury dont on aura à reparler (voir *Haschich, rêve, folie, hystérie*).

Le projet des amateurs de rêves comme Maury fut ainsi d'élaborer un savoir positif, une oniologie ou une hypnologie, comme on dit alors, à partir d'observations et d'expérimentations fiables pour édifier une psychologie et une physiologie de l'esprit et du corps endormis. Une norme s'accrédite : si l'on veut avoir légitimité pour parler du sommeil et des rêves, il faut devenir un « savant rêveur » et tenir un journal, qu'un philosophe du

4 Queneau 2009 [1947], 14.

milieu du 19^e siècle, Antoine Charma, propose d'appeler un nocturnal. À domicile, il s'agit de s'observer au plus près du réveil, si possible avec un crayon et un carnet à côté de soi. On peut aussi se faire réveiller par un humain familier – domestique ou conjoint.e – ou par un réveille-matin, au risque d'attraper des insomnies. Le but est moins d'interpréter que de rendre compte de mécanismes psychologiques, en contrant l'oubli au réveil et en traquant les visions et les voix éphémères qui surgissent. On peut compléter sa collection par des cas recueillis auprès d'observateurs supposés être de confiance, choisis par exemple dans un cercle familial, domestique, amical, savant ou scolaire (voir *Notations, atelier onirologique*).

Maury publie cet exemple en 1853 :

Un matin (...), je me rappelai que j'avais eu un rêve qui avait débuté à Jérusalem ou à La Mecque : je ne sais pas au juste si j'étais alors chrétien ou musulman. Après bien des aventures que j'ai oubliées, je me trouvai rue Jacob, chez M. Pelletier le chimiste⁵ et, après une conversation avec lui, il se trouva qu'il me donna une pelle de zinc, qui fut mon grand cheval de bataille dans un rêve subséquent : et qui a été plus fugace que les précédents et que je n'ai pu me rappeler. Voilà trois idées, trois scènes principales qui me paraissent liées entre elles par les mots *pèlerinage*, *Pelletier*, *pelle*, c'est-à-dire par trois mots qui commencent de même, s'étaient évidemment associés, uniquement par l'assonance, et étaient les liens d'un rêve, en apparence fort incohérent⁶.

Le rêve résulte d'associations d'idées issues du for intérieur du dormeur, au gré de calembours et d'assonances. Mais celles-ci peuvent aussi, dans d'autres exemples, se référer à des émois du corps, notamment sexué, transformer et exagérer des sensations extérieures ou rappeler un passé proche ou lointain (voir *Pollutions nocturnes, sexe*).

Ce songe de pèlerinage n'a pas les traits d'une vision nette à caractère sacré qui pourrait, dans certains univers religieux, intimer de partir à La Mecque ou à Jérusalem. Maury s'affirme comme un homme qui aurait pu être un dévot, mais qui récuse

5 Un pharmacien au sens de l'époque.

6 Maury 1861, 111-112 ; 1853, 410.

les superstitions en racontant les rêves qu'il vient d'avoir sous la forme d'un récit incertain parsemé de trous et de flous. Les visions nocturnes peuvent s'écrire sur ce modèle aussi bien dans le domaine scientifique ou savant que dans le domaine littéraire, sous le signe de « l'incertitude qui vient des rêves », pour reprendre l'écrivain et sociologue Roger Caillois⁷.

Une autre méthode de capture consisterait non pas à observer mais à expérimenter en provoquant certains songes. Maury réentend par exemple le bruit du tocsin de la Révolution de 1848 à Paris lorsqu'on agite une sonnette à ses oreilles, alors qu'il dort. L'expérimentation peut se confondre là avec une remémoration. Elle peut apparaître aussi comme une sorte de magie pour d'autres rêveurs. Le propos scientifique d'édifier une science expérimentale rejoint ainsi parfois celui de rêver à volonté et d'éviter les cauchemars. Le marquis Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys, sinologue et collègue de Maury au Collège de France, décrit cet exemple de belle « observation pratique » en 1867 :

Je rêve que je suis dans une chambre spacieuse et très richement décorée en style oriental. Vis-à-vis d'un divan, où je me suis assis, se trouve une grande porte fermée par des rideaux de soie brochée. Je pense que ces rideaux doivent me cacher quelque surprise et qu'il serait bien gracieux qu'ils se soulevassent pour laisser voir de belles odalisques. – Aussitôt les rideaux s'écartent et la vision que j'ai souhaitée est devant moi⁸.

Ce type de songe, que le médecin et poète néerlandais Frederik Van Eedeën qualifia en 1913 de rêve lucide, introduirait un dispositif d'auto-observation active à l'intérieur même du sommeil. Le récit onirique n'intègre pas de flou ou d'hésitation, mais il s'apparente à un tour de magie ou de prestidigitation intérieures, pour évoquer des pratiques contemporaines d'Hervey de Saint-Denys. Spectateurs et acteurs des scènes qu'ils seraient capables de « photographier », pour reprendre une métaphore d'Hervey de Saint-Denys, et de changer à leur guise, certains rêveurs jouiraient ainsi d'un accès privilégié à leurs

7 Callois 1956.

8 Hervey de Saint-Denys 1867, 278-279.

songes, derrière le rideau. Pour séduisants et fascinants qu'ils soient, les rêves lucides donnent-ils accès à un mode d'observation spécifique et privilégié, comme le revendiquent certains rêveurs contemporains se qualifiant d'onironautes ?

Comme s'il fallait pallier l'amnésie qui caractérise même les meilleurs rêveurs, dans beaucoup de recherches anciennes et actuelles, l'impératif est de multiplier et d'accumuler. Le philosophe Victor Egger consigne des exemples onirologiques dans une trentaine de carnets entre 1872 et 1908 (voir *Notations, atelier onirologique*). Jean et Françoise Duvignaud ainsi que Jean-Pierre Corbeau font paraître en 1979 une enquête anthropologique et sociologique s'appuyant sur le recueil de 2'000 rêves (voir *Une enquête, la banque des rêves*). Il n'y a par exemple pas moins de 22'000 récits standardisés à consulter par mots-clés dans la dreambank de l'Université de Santa Cruz. Dans un registre cumulatif analogue, des forums rassemblent une masse de demandes de décryptages formulées par des dormeurs anonymes et de réponses sous pseudonymes d'internautes-interprètes : dans les grilles proposées, Sigmund Freud et Carl Gustav Jung tiennent la vedette⁹. Ainsi, nos rêves se déposent désormais en banque.

Interpréter

Maury développe parallèlement à sa psychologie individuelle une psychologie historique dans un livre de 1860 au titre significatif, *La magie et l'astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Âge ou étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*. Les discours et les savoirs se divisent donc à cette époque entre deux approches. À côté d'une science du sujet qui dort et rêve menée chez soi, il faudrait écrire, selon Maury, une histoire des « superstitions » passées et présentes qui perdurent.

Depuis le 16^e siècle en Europe, des « clefs des songes » ou onirocritiques, souvent sous forme de dictionnaires alphabétiques, proposent de donner un sens prémonitoire mais aussi,

9 Pour une étude de ces forums, voir Blic 2021.

plus tardivement, de jouer des chiffres gagnants à la loterie à partir des rêves¹⁰.

L'ambition de cette onirocritique n'est cependant pas de traiter de tous les rêves, même si elle peut avoir des milliers d'entrées, mais surtout de privilégier les exemples susceptibles d'être « vrais », c'est-à-dire prémonitoires. Sont valorisées certaines visions nettes au sein desquelles on doit apprendre à distinguer « le vrai détail » important au détriment du flou. Le rêve se décrypte en fonction et en vue d'un sens clair et il est alors dit théorématique : le dormeur qui voit un naufrage fait ensuite naufrage. Mais il peut aussi être dit allégorique, signifier autre chose que ce qu'on y observe et requérir de ce fait l'interprétation d'un sens caché. Rêver de vaccin peut présager « perte d'emploi, changement d'amour, présent que vous recevrez », mais aussi, de façon plus attendue, « santé florissante ». La clef des songes est souvent pourvoyeuse de sens multiples entre lesquels l'éveillé.e peut faire ses choix. Elle exclut de son domaine d'intérêt les rêves naturels et ordinaires, qui sont liés par exemple aux besoins du corps et aux humeurs, des productions nocturnes qui peuvent justement intéresser les savants de la même époque.

La dichotomie entre rêves vrais et rêves de peu se retrouve non seulement en Occident mais aussi ailleurs. Dans les sociétés dites « à rêves » par certains anthropologues, les songes ont une grande importance publique et pas seulement privée. Les onirocritiques s'insèrent dans des univers cosmologiques cimentant les groupes. Il n'en est pas de même dans des sociétés encadrées par le christianisme, dans sa version catholique et encore plus protestante, qui jette la suspicion sur la véracité des rêves (voir *Collections, milliers de rêves...*). Les croyances aux songes sont condamnées, même s'il faut faire droit aux prophéties bibliques et s'il faut bien aussi parfois composer avec la crédulité des fidèles.

En 1900, *L'interprétation du rêve* peut apparaître autant comme une rupture que comme la réactivation de mémoires et de traditions anciennes. Freud y revendique de façon provocante

10 Le terme de clef des songes s'accrédite à la Renaissance pour traduire le grec onirocritique. Voir Chandezon/Bouchet 2023 ; voir aussi Carroy/Lancel 2016.

de réhabiliter l'interprétation populaire héritée d'Artémidore. Cependant, comme ses confrères savants contemporains, il rattache tous les rêves au passé proche ou lointain du dormeur et se garde de leur assigner un sens prémonitoire ou prophétique¹¹. L'une des innovations de la psychanalyse consiste à ériger une version profondément remaniée de l'onirocritique en pratique thérapeutique. Les psychanalystes se présentent comme des interprètes professionnels légitimes qui affirment leurs compétences sur tous les rêves et non plus sur quelques rêves, en fonction non plus d'un avenir mais d'un passé, individuel ou collectif. Ils pourraient en effet décrypter non seulement les rêves singuliers de leurs patients liés à une relation subjective à deux décrite en termes psychanalytiques de transfert, mais aussi des songes écrits et transmis dans l'histoire et la culture. Freud semble avoir été prudent sur ce second point : il hésite à vouloir analyser après coup des rêves attribués à René Descartes, en faisant valoir au philosophe Maxime Leroy que celui-ci n'a pas été son patient¹². Mais il se fait fort aussi souvent d'interpréter contes, mythes, folklore, romans et nouvelles comme s'ils étaient des symptômes et des symboles relevant de plein droit de sa compétence¹³.

Dans l'analyse du rêve freudien dit « de l'injection faite à Irma », qui inaugure *L'interprétation du rêve*, et sert de modèle et d'emblème au livre, il s'agit moins d'observer au plus près des images émergeant du sommeil que de décomposer élément par élément un récit manifeste déroutant pour élucider point par point ses sens cachés qui se condensent autour d'un désir. Freud identifiera ensuite, après 1900, ce désir à un désir d'origine infantile. Inversement il s'agit de comprendre comment un ensemble complexe d'idées, d'images, de souvenirs, de souhaits se transforme et se déforme en un contenu manifeste, le rêve tel qu'on s'en souvient. Le floutage de certains songes ou encore l'amnésie de beaucoup d'entre eux au réveil s'expliqueraient par une censure et un refoulement, processus que Freud

11 Mayer 2016.

12 Freud cité par Leroy 1929, 88-91.

13 Voir par exemple Freud 1931 [1907].

généralise à tous les rêves humains adultes. Presque seuls en effet, les tout jeunes enfants auraient des rêves exprimant un souhait sans déformation.

Rêves, croyances et sciences sociales

Qu'en est-il de la saisie des rêves par les sciences humaines et sociales ? Il me semble que plusieurs approches ont fait un pas de côté par rapport à une perspective méthodologique inspirée d'une certaine psychologie ou d'une certaine psychanalyse qui cherchent à trouver une interprétation généralisable à tous les songes. Dans les années 1970-1980, les rêves et les savoirs sur les rêves ont donné lieu à un courant de recherche, plus particulièrement en anthropologie et en histoire, qui s'est proposé de les situer et de les contextualiser dans des époques et des groupes spécifiques. Car si rêver est un fait universel, le rêve se décline, tout aussi universellement, comme un phénomène humain culturel et social. Adopter ce type de perspective amène à prendre au sérieux et à ne pas considérer comme secondaire la manière particulière dont, dans une société donnée, on se représente, vit et conte les songes. C'est dans cette perspective méthodologique et épistémologique que Peter Burke et Jacques Le Goff par exemple abordent l'histoire des rêves à l'époque moderne et au Moyen Âge dans une perspective d'histoire sociale. Leurs travaux ont fait date en même temps que ceux de Michel Foucault sur Artémidore¹⁴. Ils ont proposé de comprendre les songes en leurs lieux et en leurs temps, sans anachronisme. Il s'agit de contextualiser plus que d'interpréter.

Il me semble que ce type d'approche pose ou repose la question de notre croyance, individuelle et collective, aux rêves. Il peut être assez fréquent aujourd'hui comme autrefois de revoir en rêve un mort avec la conviction qu'il est vivant. Au réveil, on peut se dire que ce n'était qu'un rêve. Mais on peut aussi croire qu'on a réellement vu un revenant, ce qui arrive à des rêveurs non occidentaux et occidentaux, comme Frederik Van Eeden

14 Le Goff 1985a ; Foucault 1984 ; Burke 1973.

en 1913, pour donner un exemple à la fois proche de nous et lointain¹⁵. Il publie sa « découverte » des rêves lucides en s'appuyant notamment sur l'exemple d'un dialogue rêvé vécu comme intensément réel avec son père. Être conscient de rêver et à même de diriger ses rêves lui permet de revoir nettement un défunt et, de son propre aveu, de soigner sa mélancolie. Sa foi en la présence effective de son père n'est pas seulement individuelle, elle s'appuie sur un univers onirique que Van Eeden partage avec certains de ses contemporains, à partir de croyances proches à l'époque du spiritisme.

Avoir affaire à ce type de récit de rencontre avec des morts confronte le chercheur en sciences humaines à ses propres croyances. Comment parler des visions que notre culture ne rend pas plausibles, une fois que nous nous sommes réveillés ? Si l'on cherche à écrire une histoire des rêves et si l'on ne rêve pas comme Van Eeden, que faire de ses récits ? Il faut à tout le moins prendre des distances mais aussi prendre acte du fait que la jouissance procurée par le fait d'avoir des visions lucides à volonté n'a pas été un leurre ou une pure et simple mystification et qu'un fantôme a bel et bien existé pour lui sur le moment, avec toute l'émotion et l'effet thérapeutique que cela impliquait.

À côté des travaux que je viens de citer, un autre ouvrage a eu un rôle important dans le renouvellement des approches sociales sur les rêves. L'écrivaine Charlotte Beradt, une militante antifasciste allemande, émigre aux États-Unis pendant la guerre et récolte clandestinement des rêves faits au moment du III^e Reich. Elle en fait paraître quelques exemples sur le moment puis publie après coup, en 1966, en Allemagne une anthologie montrant comment l'effraction d'un régime totalitaire dans les psychismes a pu bouleverser rêves et rêveurs¹⁶. Il ne s'agit pas, dans une perspective freudienne, de rattacher ces songes à un sens latent,

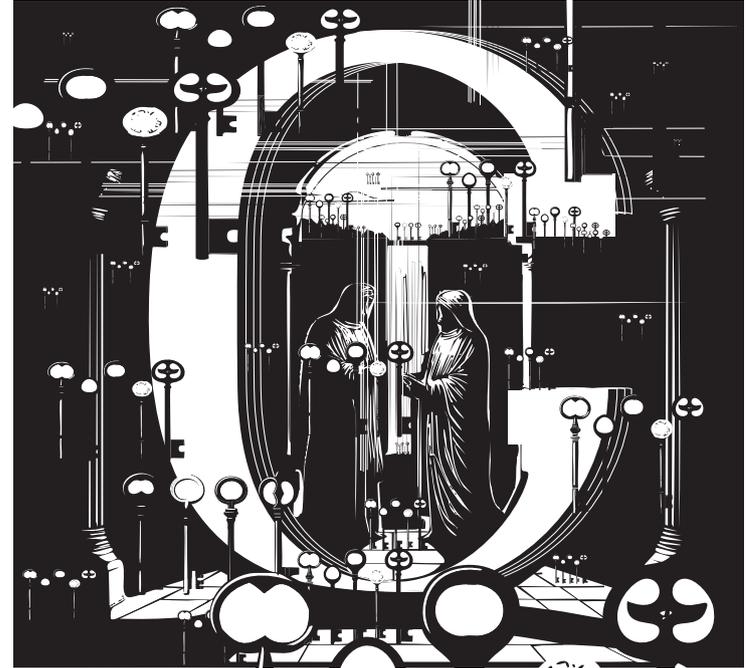
15 Van Eeden 1913.

16 Beradt 2002 [1966]. Pour compléter la bibliographie indiquée en notes, je renvoie à quelques ouvrages qui donnent une idée diversifiée du rapport entre rêves et approches liées aux sciences humaines et sociales : Bonnot 2023 ; Carroy 2021b ; Gantet 2021 ; Lahire 2021 ; Lahire/Mazurel 2018 ; Bonnot/Leblond 2017 ; Dauvois/Grosperrin 2003 ; Dieterle/Engel 2003. Sur la contextualisation en sciences sociales, voir Feuerhahn/Mandressi/Romano 2017.

mais de les prendre à la lettre comme des « sismographes » d'une situation et d'un régime politique dans lequel il peut être dangereux de divulguer ses rêves. En l'absence de ses archives, on peut s'interroger sur la manière dont Beradt a fait des choix d'exemples au sein de sa collection. Son anthologie pose le problème de la fixation des visions nocturnes et de leur usage politique et pamphlétaire, qui ne date pas d'hier (voir *Songes de guerre*). Pour authentiques et impressionnants qu'ils soient, les exemples publiés par Beradt peuvent jouer à la fois le rôle de sources historiques et de fables.

En proposant cet incipit historique, j'ai souhaité donner une idée de la diversité des approches anciennes et actuelles qui se sont proposé de rendre compte de ce que voient et entendent les humains, généralement la nuit. Doit-on prendre acte de cette diversité ou au contraire, rechercher une théorie unifiante ? Les rêves occidentaux sont-ils du ressort d'un seul type de saisie ? J'aurais tendance à parier avec Caillois qu'ils ont une part d'incertitude, en dépit ou à cause du fait que nous nous évertuons à leur donner du sens.

J'ai pris le parti de regrouper les textes qui suivent, issus pour la plupart d'articles déjà publiés, de manière alphabétique, à la manière d'une clef des songes ou d'une statistique de banque des rêves, pour adopter une présentation en apparence plus actuelle. Un index des noms propres complète le tout. J'espère que les lecteurs et les lectrices s'y retrouveront. Comme dans un dictionnaire, des renvois entre articles permettent de se repérer et de cheminer dans le disparate des rêves. On peut faire ainsi une lecture vagabonde et plurielle des entrées de ce volume.



Christianisme, Occident

Pourquoi ne rapporte-t-on pas que le Christ a pu dormir et rêver, alors qu'on attribue des songes à Confucius ou Mabomet ? On peut tenter de donner quelques éléments de réponse à cette question et de mettre en miroir beaucoup des textes de la revue Extrême-Orient, Extrême-Occident, lieu de publication initial de ce texte, en brossant un portrait des rêveurs occidentaux en rêveurs chrétiens différents de rêveurs confucianistes, taoïstes ou bouddhistes. Ces rêveurs chrétiens sont devenus, pendant un « long Moyen Âge », des rêveurs « psychologisés » dont les « fantômes nocturnes » ont été peu ou prou sécularisés. On doit aussi souligner à l'inverse le fait que la divination, l'interprétation des rêves et les clefs des songes, bien qu'elles aient été condamnées par les Églises chrétiennes et aient été socialement marginalisées, ont eu du succès jusqu'au 21^e siècle. On peut dans une certaine mesure considérer la psychanalyse comme l'héritage d'une double tradition contradictoire, objectivante et herméneutique. Cette entrée propose finalement une comparaison entre culture occidentale et orientale sur le thème de l'écriture des rêves¹⁷.

17 Première publication sous le titre : « Christianisme, interprétation et écriture. Quelques réflexions sur l'histoire occidentale des rêves », in : Vincent Durand-Dastès/Rainier Lanselle (éds), *Récits de rêve en Asie orientale, Extrême-Orient, Extrême-Occident* 42 (2018) 239-252.

Confrontée au défi de poser un regard extérieur de non-spécialiste à propos du monde des rêves que j'ai découvert dans cette publication consacrée aux récits de rêve en Asie orientale¹⁸, je souhaiterais proposer quelques éléments de réflexion inspirés par mes propres recherches, et par des lectures concernant surtout l'Occident. Bien entendu, je ne prétends évoquer que quelques discordances et concordances, sans souci d'exhaustivité, entre ces textes sur la Chine, la Corée et le Japon et ce que je peux avancer sur un ailleurs occidental. La perspective que j'adopterai, dans la lignée de plusieurs travaux littéraires, anthropologiques et historiques, dont on pourra lire les références en bibliographie, visera à souligner des spécificités historiques plutôt qu'un « de tout temps » ou un « en tous lieux ».

Voir et entendre en dormant ou en somnolant n'en est pas moins un fait très général, voire universel, sans doute commun aux humains et aux animaux, comme le remarquait Aristote. Mais le rêve n'est pas un simple phénomène animal. Il a d'entrée de jeu une dimension culturelle et sociale au sens large : il est un support de croyance, de récit, de conte, de poésie, de divination, de thérapie, etc. Il fait l'objet de mises en science et en laboratoire en Occident depuis le 19^e siècle. Ce dernier point relève du constat plus que du jugement de valeur et ne veut pas dire que le cerveau rêvant donne le dernier mot des phénomènes oniriques, si tant est qu'il y ait un dernier mot. En d'autres termes, il me semble important de s'abstenir autant que possible de concevoir l'histoire des rêves en termes de progrès ou d'évolution allant inéluctablement vers une conception qui serait forcément plus vraie parce que du ressort d'une psychanalyse, voire d'une sociologie s'affichant comme universelles ou encore d'une neurobiologie aux prestiges désormais grandissants.

Cela ne veut pas dire que les savoirs et les pratiques onirologiques soient incommensurables et incomparables. À la lecture de cette revue, on peut repérer ainsi, entre Orient et Occident, des situations et des expériences communes – s'assoupir, ne pas savoir si l'on veille ou dort, se réveiller pour se dire « ce n'était

18 Voir Durand-Dastès/Lanselle 2018. Je remercie mes collègues sinologues Vincent Durand-Dastès et Rainier Lanselle de m'avoir proposé de porter ce « regard extérieur ».

qu'un rêve », voir des morts ou avoir des visions érotiques, voir l'avenir de façon obscure ou claire, inventer en dormant, faire littérature des rêves. Autant de vécus qui peuvent être, ici et là, vecteurs de croyances, de métaphores, d'intrigues romanesques ou théâtrales, de politiques, d'invites à création poétique ou théorique. Beaucoup des usages des rêves mis en exergue dans les articles de ce numéro pourraient avoir des analogies à l'Ouest : ce point me frappe par rapport au corpus des exemples savants à partir duquel j'ai tenté pour ma part d'écrire une histoire des rêves au 19^e siècle. C'est pourquoi des songes étrangers peuvent intéresser et impliquer une lectrice contemporaine. Ma lecture des articles de ce numéro m'a donné envie de décentrer mon point de vue sur l'histoire de l'onirologie occidentale et de voir celle-ci comme si je me situais ailleurs, plus précisément dans un entre-deux, ou dans un va-et-vient, qui ferait apparaître en retour « mon » monde des rêves comme proche, étrange et singulier tout à la fois.

C'est ce type d'exercice que je souhaiterais esquisser en tendant une sorte de miroir comparatif et en proposant quelques réflexions que pourra compléter la bibliographie jointe à cet ouvrage. Je proposerai un portrait du rêveur occidental en rêveur chrétien. Je m'interrogerai sur des rapports, obsédants mais jamais tout à fait légitimes, avec l'interprétation de l'avenir et la divination. J'essaierai enfin pour conclure d'avancer une comparaison possible qui me semble importante et qui tournerait autour de l'écriture des rêves.

Peut-être faut-il commencer par quelques brèves remarques préliminaires de vocabulaire. Lorsque les clercs du Moyen Âge écrivent des récits de rêve, ils emploient les termes latins de *somnium* ou de *visio*. À partir du 17^e siècle, « rêver », renvoyant à l'époque médiévale au fait de divaguer, d'aller de-ci de-là et d'extravaguer, entre en concurrence avec « songer » et prend son sens actuel, tandis que « rêve » et « rêveur » peuvent désigner toujours une errance ou une personne de tempérament mélancolique. Tous ces mots en viennent à renvoyer au 19^e siècle au même type de phénomène nocturne, et parfois diurne, comme en témoignent les dictionnaires. Alors que « songer » et « songeur » ne sont plus directement liés au sommeil, « songe » n'est

cependant pas supplanté et prend actuellement un sens plus poétique ou plus recherché. Contrairement à d'autres langues européennes comme l'anglais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol, le français a donc aujourd'hui la particularité de disposer de deux vocables, « rêve » (un « mot sans pedigree » pour reprendre Daniel Fabre) et « songe » (qui dérive du latin *somnium*)¹⁹.

Le christianisme et la psychologisation des rêves

Un premier constat massif, en forme de truisme. Ma lecture de mes collègues spécialistes de l'Asie m'a amenée à comprendre l'importance de l'encadrement des rêves par le confucianisme, le taoïsme et le bouddhisme. Il y aurait lieu, probablement, comme je m'en suis aperçue, d'affiner et de mettre au pluriel ces termes de diverses manières. De même, dans le contexte chrétien que je mettrai en avant, il faudrait spécifier de quel christianisme on parle. Dans le cadre limité de cet essai, je m'en tiendrai au christianisme occidental²⁰.

Les travaux pionniers de Jacques Le Goff remettent en cause les périodisations habituelles et avancent le thème d'un « long Moyen Âge » occidental, notion féconde si l'on veut écrire une histoire des rêves. L'historien montre bien que le christianisme a encadré et encadre les songes occidentaux, en induisant une méfiance durable à leur égard²¹. Les visions et voix nocturnes sont signes d'aliénation, au sens étymologique, du sujet chrétien devenu autre, soumis à ces « autres » que sont Dieu, les anges et le diable, mais aussi marqué par une nature peccamineuse. Le christianisme naissant reprend en la dramatisant et en l'assombrissant l'oniologie antique. Sans entrer dans le détail de classifications qui ont été reprises pendant des siècles, celle-ci distinguait presque toujours le rêve vrai qui dévoile et a un sens par rapport à l'avenir (appelé souvent *oneiros*) et le rêve naturel (désigné souvent sous le vocable d'*ennupnion*) insignifiant ou

19 Voir Besson/Schmitt 2017, 13-15 ; Fabre 1996.

20 Sur les rêves byzantins, voir par exemple Timotin 2010.

21 Le Goff 1985a ; 1977.

trompeur, porteur de besoins du corps ou de préoccupations de la veille²². Dans un passage célèbre d'Homère toujours cité, et repris notamment en 1855 par Gérard de Nerval dans l'incipit d'*Aurélia*, le premier type de vision passait par des portes de corne et le second par des portes d'ivoire²³ (voir *Nerval*).

C'est dans cet héritage antique, mais aussi en rupture avec celui-ci, que se développe au Moyen Âge un genre littéraire de l'autobiographie et que sont transcrits des « rêves de soi » qui sont la plupart du temps des rêves de clercs : le statut d'autorité des prêtres et des moines autorise la divulgation de ce type de songes à titre d'exemples. Ceux que donnent à lire Gisèle Besson et Jean-Claude Schmitt dans leur passionnante anthologie témoignent, pour beaucoup, des tourments de rêveurs qui s'interrogent sur des visions nocturnes ou diurnes dont l'origine leur est incertaine : sont-elles divines, diaboliques ou simplement venues du corps et de l'esprit du dormeur ? Ces songes témoignent d'une interrogation récurrente sur la sexualité et la culpabilité sexuelle :

Il ne fait pas de doute que les rêves médiévaux, qui mettent souvent en scène les tentations du démon, sont aussi l'expression d'une forte culpabilité morale, que l'Église s'efforce, surtout à partir du 13^e siècle, d'orienter vers l'aveu, la confession des péchés dans le cadre du sacrement de pénitence²⁴.

Il faut, évidemment, souligner, rappellent Besson et Schmitt, que nous ne savons rien ou pas grand-chose, des rêves non écrits de ceux qui ne sont ni clercs, ni nobles, ni rois, ni mâles.

Ces auteurs évoquent une « neutralisation » au long cours de l'oniologie chrétienne qui aboutirait à sa psychologisation à partir des 17^e et 18^e siècles et s'achèverait, pourrais-je ajouter, aux 19^e et 20^e siècles :

L'enjeu était donc que fût reconnue en l'homme une faculté imaginative autonome, où les rêves pussent naître à l'abri des influences extérieures, devenir neutres sur le plan moral et

22 Pour des analyses plus précises, voir Chandezon 2018.

23 Voir Auger 2021.

24 Besson/Schmitt 2017, 12.

apparaître pleinement comme étant le « propre de l'homme ». La théologie scolastique, la médecine de la fin du Moyen Âge, la philosophie de l'époque moderne ont forgé tour à tour les catégories qui ont permis de dégager ce champ immense de la psychologie humaine²⁵.

Et de fait, lorsqu'on consulte, à l'autre bout de l'histoire, l'article « Songe » du *Dictionnaire de cas de conscience* de Jean Pontas, les références à Dieu et au diable, sans disparaître, se sont plus ou moins estompées et il est affirmé que « la plupart des songes sont autant d'idées creuses et vaines »²⁶.

C'est au 19^e siècle que prédomine et s'impose, dans le monde savant et cultivé des philosophes, des médecins et des amateurs de rêves, l'idée qu'il ne faut plus classer les songes en vrais et faux et qu'ils relèvent tous des sensations internes du corps (souvent des organes génitaux) et du cerveau, transforment des perceptions extérieures en les exagérant, procèdent d'associations d'idées et renvoient à l'imagination ou à la mémoire du rêveur. Dans cette approche, dont l'historien Alfred Maury et le marquis et sinologue Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denis sont des représentants emblématiques²⁷, les rêves ne renvoient surtout pas à l'avenir, mais procèdent de facultés comme la mémoire au premier chef. Il ne s'agit alors pas d'interpréter, ce qui pourrait renvoyer à un retour aux « superstitions », mais d'analyser des mécanismes de formation des visions et des voix nocturnes.

Et, pour ce faire, il faut produire et publier des nouveaux récits oniriques fiables, généralement personnels, qui remplacent les recueils d'anecdotes merveilleuses héritées de l'Antiquité et de la Bible. Se construit ainsi un nouveau répertoire d'exemples censés être scientifiques qui deviennent classiques au cours du siècle. Comme tous les récits classiques qui se respectent, ces exemples peuvent aussi susciter des critiques et des remises en cause (voir *Notations, atelier onirologique*).

25 Besson/Schmitt 2017, 42.

26 Pontas 1847a, 665-666. Le dictionnaire reprend et adapte une édition du 18^e siècle.

27 Hervey de Saint-Denis 1867 ; Maury 1861. Sur Maury, voir Carroy/Richard 2007. Bien qu'il ait noté et dessiné assidûment ses propres rêves, Hervey de Saint-Denis ne semble pas s'être intéressé aux rêves chinois. Sur sa carrière de sinologue, voir Pino 1995.

La caractéristique des récits savants juste antérieurs à Freud ou contemporains de celui-ci est d'être souvent en première personne et de convoquer un « intime scientifique » et parfois autobiographique. À côté de rêves professionnels situés à la Bibliothèque de l'Institut, à Paris, dont il est membre, Maury se met aussi en scène dans des scènes nocturnes où il voit et entend des morts dont le deuil a été douloureux ou impossible. Son père catholique (décédé en 1831 d'une tumeur au cerveau) est associé à une guérison miraculeuse par le sang d'un saint ou encore son frère cadet qui s'est suicidé en 1849 réapparaît vivant dans un rêve daté de 1861 (voir *Promenade au cimetière Montparnasse*). Maury révèle avec franchise la cause de ces morts dans des *Souvenirs* manuscrits dictés après 1870 et déposés à l'Institut pour être divulgués de façon posthume. Les passages concernant notamment le père et le frère témoignent d'une volonté d'aveu ou de confession par rapport aux exemples oniriques imprimés antérieurement. Si Maury a perdu la foi de son enfance et s'il est voltairien ou déiste le jour, il reste la nuit hanté par les « superstitions » catholiques. Le contenu de certains de ses rêves renverrait à un long Moyen Âge chrétien dont on ne peut se défaire et dont témoigne le titre à rallonge d'un de ses livres, *La magie et l'astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Âge ou étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*²⁸. Les superstitions n'en finissent pas, notamment parce que nous dormons et rêvons. Dans le rêve de 1861 où revit fugitivement le frère « tant regretté », Maury évoque le « véritable plaisir » qu'il a eu à son réveil²⁹. Tout se passe comme si ce moment de joie fugace palliait une croyance ferme dans les revenants devenue impossible. Si Maury emploie parfois le terme de fantôme pour parler du rêve et de ses rêves, c'est en se conformant à l'usage de la psychologie de son temps, notamment à Pierre Maine de Biran, en pensant au sens du mot pour le bibliothécaire et bibliophile qu'il est (le fantôme est la marque d'un livre manquant sur une étagère) et sans doute aussi en se référant à Hamlet. Shakespeare autorise en effet une croyance littérisée dans le

28 Maury 1860a.

29 Maury 1861, 96.

retour des morts. Si l'on se réfère à l'anthologie de rêves de la famille Yu constituée à partir du début du 20^e siècle et étudiée par Rania Huntington, une hésitation analogue subsiste quant au statut des défunts vus la nuit par le clan familial : souvenirs ou revenant³⁰ ? À chaque société ses fantômes, « laïques » ou non, et ses cultes des morts.

Désormais le réveil neutraliserait et psychologiserait en Occident le contenu de ce que l'on a rêvé. Pour le dire autrement, il y aurait seulement des rêves banals qui passeraient exclusivement par des portes d'ivoire. Telle pourrait être, on vient de le voir, la marque d'une modernité occidentale qui procéderait du christianisme sur une très longue durée. Mais ce récit est trop linéaire et cette modernité, on va le voir, relative. Pour ne donner qu'un exemple, au moment où Maury rêve, l'apparition nocturne de son père et de son frère aurait pu le faire pencher vers une toute nouvelle foi relevant du spiritisme, qui se répand aux États-Unis puis en Europe au cours du 19^e siècle³¹. Au moment même où les rêves se sécularisent, les spectres et la divination se modernisent. Il faut donc proposer un fil historique plus sinueux ou plus complexe.

Interpréter par rapport à l'avenir ou au passé ?

Une tradition perdure et coexiste depuis l'Antiquité et le Moyen Âge, qui assigne aux songes un rôle prémonitoire. L'interdit est jeté par la Bible, puis par l'Église dès ses débuts, de façon réitérée, sur la divination et la magie. De ce fait, une rupture aurait pu s'établir entre d'une part des visions de l'Ancien et du Nouveau Testament et d'autre part les songes banals de tout un chacun dont le caractère prédictif aurait été voué à condamnation et destiné à disparaître. L'imitation de Jésus ne peut jouer pour justifier ou « sauver » ce type de rêve : au Mont des Oliviers, ce sont les disciples qui dorment et Jésus qui veille et doute. Contrairement à la tradition concernant Confucius et aux récits

30 Huntington 2017.

31 Cuchet 2012 ; Edelman 1995.

du Coran et des *hadiths* sur Mahomet (qui fut un grand rêveur)³², les Évangiles ne rapportent aucun songe du Christ. Celui-ci n'aurait pas rêvé, à la manière d'un sage chinois célèbre³³, si l'on peut risquer cette analogie.

Une comparaison avec la société musulmane du Moyen Âge est éclairante concernant l'interprétation des rêves. L'Islam choisit en quelque sorte de « laïciser » la divination et accueille l'existence de devins qui n'ont pas une fonction religieuse : « On ne considérerait plus la connaissance divinatoire comme le fruit d'une inspiration divine mais comme l'acquis d'une science humaine »³⁴. À l'inverse, l'Église chrétienne condamne avec insistance une demande de divination venue de la société. Mais elle tolère certaines pratiques comme les sorts bibliques (ouvrir au hasard une page des Évangiles pour y voir l'avenir). Surtout, elle valorise et encourage une hagiographie qui multiplie les récits de rêves prémonitoires attribués aux saints (rêves de leurs mères avant leur naissance, rêves de vocation, etc.)³⁵. Désormais seuls les candidats à la canonisation sont censés pouvoir avoir des rêves vrais, contrairement à ce qu'affirmait Aristote qui imputait plutôt les songes aux hommes ignorants et sots. Sur un autre plan, une connaissance scientifique de l'avenir est reconnue par ailleurs à l'astrologie, qui ne se sépare pas, jusqu'au 17^e siècle, de l'astronomie et que princes, papes et hauts personnages considèrent comme un savoir légitime. Celle-ci renaîtra de ses cendres au 19^e siècle, puis prospérera sous une forme plus ou moins ludique dans nos journaux contemporains³⁶.

Les inquiétudes sur l'avenir et le besoin de prédire n'en demeurent pas moins vivaces. Il faut ici évoquer l'abondante production onirocritique qui s'adresse aux lecteurs occidentaux, du Moyen Âge à nos jours. On passe, dans cette littérature, de la première à la troisième personne du singulier des récits de rêves de soi ou de rêves d'autrui, à une deuxième personne qui parle souvent à un lecteur rêveur (éventuellement acheteur) en disant

32 Lory 2003, 30 et suivantes.

33 Diény 2001.

34 Fahd 1966, cité par Boglioni 2000, 45.

35 Boglioni 2000, 51-60.

36 Edelman 2006.

« tu » ou « vous ». Ce lecteur, déjà quelque peu cultivé puisqu'il sait lire, consulte des listes alphabétiques manuscrites de rêves potentiels au Moyen Âge, puis des dictionnaires imprimés assignant à chaque vision nocturne un ou parfois des sens circonscrits. Les listes du Moyen Âge sont christianisées et attribuées souvent au prophète biblique Daniel. À partir du 16^e siècle, on redécouvre Artémidore d'Éphèse (ou de Daldis), l'auteur ancien de la seule onirocritique antique conservée presque en entier.

Les prophéties n'ont pas non plus disparu au cours de l'histoire occidentale. On pourrait illustrer ce point à partir de l'exemple assez significatif d'une publication médicale emblématique à plus d'un titre. Les *Annales médico-psychologiques*, fondées en 1843, sont la revue professionnelle des aliénistes, ceux qu'on appellera plus tard les psychiatres, qui ont en charge l'administration des asiles et les soins des aliénés. La société du même nom rassemble non seulement une majorité de médecins mais aussi des philosophes et des non-médecins (comme Maury). Parmi les médecins liés à la revue et à la société, certains se définissent comme des spiritualistes, comme Maurice Macario, exilé piémontais qui travaille à l'asile de Bicêtre. Après avoir publié sur les hallucinations, un mot qui se répand alors en France dans le domaine médical et littéraire, il aborde les rêves dans deux articles de 1846 et 1847. Reprenant sous d'autres noms des classifications anciennes, il met en exergue, sous le nom de rêves « psychiques » ou intuitifs, des rêves véridiques qu'il oppose aux rêves « intra-crâniens » ou « extra-crâniens » comme aux rêves pathologiques qui sont des symptômes ou des prodromes de maladie. Il propose un *compendium* ou une compilation de toute une tradition héritée de l'Antiquité, du christianisme et de la médecine antique assignant aux rêves un rôle prédictif, aussi bien médical que non médical. À l'appui de l'existence de rêves psychiques, il cite de longues prophéties portant sur la Révolution française et des nouvelles fantastiques de Charles Nodier traitées comme des cas médicaux. Les articles de Macario seront réédités dans un livre de 1857 qui deviendra une référence assez importante au 19^e siècle et que lira probablement Nerval (voir *Nerval*).

En 1848, toujours dans les *Annales médico-psychologiques*, Maury publie un article portant sur ce qu'il nomme « hallucinations

hypnagogiques », ces visions qui préludent à l'endormissement et se situent dans un état intermédiaire entre veille et sommeil. À l'anthologie éclectique de Macario, Maury oppose un recueil, censé être directement basé sur des faits d'auto-observation et sur une enquête menée auprès de sa mère, un cousin, une servante. La recherche se fait dans l'entourage proche : on pourrait sur ce point comparer l'anthologie de Maury et celle de la famille Yu. Cependant, par-delà les anecdotes familiales et familiales, le rêveur français vise un groupe de savants et de médecins susceptibles de vérifier ses hypothèses en collectant de nouveaux exemples épurés de merveilleux. Il ne s'agit pas de souder un clan familial par le culte d'ancêtres prestigieux et d'une jeune morte apparus la nuit mais de créer une communauté de savants rêveurs. Il n'en reste pas moins que les exemples scientifiques publiés par Maury peuvent parfois convoquer en sous-main des revenants laïques, ce qui rapprocherait son anthologie de celle de la famille Yu. De ce point de vue, en dépit de différences évidentes, ces rêveurs et rêveuses chinois qui voient des morts peuvent susciter des échos dans la culture européenne, comme le montre Huntington³⁷.

Pour revenir sur la publication presque simultanée dans une même revue médicale, entre 1846 et 1848, d'articles reposant sur l'allégation d'exemples et d'anecdotes de nature différente, voire opposée, l'histoire des oniologies occidentales pourrait s'écrire, selon un autre fil historique, en termes de stratification et de coexistence autant que de progrès³⁸.

La découverte freudienne peut de même apparaître autant comme une rupture que comme la réactivation de mémoires et de traditions. Freud revendique de réhabiliter l'interprétation des rêves populaire héritée d'Artémidore. Cependant, comme ses confrères savants contemporains, il rattache tous les rêves au passé proche ou lointain du dormeur et se garde bien de leur assigner un sens prémonitoire ou prophétique³⁹. L'une des grandes innovations de la psychanalyse consiste à ériger une

37 Huntington 2017.

38 Dumora-Mabille 2003, 19.

39 Mayer 2016.

version profondément remaniée de l'onirocritique en pratique thérapeutique. On voit ainsi apparaître en Occident des interprètes professionnels légitimes qui affirment leurs compétences sur tous les rêves humains en fonction non plus d'un avenir mais d'un passé individuel, voire collectif. Ces nouveaux herméneutes que sont les psychanalystes pourraient en effet décrypter non seulement les rêves de leurs analysants situés dans une relation orale à deux décrite en termes de transfert, mais aussi des songes écrits et transmis dans l'histoire et la culture. Freud semble avoir été prudent sur ce dernier point : il hésite à vouloir analyser après coup des rêves attribués à Descartes, en faisant valoir, comme on l'a vu, que celui-ci n'a pas été son patient⁴⁰. Mais il se fait fort aussi souvent d'interpréter contes, mythes, folklore, romans et nouvelles comme s'ils étaient des symptômes relevant de plein droit de sa compétence.

Ce que l'écriture fait aux rêves et ce que les rêves font à l'écriture

Je souhaiterais conclure sur une proposition de comparaison. Contrairement à certaines sociétés traditionnelles dans lesquelles on les raconte et les transmet oralement seulement, en Occident et en Extrême-Orient, nous écrivons nos rêves et publions depuis longtemps des récits oniriques. Plus précisément, nos sociétés mettent en jeu un partage entre d'une part ceux qui disent et d'autre part ceux qui ne se contentent pas de dire mais consignent ou inventent des rêves, en d'autres termes des lettrés, des clercs, des gens cultivés.

À lire les articles réunis dans *Récits de rêve en Asie orientale*, il m'a semblé que la littérature classique chinoise, japonaise ou coréenne fait beaucoup plus de place aux rêves que la littérature européenne, à de notables exceptions près : pensons au romantisme ou au surréalisme par exemple. On ne doit pas oublier cependant que le Moyen Âge européen développe une rhétorique du rêve poétisé enchâssé dans un autre récit ou

40 Freud 1981, 5.

encore de l'allégorie onirique (*Le roman de la rose*). Le songe est un genre littéraire à l'époque classique : « Le songe d'Athalie » de Jean Racine en est l'exemple le plus connu⁴¹. Ces songes ont pu devenir des fables et des pamphlets religieux ou politiques⁴². On trouverait trace de cet usage dans un rêve freudien qui fait allusion à Alfred Dreyfus sur l'île du Diable : Freud prend ainsi discrètement un parti dreyfusard dans une affaire passionnant alors toute l'Europe⁴³. Au 19^e siècle, se développe en effet, en dehors du romantisme, un genre du rêve réaliste qui prend partiellement modèle sur l'onirologie contemporaine, comme c'est le cas de Gustave Flaubert, un ami de Maury⁴⁴. Et, bien sûr, la psychanalyse et le surréalisme ont inspiré une littérisation des songes et ont fait se multiplier les rêves écrits⁴⁵. Compte tenu des statuts différents que peuvent avoir le littéraire ou le « lettré » en Occident et en Orient, que veut dire faire littérature des rêves et publier des textes de fiction se référant au rêve ?

Dans le domaine des savoirs, le fait d'écrire des rêves pose la question d'une fictionnalisation et jette un doute sur la véracité des exemples allégués. Le songe bien français de Maury guillotiné – qui semble avoir été très fréquent avec des variantes à l'époque – attise ainsi à la fin du 19^e siècle une polémique sur sa trop grande logique : n'est-ce pas un rêve trop raconté et par là même simplifié et stylisé (voir *Notations, atelier onirologique*) ? À la suite des psychologues de cette fin de siècle et surtout de Freud, la littérature du 20^e siècle sera en quête d'une nouvelle écriture onirique qui désarticule éventuellement les codes narratifs habituels pour mieux être au plus près du monde nocturne⁴⁶. Le fait de noter, de transcrire et de publier des rêves aiguise en tous les cas des interrogations sur leur flou et leur labilité, sur la fixation difficile ou impossible des visions et des voix nocturnes, sur l'art de les écrire et de les rendre malgré tout et, plus généralement, sur des frontières indécises entre songe et veille,

41 Demaules 2016 ; 2010 ; Dumora 2005.

42 Gantet 2010a ; 2010b.

43 Freud 2010, 205.

44 Vatan 2017.

45 Gollut 1993 ; Alexandrian 1974.

46 Carroy 2012a, 270-283 ; Gollut 1993.

thèmes que l'on retrouverait, *mutatis mutandis*, dans plusieurs des articles de cette livraison.

Cette saisie problématique des songes par la plume et le pinceau nous amènerait à nous demander plus spécifiquement, de diverses manières, ce que l'écriture fait aux rêves et ce que les rêves font à l'écriture. Cette question récurrente parcourra l'essentiel de ce recueil.



Collections, milliers de rêves...

Les rêves ont été interprétés et mis en liste et en collections selon un idéal d'exhaustivité, que traduit bien l'expression « milliers de rêves », récurrente dans des clefs des songes comme dans les ouvrages savants. On peut esquisser un inventaire de quelques usages des rêves au 19^e siècle centré sur les dictionnaires de clefs des songes, les casuistiques médicales et catholiques et les collections savantes que cette entrée parcourt comme autant de « pays des rêves » pour reprendre un titre de Nodier, distincts mais perméables. Elle relie cette cartographie à des débats multiples portant sur le caractère naturel de tous les rêves et s'interroge sur une visée d'exhaustivité qui a pu avoir des sens opposés sous des formulations en apparence analogues⁴⁷.

47 Première publication sous le titre : « Des milliers de rêves... Clefs des songes, casuistiques et collections », *Romantisme* 178 (2017) 96-106.

Rêves non naturels et rêves extraordinaires

Le rêveur du 19^e siècle peut extraire de ses rêves un savoir sur son avenir, en se référant à la tradition d'analyse et d'interprétation issue principalement d'Artémidore d'Éphèse ou de Daldis dont l'*Onirocritique*⁴⁸ a fait l'objet d'innombrables adaptations et traductions dans la tradition occidentale. C'est au 19^e siècle que s'accrédite le terme de clef des songes pour désigner des dictionnaires alphabétiques, composés d'entrées plus ou moins courtes renvoyant à des visions oniriques, souvent illustrés et en format de poche, qui se vendent par colportage ou sous des versions plus onéreuses « chez les marchands de nouveautés ». Publiées souvent anonymement, sous pseudonyme ou sous anagramme, les clefs des songes se réfèrent traditionnellement aux anciens Égyptiens, aux prophètes bibliques, aux auteurs antiques, aux Arabes et surtout à Artémidore⁴⁹. Elles peuvent reprendre des interprétations de l'*Onirocritique* et les combiner avec des références plus modernes, en proposant par exemple à la fois des rubriques « décollation » inspirées d'Artémidore et des rubriques « échafaud » ou « guillotine ». Elles prescrivent des pratiques d'interprétation spécifiques assez codifiées concernant des songes, généralement nets et matinaux, visuels plus qu'auditifs, qui auraient un sens prémonitoire universel et adressé, comme on va le voir, et s'opposeraient aux rêves naturels ordinaires liés à des besoins individuels. La plupart des clefs des songes ignorent la science académique contemporaine et rattachent ces rêves naturels à une physiologie des humeurs. Quelques-unes, comme *L'énigme du rêve* de Madame de Thèbes, un livre de 1908 que Sigmund Freud possède dans sa bibliothèque, tranchent en citant des savants de l'époque⁵⁰.

Ces ouvrages ont un statut paradoxal de publications à la fois courantes et marginales de diverses manières. Alfred Maury rapporte que, dans les rues de Paris, on vendait des clefs des songes aux cris de : « Avez-vous rêvé de chien ? Avez-vous rêvé

48 Pour une traduction actuelle, voir Artémidore 1975.

49 Pour une histoire des clefs des songes, voir Carroy/Lancel 2016.

50 Voir Edelman 2016.

de chat ? »⁵¹ Diffusées par colportage ou dans des magasins équivalents de bazars, les clefs des songes prennent parfois l'allure de brochures sommairement imprimées et éditées dans des collections dites populaires mais aussi plus soignées, correspondant à un public bourgeois et mondain. Ces publications s'adressent de plus en plus aux femmes et portent parfois la signature de voyantes professionnelles qui pratiquent en parallèle différents types de divination, par l'astrologie, les cartes, le marc de café, le somnambulisme provoqué (qu'on appelle aussi l'hypnotisme), etc.

Les clefs des songes acquièrent un usage ludique, au sens propre et figuré. Elles prêtent à demi-croyances et à plaisanteries parfois grivoises. La remémoration des rêves est aussi, à partir du 18^e siècle (au moment où s'instaurent en Europe des loteries plus ou moins interdites ou organisées par les États), supposée permettre de jouer au loto, chaque vision onirique étant associée à un chiffre ou un nombre à jouer. Cet usage se prolonge actuellement à Naples, où l'on peut acheter une *Smorfia* (littéralement « grimace »), un dictionnaire pour miser ses rêves.

Au moment où les angoisses s'aiguisent, sous la Grande Guerre, se vend en France une clef des songes modernisée intégrant l'argot des tranchées dans son répertoire. Elle s'adresse prioritairement aux femmes qui rêvent à l'arrière, comme le montre sa couverture représentant une femme qui s'endort en face de l'image d'un soldat absent, mais elle est de taille suffisamment réduite pour se glisser dans la poche d'un uniforme militaire (voir *Songes de guerre*). Il est difficile de savoir si cette brochure a eu du succès et si elle n'a constitué qu'une exception. Actuellement les clefs des songes se publient sur internet, parées parfois du prestige d'une interprétation renouvelée par des références à Freud ou Jung.

L'ambition affichée de ces publications est d'être complètes, sinon exhaustives : *Le grand interprète des songes*, l'un des ouvrages les plus réédités du 19^e siècle, revendique, on l'a vu, de pouvoir rendre compte de « plus de 6'000 songes »⁵². Ces songes sont

51 Maury 1862.

52 Anonyme 1863, 87-88.

virtuels, en attente d'un rêveur qui s'empare des mots ou des ébauches narratives fournies et qui y voit un avenir présenté comme parfois trompeur mais souvent juste, pour peu qu'il s'entraîne à bien interpréter. Si certaines brochures imposent des interprétations univoques, *Le grand interprète des songes* conseille de pratiquer une recherche active dans la mémoire matinale et dans l'abécédaire :

Enfin parmi les conseils que nous avons encore à vous donner, est celui de bien préciser votre songe afin de ne chercher d'explication qu'au mot réel qui résume bien ce que vous avez rêvé. Pour cela, il vous faudra chercher tous les mots qui se rapportent à votre songe et ne vous arrêter que lorsque vous aurez trouvé celui qui répondra le mieux aux inspirations que le ciel vous aura envoyées pendant votre sommeil ; ainsi, quand vous rêvez d'une ACTRICE, cherchez ce mot, mais voyez aussi les mots COMÉDIE, TRAGÉDIE, THÉÂTRE, etc., vous trouverez ainsi le vrai détail du songe qui vous préoccupe et la réponse qui vous sera donnée ne vous égarera point⁵³.

La deuxième personne du pluriel employée dans les clefs des songes et à leur propos renvoie à un mode d'emploi distinguant d'un vécu purement individuel le présage venu d'ailleurs, du ciel ou des astres par exemple, qui serait ainsi un songe prescrit. Celui-ci devient aussi un message adressé, ciblé non seulement en fonction de contenus répertoriés mais aussi des conditions du lecteur-acheteur-rêveur indiquées parfois dans les entrées du dictionnaire : le rêve n'a pas le même sens selon qu'il touche un homme ou une femme, une femme mariée ou non, un homme de peu ou un grand personnage⁵⁴. Cette catégorisation se distingue de celle d'Artémidore, en ce que les femmes sont désignées comme des destinataires importantes, censées être préoccupées par leur avenir amoureux, maternel et conjugal. Cet usage « féminin » des clefs des songes, qui remonte au moins au 17^e siècle⁵⁵, se répand et s'accroît au 19^e siècle. Si *Le grand interprète des songes* se présente comme un ouvrage spécialisé

53 Anonyme 1863, 105.

54 Sur l'usage social de l'onirocritique, voir le célèbre commentaire d'Artémidore par Foucault 2014 ; 1984.

55 Voir Gantet 2016, 81-83.

en onirocritique, d'autres, plus éclectiques, proposent de plus de pratiquer des modes de divination par le marc de café, les tarots, l'astrologie, etc. Beaucoup de ces publications, et ce point semble être nouveau, sont signées par des femmes excipant de dons de « sibylles », comme on dit alors, et en faisant profession. La visibilité et l'importance des voyantes s'imposent en effet au 19^e siècle sous des figures diverses, dont celle de signataires de clefs des songes⁵⁶.

Des histoires extraordinaires peuvent migrer entre les publications sur les rêves : le songe du compositeur Giuseppe Tartini auquel le diable aurait dicté en rêve une sonate, est abondamment cité durant tout le 19^e siècle, notamment par l'aliéniste Alexandre Briere de Boismont et par *Le grand interprète des songes*. Le récit de Tartini est critiqué par le philosophe Antoine Charma et réinterprété par Freud⁵⁷. De façon analogue, certains contes de Charles Nodier ont pu prendre statut de documents pour des aliénistes et être traités à égalité avec des cas dits authentiques⁵⁸.

Tout au long du siècle, des histoires et des anecdotes circulent donc entre des pays des rêves, savants, littéraires ou populaires, dont il ne faut pas surestimer l'imperméabilité. Corrélativement, les croyances qui s'attachent aussi bien à ces anecdotes qu'aux prédictions des clefs de songes semblent avoir été ambiguës et avoir oscillé souvent entre trouble et amusement, sérieux et parfois grivoiserie.

Symptômes et prodromes

Sans chercher à percer l'avenir, l'éveillé et son médecin peuvent s'inquiéter d'une maladie qui serait annoncée par des songes jouant le rôle de signes. Se référant à l'héritage de la médecine hippocratique et galénique qui conserve et retrouve une légitimité au 19^e siècle, des médecins ont pu interroger leurs patients, dans le cadre d'une « séméiotique » ou « séméiologie » faisant

56 Voir Edelman 2016 ; 2006.

57 Freud 2010 [1900] 656 ; Anonyme 1863, 50 ; Charma 1851a, 477 ; Briere de Boismont 1845, 225-226.

58 Voir par exemple Moreau de Tours 1974 [1845].

appel parfois à des interprétations allégoriques analogues à celles des clefs de songes. Les médecins François-Joseph Double et Jacques-Louis Moreau de la Sarthe rappellent l'exemple canonique du naturaliste bâlois Conrad Gesner qui, ayant rêvé qu'il était mordu par un serpent, eut quelques jours après un anthrax mortel⁵⁹. Si certains médecins se montrent sceptiques par rapport à l'utilité d'une séméiologie⁶⁰, d'autres voient dans des rêves de patients une « plainte »⁶¹ du corps qui peut orienter le diagnostic mais qui n'est en aucun cas un présage. Quoique les clefs des songes invoquent souvent de leur côté Hippocrate et Galien, la plupart des médecins refusent en effet de faire l'amalgame entre ceux-ci et Artémidore.

La séméiologie médicale s'est aussi appliquée dans le domaine des troubles mentaux. Reprenant Briere de Boismont, Maurice Macario affirme que certains cauchemars peuvent être des signes avant-coureurs de folie qui permettent au praticien de prévenir une maladie incurable. Selon lui, il existerait des « rêves pathologiques » spécifiques, chaque trouble étant lié à certaines symptomatologies oniriques. Ainsi, dans la lypémanie (forme mélancolique de folie), les rêves sont « tristes et oppressifs », dans la monomanie expansive, ils sont « gais et rians » et dans la manie, ils sont « étranges, bizarres, désordonnés, fugitifs »⁶². La thématique des rêves morbides est reprise à la fin du siècle par le médecin Philippe Tissié⁶³.

Les psychologues Nicolas Vaschide et Henri Piéron envisagent que l'analyse de ces rêves puisse aider des diagnostics et des pronostics⁶⁴. Les rêves pourraient ne pas seulement renvoyer au corps, mais aussi à un subconscient dont il faudrait savoir analyser méthodiquement les signes. Ils semblent avoir supposé à l'époque que leur réactualisation « scientifique » et positive de la vieille séméiologie fasse écho à *L'interprétation du rêve*. Ils ont,

59 Moreau de la Sarthe 1820, 288 ; Double 1806, 148-149. Sur la tradition médicale antique concernant les rêves et sa perpétuation au 19^e siècle, voir Barras 2016.

60 Dechambre 1881, 426.

61 Artigues 1881, 52.

62 Macario 1847, 34-35.

63 Tissié 1890.

64 Vaschide/Piéron 1902.

en tous les cas, gardé dans leurs archives l'adresse de Freud à Vienne et de Nicolas Vaschide a été, avant sa mort prématurée, l'un des premiers commentateurs francophones, plutôt favorable, du livre du médecin viennois⁶⁵.

Au sein d'un courant savant qui perdure au 19^e siècle, il est ainsi envisagé que certains rêves puissent avoir un sens caché ouvrant sur l'avenir. L'invocation de la tradition antique doit alors être épurée de tout lien à l'onirocritique afin de légitimer une forme d'herméneutique thérapeutique permettant d'accéder à un non conscient physiologique ou psychique.

Rêves impurs et rêves superstitieux

Qu'en est-il des visions nocturnes que l'on peut ou doit avouer à son confesseur ou à son directeur de conscience ? On connaît le célèbre passage des *Œuvres* dans lequel Augustin s'inquiète de ses rêves érotiques. Alors qu'à l'état de veille nous sommes capables de résister à la concupiscence, le sommeil fait que « nous ne sommes pas vraiment les acteurs de ce qui s'est, d'une certaine façon, produit en nous et qui nous fait souffrir »⁶⁶. Moins pessimistes qu'Augustin, qui ne voit aucun autre recours à cette souffrance que la grâce de Dieu, Jean Pontas et Jean-Étienne Pierrot, auteurs de dictionnaires de casuistique et de théologie morale classiques réédités au 19^e siècle et inspirés de la théologie moins rigoriste de saint Alphonse de Liguori, exonèrent le dormeur de tout péché ou presque. Cette exonération repose sur l'argument que les rêves et les pollutions nocturnes ne sont pas volontaires. L'homme chaste reste chaste s'il ne verse pas dans « la délectation morose » et le consentement. De plus,

on peut faire de très mauvais songes, qui proviennent d'une cause volontaire, mais innocente ; par exemple un médecin, un chirurgien, un confesseur, qui auraient lu des livres, eu des entretiens qui ne tendaient uniquement qu'à leur instruction, ou à la guérison du corps et de l'âme du prochain : auquel cas

65 Bibliothèque Henri Piéron, Université Paris Descartes, Fonds Henri Piéron, Lettres de Nicolas Vaschide ; Vaschide 1911.

66 Saint Augustin 2008, 358.

ces songes, ou les illusions corporelles de la nuit, ne sont pas des péchés, parce que la cause n'en est pas criminelle. Il faut supposer que dans ces lectures ils ont pris les précautions nécessaires devant Dieu pour que leur cœur ne fût point entamé⁶⁷.

Ces « mauvais songes », pourtant provoqués volontairement, seraient des rêves en quelque sorte professionnels... Les pollutions nocturnes et les rêves érotiques seraient ainsi les seules formes de sexualité presque tolérables chez les hommes de Dieu. Ce sont principalement les nuits masculines qui inquiètent : les rêves érotiques féminins ne sont pas vraiment envisagés par ces dictionnaires.

Tout en sanctuarisant certains songes prophétiques de la Bible, Pontas combat les pratiques et les croyances « superstitieuses ». La part d'ouverture sur l'avenir concédée aux rêves nocturnes contemporains est très restreinte. Alors que les clefs des songes ne se privent pas de se réclamer de la Bible, insistent sur l'importance et le nombre des songes-présages et soutiennent que ceux-ci ne sont pas des mensonges, Pontas affirme que « la plupart des songes sont autant d'idées creuses et vaines »⁶⁸, à l'exception notable de ceux, inspirés de Dieu, qui se signalent par une impression inoubliable de lumière. C'est dire qu'en dépit de confusions possibles entre ces rêves divins lumineux et les rêves clairs du matin valorisés par les clefs des songes, les fidèles doivent être découragés par leurs confesseurs et directeurs de conscience de croire aux « milliers de rêves » virtuellement prémonitoires que leur promettent les héritiers d'Artémidore. Cependant les clercs doivent savoir composer avec les croyances de leurs ouailles, comme le montre Pontas à l'article « superstition », dans lequel il expose le cas de « Florent, curé de Saint-Pierre », qui peut à la rigueur tolérer une coutume « à cause de la bonne foi des villageois que leur simplicité excuse de péché »⁶⁹.

Un opuscule de colportage, *La vérité sur les songes*, ayant connu sous le Second Empire un certain succès au vu de ses rééditions, prend la forme scripturale et matérielle d'une clef

67 Pontas 1847a, 667-668 ; voir aussi Pierrot 1849.

68 Pontas 1847a, 665-666.

69 Pontas 1847b, 687-688.

des songes pour mieux en combattre les croyances. À l'image des ouvrages catholiques cités précédemment qui évoquent des cas typiques, Marie Curo, une femme spécialisée dans la littérature édifiante et amusante pour jeunes filles, ne se propose pas de récolter des faits mais plutôt de mettre en avant des fables morales. À partir d'une vingtaine d'histoires mettant en scène des rêveurs et rêveuses tentés de donner un sens prémonitoire à leurs visions nocturnes, elle démystifie leurs explications « superstitieuses ». Elle reconnaît cependant que les songes de Joseph dans la Bible ont été prophétiques, mais souligne qu'il s'agit là de « l'exception qui confirme la règle ». Pour elle, les rêves peuvent donc s'interpréter, ce qui rapproche son opuscule d'une clef des songes, mais comme des « réminiscences du passé » et non comme des « miracles »⁷⁰, ce qui fait entrer en écho son approche avec des perspectives savantes contemporaines. Au vu des croyances et des pratiques oniriques que décrit *a contrario La vérité sur les songes*, il est possible, voire probable, que les positions militantes « raisonnables » de Curo aient été minoritaires au sein de la société catholique dans laquelle elle vivait.

Rêves banals, collections et statistiques

L'historiographie actuelle a souvent minimisé ou occulté l'histoire de l'onirologie du 19^e siècle pour attribuer un statut d'exceptionnalité à Freud, lequel, pourtant, se présente pour partie, quoiqu'il en ait, comme un héritier, ainsi qu'en témoigne le long premier chapitre inaugural de *L'interprétation du rêve* consacré à « La littérature scientifique sur les problèmes du rêve ». Or, c'est bien avant 1900 que s'impose, dans le monde des médecins, des philosophes et des amateurs cultivés, l'idée que tous les rêves, non seulement ceux qui frappent de diverses manières par leur caractère extraordinaire ou pathologique mais aussi les faits nocturnes banals que l'on aurait oubliés au réveil si l'on ne s'était donné pour tâche de se les rappeler, méritent attention et peuvent être l'objet d'un savoir ou d'une science.

70 Curo 1859 [1855], 1.

Il est crucial, on l'a vu, de produire alors des observations nouvelles, sur le modèle des sciences positives, expérimentales, médicales, historiques ou archéologiques⁷¹. L'impératif de noter ses productions nocturnes pour les publier comme des exemples et des « faits » permet de critiquer présages et prophéties, au risque ou dans l'intention parfois de s'attaquer au catholicisme. Il convient de remplacer le répertoire des récits légendaires, voire bibliques, par des milliers de rêves censés être, quant à eux, authentiques. Il s'agit ainsi, non d'interpréter à la manière d'un prophète ou d'un onirocrite mais d'analyser des mécanismes explicatifs.

Leur caractère énigmatique, qui peut faire croire que les songes émanent d'ailleurs que du corps et du psychisme du rêveur, se comprend en effet, pour beaucoup de savants, par le fait qu'ils se rattachent au passé et à l'imagination du dormeur, procèdent d'associations d'idées sous-jacentes et renvoient à des sensations internes, parfois sexuelles, venues du corps, ou à des sensations externes transformées, pour reprendre les explications savantes les plus admises.

Le philosophe et physicien genevois Pierre Prévost fut considéré comme un « savant rêveur » pionnier en ce domaine. Il cherche en 1834 à étayer la psychologie du philosophe écossais Dugald Stewart, dont il est le traducteur et le disciple, sur des exemples personnels collectés et consignés depuis trente ou quarante ans : « De ces récits succincts, sur l'exactitude desquels je peux compter, je vais extraire rapidement ce qui a rapport à la théorie des songes et à l'ensemble de nos connaissances les mieux établies en psychologie »⁷². Ces « récits succincts » relèveraient d'observations jetables après publication. Dans un manuscrit de ses archives conservées à la Bibliothèque de Genève intitulé « Songes et exemples », Prévost a consigné en effet la table précise et datée des rêves qu'il a publiés mais déclare en avoir détruit les originaux. Des feuilles conservées dans son classeur et publiées dans l'article font cependant exception. L'une pose un problème philosophique à poursuivre, puisque le rêveur semble

71 Sur l'archéologie et le rêve, voir Richard 2017 ; 2006.

72 Prévost 1834, 235.

s'y dédoubler en ayant deux volontés. L'autre fait revoir un petit-fils vivant loin de Suisse, souvenir nocturne attendrissant que Prévost a sans doute voulu garder intact. Quelques manuscrits non publiés renvoient enfin à un souci sur sa « constitution morale ». Prévost a tenu de multiples journaux jusqu'à la fin de sa vie et le recueil des rêves participe aussi d'une visée diariste : Prévost se flatte ainsi d'avoir rencontré son compatriote Jean-Jacques Rousseau.

Les songes conservent un grain individuel délectable ou plus rarement terrifiant (comme la réminiscence onirique de la révolte des Canuts de 1831 à Lyon) qui ne se laisse pas réduire à une approche expérimentale et scientifique. Prévost conclut ainsi un récit manuscrit particulièrement drôle et captivant : « Ce rêve m'a tellement amusé, et avant et immédiatement après le réveil, que je ne me suis pas refusé le plaisir de l'écrire, dès que j'ai été levé, quoique fort pressé d'affaires »⁷³. À lire ses archives et à les comparer avec son article publié de 1834, on comprend que des desseins complexes – esquisser une autobiographie nocturne, garder mémoire, savourer certains rêves ou parfois s'en effrayer – ont pu se mêler à une volonté de faire science et de proposer des exemples, potentiellement représentatifs de tous les rêves, destinés à combattre les « superstitions », notamment Artémidore, qui constitue une sorte d'épouvantail pour le philosophe genevois.

Significativement, ces récits de rêve peuvent ne pas être trop clairs (voir *Introduction*). Maury met parfois en avant des séquences nocturnes floues : le caractère dubitatif de son récit de pèlerinage est un gage de factualité. À l'inverse des clefs des songes et des traités de théologie morale qui valorisent les visions nettes et lumineuses, l'onirologue savant étend en effet son répertoire en faisant sortir de l'ombre des visions confuses et en apparence disparates. Il les reconstruit en une séquence liée par des associations d'idées⁷⁴. Dans un « rêve bizarre », Maury doit payer au restaurant un prix exorbitant pour ne pas être

73 Bibliothèque de Genève, fonds Pierre Prévost, Ms. sup. 1067/10, fol 405C, Songes et exemples, « Du 17 décembre 1814 ». Voir Roelli/Fauvel/Amouroux 2024.

74 Freud 2010 [1900], 95.

volé. Il règle son repas en assignats et en salsifis avant d'être réveillé brusquement par une rafale de vent ébranlant sa fenêtre⁷⁵. L'absurdité de l'histoire et la mention de l'éveil confèrent, paradoxalement, un « effet de réel »⁷⁶ à cet exemple, qui témoigne d'une certaine délectation inquiète à raconter ses nuits. *A contrario*, le rêve le plus célèbre de Maury, dans lequel celui-ci se voit jugé puis guillotiné sous la Terreur, est soupçonné, à la fin du 19^e siècle, au long d'une controverse inaugurée dans *La Revue philosophique* d'être trop beau et trop net pour ne pas avoir subi des retouches (voir *Notations, atelier onirologique*).

Les livres savants mettent ainsi en exergue, loin de tout romantisme apparent, un genre onirologique nouveau que l'on pourrait qualifier de réaliste, sous le signe prosaïque d'épisodes ponctués d'assoupissements, d'endormissements et de réveils plutôt que d'épanchements poétiques entre rêve et réalité. Ils accèdent des récits généralement courts d'une banalité souvent singulière, au double sens de cet adjectif, individuelle et étrange, garante de leur authenticité. Mais, comme on le voit avec l'exemple des pèlerinages flous et des assignats-salsifis de Maury, en recherchant le banal, les savants rêveurs du 19^e siècle ont ainsi mis en œuvre, bon gré mal gré, une esthétique de l'incongru et du bizarre dont se souviendra sans doute André Breton, lecteur non seulement de Freud mais aussi de l'onirologie du siècle précédent⁷⁷ (voir *Surréalisme, André Breton*).

Les récits consignés prétendent non seulement à l'authenticité mais aussi, on l'a vu, à l'exhaustivité. À la fin du siècle, des enquêtes cherchent à recueillir méthodiquement le plus de rêves possible, à partir de notations effectuées quotidiennement sur une période donnée par un même rêveur ou encore de questionnaires proposés à des populations différenciées⁷⁸. Cette quête d'un grand nombre d'exemples rapprocherait les

75 Maury 1861, 132-133. Le psychologue Joseph Delboeuf a été frappé par ce rêve, qui témoigne, selon lui, du fait que « celui qui dort est plus ou moins enfant » parce qu'il confond les noms « salsifis » et « assignat » : voir Delboeuf 1993 [1885], 230-231.

76 Barthes 1968.

77 Breton 2016 [1932], 11-73.

78 Piréon 1905 ; Sanctis 1899 ; Whiton Calkins 1893.

livres savants de clefs des songes, à cette grande différence que ceux-là extrapolent en affirmant que tous les rêves sont naturels, alors que celles-ci trient et ne sont intéressées que par les milliers de songes virtuels qui pourraient être envoyés par le ciel ou régis par les astres.

L'opposition entre l'ordinaire et l'extraordinaire onirique est cependant beaucoup plus labile et relative que ne le proclament les savants. Dans leur pays des rêves, les énigmes de l'esprit et du corps endormis ont pu prendre la relève de celles des rêves venus d'ailleurs. Le mystère se serait alors déplacé dans le sujet rêveur lui-même autant qu'il se serait dissipé. Par ailleurs, dans le domaine des « sciences psychiques » (que nous appellerions actuellement parapsychologiques), la question de prémonitions (voir *Prémonitions, Cabanis, Franklin*) qui témoigneraient de pouvoirs supranormaux encore inexplicables se pose⁷⁹. Elle est réactivée par la Grande Guerre : une enquête est lancée par le physiologiste et métapsychiste Charles Richet en 1916-1917 sur les pressentiments des combattants et de leurs proches (voir *Songes de guerre*). Dans une optique qui se veut plus scientifique qu'une clef des songes, mais qui est à certains égards analogue, l'investigation cherche à discerner, non sans difficultés, le bon grain des vrais pressentiments de l'ivraie des visions indécises⁸⁰.

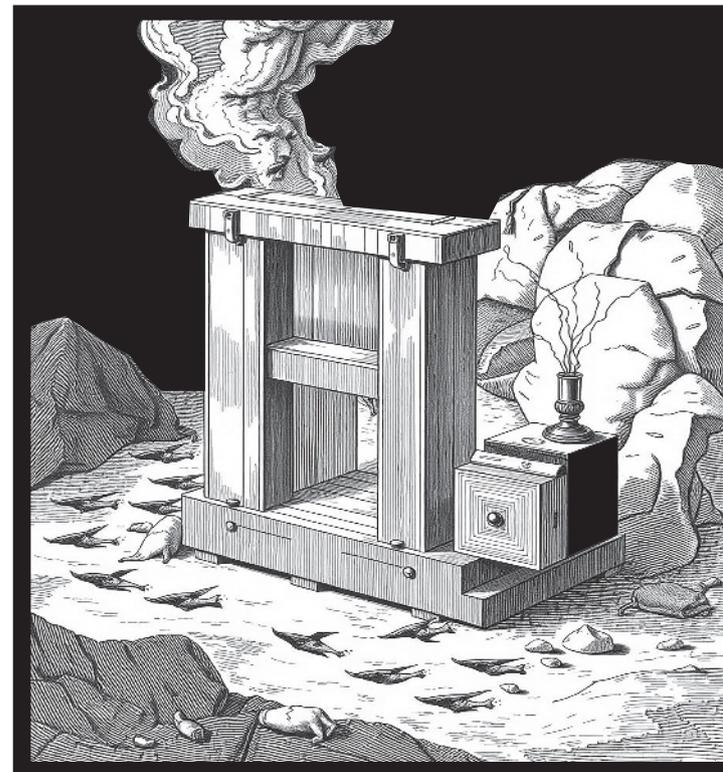
Au début du siècle et après-guerre, lorsque la psychanalyse commence à être connue et discutée en France et dans les pays francophones, se dessine une cartographie à la fois inédite et ancrée dans une histoire plus ancienne. Freud revendique de conquérir un nouveau pays des rêves, en reprenant la tradition antique d'une onirocritique⁸¹ et d'une séméiologie, mais aussi en s'inspirant, sans le reconnaître tout à fait, de ses confrères, pour rattacher tous les rêves au passé et non à l'avenir des dormeurs. Il soutient enfin que ceux-ci, même les plus innocents en apparence, sont des productions nocturnes que la théologie morale aurait pu qualifier d'impures. Son invention se situe donc à l'intersection de plusieurs des cultures que j'ai évoquées.

79 Pour une histoire des sciences psychiques, voir Plas 2000.

80 De Vesme 1919.

81 Voir Mayer 2016.

Un idéal d'exhaustivité analogue à celui de ses contemporains l'anime lorsqu'il affirme avoir à sa disposition « plus de mille rêves » de patients⁸². Sous son impulsion, le mouvement psychanalytique se lance dans une entreprise de collecte de songes freudiens destinée à supplanter les collections et les statistiques antérieures⁸³. Dans ces cas anciens et contemporains, on fait souvent comme si l'invocation de milliers d'exemples pouvait suffire à rendre compte de tous les rêves (voir *Une enquête, la banque des rêves*) ...



Haschich, rêve, folie, hystérie

Cette entrée se focalise sur l'appropriation expérimentale du haschich et des rêves en relation avec l'aliénation et l'hystérie. L'observation et l'expérimentation sur soi, chez l'aliéniste Moreau de Tours, Alfred Maury et le physiologiste Charles Richet renvoient au projet d'élargir l'introspection à ce que l'on pourrait appeler une clinique médicale de soi. Le philosophe Hippolyte Taine en tire la conséquence philosophique radicale que l'hallucination est le modèle du fonctionnement psychologique élémentaire. En contre-pied, des amateurs de rêves spiritualistes comme le sinologue Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys proposent d'ignorer ou de subvertir le cercle anthropologique qui enchaîne états normaux et états morbides et ils revendiquent de développer des rêves d'un autre type, des rêves dirigés que l'on qualifiera ensuite de rêves lucides⁸⁴.

82 Freud 2010 [1900], 130.

83 Marinelli/Mayer 2009.

84 Première publication sous le titre : « Observation, expérimentation et clinique de soi : haschich, folie, rêve et hystérie au XIX^e siècle », in : Pierre F. Daled (éd.), *L'envers de la raison. Autour de Canguilhem* (Paris 2008) 53-71.

Un « Claude Bernard de la folie » ?

Durant tout le 19^e siècle, beaucoup de médecins et de psychologues français ont pensé que certaines formes d'introspection⁸⁵ pouvaient donner accès en quelque sorte en direct à une physiologie cérébrale et, plus généralement, au spectacle de l'esprit dans ses zones d'ombre ou de pénombre. Il s'agissait de s'observer devenu autre, aliéné au sens étymologique, sous l'effet de modifications du psychisme induites de diverses manières. Dans cette perspective, des savants ont développé systématiquement des pratiques d'auto-observation et d'auto-expérimentation, sous drogues, notamment sous haschich, mais aussi sous l'effet de l'assoupissement. Je souhaiterais évoquer dans cette entrée les expériences de l'aliéniste Jacques-Joseph Moreau de Tours, d'Alfred Maury, de son collègue et rival Marie-Jean-Léon d'Hervé de Saint-Denys et enfin du physiologiste, psychologue et homme de lettres Charles Richet.

Je reprendrai à nouveaux frais un thème déjà abordé par Michel Foucault dans *Le pouvoir psychiatrique*, un cours au Collège de France dans lequel il s'attarde notamment sur Moreau de Tours⁸⁶. Je centrerai ce parcours sur le rapport entre folie et états de rêve, au sens large que l'on pouvait donner à cette expression au 19^e siècle. Comment théories de ces états de rêve et pratiques d'auto-observation se sont-elles suscitées, renforcées et articulées ? Comment les psychologues que je viens d'évoquer ont-ils joué des ambiguïtés et de la polysémie de ce qu'ils appelaient leurs expériences ? Comment ont-ils fait science de leurs états d'inconscience ou de conscience d'une perte de conscience, et les ont-ils investis de passions diverses ?

Moreau de Tours raconta en 1841 avoir découvert le haschich (que l'on consommait alors la plupart du temps sous forme de « confiture verte ») lors d'un long voyage en Orient. Il affirmait avec force : « Je parle (...) avec l'assurance, la fermeté de conviction qui se puise dans l'expérience personnelle. »

85 Le terme d'introspection, venu d'Angleterre, devient courant en France dans la seconde moitié du 19^e siècle.

86 Foucault 2003, leçon du 30 janvier 1974.

Le haschich procurait l'expérience d'un « état extatique de félicité ineffable »⁸⁷.

À la suite de cette découverte de l'Orient et du haschich, Moreau de Tours devint un psychiatre mondain et littéraire. Il initia, avec des succès divers, Théophile Gautier, Charles Baudelaire et Honoré de Balzac en organisant des *fantasias*, c'est-à-dire des séances collectives de prise de drogue⁸⁸. Le haschich lui semblait « propre à jeter une vive lumière sur l'étiologie de troubles *nerveux-intellectuels* et sur la nature du traitement qui leur convient le mieux »⁸⁹. Allant plus loin que son inspireur et ami, le docteur Louis-Rémy Aubert-Roche, qui s'était contenté d'en décrire les effets et d'y voir un traitement possible de la peste, Moreau de Tours donnait à cette drogue statut d'instrument de recherche scientifique et de traitement homéopathique susceptible de soigner les hallucinations des aliénés par des hallucinations déclenchées artificiellement, sur le modèle de celles produites par le *Datura*.

Moreau de Tours se présentait comme un disciple de Pierre-Jean-Georges Cabanis dont les travaux sur le cerveau faisaient autorité (voir *Prémonitions, Cabanis, Franklin*). Reprenant Thomas Sydenham, et par l'intermédiaire de celui-ci saint Augustin, Cabanis donnait à l'organe cérébral la dignité d'être « dans l'homme un autre homme intérieur ». Il soulignait que cet autre homme était doté de trois modes de sensibilité, externe, interne et « par lui-même ». En effet le cerveau transformait les sensations extérieures et les sensations intérieures venues du corps (ce qu'on nommera ultérieurement cénesthésie). En sommeil, coupé du monde extérieur, il entretenait une relation privilégiée avec les organes et notamment avec les organes génitaux : Cabanis donnait ainsi l'exemple des rêves érotiques. Mais le cerveau était aussi doté d'une activité propre, « abstraction faite des impressions qui lui sont transmises par ses extrémités sentantes, soit internes, soit externes », qui se manifestait

87 Moreau de Tours 1841, 14.

88 Sur Moreau de Tours, les littérateurs français et la drogue, voir Milner 2000. Sur Moreau de Tours et la littérature, voir Rigoli 2001 et Pigeaud 1986.

89 Moreau de Tours 1841, 15.

notamment dans les rêves, dans l'extase, dans les délires⁹⁰. Le rêve et la folie témoignaient donc d'un fonctionnement cérébral proche, sinon identique.

Ces conceptions de Cabanis pouvaient donner au savant, rentrant dans son for intérieur, de nouveaux domaines à explorer, non plus seulement la pleine lumière de la veille et du monde des sensations externes, mais aussi la pénombre d'états particuliers proches du rêve dans lesquels pouvait sourdre la rumeur des sensations internes et des mouvements propres de l'organe de la pensée. La psychologie scolaire et académique spiritualiste inspirée de Pierre Maine de Biran, instaurée par son ordonnateur, Victor Cousin et par son « vice-roi » Théodore Jouffroy, développait et systématisait la capacité du moi au repli sur soi et à la réflexion⁹¹. On pouvait donc très bien s'opposer au spiritualisme et se prévaloir de Cabanis pour revendiquer de pratiquer une méthode du sens intime analogue à celle qu'on enseignait dans les lycées. C'est la position qu'adopta Moreau de Tours.

Dans le livre qu'il publia ensuite en 1845, Moreau de Tours fit en effet appel plus précisément et plus systématiquement au vocabulaire de la psychologie spiritualiste de son époque, invoquant de façon insistante la « conscience », la « réflexion », le « sens intime », la « conscience intime », « l'observation intime » ou « l'observation intérieure ». Moreau de Tours affirmait avec force et solennité l'existence à l'état normal de « ce pouvoir qu'à l'esprit de se replier, en quelque sorte, sur lui-même, cette espèce de miroir dans lequel il peut se contempler à volonté et qui lui rend fidèlement compte de ses mouvements les plus intimes »⁹².

Or c'est ce pouvoir qui faisait la plupart du temps défaut aux aliénés. En revanche, le haschich avait la particularité et le privilège, selon Moreau de Tours, d'être un état mixte entre sommeil et veille, qui « laisse subsister au milieu des troubles les plus alarmants (...) la conscience de soi-même et le sentiment intime de son individualité »⁹³. Prendre systématiquement du

90 Cabanis 1980 [1802], 153-155, 567-575.

91 Voir Jouffroy 1901c [1833].

92 Moreau de Tours 1974 [1845], 45.

93 Moreau de Tours 1974 [1845], 46.

haschich et en faire varier les doses pour faire varier ce qu'il qualifiait de « désagrégation » ou encore de « dissociation » mentale, donnait accès à une observation intérieure, jusque-là jamais tentée, de la manie, qui apparaissait, depuis Philippe Pinel, comme la folie par excellence. Au récit de cas médical fait de l'extérieur, Moreau de Tours opposait la conscience intime de la folie artificielle procurée par le haschich. Il se présentait ainsi dans son livre comme un découvreur qui rompait radicalement avec les méthodes d'observation et de narration de ses collègues.

À l'expérience privilégiée du savant provoquant et observant méticuleusement son aliénation passagère, il associait le témoignage des poètes et des littérateurs franchissant eux aussi mais pour d'autres raisons que médicales « les portes du rêve », soit sous l'effet de drogues, comme Gautier, soit sous l'effet du rêve ou de la rêverie, comme Charles Nodier, soit sous celui de l'aliénation, comme Gérard de Nerval (voir *Nerval*). Moreau de Tours invoquait aussi le témoignage de certains aliénés capables de s'observer eux-mêmes. À partir de toutes ces expériences, auxquelles il ajoutait celle d'autres états de désagrégation, il affirmait qu'il existait deux états psychologiques opposés, l'état de veille et d'autre part celui de rêve auquel il identifiait celui de l'aliéné et du *haschiché*, pour reprendre un terme de l'époque.

Que révélait ainsi le haschich ? Il donnait accès au « fait primordial » qui était à l'origine de la folie. Moreau de Tours disait que « les mots lui manquaient » pour en parler. Néanmoins il mettait en exergue, comme une sorte de leitmotiv, une expérience corporelle commune aux haschichés et aux aliénés qui déclaraient qu'au début de leurs accès leur cerveau bouillonnait et leur crâne se soulevait comme un couvercle⁹⁴. Cette expérience renvoyait à une surexcitation cérébrale. À la suite de ce fait primordial, le fou et le haschiché basculaient dans un état de sommeil dans lequel il y avait « reflux des puissances nerveuses vers leurs sources » et abandon « sans réserve à nos sensations intérieures »⁹⁵. Moreau de Tours reprenait là très précisément

94 Moreau de Tours 1974 [1845], 55, 128, 206.

95 Moreau de Tours 1974 [1845], 63, 65.

Cabanis. Il pouvait dès lors affirmer que « les inductions de la physiologie s'accordent (...) avec l'observation intime »⁹⁶.

L'invocation de l'introspection confortait donc l'affirmation militante d'un organicisme médical. En effet, fort de son expérience du haschich, Moreau de Tours affirmait, à l'encontre de beaucoup de ses confrères, que la folie avait des causes physiques ou organiques et que le traitement moral ou psychologique était illusoire. C'est pourquoi il était par exemple sceptique par rapport à la valeur thérapeutique de l'enfermement asilaire, présenté souvent comme un traitement moral par ses collègues et il fut l'un des rares aliénistes de son époque à exprimer de la sympathie pour les pratiques de placement familial qui permettaient depuis longtemps à certains fous de conserver leur liberté à Gheel⁹⁷.

Les thèses de Moreau de Tours suscitèrent en 1855 une controverse au sein de l'Académie de médecine. Selon le médecin spiritualiste Jean-Baptiste-Édouard Bousquet, étant donné que le sommeil naturel n'était pas lié à des lésions anatomiques, on ne pouvait en aucun cas assimiler rêve et délire. Tout au plus pouvait-on comparer rêve et folie pour « donner une idée de la folie à ceux qui n'ont pas vu de fous »⁹⁸. L'aliéniste Jules Baillarger prit la défense de son ami Moreau de Tours en soutenant que s'il n'y avait pas une « identité organique », il y avait cependant une « analogie extrême » entre état de sommeil et état de veille. Il invoquait les travaux de Maury, qui avait lui-même repris ses propres théories, pour affirmer que les états de sommeil renvoyaient à un « automatisme de l'intelligence ». Prenant à revers Bousquet et citant le spiritualiste Jouffroy, Baillarger opposait ainsi un fonctionnement volontaire et libre du psychisme et une inertie mentale dans laquelle le « pouvoir personnel » se retirait au profit d'un « mécanisme »⁹⁹. Cette même année, dans un texte qu'il présentait comme une suite de *Du haschich*, Moreau de Tours répondit de façon provocante aux critiques. Il revendiquait délibérément, contre Bousquet, le caractère profane de

96 Moreau de Tours 1974 [1845], 64.

97 Fauvel 2001.

98 Bousquet/Baillarger 1855, 453.

99 Bousquet/Baillarger 1855, 465-466, 516-520.

ses positions en citant notamment en exergue de son article un extrait d'un journal « composé et rédigé par les aliénés de l'asile d'Édimbourg » et en invoquant la « sagesse des nations » pour réaffirmer que la « folie est le rêve de l'homme éveillé »¹⁰⁰. Loin de concéder qu'il y eut « une analogie extrême », Moreau de Tours parlait d'une « *identité psychique* » entre rêve et folie¹⁰¹. Il concédait cependant, comme Baillarger, que cette identité ne pouvait être physiologique et qu'elle était seulement psychique et attestée par l'observation intime. Mais, dans la mesure où ce type d'observation donnait accès au fonctionnement cérébral, l'organicisme était sauf.

Il ne faisait pas de doute, comme on l'a vu, que l'expérience du haschich faisait figure d'expérimentation provoquée par rapport à l'expérience invoquée de la folie. C'est pourquoi Foucault voit à juste titre en Moreau de Tours un « Claude Bernard de la folie ». Faut-il en conclure que ses prises de drogue n'ont été qu'une manière de « faire la loi à la folie »¹⁰² ? Il me semble cependant qu'il faut prendre pleinement en compte le fait que ces auto-expérimentations ont été décrites aussi comme des *fantasias*. S'il pathologisait le haschich pour le rendre identique à un délire ou à une hallucination, comme le montre bien Foucault, Moreau de Tours en soulignait aussi l'innocuité et il commençait son auto-observation par des pages très appuyées sur « le sentiment de bonheur » éprouvé. Il mettait d'autre part l'accent sur les composantes érotiques non sexuelles, quasiment romantiques, du plaisir procuré par la confiture verte : Moreau de Tours en parlait comme d'un « véritable *philtre* » capable de susciter et d'exalter les « sentiments amoureux » et « l'aspiration vers le bonheur »¹⁰³. Il évoquait enfin des scènes dans des harems dignes des tableaux contemporains de Jean-Auguste-Dominique Ingres ou d'Eugène Delacroix¹⁰⁴.

Mais Moreau de Tours ne se contentait pas de goûter aux délices de la drogue, il s'observait aux prises avec les vertiges d'une dissociation interne. S'endormir en rêvant sous l'effet du

100 Moreau de Tours 1855, 361, 363.

101 Moreau de Tours 1855, 364. Cette expression est soulignée dans le texte.

102 Foucault 2003, 281-282.

103 Moreau 1845, 106. Le terme de « philtre » est souligné dans le texte.

104 Moreau 1845, 67.

haschich procurait, selon lui, un plaisir analogue à celui d'un rêve dirigé, pour reprendre le terme sous lequel Hervey de Saint-Denys désignera des rêves dans lesquels on a conscience d'être endormi et de pouvoir orienter ses visions¹⁰⁵ :

Je me ferai mieux comprendre en rappelant un fait bien connu de ceux qui rêvent beaucoup. Sans cesser de dormir, nous avons quelquefois conscience de nous-mêmes, nous savons que nous rêvons ; mieux que cela, lorsque le rêve nous plaît, nous craignons de nous éveiller, nous nous efforçons de prolonger le rêve et, lorsque nous sentons qu'il va finir, nous nous disons à nous-mêmes : pourquoi tout cela n'est-il qu'un rêve ? (...) C'est absolument l'état dans lequel se trouve celui qui éprouve l'influence du haschich, dans son plus haut degré d'intensité¹⁰⁶.

Sans doute faudrait-il évoquer à ce propos une érotique scientifique bien particulière de la déprise et de la reprise de soi. Pour reprendre des analyses développées ultérieurement par Foucault¹⁰⁷, une volonté de savoir a investi au 19^e siècle des états d'altération de soi dans lesquels on pouvait avoir le sentiment de repousser les limites de la conscience pour percer un mystère et accéder à un ineffable. L'entreprise de Moreau de Tours me semble décidément plus complexe que ne le donne à penser *Le pouvoir psychiatrique*.

Le rêve sur le modèle de la pathologie et la pathologie sur le modèle du rêve

Tout en identifiant les hallucinations et les délires des haschichés à des états de sommeil, Moreau de Tours ne s'était pas intéressé vraiment aux rêves proprement dits et il n'avait pas tenté d'observer systématiquement ses propres rêves ou ceux de patients et de collègues, comme l'avait fait son homonyme Jacques-Louis Moreau de la Sarthe, qui revendiquait en 1820

105 Au début du 20^e siècle le vocable de rêve lucide s'imposera pour désigner ce type de rêves.

106 Moreau de Tours 1974 [1845], 65-66.

107 Foucault 1976.

d'avoir tenu un « journal ou mémorial » onirique¹⁰⁸. Peu de temps après la publication de *Du haschich*, Maury¹⁰⁹ s'inspira en 1848 de Moreau de Tours pour s'observer dans un état analogue à celui du haschiché, dans lequel, tout en sombrant dans le « machinisme mental », on est encore capable d'une certaine conscience. Sans être médecin, ce jeune érudit, qui exerçait alors les fonctions de sous-bibliothécaire à l'Institut, avait noué des relations amicales avec plusieurs aliénistes, Louis-Francois Lélut mais aussi Baillarger et Moreau de Tours, et il était un collaborateur assidu des *Annales médico-psychologiques* et de la société du même nom qui regroupait ceux que l'on appellera ensuite les psychiatres. Il s'y était affirmé avec éclat comme un physiologiste s'inspirant de l'héritage de Cabanis, en s'attaquant à l'aliéniste catholique Alexandre Briere de Boismont.

Entre veille et sommeil, montrait-il, pouvaient surgir des visions en un éclair et en miniature ou encore des voix. Maury voyait là l'effet « des réactions exercées sur le cerveau par le système viscéral et nerveux »¹¹⁰ et, à cet égard, il n'hésitait pas à évoquer ses visions érotiques en suivant la tradition médicale issue de Cabanis. Il qualifiait toutes les images surgies et observées dans un demi-sommeil « d'hallucinations hypnagogiques ». À ce terme médical et érudit, il en associait un autre, plus courant mais péjoratif, celui de « rêvasseries », repris à Baillarger. Celles-ci étaient décrites comme de véritables symptômes pathologiques préluant aux rêves proprement dits.

Quelques années plus tard, dans une conférence de 1852 à la Société médico-psychologique, Maury aborda ceux-ci toujours à partir d'auto-observations car, comme Moreau de la Sarthe, il tenait un journal de ses productions nocturnes, malheureusement perdu. À l'inverse de Moreau de Tours, il n'évoquait que « des analogies » entre rêve et aliénation. Le rêve cependant devait être étudié avec les méthodes propres à la pathologie mentale. Maury se présentait ainsi à ses auditeurs, non plus entre sommeil et état vigile comme en 1848, mais au réveil, en pleine

108 Moreau de la Sarthe 1820, 242.

109 Sur la figure d'Alfred Maury comme érudit, sur ses relations avec les aliénistes et sur ses perspectives sur le rêve, voir Carroy/Richard 2007.

110 Maury 1848, 39.

activité de recherche, fixant et analysant *ex post* ses songes, en traquant les associations d'idées – qualifiées de « vicieuses » au regard de celles, normales, de l'état vigile – qui suscitaient les visions et les scénarios nocturnes, sur le modèle des hallucinations et des délires des maniaques et des monomanes. Maury refusait d'accorder au rêve toute dignité merveilleuse mais il lui concédait une part de mystère. S'il pouvait à l'occasion rire et faire rire de ses états de sommeil, il les présentait souvent sous un jour pessimiste, comme une défaite de la raison. Le monde nocturne était un phénomène inquiétant et angoissant qu'aucune valorisation littéraire ou surnaturelle ne pouvait sauver. C'est pourquoi Maury rapprochait sans ambages dans sa conclusion « le plus bizarre et le plus triste des phénomènes de l'esprit de l'homme »¹¹¹, en l'occurrence respectivement le rêve et l'aliénation.

Devenu un homme académiquement reconnu, membre de l'Institut en 1857, bibliothécaire de l'empereur en 1860, membre du Collège de France en 1862 et enfin directeur des Archives en 1868, Maury continua inlassablement d'observer et de collecter ses productions nocturnes. En 1857, tout en mettant toujours en vedette la comparaison entre rêve et folie, il en développa d'autres, notamment avec le retour en enfance des vieillards. Il ajouta une nouvelle note de pessimisme à ses analyses, en se présentant comme un rêveur ayant souvent honte à son réveil des visions libertines, criminelles, superstitieuses qui avaient pu s'emparer de lui pendant son sommeil, involontairement¹¹². Les pages très sombres qui développaient ce thème frappèrent beaucoup de lecteurs, notamment Freud. Le rêve renvoyait donc toujours à une part automatique, « insciente » et instinctive de l'esprit qui ne pouvait être que pathologique.

Maury enrichit ses perspectives en 1861 dans *Le sommeil et les rêves*, qui connut trois rééditions jusqu'en 1878 et devint une référence classique sur les rêves et sur les « divers états qui s'y rattachent » pour reprendre le titre¹¹³. Il reprit ses articles

111 Maury 1853, 421.

112 Maury 1857.

113 Maury 1861.

de 1848, 1853 et 1857 en proposant de nouveaux exemples de rêvasseries et de rêves, mais aussi de nouvelles analogies, avec l'idiotie, le somnambulisme naturel, l'extase, l'hypnotisme, l'action des narcotiques (ne manquant pas à cette occasion de citer Moreau de Tours), le magnétisme animal. Il ajouta en appendice un morceau de philosophie scientifique sur le développement général des êtres vivants.

En 1871, Maury entreprit de rédiger des *Souvenirs* dans lesquels il donnait notamment des clefs personnelles pour comprendre son intérêt anxieux pour la médecine aliéniste et les rêves. Il y révélait la mort de son père en 1831 des suites d'une tumeur au cerveau, le suicide de son frère cadet « mélancolique » de 1849 et enfin la mort de sa mère, chez qui ce suicide avait déclenché des « troubles nerveux ». On peut penser que Maury s'est vécu comme poursuivi par une fatalité héréditaire et guetté par l'aliénation (voir *Promenade au cimetière Montparnasse*). Les *Souvenirs* éclairent les raisons personnelles qui l'ont amené à présenter beaucoup de ses productions nocturnes comme de véritables expériences pathologiques.

Mais on ne peut s'en tenir à ces analyses. Il faut prendre en compte le fait que Maury a transformé en intérêt scientifique ses hantises intimes. Il explique ainsi, dans ses *Souvenirs*, sa fréquentation assidue la Société médico-psychologique :

Elle avait pour moi les avantages d'une sorte de clinique des maladies mentales ; ses séances me dispensaient en quelque sorte d'aller étudier dans les asiles et de suivre, comme je l'avais fait jadis quelquefois, l'enseignement de mon ami le Dr Baillarger¹¹⁴.

À la lumière de cette citation, l'observation de ses « délires » et de ses « hallucinations » nocturnes joua pour Maury un rôle de substitut lui permettant de pallier le fait qu'il n'était pas médecin. Il put ainsi créer et entretenir chez lui, à demeure, une sorte de clinique médicale, de laboratoire ou de musée, dont il fut tout à la fois le patient, le sujet et la pièce la plus précieuse.

114 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Albert Maury, Ms 2650, Les souvenirs d'un homme de lettres, IV, 18. Le premier tome de ces souvenirs a été publié par Maurice Gasnier : voir Maury 2019.

À propos des états instinctifs et automatiques de l'esprit, *Le sommeil et les rêves* fit désormais figure de somme incontournable, à l'instar des travaux érudits consacrés par ailleurs par Maury à l'histoire, à la géographie et à l'anthropologie. L'ouvrage fournit d'autre part une méthode pour observer et noter ses rêves qui devint tout aussi incontournable et il inaugura une tradition de savants rêveurs dont Freud sera partiellement l'héritier le plus célèbre¹¹⁵. À l'exemple de Maury, beaucoup de savants et d'hommes cultivés du 19^e siècle racontèrent leurs rêves sur le modèle de cas médicaux et, s'ils n'étaient pas médecins, ils purent ainsi s'épargner des visites dans les hôpitaux.

Moreau de Tours, Baillarger et Maury étaient tributaires d'un modèle dualiste de l'esprit hérité de Maine de Biran : à un état volontaire et vigile ils opposaient des états de rêve ou d'automatisme. Quelque fascinants qu'ils puissent être, ces derniers étaient vécus et pensés comme s'écartant d'une norme et relevant toujours quelque peu d'une pathologie. En 1870, dans *De l'intelligence*, un livre qui eut un retentissement national et international, Hippolyte Taine entendait fonder une « psychologie générale » appuyée sur la physiologie et la médecine et il se référerait notamment de façon privilégiée à Maury. Mais il affirmait, à l'inverse de celui-ci, que c'étaient les états d'hallucination et de sommeil qui constituaient le fonctionnement naturel ou élémentaire de l'esprit. Il soutenait en effet la thèse selon laquelle, loin que l'hallucination soit une perception fautive, c'est la perception qui est une hallucination vraie¹¹⁶. Ainsi reprenait-il les identités et les analogies de la tradition aliéniste mais en en inversant le sens et en leur donnant une portée radicale. Comme on le sait par une lettre à Wilhelm Fliess du 13 février 1896, Freud lut avec passion *De l'intelligence* et adopta ce qu'il rebaptise « métapsychologie ». S'il se référa à Moreau de Tours et surtout à Maury dans la *Traumdeutung*, c'est probablement la lecture de Taine qui lui permit de soutenir que le fonctionnement primaire du psychisme est hallucinatoire.

115 Sur ce thème, je me permets de renvoyer à Carroy 2006.

116 Taine 1911 [1870], 10 et suivantes.

Rêve normal et rêve morbide : un contre-modèle spiritualiste

D'autres approches des états de rêves, elles aussi fondées sur l'auto-observation, pouvaient s'opposer à la tradition illustrée par Baillarger, Moreau de Tours et Maury. Il faut ici évoquer *Les rêves et les moyens de les diriger. Observations pratiques*, un livre publié en 1867, certainement moins célèbre en son temps mais tout aussi célébré que *Le sommeil et les rêves* ultérieurement. Dans une perspective spiritualiste, Hervey de Saint-Denys soutenait – contre son collègue au Collège de France qu'il présentait de façon caricaturale comme un « matérialiste » – que la volonté pouvait subsister durant le sommeil. À force de noter ses rêves, on pouvait en effet développer de plus en plus des songes accompagnés de la conscience de rêver et apprendre à les actionner à la façon d'une lanterne magique. Aux automatismes inquiétants mis en exergue par Maury, Hervey de Saint-Denys opposait des expériences nocturnes plus ludiques. Ainsi se présentait-il sous les traits d'un magicien faisant surgir à volonté, dans le cours même de son sommeil, des images selon ses désirs¹¹⁷.

Même s'il concédait que « le fou est (...) peut-être un rêveur qui rêve tout haut »¹¹⁸, Hervey de Saint-Denys revendiquait de ne s'aventurer ni dans le domaine d'une physiologie du cerveau, qu'il jugeait hypothétique, ni dans celui des identifications et des analogies chères à Moreau de Tours et à Maury. L'étude minutieuse des songes normaux et les profits pratiques qu'on pouvait en tirer – en l'occurrence diriger ses rêves – se suffisaient donc à eux-mêmes. Loin de soutenir, comme le faisait parfois Maury, que le sommeil est comparable à la mort, Hervey de Saint-Denys concluait son livre sur un renversement de perspective en affirmant que c'est la vie qui est un songe. Il se présentait donc à ses lecteurs sous le jour d'un savant « littéraire » capable de réenchanter le monde des songes, sans le rattacher pour autant à un quelconque surnaturel ou merveilleux. Comme Maury, Hervey de Saint-Denys analysait les rêves en termes de retours du passé

117 Hervey de Saint-Denys 1867, 278 et suivantes.

118 Hervey de Saint-Denys 1867, 205.

exempts de tout phénomène réellement prémonitoire et suscités principalement par des associations d'idées.

En appendice à son ouvrage, il se risquait toutefois dans le domaine du morbide. Il faisait état d'une prise personnelle de « hatchich », pour reprendre son orthographe. Tout en reconnaissant que l'expérience qu'il décrivait était la première et qu'elle pouvait être analogue à celle d'un premier cigare qui provoque le dégoût du néophyte, il ne citait que celle-là et il lui donnait donc implicitement une valeur emblématique. Elle montrait, affirmait-il, que les mêmes lois d'association des idées gouvernent les rêves « naturels » et les rêves « morbides » du haschich. Loin que la pathologie permît d'expliquer la normalité, c'était donc la position inverse que confortait cette expérience.

Hervey de Saint-Denys présentait ses visions sous un jour beaucoup moins séduisant que Moreau de Tours. À la fin de son récit, se promenant dans « les arcanes de [sa] mémoire et dans le laboratoire de [son] cerveau », il y découvrait « des richesses admirables » mais aussi « plusieurs instincts abominables ». Le rêveur ayant touché au hasard l'un des instruments de ce laboratoire, il en sortait alors, écrit Hervey de Saint-Denys,

un bruit formidable et j'ai la conviction que ma voûte cérébrale va céder sous la pression d'un ouragan de vibrations inouïes, si je ne trouve quelque part une issue, dussé-je, moi-même, me trépaner.

Ainsi courait ce rêve insensé. Je parvenais quelquefois à combattre, par un violent effort de volonté, la tyrannie de ces illusions désespérantes ; je reprenais un peu les rênes de ma pensée ; mais la force me manquait pour parvenir à me réveiller¹¹⁹.

Hervey de Saint-Denys notait enfin qu'il était sporadiquement assailli par des images d'agonie, de mort et de suicide. En contre-pied des rêves normaux, ce « rêve insensé » devenait, sous sa plume, une sorte de parodie grinçante, en forme de cauchemar inextinguible, de la cérébrologie médicale et des laboratoires intimes promus par Moreau de Tours et Maury.

119 Hervey de Saint-Denys 1867, 484. Il faut souligner que cet appendice saisissant ne figure pas dans certaines rééditions contemporaines d'Hervey de Saint-Denys.

Les songes décrits par Hervey de Saint-Denys étaient-ils cependant aussi naturels et normaux qu'il voulait bien le dire ? En 1878 Maury ne se fit pas faute de souligner, on l'a vu, le caractère artificiel et trompeur des rêves dirigés. Ceux-ci n'étaient-ils pas, plutôt que de vrais rêves de dormeur bien assoupi, des rêves élaborés entre éveil et sommeil ? Maury supposait en effet que « préoccupé de sa théorie de la liberté et de la volonté dans le songe, [Hervey de Saint-Denys] poursuivait en rêvant les pensées qui l'occupaient avant de s'endormir »¹²⁰. Tout en critiquant ses thèses et en invalidant en partie ses expériences, Maury concédait cependant à son collègue des dons de bon observateur et il notait qu'il avait pu avoir, lui aussi, quelques songes analogues aux siens. L'opposition théorique entre le spiritualisme d'Hervey de Saint-Denys et le « matérialisme » de Maury en recoupait et en recouvrait donc d'autres, concernant la manière de bien observer ses rêves et la valeur à leur accorder.

Maury et Hervey de Saint-Denys avaient l'un et l'autre un point commun. Ils n'étaient pas médecins. Ce n'étaient pas vraiment des amateurs puisqu'ils étaient tous deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et du Collège de France. Mais, alors que Maury faisait figure de savant autodidacte mais sérieux et respecté, les compétences en chinois d'Hervey furent suspectées. C'est Maury qui dut prendre sa défense au Collège de France ! Son titre de marquis jeta un certain discrédit sur ses titres académiques. De façon générale, Hervey de Saint-Denys apparaissait comme un savant mondain et son livre sur les rêves pouvait sembler être en 1867 du ressort d'une littérature divertissante¹²¹. Il ne sera pris au sérieux qu'un peu plus tard, comme on le verra.

Devenir une femme hystérique

Revenons à Moreau de Tours. Il avait commencé par faire carrière en 1840 à Bicêtre, un hôpital d'hommes, puis, en 1861, il fut à la

120 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Albert Maury, Ms 2650, Les souvenirs d'un homme de lettres, IV, 20.

121 Je me permets de renvoyer sur ce sujet à Carroy 2012a, 124-126. Cette science mondaine est très importante sous le Second Empire, avant que se développe, sous la III^e République une science plus disciplinaire : voir Richard 2013, 65-125.

tête d'un service de femmes aliénées à la Salpêtrière, jusqu'à sa mort en 1884. Il se trouva ainsi être pendant de longues années le collègue de Jean-Martin Charcot, qui, comme il faut le rappeler, n'était pas aliéniste mais neurologue, pour user d'un anachronisme commode. C'est donc après 1861 et quelques années avant Charcot, que Moreau de Tours s'intéressa à l'hystérie, plus précisément à la folie hystérique ou névropathique qui, comme la manie, se caractérisait par des délires et des hallucinations. Dans ses nouveaux travaux, il indiquait qu'il y avait la « plus grande analogie » entre cette forme de folie et le « délire artificiel » du haschich. En particulier la folle hystérique, comme l'homme sous haschich, gardait au milieu de leur délire une « conscience parfaite »¹²². Il semblait donc y avoir une proximité du « délire artificiel » du haschich avec l'hystérie plus grande encore qu'avec la manie. Néanmoins Moreau de Tours n'évoquait que brièvement cette comparaison. Se contentant de renvoyer à son livre de 1845, il ne faisait pas état d'auto-observations nouvelles à ce sujet. Il laissa en quelque sorte ce soin, comme on va le voir, au jeune Charles Richet.

Avant de devenir médecin en 1877, Richet fut en effet en 1875 l'interne de Moreau de Tours. Aux dires de Richet, ce dernier ne s'occupait pas de son service et il s'en remettait à la surveillante et à son interne pour le diriger et « soigner » les patientes, des idiots et des aliénées, souvent chroniques¹²³. Richet fréquentait par ailleurs le service de Charcot, ce qui lui donnait l'opportunité d'observer des femmes hystériques « nerveuses », et non pas « folles », et de se tenir au courant d'expériences d'avant-garde. Il menait une triple carrière, médicale mais aussi littéraire et scientifique¹²⁴. Ses premiers articles physiologiques, en 1874 et 1875, avaient été consacrés à des expériences hypnotiques. Il y avait quelque provocation à débiter une

122 Moreau de Tours 1869, 12-14 ; 1865, 28-29.

123 Bibliothèque de l'Académie de médecine, Paris, Fonds Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, 271. Je remercie monsieur le professeur Gabriel Richet de m'avoir permis de consulter ces mémoires.

124 Sur Richet, voir Wolf 1993. Sur la carrière littéraire de Richet, je me permets de renvoyer à Carroy 2004. Voir aussi Van Wijland 2015.

carrière de savant sur ce thème, qui devenait plus respectable vers 1870, mais qui restait tout de même assez sulfureux. On peut penser que la rencontre de Moreau de Tours conforta et renforça chez Richet une double passion pour la littérature et pour les expérimentations audacieuses.

En effet si les deux hommes ne se virent guère à la Salpêtrière, Moreau de Tours invita chez lui Richet ; il lui raconta ses souvenirs de jeunesse et l'initia au haschich, qu'il continuait de consommer régulièrement : « Il y eut là encore des soirées extraordinaires, des illusions les plus étranges. L'ivresse du haschich ne ressemble à rien de ce que nous connaissons »¹²⁵. À la suite de cette initiation, Richet fit, lui aussi, un voyage en Orient en 1876 et, surtout, il voulut prolonger et réactualiser les expériences anciennes de Moreau de Tours en publiant les 15 février et 1^{er} mars 1877, dans la prestigieuse *Revue des deux mondes*, deux articles remarquables sur les poisons de l'intelligence.

Même si ces articles s'ouvraient par une référence plus « moderne » à la notion de poison selon Claude Bernard et même si Richet suggérait qu'il avait aussi tâté de l'alcool, du chloroforme et de l'opium, le haschich avait un statut privilégié : Richet revendiquait hautement, à la manière de Moreau de Tours, d'en avoir lui-même « pris assez souvent »¹²⁶. Toujours comme Moreau, il citait les littérateurs et il s'essayait à de brèves descriptions pittoresques de l'Orient¹²⁷. Il reprenait enfin à l'aliéniste sa psychologie en opposant des « états de veille » et des « états de sommeil » ou encore des « facultés volontaires » et des « facultés inconscientes »¹²⁸. La nouveauté était que Richet employait l'adjectif « inconscient », qui avait acquis récemment un sens scientifique « cérébral » chez les médecins¹²⁹.

125 Bibliothèque de l'Académie de médecine, Paris, Fonds Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, 281.

126 Richet 1884, 122. Ces articles ayant été repris dans cet ouvrage, je les citerai d'après celui-ci.

127 Richet 1884, 134-135. Charles Richet raconte dans ses *Mémoires* que le directeur de la revue le félicita pour son style et qu'il reçut avec fierté des courriers de remerciements des littérateurs qu'il avait cités, notamment d'Émile Augier (Richet 1884, 242).

128 Richet 1884, 116-117.

129 Je renvoie sur ce point à Gauchet 1992.

Dans ces nouvelles *fantasias* scientifiques, Richet retrouva des états analogues à ceux que Moreau de Tours avait identifiés en 1845 et il se vécut notamment en aliéné maniaque¹³⁰. Mais il fit aussi des expériences d'hystérie. Si l'ivresse de l'alcool permettait d'approcher un état mental hystérique¹³¹, seul le haschich permettait de faire une « psychologie de l'hystérie ». Le trouble ainsi éprouvé expérimentalement n'était pas un délire, comme chez Moreau de Tours :

En général les femmes hystériques sont fort intelligentes ; elles ont des conceptions brillantes, une imagination vive et féconde ; mais quelque élevée que soit leur intelligence, elle est défectueuse pour deux raisons principales, l'exagération des sentiments et l'absence de volonté. Or ce double caractère se trouve également dans l'empoisonnement par le haschich¹³².

Suivait un portrait d'hystérique au féminin auquel répondait en miroir un portrait de haschiché au masculin, tantôt assumé sous forme de témoignage à la première personne par Richet, tantôt attribué à un « on » impersonnel et général. Dans ses *Mémoires*, il raconte qu'en ingérant du haschich rapporté de son voyage en Orient, il éprouva notamment de la « tachycardie », une « exagération des réflexes », des « spasmes » et des « contractions »¹³³. Dans son article publié, il se gardait néanmoins d'évoquer ces troubles inquiétants, pourtant analogues à ceux que présentaient les grandes hystériques ou hystéro-épileptiques de Charcot. Il préférait mettre en exergue une symptomatologie psychologique non neurologique et moins spectaculaire ainsi que des personnages féminins plus séduisants et plus intelligents, à l'image peut-être des femmes de son entourage qui se prêtèrent à l'époque à ses expérimentations hypnotiques : un modèle de peintre ou une parente par alliance¹³⁴.

130 Richet 1884, 132.

131 Richet 1884, 99.

132 Richet 1884, 124.

133 Bibliothèque de l'Académie de médecine, Paris, Fonds Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, 282.

134 Bibliothèque de l'Académie de médecine, Paris, Fonds Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, 221.

Richet affirme que son « travail sur la psychologie de l'hystérie fait partie de [son] mémoire sur les poisons de l'intelligence¹³⁵ ». Si on le suit, « Les démoniaques d'aujourd'hui », article publié le 15 janvier 1880, toujours dans la *Revue des deux mondes*, est un prolongement direct des « Poisons de l'intelligence ». Richet y opposait à la grande hystérie de Charcot « l'hystérie légère » qui se caractérisait notamment par « une cause sociale, la réalité inférieure au rêve » et qui correspondait à « des variétés du caractère de la femme¹³⁶ », sans être une véritable maladie. Il donnait plusieurs exemples tirés de romans contemporains et il affirmait que « de toutes les hystériques dont les romanciers ont raconté l'histoire, la plus vivante, la plus vraie, la plus passionnée, c'est M^{me} Bovary. »¹³⁷ À la lumière rétrospective de cet article, on pourrait dire que l'homme sous haschich s'était mis en scène dans « Les poisons de l'intelligence » comme une Emma Bovary plutôt que comme une grande hystérique. En s'appuyant sur l'autorité d'un autre « maître » de la Salpêtrière¹³⁸, Richet avait ainsi pu mettre en avant des expériences et des conceptions différentes de celles de Charcot.

À plus de trente ans de distance, le haschich avait autorisé deux savants non conformistes à s'observer comme un ou une autre, transformé, qui en maniaque et qui en petite hystérique. Ainsi avaient semblé être confirmés et authentifiés de l'intérieur les troubles mentaux phares de deux époques différentes.

Une psychologie pathologique expérimentale

En 1877, Richet semblait retrouver Baudelaire, qui, en 1858, un an après la parution du roman de Gustave Flaubert, avait fait d'Emma Bovary une image du « poète hystérique »¹³⁹. S'identifiait-il

135 Bibliothèque de l'Académie de médecine, Paris, Fonds Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, 283.

136 Richet 1884, 260.

137 Richet 1884, 272.

138 Richet parlera de « mon maître, Moreau de Tours » dans la préface à la traduction de *L'homme de génie* de Cesare Lombroso (Lombroso 1889, V).

139 Voir Carroy-Thirard 1982 et Edelmann 2003.

cependant à un poète hystérique, à la façon du poète ou de Flaubert lui-même qui aurait dit : « Madame Bovary c'est moi » ?

En fait, son propos était différent. Il se voulait scientifique autant qu'artistique. Il fallait vivre de l'intérieur une « maladie » et ainsi pénétrer dans le « mystérieux laboratoire de nos facultés intellectuelles »¹⁴⁰. Ce laboratoire n'était pas terrifiant et mortifère, comme celui des visions sous haschich d'Hervey de Saint-Denys, mais fascinant car en charge de percer des énigmes. Le psychisme apparaissait de façon complexe à Richet comme un faisceau de facultés, sur le modèle de la psychologie philosophique toujours enseignée dans les lycées de l'époque et comme un objet de laboratoire, tout à la fois fantastique et scientifique. Le haschich n'était ainsi parfois pas présenté comme un poison mais comme une véritable substance initiatique : « Il semble alors véritablement qu'un voile se déchire et qu'il nous soit, par cette précieuse substance, accordé le don d'assister au travail même de l'intelligence. »¹⁴¹

Dans cette phrase saisissante, Richet pastichait certains passages « littéraires » de Moreau de Tours ; il affirmait ses propres ambitions littéraires en même temps qu'il cherchait à captiver un public non spécialisé. Mais le « mystérieux laboratoire » relevait aussi d'un modèle expérimental orthodoxe inspiré de Bernard et hérité de François Broussais. Très classiquement, le pathologique ainsi « provoqué » permettait de comprendre le normal¹⁴². Richet ne parlait plus du tout de « précieuse substance » dans sa conclusion et il terminait par un éloge vibrant de la volonté. De fait, contrairement à Moreau de Tours, il renonça désormais au haschich, qui lui avait procuré des expériences exaltantes mais aussi ridicules et angoissantes, plus propres, affirma-t-il plus tard, à « déprimer » et à « diminuer » l'intelligence qu'à la surexciter¹⁴³.

140 Richet 1884, 131.

141 Richet 1884, 133.

142 Richet 1884, 147.

143 Charles Richet, *Mémoires sur moi et les autres. III. Mes années d'étudiant (1868-1877)*, manuscrit dactylographié, vers 1916, Paris, Bibliothèque de l'Académie de médecine, 283.

En 1884, devenu agrégé de médecine, Richet regroupa ses articles de la *Revue des deux mondes* dans *L'homme et l'intelligence*, un ouvrage qui fit référence. Ainsi republiés chez Félix Alcan, le grand éditeur universitaire de l'époque, « Les poisons de l'intelligence » et « Les démoniaques d'aujourd'hui » se lestèrent d'une portée scientifique plus grande. Dans la préface, tout en évoquant « les profondeurs les plus mystérieuses de l'homme », Richet caractérisait ainsi l'unité de son ouvrage : « Il s'agit toujours de *Psychologie expérimentale*. »¹⁴⁴

À la suite peut-être de la publication de *L'homme et l'intelligence*, Moreau de Tours acquit un statut de précurseur aux yeux des psychiatres et des psychologues de la fin du 19^e siècle. L'aliéniste Antoine Ritti vit en lui en 1887 « un des créateurs de la psychologie expérimentale »¹⁴⁵. En 1889, dans *L'automatisme psychologique*, un livre salué dès sa parution comme important, Pierre Janet reprenait à nouveaux frais, à la suite de Taine et de Théodule Ribot, le projet de faire une psychologie pathologique dans laquelle des troubles nerveux observés, comme les symptômes hystériques ou provoqués artificiellement, principalement par l'hypnotisme, permettraient de comprendre la psychologie normale. C'est pourquoi le livre portait en sous-titre : *Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*. À l'instar de Baillarger et de Maury, Janet opposait des états automatiques liés à un « esprit affaibli » à un état volontaire propre à l'homme normal auquel il consacrait les dernières pages de son livre¹⁴⁶. Il n'adhérait donc pas aux thèses de Taine mais réactivait plutôt les théories de Maine de Biran. Il rendait en effet hommage au « grand aliéniste psychologue » qu'avait été celui-ci et il revendiquait de lui avoir emprunté la notion de désagrégation ainsi que celle de fait primordial¹⁴⁷. *L'homme et l'intelligence* constituait une autre référence importante de *L'Automatisme* : Janet, lui aussi, avait été frappé par le fait que le haschich permettait de reproduire artificiellement un état hystérique¹⁴⁸. Le livre ne

144 Richet 1884, VI. « Psychologie expérimentale » est souligné par Richet.

145 Ritti 1887, 113.

146 Janet 1919 [1889], 470 et suivantes.

147 Janet 1919 [1889], 452, 458-459.

148 Janet 1919 [1889], 212.

comportait pas de récits oniriques personnels car Janet avouait se souvenir difficilement de ses propres productions nocturnes¹⁴⁹, mais il ne manquait pas de citer assez souvent Maury.

En dépit de ces références, Janet orientait sa psychologie pathologique du côté de l'observation et de l'expérimentation, et il manifestait de fait une certaine réserve – qu'il exprimera ultérieurement de façon plus appuyée – vis-à-vis de l'auto-observation. Par la suite, la tradition de l'auto-expérimentation psycho-pathologique s'estompera, sans se perdre cependant. Car, dans les années 1950 par exemple, certains psychiatres prendront de la mescaline pour éprouver une schizophrénie artificielle. La drogue et la pathologie élues auront changé mais le projet perdura de trouver un analogue expérimental à des maladies dites naturelles¹⁵⁰.

« Ce bienfaisant accès d'aliénation mentale »

Cette étude s'est focalisée sur l'appropriation scientifique du haschich et des rêves en relation avec l'aliénation et l'hystérie. L'observation et l'expérimentation sur soi, chez Moreau de Tours, Maury et Richet renvoyaient au projet d'élargir l'introspection à ce que l'on pourrait appeler une clinique médicale de soi. Taine en avait tiré la conséquence radicale que l'hallucination était le modèle du fonctionnement psychologique élémentaire. En contre-pied, Hervey de Saint-Denys proposait d'ignorer ou de subvertir le cercle anthropologique qui enchaînait états normaux et états morbides et il revendiquait d'observer et de développer des rêves d'un autre type.

Toutes ces expériences étaient aussi des mises en scène et en écriture de soi qui jouaient, surtout chez Moreau de Tours, Hervey de Saint-Denys et Richet, des prestiges de la science et de ceux des lettres. Il est sans doute significatif de ce point de vue que la pensée et les expériences du 19^e siècle aient trouvé des prolongements dans *À la recherche du temps perdu*. On a souvent

149 Janet 1919 [1889], 119.

150 Arveiler 2000.

sous-estimé combien Marcel Proust est tributaire de la psychologie pathologique en cours dans sa jeunesse plus que d'une psychanalyse freudienne dont il n'avait au mieux qu'une connaissance indirecte¹⁵¹. Plusieurs passages de *La recherche* montrent que Maury et plus accessoirement Hervey de Saint-Denys ont permis à Proust de penser et de décrire l'esprit en sommeil¹⁵². Dans *Le côté de Guermantes*, séjournant à Doncières dans une chambre inconnue et s'interrogeant sur le sommeil et les rêves, le narrateur déploie des analogies entre les rêves, la prise de drogues et l'aliénation très inspirées par les thèses de Moreau de Tours et de Maury et, de façon générale, par la pensée médicale du siècle précédent. Il évoque ensuite « ce bienfaisant accès d'aliénation mentale qu'est le sommeil »¹⁵³. On pourrait lire dans cette expression tout à la fois l'aboutissement d'une tradition et son retournement ironique. Car, s'ils ont parfois tourné autour de l'invention de cette formule ou d'une formule analogue, les savants du 19^e siècle ne sont jamais allés jusqu'à soutenir un tel paradoxe. Et cependant ils l'ont, à n'en pas douter, rendu possible.

151 Voir Bizub 2006.

152 Sur Proust et ces deux auteurs, voir Henry 1983.

153 Proust 2004 [1920], 387.



Inconscients, distractions

Cette entrée s'interroge sur la récurrence des termes « distrait » et « distraction » pour désigner des éclipses ou des absences du moi, dans la philosophie francophone de Théodore Jouffroy, Pierre Janet, Henri Bergson et Alfred Maury. L'homme absent à lui-même, qui fait rire et qui rit de lui-même, mettrait en scène de diverses manières un psychisme automatique et rêveur. Ce psychisme peut être affecté de petits ou de grands troubles sous le signe de phénomènes banals non conscients, parfois qualifiés de subconscients (lapses, petits assoupsissements...) ou présentés comme plus pathologiques, telle l'hystérie¹⁵⁴.

154 Première publication sous le titre : « Inconscients distraits », Colloque « Les inventions de l'inconscient au XIX^e siècle », organisé par le Centre de ressources Jacques Seebacher et le CÉRILAC – Université Paris-Cité ; CRP19 – Université Sorbonne Nouvelle ; PLEIADE – Université Paris Nord, 13-14 octobre 2017.

Le thème de la distraction parcourt de façon récurrente la littérature psychologique et philosophique du 19^e siècle, de Pierre Maine de Biran à Théodore Jouffroy, le « psychologue » de l'école spiritualiste française, à Alfred Maury, l'auteur classique du temps sur le sommeil et les rêves, et enfin à Pierre Janet et Henri Bergson, les psychologues et philosophes les plus célèbres de la fin du siècle.

Expérience quotidienne, la distraction est le terme commun qui permet de comprendre des états de rêve, d'automatisme, d'absence gênante, ridicule ou créatrice. Elle peut servir de modèle à une pathologie, importante ou minime, de l'esprit faible ou risible (le subconscient chez Janet, le distrait comme modèle du caractère comique chez Bergson) ou au contraire à une philosophie de l'esprit naturellement distrait (l'inconscient chez Bergson). Je souhaiterais relire en ce sens ces deux derniers auteurs.

Mais auparavant il est important de revenir à un moment, avant Janet et Bergson, où la distraction devient non plus seulement un « caractère », comme elle pouvait l'être chez Jean de La Bruyère, lecture classique des hommes du 19^e siècle, mais une expérience et un exemple privilégiés pour comprendre des absences du moi dans le cadre principalement, pas seulement, on le verra, d'une philosophie et d'une psychologie spiritualistes.

Distraction et automatisme chez Maine de Biran, Jouffroy et Maury

Sans doute faut-il partir de Maine de Biran. Le sommeil relève, pour lui, du non-psychologique parce qu'il est involontaire. C'est un état passif d'où la volonté s'est absentée et qui est par conséquent du ressort de la physiologie¹⁵⁶. Mais le point de vue de Maine de Biran est différent dans son journal, où il se vit et se décrit à l'état de veille comme très peu métaphysicien ou psychologue et beaucoup plus souvent comme distrait, distrait par le monde et par toutes sortes d'occupations et, de ce fait, vivant

155 Ce point est mis en évidence par Azouvi 1995.

dans un état ordinaire d'inconscience somnambule. L'opposition qui joue là est celle entre actif et passif, volontaire et machinal, avec la référence à une possible pathologie, puisque Maine de Biran évoque une *maladie* de distraction qu'il tiendrait de son père¹⁵⁶. Pour Jouffroy, l'automatisme onirique est lié au jeu des associations d'idées non réfrénées qui expliquent la formation des rêves et de la rêverie. Jouffroy reprend des analyses du philosophe écossais Dugald Stewart¹⁵⁷, à la suite duquel, durant tout le 19^e siècle, cette formation des rêves pourra s'expliquer classiquement en termes d'association des idées. Ainsi, la volonté lâchant les rênes, le psychisme fonctionne automatiquement et involontairement¹⁵⁸. L'aliéniste Jules Baillarger s'inspirera de ses descriptions pour comprendre l'état mental des aliénés comme relevant d'un automatisme pathologique rappelant l'état de rêve ou de rêverie¹⁵⁹.

Cependant la personnalité ne disparaît pas. Jouffroy propose une explication quelque peu différente de celle de Maine de Biran car, pour lui, le sommeil et les rêves relèvent d'une psychologie et non d'une physiologie. La preuve en est que la volonté et la conscience sont toujours potentiellement présentes dans l'état de sommeil. Ainsi pouvons-nous dormir en dépit du bruit, à partir du moment où ce bruit est familier, comme le meunier peut dormir dans son moulin. Autres thèmes privilégiés par Jouffroy : nous pouvons avoir conscience de rêver et nous pouvons aussi nous réveiller à volonté, à une heure donnée. Tous ces exemples deviendront canoniques et seront l'objet de discussions au cours du 19^e siècle. L'existence de rêves dirigés mettant en jeu conscience et volonté sera par exemple mise en avant dans une perspective spiritualiste par Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys, l'un des auteurs classiques de l'époque sur les rêves¹⁶⁰ (voir *Haschich, rêve, folie, hystérie*).

La distraction est le modèle du rêve et de la rêverie en un autre sens chez Jouffroy. Elle renvoie à l'idée d'une autre

156 Maine de Biran 1945, 21, du 5 au 10 mars 1817.

157 Stewart 1808-1825 [1792-1814], 92.

158 Jouffroy 1901b [1833].

159 Baillarger 1890 [1845].

160 Hervey de Saint-Denys 1867.

direction de la conscience. Tout se passe comme si une chaîne associative, en se « mettant à la traverse »¹⁶¹, interférait avec une autre et pouvait empêcher ou permettre le sommeil. La distraction est dans ce cas un phénomène en partie actif et non entièrement passif. On serait alors plutôt dans ce qui deviendra ultérieurement un modèle de double conscience par opposition à un modèle d'inconscience qui prédomine dans les autres textes de Jouffroy sur l'automatisme rêveur.

Les deux aspects de la distraction décrits par Jouffroy se conjuguent dans un exemple développé par Maury. Celui-ci somnole lors d'une lecture et répond de façon incongrue à une question en affirmant : « Il n'y a pas de tabac dans ce lieu ». La réponse déclenche une « hilarité bruyante » dont on suppose qu'elle réveille tout à fait l'assoupi. Après réflexion, Maury reconstitue la chaîne associative de la « rêvasserie » qui avait déclenché cette réponse comique. L'automatisme qui emporte l'esprit s'apparente alors à la rêvasserie « passive » d'un vieillard ou d'un enfant : c'est « une intelligence qui s'éteint ». Mais l'éclipse momentanée de la conscience et de la volonté peut laisser place à une « force de réflexion » et à une exacerbation de l'attention qui amène à suivre une idée jusqu'au bout de sa logique, jusqu'à l'absurde¹⁶². L'homme distrait qui somnole est à la fois dans la défaillance et dans l'idée fixe. La distraction permettrait ainsi de comprendre des états de semi-automatisme ou de semi-veille. On peut penser que c'est à partir d'une lecture de Maury que le jeune magistrat Gabriel Tarde porte attention à une sorte de psychopathologie de sa vie quotidienne de distrait et prend le soin de noter et d'analyser ses lapsus et ses réponses incongrues à sa mère, avec laquelle il vit¹⁶³.

En dépit de son opposition au spiritualisme cousinien, Maury ne remet pas en question le privilège du moi, de la volonté et de la conscience. Il dévalorise plutôt dans l'ensemble l'automatisme, même si, dans plusieurs exemples, il peut souligner le caractère bénéfique ou créateur de certains automatismes :

161 Jouffroy 1901a [1833].

162 Maury 1857, 166-167.

163 Tarde 2009, 85, 103, 109.

Maury cite des anecdotes de découvertes liées à des rêves. Il en est autrement de la position de Taine, qui remet en cause le privilège spiritualiste accordé à la personnalité et à la volonté. Dans *De l'intelligence*, il soutient, on l'a vu, que le moi n'a ni identité ni unité et qu'il ne renvoie qu'à un simple mot¹⁶⁴ (voir *Hasbich, rêve, folie, hystérie*).

Au vu de ces textes, on pourrait dire que l'expérience ordinaire de la distraction se charge d'analogies et qu'elle devient comme un modèle en réduction permettant de comprendre de multiples pathologies. Le personnage du distrait s'apparente au rêveur, au somnambule, au fou. Janet et Bergson ont été des lecteurs de ces classiques dans le domaine de la psychologie que sont devenus Maine de Biran, Jouffroy et Maury. Plus tard, à partir de 1870, le philosophe Victor Egger tiendra des carnets intitulés « distractions ». À travers des exemples de distractions, il regroupe des rêves, des lapsus, des mots d'enfants qui composent une psychopathologie du moi au quotidien (voir *Notations, atelier onirologique*).

Distraction pathologique, expérimentale et thérapeutique chez Janet

Le titre de la thèse de lettres de Janet, *L'automatisme psychologique* (1889) s'inspire de Jouffroy, de Baillarger et de Maury. Janet prend le contre-pied d'une conception physiologique ou réflexe de l'inconscient, telle qu'elle peut être accréditée chez les médecins de l'époque¹⁶⁵ pour affirmer le caractère psychologique de l'automatisme. Ce n'est cependant pas l'exemple du rêve ou de la rêverie qu'il privilégie, arguant notamment du fait qu'il ne se rappelle pas ses rêves. Janet se revendique d'une approche expérimentale, ainsi que l'indique le sous-titre de son ouvrage : *Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*. Cette psychologie expérimentale se réfère non pas à

164 Taine 1911 [1870], 229-230.

165 Sur cet inconscient réflexe lié à une « cérébration inconsciente », voir Gauchet 1992.

une pratique de laboratoire à l'allemande mais à deux autres modèles, d'une part celui, inspiré de François Broussais et Claude Bernard, de la maladie comme expérimentation invoquée opposée à l'expérimentation provoquée en laboratoire et d'autre part celui de l'hypnose comme moyen de « vivisection psychologique », proposé à l'époque par les physiologistes Henry Beaunis et Charles Richet¹⁶⁶.

Rappelons que Janet est alors un jeune professeur de philosophie au lycée du Havre et qu'il n'est pas encore médecin (il le deviendra en 1893). Dans le sillage des oppositions d'écoles entre Paris et Nancy, qui « médiatisent » à l'époque les thèmes de l'hystérie et de l'hypnose, il expérimente par l'hypnose sur des sujets qui se révéleront être hystériques. Le premier des sujets qu'il rencontre par l'intermédiaire d'un médecin du Havre, le docteur Joseph Gibert, est une domestique normande, Léonie, dont il croit d'abord qu'elle est un sujet naïf et en bonne santé et qu'elle pourrait peut-être avoir des dons extraordinaires. Il fait avec elle des expériences, publiées en 1885, de suggestion mentale à distance qui donnent à penser que Léonie pourrait avoir une capacité à capter les pensées d'autrui. Mais il découvre que, loin d'être ce sujet naïf, Léonie a été éduquée de longue date par un médecin magnétiseur local¹⁶⁷.

Il est en quête d'autres sujets moins modifiés par une éducation qu'il trouve alors parmi les patientes hystériques d'un service de médecine mentale de l'Hôpital du Havre où il est autorisé à effectuer des expériences, bien qu'il ne soit pas encore médecin. Au nombre de ces patientes, une jeune fille de 19 ans qu'il nomme L., ou Lucie, sur laquelle il publie dans *La Revue philosophique* à partir de 1886, présenterait un symptôme hystérique majeur de double personnalité *in statu nascendi*. Au cours d'une expérience, apparaît chez Lucie une nouvelle conscience qu'il cherche à nommer Blanche, puis qui demande à se nommer Adrienne¹⁶⁸.

166 Voir Carroy 1991, 158.

167 Sur l'itinéraire complexe de Léonie, dont on retrouve la trace dans l'histoire du magnétisme animal, de la psychopathologie, des sciences psychiques (équivalent approximatif de ce que nous appellerions parapsychologie) et de l'Affaire Dreyfus, voir Carroy/Plas 1995.

168 Janet 1886, 589.

Cet état de somnambulisme, contrairement à celui de Léonie, ne présente aucun caractère merveilleux. Alors que Lucie parle, c'est Adrienne qui est capable d'écrire en présentant une capacité à l'écriture automatique la rapprochant d'un médium spirite. Puis Janet amène Adrienne à se développer encore plus comme une nouvelle personnalité en prenant la parole et en devenant une sous-conscience capable de dire et de montrer qu'elle n'est pas anesthésique et inconsciente comme Lucie.

Cependant Adrienne est décrite en 1887 comme une « sorte de fiction », liée à une « simple dissociation » qui relativise de fait la nosologie à la mode de double personnalité alors discutée autour notamment du cas célèbre de Félida, la « double personnalité » découverte et « médiatisée » par le médecin Eugène Azam en 1876¹⁶⁹. Cette loi de dissociation correspond à une pathologie hystérique du rétrécissement du champ de conscience, puisque, lorsque Lucie guérit, elle n'est plus hypnotisable et qu'Adrienne disparaît¹⁷⁰.

En 1888, Janet remet notamment en scène Léonie comme sujet expérimental, non plus pour des expériences que nous appellerions parapsychologiques, mais comme une hystérique à l'esprit définitivement dissocié sujette à toutes les distractions spontanées et provoquées, même dans son état de veille normal. C'est alors qu'il utilise le terme de distraction pour intituler un sous-chapitre de son article de 1888 « Actes inconscients par distraction ». La distraction renvoie à de petits phénomènes étranges de dissociation présentés par le sujet dans son état normal. Il suffit de parler avec Léonie pour actionner une anesthésie hystérique du côté droit pourtant sensible : « Un simple moment de distraction suffit ». Il suffit de parler avec une autre patiente pour capter son attention et, si l'on murmure derrière elle l'ordre de chanter, elle entonne un air de *Mignon* à son insu. Cette distraction partielle vérifie la loi de dissociation et renvoie, selon Janet, à une « distraction perpétuelle »¹⁷¹ de l'hystérique.

169 Janet 1887, 462, 468.

170 Sur l'histoire du cas de Félida, voir Carroy 2001. Sur la mise en avant par Janet d'une loi de dissociation, voir Carroy/Plas 2000a.

171 Janet 1888, 249.

On remarquera que la distraction correspond à un état du sujet mais aussi à un acte de l'expérimentateur qui la fabrique artificiellement et pourrait en mésuser en faisant des « suggestions maladroites »¹⁷². Cette distraction provoquée revêt un caractère potentiellement sujet à caution car elle touche à des femmes hystériques habituées aux expérimentations. Pour contrer d'éventuelles critiques, Janet présente en 1888 un homme échoué à l'hôpital pour « délire alcoolique » que l'on peut difficilement diagnostiquer comme un sujet dressé et sur lequel on peut tout autant susciter des distractions expérimentales étonnantes qui disparaissent lorsqu'il est guéri de son délire¹⁷³. On aurait affaire avec cet homme à un cas sérieux, moins suspect de dressage que celui des femmes hystériques habituellement « étudiées », pour reprendre un adjectif que Janet leur applique parfois.

Dans *L'automatisme psychologique*, Janet reprend ce thème et ces exemples. Il ajoute en conclusion de courts développements, dans la ligne de la psychologie spiritualiste de son temps, sur la psychologie normale. Il oppose en effet aux phénomènes où interviennent la volonté et le jugement les « formes inférieures de l'activité normale », au nombre desquelles figurent distraction, habitude et passion. À propos de la distraction normale, il cite une seule anecdote. Dans une nouvelle préface de 1893, il reprend une citation de l'aliéniste Maurice Macario, qui compare le rêve à une distraction¹⁷⁴.

Plus tard, devenu médecin ou en passe de le devenir, Janet publie des cas de thérapeutique par distraction. On pourrait citer l'histoire d'Achille, un homme possédé qui échoue à la Salpêtrière vers 1890. N'ayant pu l'hypnotiser, Janet utilise le procédé qui lui avait permis de faire surgir le personnage d'Adrienne sous celui de Lucie : remarquant qu'Achille est « énormément distrait »¹⁷⁵, il s'adresse à lui et glisse un crayon dans ses doigts sans qu'il s'en aperçoive, ce qui déclenche un phénomène d'écriture diabolique automatique. Le diable surgit à la faveur

172 Janet 1887, 472.

173 Janet 1888, 251.

174 Janet 1919 [1889], 461 et XI.

175 Janet 1925 [1898], 386.

de la distraction d'Achille devient alors un correspondant avec lequel Janet peut communiquer et pratiquer ce qu'il appelle un « exorcisme moderne ».

La distraction constitue ainsi pour Janet un phénomène aux limites du normal et du pathologique qui permet de comparer ces deux domaines dans une perspective discrètement évolutionniste. Elle signe un état hystérique mais elle est aussi induite par le psychologue. Quant aux phénomènes inconscients, ils ne le sont qu'en apparence et ils correspondent à d'autres consciences ou à des subconsciences plus ou moins pathologiques car marquées du sceau d'une symptomatologie hystérique. Dans le sillage d'une philosophie spiritualiste dont il est finalement tributaire, Janet popularise l'adjectif et le substantif de subconscient, qu'il finit par distinguer de ceux d'inconscient, employés parfois dans ses premiers articles¹⁷⁶. Il me semble enfin qu'il cherche à exorciser, mais peut-être aussi à entretenir, une sorte de comique plus ou moins involontaire qui affleure autour de ses personnages de distraits et de distraités comme de ses propres pratiques de distraction expérimentale et thérapeutique, ce que traduit bien le titre donné par Hervé Guillemain à un article qu'il a consacré à la cure d'Achille, « un carnaval thérapeutique »¹⁷⁷.

Inconscient, automatisme et distraction selon Bergson : le rire et le rêve

La perspective de Bergson est différente, ne serait-ce que parce qu'il rattache l'inconscient, non à une pathologie mais à un phénomène général ayant une portée métaphysique et qu'il cherche corrélativement des exemples de distraction et d'automatisme dans des domaines non pathologiques.

En 1887-1888, dans ses premiers cours au Lycée de Clermont-Ferrand, Bergson doute qu'il existe un inconscient psychologique parce qu'il identifie conscient et psychologique.

176 Voir Carroy/Plas 2000b.

177 Guillemain 2011.

Il enseigne que l'inconscient ne peut être que du ressort du physiologique¹⁷⁸. Cependant la position s'inverse en 1896 dans *Matière et mémoire* où Bergson soutient qu'il existe des représentations inconscientes. L'inconscient s'identifie à tout ce qui n'est pas présent et activé au niveau du moi sensori-moteur. Ce non-perçu correspond notamment à l'immense cône des « souvenirs purs » non actualisés et d'un passé qui se conservent et existent sur un mode virtuel. Ce passé inconscient peut être réactivé notamment dans la perception qui mobilise toujours des souvenirs sélectionnés mais aussi dans le rêve, qui, encore plus ou différemment, laisse surgir les souvenirs purs¹⁷⁹. Ces analyses confortent la thèse philosophique selon laquelle, si tout notre passé subsiste ainsi à titre de réalité virtuelle, l'hypothèse d'une immortalité de l'âme est possible.

En 1900¹⁸⁰, Bergson publie trois articles sur le rire, non pas dans une revue professionnelle de philosophie mais, contre son habitude, dans une publication généraliste plus grand public, *La Revue de Paris*. Repris la même année dans un ouvrage, *Le rire* décline à nouveaux frais, après Jouffroy, Maine de Biran et quelques autres, les thèmes de l'automatisme et de la distraction, mais cette fois à propos d'un « petit problème » qui est « un impertinent défi jeté à la spéculation philosophique ». Le type du personnage comique est, répète à plusieurs reprises Bergson, le distrait qui ne fait rire que parce qu'il ignore sa distraction : « Un personnage comique est généralement comique dans l'exacte mesure où il s'ignore lui-même. Le comique est *inconscient* »¹⁸¹.

Bergson oppose comme un leitmotiv la souplesse de la vie à la raideur et à l'automatisme qui suscitent une sanction sociale par le rire, comme dans le bizutage qu'il évoque à un moment. Don Quichotte, personnage qui suit son idée fixe en pleine inconscience est un type comique sur lequel Bergson revient à plusieurs reprises.

178 Bergson 1990 [1887-1888].

179 Bergson 1959 [1896], 171.

180 L'édition en ouvrage du *Rire* indique faussement 1899 comme date de première publication de ces articles.

181 Bergson 1991 [1900], 1, 13

Si la folie proprement dite n'est pas drôle, c'est une petite folie banale qui fait rire. À la fin de son texte, Bergson souligne qu'il propose une théorie « un peu différente » de celle qu'il a soutenue jusque-là : il compare en effet le comique et le rêve. « La logique du comique est la logique des songes » et « tout jeu d'idée pourra nous amuser, pourvu qu'il nous rappelle, de près ou de loin, les jeux du rêve », affirme-t-il¹⁸². La distraction rêveuse qui fait rire est différente de la distraction raide sanctionnée par la société : elle s'apparente au jeu et elle suscite des rires bienveillants ou détendus, eux-mêmes distraits. Bergson s'attache plus précisément au comique de l'absurde. Il met en vedette non plus seulement Molière ou Eugène Labiche, comme il l'a fait auparavant, mais un « jeu d'idée » de Mark Twain, un humoriste relevant d'une langue et d'une culture qui lui sont proches, voire intimes. Bergson en effet a vécu sa jeunesse à Londres, sa mère est anglaise et il est devenu citoyen français à 18 ans. Le rire différent qui surgit à la fin du texte de Bergson met en jeu une « camaraderie » avec le personnage risible et une détente ou une « paresse » par rapport au « travail » que représente l'exercice du bon sens. Il s'agit cependant d'un rire fugace, analogue, selon lui, à celui d'un père sévère qui s'associerait par distraction passagère aux espiègleries de son fils, au lieu de le punir. Ainsi, sous les signes contrastés de la raideur et de la détente, du travail et de la paresse, Bergson avance-t-il deux conceptions de l'automatisme et de la distraction comique, la seconde conception en termes de détente constituant plutôt un repentir par rapport à la première en termes de correction.

En 1901, la perspective bergsonienne change quelque peu et c'est la distraction rêveuse qui suscite son intérêt. Un an après ses articles de 1900, Bergson prononce en effet une conférence en mars 1901 à l'Institut général psychologique, qui reprend le thème du rêve déjà esquissé dans *Matière et mémoire* et dans *Le rire*. Bergson reprend et synthétise les grandes lignes de l'oniologie de son époque. Le rêve procède à partir de sensations extérieures ou internes transformées et il renvoie au passé. Toutes nos facultés psychologiques s'y exercent, y compris l'intelligence,

182 Bergson 1991 [1900], 143.

et de ce point de vue Bergson reprend la thèse spiritualiste de Jouffroy. Il n'y a donc pas de différence, du point de vue du fonctionnement mental, entre le moi de la veille qui perçoit et le moi du rêve en proie à ses images. La seule différence est que les facultés s'exercent en rêve de façon détendue et paresseuse : « Le moi qui rêve est un moi distrait, qui se détend »¹⁸³. Le moi de la veille doit au contraire ajuster ses perceptions avec des souvenirs appropriés, à la manière d'un tailleur essayant de bâtir un habit au plus près du corps.

Le moi du rêve, parce qu'il ne fait rien, ouvre la trappe des souvenirs purs maintenus dans le sous-sol de la conscience où tout notre passé se conserve indéfiniment en entier. Bergson reprend la thématique philosophique déjà soutenue dans *Matière et mémoire*. Dans un passage de sa conférence de 1901 supprimé en 1919, qui fait penser à Proust, il suppose que des rêves du sommeil profond peuvent faire revivre tout le passé intact et non par bribes :

Et alors, c'est un sentiment tout spécial, étrange, intraduisible, que nous éprouvons. Il nous semble que nous revenons de très loin – très loin dans l'espace et très loin dans le temps. Ce sont sans doute des scènes extrêmement anciennes, scènes de jeunesse ou d'enfance, que nous revivons alors dans tous leurs détails, avec la nuance affective qui les colore et imprégnées de cette fraîche sensation d'enfance et de jeunesse que nous chercherions vainement à ressusciter pendant la veille¹⁸⁴.

Ainsi pourrait-on « explorer l'inconscient et travailler dans les sous-sols de l'esprit ». Bergson évoque en conclusion un développement des sciences psychiques qu'il appelle de ses vœux. Il place ses espoirs dans l'étude d'un inconscient que nous appellerions actuellement parapsychologique¹⁸⁵. Il accueille aussi avec bienveillance dans « Le rêve » la publication de *L'interprétation du rêve* parue fin 1899, qui ne lui semble pas du tout incompatible avec ses analyses et qui lui semble même les compléter.

183 Bergson 1919, 108.

184 Bergson 1901, 121.

185 Sur ce point, voir Trochu 2014.

On pourrait poser à ce propos deux questions historiques intéressantes. Lorsqu'il publie en 1901 son article sur le rêve, Bergson cite très brièvement Freud. Mais l'a-t-il lu alors précisément ? A-t-il pu s'en inspirer dans son texte de 1900 sur le rire où il parle de la logique du rêve et où il met notamment en avant des formations comiques mixtes (Freud dirait « condensées ») proches de celles des rêves ? Réciproquement en 1905, dans *Le mot d'esprit et sa relation avec l'inconscient*, Freud cite beaucoup Bergson mais il ne se réfère nullement aux pages finales du *Rire* qui comparent le comique au rêve et qui sont pourtant proches de ses analyses personnelles consistant à mettre en parallèle, non sans difficultés et hésitations avouées, le travail du rêve et celui du mot d'esprit. N'a-t-il pas lu *Le rire* jusqu'au bout, ou a-t-il préféré passer sous silence les dernières pages de Bergson ? Même si Freud cherche à se démarquer de Bergson en disant qu'il donne la vedette au mot d'esprit et non au comique et en soutenant que l'automatisme relève du préconscient et non de l'inconscient, ses analyses me semblent se situer parfois beaucoup plus près de celles de Bergson qu'il ne le reconnaît. Il partage par exemple avec ce dernier une prédilection pour l'humour de Twain, qu'il cite longuement.

Freud conclut son ouvrage sur l'« économie d'une dépense »¹⁸⁶ qui caractériserait respectivement et différemment le mot d'esprit, le comique et l'humour. Il y aurait lieu de comparer plus précisément le plaisir freudien de l'économie psychique avec celui, bergsonien, de la détente. Je laisse en suspens ces questions qui demanderaient de plus longs développements.

186 Freud 1988 [1905], 402-404, 410-411.

Conclusion

Il m'a semblé intéressant de suivre un fil d'Ariane dans l'histoire de la psychologie, des savoirs sur le psychisme et de la philosophie, en m'attachant à l'emploi récurrent des mots distrait, distraction, distraitements, dans une certaine tradition issue de Maine de Biran et du spiritualisme, qui irait jusqu'à Janet et Bergson. On est alors renvoyé, on l'a vu, à des pathologies ou à des expériences ordinaires qui correspondent à des absences, à des associations d'idées, à des interférences surgissant dans le cours d'une conscience ou d'un moi au quotidien. Ces éclipses, ces rétrécissements ou ces détentes du moi peuvent devenir des illustrations ou des métaphores pour mettre en scène, comprendre et conceptualiser ce que l'on désigne de façon plurivoque, à la fin du siècle, en termes de subconscient et d'inconscient. Parfois et souvent, ces inconscients distraits ont la particularité de faire rire ou de pouvoir faire rire, de diverses manières.



Nerval

Il faut évoquer autour d'Aurélia des courants et des auteurs touchant à la folie et au rêve plus ou moins ignorés actuellement mais bien connus ou assez bien connus en leur temps. Le courant anti-aliéniste, très important à l'époque, donne un arrière-fond critique au texte de Gérard de Nerval. La catalepsie, comme symptôme scientifique et merveilleux, peut autoriser un double point de vue sur le témoignage du narrateur d'Aurélia. La « médecine » nervalienne – puisque l'écrivain disait parfois faire le métier de son père – a pu avoir des affinités avec les perspectives spiritualistes d'une médecine de la première moitié du 19^e siècle, laquelle n'a pas été, tant s'en faut, matérialiste ou organiste. Plus qu'une analyse littéraire, il s'agira de proposer dans cette entrée une reconstruction à partir de ce qu'on peut savoir de l'histoire de l'aliénisme et des rêves et de ce que pouvait savoir Nerval de cette histoire et de ce contexte¹⁸⁷.

187 Première publication sous le titre : « Aurélia au miroir de l'histoire de l'aliénisme et des rêves au XIX^e siècle », *Revue Nerval* 3 (2019) 125 - 143.

Aliénisme et anti-aliénisme

Dans la première moitié du 19^e siècle on parle de l'aliénisme et des aliénistes ou encore de médecine spéciale et de médecins spéciaux. On parle moins ou rarement en français de psychiatrie.

Il faudrait introduire, en contrepoint de l'aliénisme, l'anti-aliénisme, un terme d'époque désignant ce que l'on nommerait actuellement anti-psychiatrie, dont la thèse d'Aude Fauvel, *Témoins aliénés et « Bastilles modernes ». Une histoire politique, sociale et culturelle des asiles en France 1800-1914* et une livraison de *Romantisme*, « Asiles et fous »¹⁸⁸, ont souligné toute l'importance. Je m'appuierai sur ces travaux pour porter un regard différent sur le rapport de Nerval à la médecine aliéniste. Beaucoup d'études ont en effet évoqué à juste titre sa relation aux docteurs Esprit et Émile Blanche, le père et le fils, qui l'accueillirent dans leurs cliniques privées en 1841 puis à la fin de sa vie, mais se sont peu intéressées au contexte général dans lequel cette relation a pu s'inscrire. On n'a pas pris la mesure de l'importance de l'anti-aliénisme au début de l'Empire, soit au moment où Gérard de Nerval est interné chez Émile Blanche avant de se suicider en janvier 1855.

En lien avec cet anti-aliénisme, on est alors en recherche à cette époque de nouveaux modes de soin et de prises en charge des troubles mentaux dont l'épisode de Saturnin, le compagnon d'infortune du narrateur dans *Aurélia*, porte trace. L'histoire des rêves enfin est plus complexe que ce que l'on décrit souvent en termes d'identité ou d'analogie entre rêve et folie, en évoquant Moreau de Tours¹⁸⁹. Il faudra parler d'autres auteurs dont Nerval a pu s'inspirer et d'autres liens, non pas seulement entre rêve et folie mais aussi entre rêve et somnambulisme magnétique, que l'on rebaptise en termes d'hypnotisme ou de somnambulisme hypnotique au milieu et à la fin du 19^e siècle.

Tout se passe comme si l'on prenait pour argent comptant, à la suite du livre fondateur de Michel Foucault, le fait que l'aliénisme ait été triomphant au 19^e siècle. Or ce n'est pas le cas.

188 Fauvel 2008b ; 2005. Dans le sillage de ces travaux, voir Froudière 2010.

189 Voir Jeanneret 1980.

Tous les fous n'ont pas été internés dans des asiles publics ou privés. Il y a eu des alternatives de prise en charge religieuses¹⁹⁰, magnétiques, thermales¹⁹¹. Autant de prises en charge qui ont été minimisées, voire passées sous silence, par les aliénistes de l'époque. De sorte que si l'on veut écrire une histoire de la folie au 19^e siècle, il ne faut pas s'en tenir seulement aux sources aliénistes, qui, avec des desseins parfois apologétiques, incluent dans leurs écrits des paroles d'aliénés¹⁹², mais lire les journaux, les témoignages contre l'internement publiés à compte d'auteur ou sollicités par des journalistes et des éditeurs, les « romans d'asile » racontant souvent, sur le mode du reportage fictionnel, des internements qui rendent fous¹⁹³. Il faut s'intéresser à des textes protestataires qui ont été parfois des best-sellers. *Aurélia* se situe à un moment crucial où, de diverses manières, on fait parler les fous et où l'on édite leurs témoignages.

Dès que la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés est discutée aux Chambres, elle apparaît à certains députés libéraux comme une loi liberticide autorisant à priver de liberté sans jugement¹⁹⁴. Elle apparaît aussi comme dépossédant, non seulement les magistrats, mais aussi les ordres religieux au profit d'une nouvelle corporation médicale détentrice du pouvoir exorbitant de juger et de soigner. On évoque, à propos des asiles pour indigents¹⁹⁵, qui, selon la loi, se fondent ou doivent se fonder dans chaque département, et à propos des maisons de santé privées qui se développent dans les villes, des « lettres de cachet », des « nouvelles bastilles », des « prisons ». Ce vocabulaire circule dans toute l'Europe, où se développe dans les années 1860-1880 un mouvement important, animé notamment par le Français Jules Duval et le baron autrichien Jaromir Freiherr von Mundy¹⁹⁶. On

190 Voir Guillemain 2006.

191 Puysegur 1812. Le docteur Türk, médecin à Plombières, s'oppose à « l'école aliéniste » et prône contre elle une médecine thermale soignant les aliénés (Türk 1862).

192 Voir Rigoli 2001.

193 Voir Fauvel 2008a.

194 On lira le texte de cette loi dans Fauvel 2005, tome 3, 97-104.

195 Certains des asiles départementaux pour indigents peuvent comporter des sections payantes destinées aux patients et aux patientes aisés.

196 Voir Mueller 2008.

parle avec horreur de toutes sortes de pratiques qui, loin de guérir, ne sont que des punitions et des « supplices » : bains bouillants et prolongés interminablement, douches froides, camisoles de force, entraves de toutes sortes, sondes. À côté de ces sévices corporels, on dénonce la privation de courrier, la surveillance, les brimades, le contrôle ou l'interdiction de visite. De sorte qu'une personne saine d'esprit, souligne-t-on, une fois enfermée dans un asile, peut finir par devenir folle. Ce scénario nourrit des romans à succès, dont le prototype est *Un beau-frère*, paru en 1868 et 1869, roman dans lequel Hector Malot donne la parole à un héros que son internement arbitraire rend fou¹⁹⁷. On parle beaucoup sous l'Empire d'affaires d'internements arbitraires. La polémique s'intensifie après le coup d'État et elle se conjugue avec une lutte de l'opposition républicaine contre l'Empire autoritaire, accusé de favoriser certains internements d'opposants. Léon Gambetta par exemple, rien moins que lui, s'engage dans cette lutte et prépare une nouvelle loi qui remplacerait celle de 1838 et qui déposéderait en grande partie les médecins de leur pouvoir de priver de liberté.

Par ailleurs le traitement moral mis en œuvre par Philippe Pinel prônait de ne pas considérer les aliénés comme des étrangers au genre humain mais de s'adresser au reste de raison subsistant en eux¹⁹⁸. Pinel recommandait de traiter les fous selon un dosage subtil d'exhortation, de douceur et d'intimidation, mais ses propositions sont appliquées par certains de ses successeurs en donnant souvent la prééminence au châtement, censé guérir par lui-même, ce qui suscite de violentes critiques. Esprit Blanche, le directeur de la maison de santé de Montmartre qui accueille Nerval en 1841, se propose de « réfuter complètement » l'interprétation dure que donne son collègue François Leuret du traitement moral. Celui-ci ne consiste pas à infliger la « torture physique » des douches, mais à appliquer un traitement « purement moral »¹⁹⁹. Sans doute faut-il prendre en compte le fait que Blanche dirige, non un asile pour indigents mais une maison de

197 Fauvel 2008a, 54.

198 Voir Swain 1977.

199 Blanche 1839, 6.

santé onéreuse où les patients apportent leurs meubles et pour lesquels les égards s'imposent. On peut faire l'hypothèse que, lorsque Nerval arrive en 1841 à Montmartre, le directeur a à cœur de mettre en pratique ce qu'il vient de publier contre Leuret et de traiter ses pensionnaires avec aménité.

Il semblerait que le régime appliqué dix ans plus tard au poète par Émile Blanche, le fils d'Esprit, ait été plus dur, si l'on se rapporte à certains témoignages d'amis de Nerval²⁰⁰. Surtout peut-être les temps ont changé en un peu plus de dix ans. De façon générale, c'est alors la méthode du traitement moral reposant sur le dogme de l'isolement/internement des patients, dans sa version dure ou non, qui est mise en cause. Elle ne donne pas les résultats escomptés. Loin de guérir, maisons de santé et asiles seraient plutôt, constate-t-on, des machines à enfermer définitivement et à chroniciser. Les asiles en particulier coûteraient cher aux départements et n'auraient pas ou peu d'effets curatifs.

Aurélia est donc publié dans un contexte, en 1854 et 1855, au sein duquel la médecine aliéniste est dans une posture défensive par rapport à une société civile qui la conteste. Sans doute le projet d'un écrivain connu de fournir un témoignage personnel sur la et sur sa folie pouvait sembler être dans l'air du temps aux yeux de *La Revue de Paris*. Il n'est donc nullement anecdotique que Nerval écrive à Blanche le 7 novembre 1854, une fois sorti de la maison de santé de Passy, une lettre pour le moins ambiguë dans laquelle il le félicite pour sa légion d'honneur et le remercie mais lui rappelle aussi qu'il y a des alternatives à l'enfermement des fous et au traitement moral, « fût-il doux », qu'il pratique :

Mes observations subsistent, pour moi, quant aux erreurs que je suppose dans certains points de la science moderne ; en Allemagne, en Belgique et en Angleterre particulièrement, certaines doctrines nouvelles ont triomphé, que vous avez peut-être le droit de ne pas admettre. Je me réserve d'en écrire mon opinion, mais je reconnaitrai toujours les bons soins que

200 Voir par exemple le témoignage rapporté par Philibert Audebrand sur la terreur éprouvée par Nerval à l'égard d'un garçon de bain de la maison de Passy surnommé « Changar ». La maison de Montmartre inspirait aussi, il est vrai, beaucoup de crainte puisque Alexandre Weil raconte que, lors de l'une de ses visites amicales, il faillit être enfermé par un « Cerbère féminin » (Richer 1970, 128-129, 277-278).

j'ai reçus de vous et de votre femme, au point de vue moral principalement comme il convenait pour l'affection dont les crises diverses paraissent pour longtemps terminées²⁰¹.

Si l'on décrypte cette lettre, il faut rappeler qu'en Allemagne se développe une médecine romantique prônant les voyages ou les cures magnétiques, qui sont autant d'alternatives à l'internement français²⁰². En Angleterre et en Écosse, l'*open door* et le *no restraint* cherchent à supprimer les moyens de contention de la folie²⁰³. À Gheel, en Flandre, un millier de fous sont accueillis en liberté depuis le Moyen Âge par des paysans et le gouvernement belge a avalisé et cherché à médicaliser ce type d'expérience, qui est devenu un modèle pour l'anti-aliénisme européen, au grand dam des médecins français qui ont fait le voyage de Gheel et ont, pour la plupart, critiqué ce mode de prise en charge²⁰⁴. Ce que Nerval oppose poliment mais ironiquement à Émile Blanche, c'est qu'il existe ailleurs qu'en France d'autres moyens de soigner.

Le texte d'*Aurélia* est donc chargé de défendre pour partie « certaines doctrines nouvelles » dans le cadre d'une « mission »²⁰⁵. Lorsqu'au début du texte Nerval affirme : « Et je ne sais pourquoi je me sers de ce terme maladie, car jamais, quant à ce qui est de moi-même, je ne me suis senti mieux portant »²⁰⁶, puis qu'il évoque au dénouement une descente aux enfers bénéfique, la thématique de la folie qui est développée peut entrer en résonance avec l'actualité que je viens d'évoquer. Si certains témoins aliénés ne remettent pas en cause à l'époque le fait qu'ils sont ou ont été fous, d'autres vont plus loin et proposent des renversements de valeurs entre santé et maladie analogues à ceux qu'avance Nerval²⁰⁷. *Aurélia* porte trace aussi, plus précisément, des polémiques anti-aliénistes, en évoquant nommément la camisole

201 Nerval 1993, tome 3, 905, « Lettre du 7 novembre 1854, au docteur Émile Blanche ».

202 Voir Montiel 2009.

203 Laure Murat avance ces hypothèses : Murat 2011, 379.

204 Pour un point sur l'histoire de Gheel et sur les critiques des aliénistes français au milieu du 19^e siècle, voir Fauvel 2001, 43-52.

205 Nerval 2014, 52.

206 Nerval 2104, 44, 122.

207 Voir Fauvel 2005, tome 1, 62-90.

de force ou encore l'usage de la sonde appliquée à Saturnin. Sans que le texte soit ouvertement dénonciateur, il utilise sans ambages des mots repoussoir qui font peur car ils évoquent des pratiques popularisées et dénoncées publiquement à l'époque. Le discours d'*Aurélia* prend la forme d'un ex-voto à Blanche teinté d'anti-aliénisme, sous une forme oxymorique. Tout se passe comme si le texte de Nerval véhiculait un sous-texte, déchiffrable par ses contemporains, sur les affres et les horreurs de l'internement : discours partagé et partageable à son époque.

Nerval a été en effet entendu. Il est probable que les gens de lettres qui font appel à un avocat le 9 octobre 1854 pour obtenir, contre Blanche, la libération du poète²⁰⁸, ont été sensibles à un contexte de défiance vis-à-vis de la médecine spéciale. Il est probable aussi que Nerval a joué de ce contexte pour être libéré et que Blanche a été mis dans une position défensive qui l'a amené à composer puis à céder.

À la lumière de cela, on peut dire qu'*Aurélia* a comme destinataires non seulement Blanche mais aussi un mouvement qui se diffuse à l'époque en Europe et en France. Nerval y rend publiques des idées qu'il avait déjà défendues dans sa correspondance privée, notamment dans une lettre de 1841 à Ida Ferrier dont on reparlera. Il ne cache plus et revendique même, en 1855, d'être un ancien interné capable d'être le témoin de sa propre folie, comme le font ou le feront certains de ses contemporains. Bien entendu, *Aurélia* ne se réduit pas à un pamphlet anti-aliéniste, mais il me semble important de noter que le texte publié en 1855 par *La Revue de Paris* s'insère dans cet horizon d'attente.

D'autres conceptions et d'autres pratiques

Il est important de souligner aussi, on l'a vu, qu'il peut exister des conceptions et des pratiques touchant à la folie et aux troubles mentaux différentes de celles des médecins spéciaux. Dans le monde des gens de lettres dont fait partie Nerval, la folie peut être conçue comme une excentricité tolérable et tolérée, voire

208 Texte cité dans Pichois/Brix 1995, 351.

louée ou exaltée, pourvu qu'elle soit douce, clairvoyante et naïve : on pense ici au *Roi de Bicêtre* mais aussi à *Jean-François des bas bleus* de Charles Nodier, l'un des modèles littéraires de Nerval. Le personnage fictionnel de Jean-François a pu se surimposer parfois à celui de Nerval, aux yeux des contemporains. Dans une anecdote rapportée en 1878 par Jules Claretie, le poète devient un voyant capable peut-être de prédire l'avenir, à la manière du héros de Nodier²⁰⁹. On pense aussi au regard public de proches de Nerval qui n'hésitent pas, de son vivant, à divulguer sa folie. Jules Janin publie en 1841 son épitaphe sous les traits d'un poète « enfant », à la une du *Journal des débats*. Alexandre Dumas le dépeint dans *Le Mousquetaire* du 10 décembre 1853 comme un fou carnavalesque endossant tous les personnages et tous les masques. Nerval a riposté à ces publications²¹⁰ qui inspireront cependant beaucoup de témoignages *ex post* après son suicide. Il est ainsi fixé et figé dès avant sa mort comme un fou littéraire objet d'anecdotes pittoresques et étranges, ce qui le protège et l'enferme tout à la fois.

Il y aurait lieu de distinguer chez ses amis ceux qui se réfèrent à des diagnostics médicaux et semblent faire confiance à la médecine spéciale (Maxime Du Camp, Champfleury) et ceux qui sont plus réservés comme Théophile Gautier, l'ami d'enfance, ou encore Georges Bell, l'ami de la fin de la vie. Ce dernier revendique, en contrepoint de l'enfermement médical, de pouvoir accompagner le poète dans ses errances pour mieux les canaliser et guérir ainsi par l'amitié²¹¹.

Quant à Nerval, il semble bien connaître les diagnostics des aliénistes de son temps et il pratique l'auto-diagnostic ironique, si l'on se réfère à une lettre de novembre 1841 à Ida Ferrier, contemporaine de ses premiers internements :

Avoue ! avoue ! me disait-on, comme on faisait jadis aux sorciers et aux hérétiques et, pour en finir, je suis convenu de me laisser classer dans une *affection* définie par les docteurs et appelée indifféremment Théomanie ou Démonomanie dans le dictionnaire médical²¹².

209 Richer 1970, 136.

210 Voir les belles analyses de Juan Rigoli à ce sujet : Rigoli 2001.

211 Bell 1855, 41. Nerval a rendu hommage à cette médecine par l'amitié dans *Aurélia* : voir Nerval 2014, 96.

212 Nerval 1993, tome 1, 1383, « Lettre à M^{me} Alexandre Dumas, 9 novembre 1841 ».

On voit que Nerval est un lecteur de dictionnaires médicaux. Le terme de démonomanie renvoie, dans le *Dictionnaire de médecine, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire* de Nysten, de 1833, à une « variété de l'aliénation mentale dans laquelle le malade est tourmenté de l'idée d'être possédé de l'activité du démon »²¹³. La « théomanie », selon le classique *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke, désigne une autre espèce de délire religieux se caractérisant au contraire, par « l'exaltation des idées, par l'agitation, l'enthousiasme, l'orgueil et l'audace »²¹⁴.

À côté de la médecine qui diagnostique, le narrateur d'*Aurélia* met ses espoirs dans une thérapeutique magnétique. Ce que propose *Aurélia* est d'importer « en contrebande », dans ce haut lieu de l'aliénisme qu'est la « maison Blanche » une conception et une thérapie magnétiques jugées alors à tout le moins marginales en France par l'*establishment* médical. Le magnétisme animal a été condamné en 1837 par l'Académie de médecine²¹⁵. En 1851 cependant, une autre académie, celle des sciences morales et politiques (section de philosophie), remet sur le tapis la question de la réalité du magnétisme animal à l'occasion d'un concours sur les rêves, comme on le verra.

Dans l'épisode avec Saturnin, le narrateur d'*Aurélia* utilise son « ardente volonté »²¹⁶ pour faire revenir à la vie celui qui se dit déjà mort et qui semble être comme son double. Parler de volonté renvoie au vocabulaire technique traditionnel des cures magnétiques depuis Armand-Marie-Jacques de Chastenet de Puysegur. Le magnétiseur active sa volonté pour guérir son patient en lui infusant son fluide, généralement par des « passes » sur le front. Dans certains courants du magnétisme, on affirme qu'il peut y avoir magnétisation réciproque et que le magnétiseur peut devenir un magnétiseur magnétisé, ce qui semble se passer dans *Aurélia*, puisque le narrateur se soigne en soignant²¹⁷.

213 Nysten 1833, 319. Georges Bell par exemple, l'ami de Nerval, possède et cite « le Nysten » : Bell 1860, 21 - 24.

214 Panckoucke 1812-1822, vol. 55, 85.

215 Sur la condamnation de 1837 et, plus généralement, sur le refus des sommités médicales françaises du magnétisme, voir Edelman 2009.

216 Nerval 2014, 113.

217 Sur les thérapies magnétiques, voir notamment Edelman 2009.

Plus que de fluide, Nerval parle « d'électricité », ce qui renverrait à un courant spécifique qui parle préférentiellement d'électricité vitale. On peut penser ici au docteur Jacques-Henri-Désiré Pétetin, de Lyon, qui, au début du 19^e siècle, privilégie le diagnostic de catalepsie et préfère parler d'électricité animale naturelle plutôt que d'un fluide mesmérrien, à ses yeux artificiel, pour soigner ses patientes (presque toujours des femmes) en les plongeant dans un sommeil merveilleux et bénéfique²¹⁸. *Aurélia* associe une trilogie significative catalepsie-électricité-magnétisme. La catalepsie renvoie, dans les dictionnaires médicaux, à une immobilité et à une conservation des attitudes. Cette « maladie très rare » est associée, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckouke, en 1812, par le médecin Antoine Pétröz à l'hystérie, à l'extase et aux maladies convulsives. Mais ce terme médical peut ne pas relever de la pathologie et renvoyer à des états « supernaturalistes » dans le contexte du magnétisme et de l'électricité animale. La malade est comme endormie ou sans vie, mais comprend et pressent tout, à l'instar du narrateur au début d'*Aurélia* et de Saturnin. Pétetin parle de « transposition des sens », certaines femmes voyant ou entendant, par exemple, par l'épigastre. Elles peuvent aussi, selon lui, communiquer sans la parole, par « intuition »²¹⁹, avec autrui. Leur intelligence est élargie et elles sont censées avoir des dons de prescience et de lucidité hors du commun.

Pétröz cite Pétetin avec une curiosité perplexe. Les articles de dictionnaires médicaux plus récents consacrés à la catalepsie soit ignorent Pétetin (*Dictionnaire de médecine ou répertoire des sciences médicales*, 2^e édition, d'Adelon et Béclard en 1834) soit adoptent une position sarcastique à son égard (*Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* d'Andral en 1830). Il semblerait que la maladie cataleptique comme état extraordinaire et merveilleux ne soit plus à l'ordre du jour de la médecine sérieuse. Nerval reconnaît qu'il a pu avoir un « état cataleptique (...) expliqué scientifiquement »²²⁰, mais il ne choisit pas au hasard cette

218 Pétetin 1808.

219 C'est à la fin du 19^e siècle que l'on parlera de télépathie.

220 Nerval 2014, 62.

nosologie. À certains égards, le diagnostic de catalepsie, pour obsolète qu'il soit aux yeux de la médecine du temps, peut avoir le double sens d'état pathologique merveilleux, en ramenant à un passé médical du début du siècle. La catalepsie évoquerait, pour l'érudite germanophile qu'est Nerval, une médecine plus ancienne et plus germanique qui ne refuserait pas d'être parfois « supernaturaliste ». À l'époque, certains patients peuvent s'approprier le diagnostic de catalepsie dans ce type de perspective. Ainsi une femme de la bonne société vaudoise signet-elle en 1844 une lettre à Antoine Despine, médecin des eaux d'Aix-les-Bains et disciple de Pétetin : « Votre toute dévouée et reconnaissante cataleptique »²²¹.

Peu après la mort de Nerval, Bell prend acte ironiquement de la « découverte » par les médecins installés que sont Alfred Velpeau et son jeune élève Paul Broca du sommeil nerveux ou hypnotisme, appelé aussi « braidisme », décrit par le médecin britannique James Braid. Désormais, pour endormir, on ne ferait plus de « passes » mais on ferait fixer un objet brillant. Pour Bell, cette découverte/redécouverte pourrait toujours renvoyer à des phénomènes magnétiques merveilleux. Cependant il ne tranche pas entre croyance et scepticisme quant à la réalité des cures par « extase » d'Emanuel Swedenborg, tout en critiquant les médecins pour leur manque d'audace. Il affirme en conclusion : « *Hypnotisons* et que dans les salons parisiens le sommeil nerveux remplace les charmes de la conversation »²²². Le texte de Bell laisse entendre que l'hypnotisme est ainsi en passe de devenir une alternative scientifique et thérapeutique. Contrairement à l'ancien magnétisme, l'hypnotisme triomphant de la fin du 19^e siècle suscitera des pratiques beaucoup plus dures qui rappelleront, *mutatis mutandis*, le dirigisme du traitement moral aliéniste, dans sa version dure ou douce. Les descriptions nervaliennes du magnétisme se situent donc à un moment de bascule et de relève dont porte témoignage Bell.

221 Voir Bacopoulos-Viau 2012 ; Carroy 2009.

222 Bell 1860, 100. Sur le passage du magnétisme animal à l'hypnotisme, voir le classique Ellenberger 1994 [1974].

Les rêves entre hallucination, intuition et pathologie

Il me semble que Nerval, lorsqu'il s'applique « à chercher le sens de [ses] rêves »²²³, est en quête de conceptions tout à la fois scientifiques et merveilleuses, comme on va le voir. Si l'on veut comprendre ce que dit Nerval à propos des songes, ce n'est pas au seul Moreau de Tours qu'il faut se référer. S'il est possible que le poète ait pu lire cet aliéniste, d'autres auteurs et médecins ont pu tout autant, sinon davantage, compter pour lui, parce que leurs travaux ont fait écho à ce qu'il recherchait.

Il faut évoquer d'autres analogies que celles du rêve et de la folie. On rappellera qu'en 1851 l'Académie des sciences morales et politiques, à l'initiative du grand ordonnateur de la philosophie du temps qu'est Victor Cousin, ouvre un concours sur les rêves du point de vue psychologique, plus précisément du point de vue des facultés de l'âme qui sont impliquées dans leur formation²²⁴. Le rêve n'a pas seulement été une affaire de médecin mais aussi de philosophe. L'une des questions du concours porte sur un rapport possible entre le rêve et le somnambulisme magnétique, « s'il existe ». Rêves et magnétisme sont donc associés. Nerval n'est pas seul à faire ce lien qui acquiert une certaine légitimité avec l'ouverture de ce concours. En dépit de la prudence des questions posées par l'Académie, celles-ci peuvent autoriser une remise en selle des phénomènes divinatoires imputés traditionnellement aux rêves depuis l'Antiquité et aux états magnétiques depuis Franz-Anton Mesmer, ce que n'ont pas manqué de faire la plupart des candidats.

Nerval a pu lire ou connaître, le livre d'un philosophe, professeur à la Faculté de Caen, Antoine Charma, *Du sommeil*, publié en 1851, juste avant les *Nuits d'octobre* parues en 1852. Le disciple de Cousin qu'est Charma prend comme exemple des rêves personnels tirés de ce qu'il nomme son « nocturnal ». Au nombre de ceux-ci, figure une dispute avec Cousin dans laquelle le rêveur est finalement victorieux :

223 Nerval 2014, 121.

224 Sur ce concours, voir Carroy 2012a, 58-78.

Un concours, je ne saurais trop dire à quelle occasion, était ouvert. De nombreux candidats se pressaient, dans une des salles de la Sorbonne, pour prendre part aux épreuves. M. Cousin présidait le jury d'examen. Deux des concurrents avaient déjà pris la parole. Mon tour étant venu, je me mis à exposer et à décrire, dans leur valeur relative et dans l'ordre de succession qu'ils affectent, les trois mobiles qui conduisent l'homme à l'accomplissement du devoir : d'abord la peur, puis l'amour, enfin la raison pure. Cette raison pure que je considérais comme pouvant suffire à l'âge mûr des individus et des peuples n'était pas (sa contenance et son regard me le disaient assez) goûtée par l'illustre président et, sur cet avertissement tacite, je modifiais, sans me contredire, ce que ma théorie pouvait avoir de trop absolu et de trop tranchant. (...) Mais je maintenais hardiment que, sans supprimer entièrement, pour la conduite de la vie, ni la peur, ni l'amour, il était à désirer que l'on fit de siècle en siècle à la raison une part plus large et plus haute²²⁵.

Souvent, au 19^e siècle, on publie ses rêves dans une intertextualité avec d'autres : on peut supposer que Nerval a raconté son rêve, réel ou imaginé, concernant Cousin, en écho à une lecture récente de Charma. Contrairement au rêveur chez Nerval qui est, lui aussi, jugé par Cousin mais condamné à mort²²⁶, chez Charma, le dormeur s'en sort plutôt bien. Comme le deuxième rêve des *Nuits d'octobre*, celui de Charma fait figure de fable critiquant le pouvoir académique, et Nerval a pu être en affinité amusée avec le récit de 1851.

Quelles publications sur les rêves auraient pu inspirer plus précisément Nerval ? Dans les *Annales médico-psychologiques*, la revue professionnelle des aliénistes évoquée dans les sections précédentes, on lit, sous la plume de Maurice Macario, deux articles présentant des similitudes avec *Aurélia*. Jeune médecin piémontais « exilé » qui fait ses études en France, Macario y publie des articles sur la démonomanie (1843), sur les névroses et pathologies hystériques (1844) et sur les hallucinations (1845 et 1846). À cette occasion, Macario se réfère à son « ancien maître

225 Charma 1851b, 72. Charma a probablement publié son livre pour prendre date par rapport à un concours auquel il ne voulait pas se présenter car il savait sans doute que Cousin réservait le palmarès à Albert Lemoine, un élève plus « orthodoxe ». Le rapport de l'Académie contient en tous les cas des critiques voilées contre Charma.

226 Nerval 1993, tome 3, 348.

et ami, M. Moreau, médecin de Bicêtre, déterminé mangeur de haschich » et il raconte qu'en expérimentant cette substance sur lui-même, il s'est figuré être un chef de brigands, sous l'œil de certains de ses collègues non hallucinés²²⁷. Deux longs articles sur les rêves, considérés sous un angle physiologique en 1846, puis sous un angle pathologique en 1847, mettent fin à la collaboration de Macario aux *Annales*. Ayant échoué au concours pour devenir médecin de Bicêtre, il quitte la carrière d'aliéniste et travaille dans un établissement d'hydrothérapie à Lyon puis devient directeur d'un établissement du même type à Nice en 1859. Médecin artiste, Macario écrit dans des revues musicales et se passionne pour Giuseppe Verdi²²⁸.

Macario valorise en incipit de son article de 1846 le rêve comme une seconde vie, en s'opposant à la prudence adoptée par l'aliéniste catholique Alexandre Brière de Boismont. Macario affiche et revendique au contraire sans ambages au cours de son texte un spiritualisme mystique militant. Son article débute sur un étonnement concernant « un des phénomènes psychiques les plus merveilleux » :

Dès que le sommeil appesantit nos paupières et que les sens se ferment plus ou moins complètement aux impressions du monde extérieur, les songes, ces productions fantasques de l'imagination, nous assiègent aussitôt : ils prolongent et doublent notre existence²²⁹.

Parfois, souligne Macario, le rêve peut apparaître comme réel. Ce phénomène, qui rappellerait l'épanchement nervalien du songe dans la vie, n'est pas décrit sous un tour d'entrée de jeu pathologique et hallucinatoire :

D'autres fois, les rêves font une telle impression sur notre esprit, que nous en conservons le souvenir, non pas comme une chose rêvée mais comme de la réalité elle-même : en d'autres termes, nous perdons la conscience d'avoir rêvé, mais le sujet du rêve reste profondément gravé dans notre mémoire, au point

227 Macario 1846a, 30-32.

228 Macario 1886, 8. Pour cette présentation de Macario, voir Postel/Quétel 1983, 672.

229 Macario 1846b, 170.

que le jugement l'apprécie comme un événement qui nous aurait réellement affectés²³⁰.

Macario distingue trois sortes de songes physiologiques : les rêves sensoriaux intra-crâniens correspondent à des hallucinations et les rêves sensoriaux extra-crâniens correspondent à des rêves suscités par des perceptions extérieures transformées. À ces rêves ordinaires que tout le monde peut éprouver, Macario oppose ceux qu'il appelle les rêves « intellectuels » ou encore le plus souvent « psychiques » ou « intuitifs », apanages des artistes et des savants :

C'est dans ces rêves que la sphère de l'intelligence s'étend, s'agrandit d'une manière vraiment prodigieuse ; les idées sont alors plus vives et plus lucides, l'imagination plus hardie, la mémoire plus exquise, le jugement plus prompt et plus sûr. On dirait en vérité que l'esprit cherche à briser les liens qui le rattachent à la matière et s'élance dans des régions éthérées, dans l'éblouissant séjour de la vérité. Combien de chefs-d'œuvre littéraires, scientifiques et artistiques ont été inspirés au flambeau des rêves intellectuels²³¹.

Macario pousse jusqu'à l'extraordinaire ce que Jacques-Joseph Moreau de la Sarthe, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke, énonce plus sobrement, en affirmant que « les artistes, gens de lettres et hommes d'état » auraient souvent des rêves par « irritation mentale »²³², sans magnifier cette irritation mentale.

Le texte de Macario se présente comme une compilation éclectique d'anecdotes de plus en plus merveilleuses et de plus en plus longues. Après l'exemple de Franklin empruntée à Cabanis (voir *Prémonitions, Cabanis, Franklin*) viennent des récits de l'Antiquité et des prophéties bibliques, puis des prédictions concernant la Révolution française. Au sein de ces prophéties, celle de Jacques Cazotte rapportée par Jean-François de La Harpe et reprise par Nodier occupe une place importante (plus de 5 pages). L'énumération des rêves intuitifs se termine par une

230 Macario 1846b, 171.

231 Macario 1846b, 184.

232 Moreau de la Sarthe 1820, 299.

citation de *Jean François les bas-bleus* du même Nodier (6 pages), que Macario traite non comme un conte mais comme un cas réel quoique énigmatique et dont il s'approprie l'histoire. L'existence de rêves psychiques conforte, conclut-il, une philosophie spiritualiste :

Supposons l'âme dégagée de la matière et il sera alors évident qu'étant immortelle ou plutôt étant une parcelle de la divinité, elle doit saisir jusque dans ses moindres détails tous les mystères de la création ; car, pour l'âme libre, les conditions de temps et d'espace n'existent pas ; le passé, le présent et le futur se confondent en un seul point et dès lors, je le répète, elle saisit en un clin d'œil les rapports et l'ensemble de tout ce qui est. Tous les philosophes spiritualistes anciens et modernes partagent cette opinion²³³.

Les rêves intuitifs sont mis ensuite en relation avec l'extase, l'hystérie et la catalepsie. Ces formes de « surexcitabilité nerveuse » pourraient être pathologiques, mais elles renvoient plutôt, pour Macario, à une philosophie spiritualiste mystique, bien différente, évidemment, de celle professée par Cousin et son école.

On remarquera que l'univers des références de Macario, notamment ses citations appuyées de Cazotte et de Nodier, recoupe celui de Nerval. Il faut cependant souligner que ce dernier est plus critique que Macario par rapport à la prophétie de Cazotte sur la Révolution française, qu'il lit avec une certaine ironie. Il me semble en tous les cas intéressant de relever une affinité entre les visions d'*Aurélia* et ce qu'une certaine médecine spiritualiste a pu dire des rêves. On peut faire l'hypothèse que Nerval a pu lire ou connaître soit les *Annales médico-psychologiques* de 1846 et 1847, soit l'opuscule de 70 pages publié par Macario chez Martinet en 1847 et reprenant les articles de 1846-1847.

À côté des rêves physiologiques ordinaires ou extraordinaires, Macario évoque en 1847 des rêves pathologiques ou morbides. Dans le domaine médical, on réactive au début du siècle le propos d'une sorte de clef des songes scientifique à partir de la tradition hippocratique et galénique (François-Joseph Double en 1806, Moreau de la Sarthe en 1820 et Macario). Dans le cadre

233 Macario 1846b, 217.

de ce que l'on appelle une « sémiotique », on accorde à certains rêves dits pathologiques un rôle de symptôme ou de prodrome de maladie. Les rêves de patients recueillis par les médecins peuvent rendre possible un diagnostic, avertir de l'incubation d'une maladie et permettre de la prévenir. Macario propose notamment une symptomatologie des rêves des aliénés : la lypémanie ou mélancolie, ou encore la manie expansive, donnent lieu à certains types de songes spécifiques. On peut supposer que, si Émile Blanche demande à Nerval d'écrire ses rêves en 1853 c'est parce qu'il est sensible à un renouveau de la sémiotique médicale, porté notamment par Macario, et qu'il cherche à prévoir et diagnostiquer les troubles de son illustre patient. Cette tradition se poursuivra : plusieurs travaux, jusqu'à la fin du 19^e siècle, prôneront un usage thérapeutique et médical des rêves (Philippe Tissé en 1890, Nicolas Vaschide et Henri Piéron en 1902). Un certain nombre de médecins français, après Blanche, pourront ainsi demander à leurs patients de raconter leurs rêves.

Quant à Macario, il reprendra et augmentera ses articles de 1846 et 1847 sur les rêves pour le concours ouvert par Cousin en 1851. Il fera partie des candidats recalés et jugés trop adeptes des rêves merveilleux et du magnétisme. Mais il publiera tout de même en 1857 son travail refusé, avec une préface de son compatriote Laurent Cerise²³⁴. L'ouvrage de Macario sera cité classiquement dans les bibliographies sur le sommeil et les rêves surtout à propos des rêves pathologiques. Mais on évoquera aussi parfois sa classification. Il me semble en tous les cas que Macario a pu inspirer des approches multiformes des rêves, en termes d'hallucinations, de prémonitions et de symptômes, ces trois approches n'étant pas contradictoires à l'époque mais pouvant se cumuler, comme on le voit dans *Aurélia*.

En 1848, les *Annales médico-psychologiques* semblent avoir publié un contrefeu au travail de Macario sur les rêves. Maury fait partie du courant de ceux qui se proclament « physiologistes » au sein de la Société médico-psychologique. Il publie, comme en réponse à Macario, « Physiologie psychologique. Des hallucinations hypnagogiques ou des erreurs des sens dans l'état

234 Macario 1857.

intermédiaire entre la veille et le sommeil »²³⁵. Sa physiologie psychologique étudie les visions, clairement identifiées comme de pures et simples hallucinations qui saisissent le dormeur entre veille et sommeil. Les « rêvasseries » décrites par Maury sont censées relever d'observations et d'auto-observations et non d'anecdotes invérifiables et merveilleuses. Pour cet historien ami de Renan, les rêves passent par des portes d'ivoire et non par des portes de corne.

Conclusion

Le domaine des rêves nocturnes est du ressort de divers types d'écrits hétéroclites, écrits médicaux mais aussi psycho-philosophiques, écrits d'écrivains amateurs et érudits comme Nodier ou Anthelme Brillat-Savarin, d'historiens comme Maury (lequel n'est pas médecin, rappelons-le, mais « compagnon de route » des aliénistes). Certaines pages de *La physiologie du goût* consacrées au rêve par Brillat-Savarin seront citées durant tout le 19^e siècle. Quant à Maury, il deviendra l'auteur classique sur ce thème. On vend enfin beaucoup d'onirocritiques, désormais appelées « clefs des songes », qui accèdent au fait que certains songes puissent être prémonitoires. L'onirique est un terrain quelque peu vague au sein duquel on se compile mutuellement (voir *Collections, milliers de rêves...*). Ainsi Nodier peut être cité par les médecins Moreau de Tours ou Macario mais aussi par Charma²³⁶. Réciproquement, l'ouvrage de l'aliéniste Brierre de Boismont, *Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme*²³⁷, peut être lu par les écrivains. Il n'y a donc pas forcément une séparation étanche entre ce qui relèverait à nos yeux du savant, du merveilleux et du littéraire. Les écrits sur les rêves sont du ressort des compilations et des anecdotes destinées à étonner tout autant qu'à instruire.

235 Maury 1848.

236 Moreau de Tours 1974 [1845] 50-51 ; Charma 1851b, 102.

237 Brierre de Boismont 1845, 273.

Des auteurs censés être opposés à l'idée de rêves extraordinaires, comme le médecin idéologue Pierre-Jean-Georges Cabanis ou le philosophe Pierre Maine de Biran, peuvent évoquer l'idée qu'il existe, même très rarement, des rêves « intellectuels » (le terme est de Maine Biran) plus lucides ou plus clairvoyants, propres aux savants et aux gens de lettres. Cabanis développe en ce sens l'exemple du sage Benjamin Franklin (voir *Prémonitions, Cabanis, Franklin*)²³⁸.

Je ferais ainsi l'hypothèse que Nerval, tout singulier qu'il nous paraisse être actuellement, a été intensément réactif à son époque, notamment à des textes contemporains multiformes touchant à la folie et au rêve. Situer ainsi un écrivain reconnu dans son époque, ne détruit pas sa valeur. Tout au contraire. Contextualiser ne signifie pas réduire ou détruire l'originalité d'un auteur.

238 Cabanis 1980 [1802], 574.



Notations, atelier onirologique

Le philosophe Victor Egger a légué à la Bibliothèque de la Sorbonne des petits carnets dans lesquels, entre 1872 et 1908, il consigna des rêves (les siens, ceux de proches et des textes déjà publiés) et dans lesquels il comptait puiser des exemples pour un livre qui ne parut finalement pas. Ainsi peut-on pénétrer dans l'atelier onirologique d'un savant qui accumula les notes et paradoxalement ne publia presque aucune observation personnelle, à l'inverse de Maury. Tout se passe comme si l'ensemble de ses cahiers témoignait d'une écriture esquissant des descriptions sans fin et collectionnant les notations en vue d'un traité toujours remis sur le chantier. Egger a cherché toute sa vie à élaborer une description des rêves et des faits de sommeil et de distraction, mêlant approches psychologiques, culturelles et affectives. Cette plongée dans les archives d'un austère philosophe professionnel du 19^e siècle qui voulait se démarquer des gens de lettres et des amateurs montre aussi qu'il s'est parfois, bon gré mal gré, tenu à la frontière entre littérature, art et réflexion critique pour décrire voix et visions nocturnes. Son legs à la Bibliothèque de la Sorbonne permet de comprendre comment il a écrit et rêvé avec, contre et sur le modèle de certains rêveurs contemporains (Alfred Maury, Victor Hugo ou encore Baudelaire), en s'imprégnant de leur lecture. Un parcours des nombreux petits cahiers de la Sorbonne fait comprendre en tous les cas ce qu'ont pu être les nuits savantes d'un philosophe du 19^e siècle²³⁹.

239 Première publication sous le titre : « Rêver, lire, écrire, publier : l'atelier de Victor Egger (1872-1908) », in : Claire Gantet/Helmut Zedlmaler (éds), *Lesetraum – Lire en rêve – Lire des rêves. Lire et rêver dans une perspective historique* (Bâle 2022) 347-365.

Rêves et lectures

Dans l'incipit de *À la recherche du temps perdu*, le narrateur proustien voit et vit en dormant la rivalité de François 1^{er} et de Charles Quint dont il a lu le récit auparavant²⁴⁰. Le rêve est décrit comme rappelant des souvenirs de lectures et comme transformant ceux-ci en choses vues et vécues. Ce modèle revient dans les sciences et les savoirs européens du 19^e siècle, qui cherchent à observer les productions du sommeil humain, plus qu'à les soumettre à interprétation, une pratique souvent soupçonnée d'entretenir des croyances « superstitieuses » en un sens prémonitoire des songes.

Avant Marcel Proust, Alfred Maury, l'un des oniologues qu'il avait lus²⁴¹, a cité des exemples d'hallucinations hypnagogiques survenues entre veille et sommeil, puis de rêves, dans lesquels affluent des images et des voix issues de lectures²⁴². Le père de Victor Egger, Émile Egger, est un helléniste membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres où il est le collègue non seulement de Maury mais aussi d'Hervey de Saint-Denys. Victor Egger est professeur au Lycée d'Angers en 1873, puis, en 1877, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux²⁴³. Après avoir envisagé dans les années 1870 de travailler académiquement sur les rêves et les hallucinations hypnagogiques, il soutient en 1881 en Sorbonne une thèse remarquable, *La parole intérieure. Essai de psychologie descriptive*²⁴⁴, et devient professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nancy en 1882. Puis, en 1893, il est chargé d'un cours à Paris, où il termine sa carrière comme professeur en 1904 à la Faculté des lettres. C'est là que le jeune Proust, préparant une licence de philosophie, suit ses enseignements²⁴⁵.

240 Proust 2003 [1913], 3.

241 Sur les lectures oniologiques de Proust, voir Henry 1983.

242 Sur Maury, voir Carroy/Richard 2007. Sur la collection de Victor Egger, voir Carroy 2021a.

243 Je remercie Thibaud Trochu qui m'a communiqué ces éléments de carrière provenant du dossier d'Egger aux Archives nationales de France.

244 Egger 1881.

245 Voir Tadić 1999, 358. Egger a notamment corrigé des copies de Proust.

Bien qu'il ait laissé de côté, pour des raisons inconnues, son projet initial, Egger continue à noter ses rêves de 1872 jusqu'à la veille de sa mort, en 1908. Il ne publie que quelques articles rendant publics de rares pièces de sa collection onirique. Il a accumulé dans de multiples petits carnets ou cahiers datés, numérotés, regroupés en séries et paginés, la notation de « faits » et de distractions (voir *Inconscients, distractions*), intitulés « rêves d'autrui », « rêves personnels » et « théorie » qui devaient servir de matériau à la rédaction d'un livre resté en projet. Devancé par la maladie et par la parution d'autres ouvrages sur le sommeil et les rêves, Egger lègue ses archives à la Bibliothèque de la Sorbonne, espérant que les exemples qu'il a recueillis pourront être réutilisés par de futurs psychologues²⁴⁶. Comment se présentent ces carnets ? Sur une, plus rarement deux ou plusieurs pages, Egger copie ou recopie une observation, accompagnée parfois d'analyses ou de citations. Il adjoint une table des matières écrite après coup : chaque séquence a un titre, renvoyant à un état psychologique (insomnie, hallucination hypnagogique, réveil, rêve, cauchemar) et à une typologie personnelle sur laquelle je reviendrai. Le dessein d'Egger est d'observer aux limites et aux confins de la conscience, par une méthode de « psychologie descriptive », pour reprendre le sous-titre de sa thèse. Dans ce corpus, figurent en bonne place des séquences dans lesquelles Egger compare ses notations personnelles avec des exemples empruntés à la lecture de « collègues » en oniologie. Il n'est pas rare qu'un savant rêveur choisisse et construise ses récits à partir de rêves d'autrui, surtout si ceux-ci font autorité et sont célèbres. Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys par exemple publie certains de ses rêves pour confirmer ou infirmer ceux de son collègue Maury et celui-ci lui répond en rendant publics d'autres exemples²⁴⁷.

Le « gisement » légué par Egger permet de voir comment il a sélectionné des exemples potentiels au modèle de rêves rendus publics par d'autres. Pour ce faire, je propose de feuilleter ces

246 Egger a dicté à sa fille des dispositions testamentaires dans lesquelles il spécifie ce point. Les carnets d'Egger ont été déposés à la Bibliothèque de la Sorbonne sous la cote MSVC.

247 Voir Carroy 2012a, 141 - 147.

cahiers, en essayant de mettre en écho des rêves notés avec certains de leurs modèles.

Tartinismes, cauchemars et piranésismes

Dès ses premiers carnets conservés, à partir des années 1870, Egger se confronte à ce qu'il appelle, en le distinguant du cauchemar, le tartinisme. Par ce néologisme, il nomme un type de rêve proche de celui raconté ainsi par le musicien Giuseppe Tartini à l'astronome Jérôme de La Lande :

Une nuit, en 1713, me dit-il, je rêvais que j'avais fait un pacte et que le diable était à mon service ; tout me réussissait à souhait, mes volontés étaient toujours prévenues et mes désirs toujours surpassés par les services de mon nouveau domestique ; j'imaginai de lui donner un violon pour voir s'il parviendrait encore à me jouer de beaux airs : mais quel fut mon étonnement lorsque j'entendis une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, que je n'avais même rien conçu qui pût entrer en parallèle. J'éprouvai tant de surprise, de ravissement, de plaisir que j'en perdais la respiration : je fus réveillé par cette violente sensation ; je pris à l'instant mon violon, espérant de retrouver une partie de ce que je venais d'entendre ; mais ce fut en vain : la pièce que je composai pour lors est à la vérité la meilleure que j'ai jamais faite et je l'appelle encore la sonate du diable ; mais elle est si fort au-dessous de ce qui m'avait frappé que j'eusse brisé mon violon et abandonné pour toujours ma musique si j'eusse été en état de m'en passer²⁴⁸.

Cette histoire a donné lieu à une iconographie et elle s'est largement répandue sous différentes versions plus ou moins merveilleuses au 19^e siècle. Selon qu'on privilégie la création nocturne ou la désillusion matinale du violoniste, elle prend des sens différents. Antoine Charma, professeur à la Faculté de lettres de Caen, l'un des philosophes inspireurs d'Egger sur le thème du sommeil, retrouve le texte original de La Lande que je viens de citer et critique les résumés hâtifs de ses prédécesseurs : selon

248 La Lande 1796 [1769], 55-56. Sur la circulation de ce rêve très célèbre au 19^e siècle, voir notamment Frigau Manning 2021, 190-191 ; Carroy 2012a, 217 et suivantes ; James 1997.

lui, le diable ne dicte pas directement la sonate, mais Tartini la recompose à partir d'un oubli initial au réveil²⁴⁹.

Egger parle de tartinisme pour désigner un éventuel pouvoir créateur des rêves, dont témoignent certains des interlocuteurs qu'il interroge, généralement des condisciples normaliens. Ainsi rapporte-t-il le 23 décembre 1872 ce récit :

Faugeron raconte : préparant licence, il avait un soir préparé et essayé 1 pièce de vers latins. S'endort : en rêve il fait 25 vers env[iron] ; se réveille, de g[ran]d matin, s'empresse de les écrire, les porte à Étienne. C'est la meil[leu]re pièce qu'il ait faite.

C'est le cas de Tartini.

M[ai]s l'incohé[en]ce de ces inventions est la + fréqu[ente]²⁵⁰.

La conclusion du fragment reprend les positions sceptiques de Charma. Egger propose une taxinomie :

Il y a donc un sommeil où la psy[ché] n'est pas affaiblie ou l'est peu : on peut en suivre les degrés :

- cauchemard [sic] : la psy[ché] est enc[ore] cap[able] de remarquer l'incohé[ence] des images et d'en souffrir. 1^e degré.

- invention : Tartini et Faug[eron]. 2^e degré. La psy[ché] subsiste sous les hall[ucinations], s'exerce régulièr[ement] [?], mais s[ans] d[oute] elle ne s'exerce q[ue] sur des formes : invention artistique [du]rable, à divers degrés, non pas réf[lexion] abstraite²⁵¹.

Egger donne ensuite à ce propos l'exemple de l'apparition de « formes visuelles nullement absurde (statues et tableaux) », puis celui de « l'invention poétique ou musicale » et enfin celui de l'invention « suivie et cohérente ». Ce dernier type d'invention, assez rare, est représenté par Tartini et Faugeron. S'il ne s'attribue pas personnellement de rêves créateurs, Egger interroge William Cattermolle, un violoniste d'Angers, qui lui confirme

249 Charma 1851b, 445 et 477.

250 MSVC 424, C. 1, 2^e s.

251 MSVC 424, C. 4. 2^e s. J'ai reproduit dans ces deux notes d'Egger les abréviations de ses manuscrits. Je les compléterai dorénavant pour des facilités de lecture et indiquerai dans les notes suivantes par des points d'interrogation les rares passages que je n'ai pu déchiffrer.

que la sonate rêvée par Tartini est écrite dans le style musical du 18^e et non dictée par le diable²⁵². Les cauchemars, ce premier degré de l'incohérence onirique, semblent être fréquents chez les hommes de pensée comme les philosophes et les tartinismes être davantage propres aux artistes, dans lesquels Egger inclut aussi les mathématiciens, puisqu'il parle de « tartinisme mathématique, toujours à propos de l'un de ses condisciples »²⁵³. Les rêves se déploient entre imagination tartiniste et angoisse cauchemardesque. Au long de ses carnets, Egger parle de cauchemar pour désigner l'intrusion dans le monde nocturne de scènes récurrentes, contre lesquelles la raison lutte, contrairement à ce qui se passe dans d'autres visions plus heureuses où un certain pouvoir inventif, parfois bizarre, s'épanouit au détriment de la raison, mais aussi de la mémoire. Egger multiplie en effet les exemples personnels de « fausses reconnaissances » en rêve pour contrer Maury et le psychologue Joseph Delbœuf, qui mettent en avant l'importance du retour des souvenirs dans le sommeil²⁵⁴.

Egger invente enfin un autre néologisme, « piranésisme », d'après les gravures de prisons de Giovanni Battista Piranesi, pour décrire les espaces imaginaires de certains de ses rêves. L'École normale et ses enfilades de couloirs et d'escaliers, où il a vécu, devient ainsi parfois le cadre nocturne dit « piranésique » de plusieurs notations. Egger reprend ainsi des termes anciens, comme cauchemars, ou plus récents, comme hallucinations hypnagogiques, accrédités par Maury. Mais il crée aussi des mots ad hoc pour décrire et écrire ses propres rêves. Ces néologismes semblent être à usage interne, réservés à un atelier de travail intime : ainsi, lorsqu'il publie l'exemple d'une hallucination hypnagogique de 1877, Egger ne reproduit pas le diagnostic « sorte de tartinisme » porté sur son cahier manuscrit²⁵⁵. Le registre de langage qui amène à parler de tartinisme ou de piranésisme n'est pas tout à fait académique. Il s'insère cependant dans un cadre artistique et culturel commun et connu au sein

252 Egger a gardé dans ses archives des programmes de concerts organisés par Cattermolle auxquels il a assisté, mais la sonate de Tartini n'y figure pas !

253 MSVC 424, C. 2, 3^e s.

254 Delbœuf 1993 [1885] ; Maury 1861.

255 MSVC 424, C. 3, 2^e s. ; Egger 1879, 210.

duquel circulent des gravures comme les prisons de Piranèse, des anecdotes comme celle de Tartini ou encore, nous l'avons vu, des récits comme celui de Maury guillotiné.

Guillotine, vive commotion et idée d'explosion

Egger cible, dans les années 1870, un récit célèbre de Maury s'apparentant à un cauchemar. Rappelons-en l'histoire. Le philosophe Charma se demande ce que deviennent les facultés de l'âme lorsque l'on dort. Il évoque à ce propos une caractéristique de la pensée durant le sommeil, confinant au merveilleux et illustrée par quelques anecdotes : les rêves se dérouleraient à une vitesse vertigineuse²⁵⁶. Maury étaye la thèse de Charma par l'exemple de l'un de ses rêves. Il raconte ainsi en 1853 devant un public d'aliénistes un songe de sa jeunesse :

Je rêve de la Terreur ; j'assiste à des scènes de massacre, je comparais devant le Tribunal révolutionnaire, je vois Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville, toutes les plus vilaines figures de cette époque terrible ; je discute avec eux ; enfin, après bien des événements, que je ne me rappelle qu'imparfaitement et dont je ne voudrais pas vous ennuyer, messieurs, je suis jugé, condamné à mort, conduit en charrette, au milieu d'un concours immense, sur la place de la Révolution ; je monte sur l'échafaud ; l'exécuteur me lie sur la planche fatale, il la fait basculer, le couperet tombe, je sens ma tête se séparer de mon tronc ; je m'éveille en proie à la plus vive angoisse, je me trouve sur le col la flèche de mon lit qui s'était détachée et qui était tombée sur mes vertèbres cervicales à la façon du couteau de la guillotine. Cela avait eu lieu à l'instant, ainsi que ma mère me le confirma et cependant c'était cette sensation externe que j'avais prise, comme dans le cas que j'ai cité plus haut, pour point de départ d'un rêve où tant de faits s'étaient succédés²⁵⁷.

La mère de Maury, qui veille son fils endormi, accrédite la thèse qu'une sensation externe, en l'occurrence la chute de la flèche du lit, peut déclencher une très longue scène onirique à une vitesse vertigineuse.

256 Charma 1851, 46.

257 Maury 1863, 161-162 ; 1853.

L'exemple de Maury devient célèbre et est cité abondamment dans les livres savants, dans la presse, dans les revues de vulgarisation et dans les clefs des songes, anecdote d'autant plus saisissante qu'elle convoque à la fois des questions psychologiques sur le fonctionnement extraordinaire de l'esprit et qu'elle active un imaginaire historique de la guillotine²⁵⁸. « Maury guillotiné » suscite après coup en 1895 une controverse dans *La Revue philosophique* comme nous avons pu l'examiner dans les entrées précédentes. Pour Egger, le rêve, tel qu'il se forme dans l'esprit, n'est pas une belle histoire mais un ensemble hétérogène de tableaux, de voix, de sentiments. Egger semble avoir lu et relu le rêve de Maury avec une certaine perplexité. « Son récit est-il vraisemblable ? » se demande-t-il en substance dans plusieurs notations de ses carnets où il compare ses propres songes à celui de Maury. Une séquence de 1873 sans titre dans la notation initiale, est ainsi intitulée après coup dans la table des carnets :

Coups de pistolet > observation transformée ? Cf. Maury guillotiné : Angers. 30 avril - 1^{er} mai 1873.

Dans une chambre d'1 côté d'1 table toute 1 rangée de personnes ; de l'autre 1 homme debout et plusieurs autres personnes, dont moi. L'homme debout vise avec un pistolet les gens de l'autre côté, longtemps, sans tirer et ceux-ci ne s'émeuvent pas. Alors quelques paroles oubliées sont échangées entre moi, l'homme debout et 1 femme placée à côté de lui, à la suite desquelles cette femme saisit le pistolet et le dirige sur moi ; je me détourne rapidement ; je reçois le 1^{er} coup dans les fesses < vive commotion, plusieurs autres dans le dos < moindre commotion.

Ai-je eu un accès de bouffée de chaleur ou quelque commotion souvent commotion nerveuse que j'aurais expliquée par des images, comme souvent, comme dans le rêve de Maury (guillotiné) et de Barrère (mal de mer)²⁵⁹ ?

Si c'est bien une sensation qui est transformée, ce n'est pas un choc extérieur, comme la chute de la flèche du lit, mais plutôt une sensation interne, une « bouffée de chaleur », qui déclenche le rêve²⁶⁰. Egger intitule d'entrée de jeu, l'année d'après, une séquence du 1-2 août 1874 en référence explicite à Maury :

258 Voir Carroy 2020. Pour une histoire de la guillotine, voir Carol 2012 ; Arasse 1987.
259 MSVC 424, C. 2 2^e s. Barrère semble être un camarade d'école normale d'Egger.
260 Vigarello 2014.

1-2 août 74 Maury décapité²⁶¹.

Il est question d'une mine qui va exploser : Je regarde à droite et j'aperçois s'élevant très au-dessus de quelques grands arbres une étroite colonne de fumée et de poussière. (...) je sens pendant plusieurs secondes comme de la terre qui me tombe sur les épaules et le dos. (...) La cause de tout cela a été un accès de fourmillement ou de congestion superficiel, comme souvent. Les 2 faits y ayant rapport sont : 1^o angoisse faible, idée d'explosion, peur, idée de me préserver : amené sans doute par petites sensations = signes précurseurs de l'accès ; peut-être la psychologie inconsciente, habituée à ce fait, reconnaît-elle l'imminence de l'accès ; ce que l'imagination traduit par imminence d'une catastrophe physique. Remarquer en effet que j'ai prévu, attendu le fait n^o2 = l'accès, interprété par chute de terre sur dos (...) ²⁶².

Le titre « Maury décapité » n'est pas écrit après coup comme en 1873 mais il est, semble-t-il, trouvé au réveil, du moins au moment où Egger note ce qu'il vient de vivre et ressentir. La sensation ou la perception interprétées par l'imagination et produisant le rêve sont, en 1873 comme en 1874, d'ordre interne. Cependant en 1874, de façon nouvelle, Egger évoque un cheminement « inconscient » de son esprit, en s'inspirant sans doute de Maury qui parle de phénomènes psychologiques se déroulant « insciemment ».

Même si Egger adopte un langage médical en parlant d'accès, il est remarquable que, dans ces deux séquences, sous le titre de « Maury guillotiné », sont consignées des visions violentes qui ont en commun une tonalité et une thématique générale de bruit et de fureur plus qu'un rapport précis avec une décapitation. On peut se demander si le rêve de Maury n'en réactive pas d'autres pour Egger, qui note avoir des rêves « habituels » faisant revivre le conflit récent contre la Prusse, ainsi que la Commune de Paris. Il écrit dans ses carnets, jusqu'en 1887 : « La guerre recommence » sans détailler souvent ce qu'il voit ou entend, en contrevenant à sa volonté de notation méthodique. Il consigne de même, de façon récurrente ce qu'il appelle, en se référant au poète Lucrèce²⁶³, des « cauchemars professionnels » dans lesquels

261 La table du carnet ajoute : « =sensation transformée ».

262 MSVC 424, C. 8 2^e s.

263 Egger cite le livre IV du *De rerum natura* de Lucrèce.

il se vit dans une situation scolaire malaisée. Ces mauvais rêves, que nous appellerions peut-être rétrospectivement « traumatiques », sont souvent signalés laconiquement sans être racontés parce qu'ils sont trop monotones (ou trop angoissants ?) pour être intéressants²⁶⁴. Parfois cependant certaines visions sont détaillées comme cet exemple saisissant du 11 - 12 octobre 1874 qui conjugue souvenir de « l'année terrible » et souvenir médical :

Rêve affreux.

1 fosse : j'ai l'idée qu'on va fusiller quelqu'un. Puis on amène devant la fosse 1 très jeune homme nu, maigre, have, à qui on pompe le sang par le dos et qui en crache par la bouche²⁶⁵.

Si Egger n'a pas finalement choisi de publier ce rêve ou encore les deux séquences de 1873 et 1874 lui rappelant Maury, on peut supposer qu'ils pouvaient réactiver des mauvais souvenirs individuels et collectifs. Ces fragments étaient peut-être par ailleurs impubliables par leur trop grande « incohérence ». Ce mot est souligné en bleu en marge de la notation d'août 1874 : il a pu être ajouté vers 1895, au moment où Egger feuillette son carnet pour y retrouver des exemples répliquant Maury, comme on va le voir. En somme, des rêves pas assez démonstratifs et trop confus pour être divulgués. Cependant Egger maintient que les songes, même s'ils sont « incohérents », « imitent » le réel, verbe revenant souvent sous sa plume. Les réflexions qu'il écrit mettent en péril une intrigue onirique devenue canonique. Egger note le 23 février 1877 à propos du récit de Maury :

Je crois à l'erreur d'observation ou plutôt de souvenir. Ce rêve est de la jeunesse de Maury. Il l'aura accru de détails à mesure qu'il se le rappelait, aura ajouté surtout le tribunal. Néanmoins il faut admettre qu'il y a eu réellement quelque chose de notable et d'extraordinaire dans ce rêve sinon Maury ne l'aurait pas retenu²⁶⁶.

264 À la même époque, le jeune futur sociologue et psychologue Gabriel Tarde note des rêves liés à l'année 1870-1871 (guerre franco-prussienne, Commune de Paris et répercussions en Périgord où il vit). Voir Tarde 2009.

265 MSVC 424, C. 9. 2^e s.

266 MSVC 425, « Rêve de Maury guillotiné. Théorie »

Publier abruptement ces notes en 1877 reviendrait à mettre en cause une autorité savante et familière car Maury est, on l'a vu, un collègue de son père Émile Egger à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Victor Egger le consulte parfois oralement à titre d'expert. Il note par exemple à un moment :

Interroger Maury. Monnier dixit [a dit] avoir entendu raconter à Maury qu'à son lever tous les matins il était assiégé par des milliers de mots. Chercher dans l'ouvrage de Maury ou interroger Maury lui-même²⁶⁷.

Les carnets ne portent pas trace d'une discussion orale avec le collègue de son père.

« Ma sœur, en grande toilette » et « un camarade, en habit noir et cravate blanche »...

Egger semble enfin avoir trouvé une meilleure réplique de Maury en 1878 dans une autre note manuscrite dont le titre est souligné. Il s'agit de la question de la rapidité du rêve. L'exemple est moins dramatique que ceux de 1873 et 1874. Egger évalue le temps qu'il met pour faire un rêve dans le court moment où on ouvre sa porte et lui apporte son petit déjeuner. Surgit alors une apparition féminine. Le dormeur note au vol ce dialogue :

Maury guillotiné.

À 8 heures, *de more*, on met une clef dans ma serrure et on m'apporte mon déjeuner. Depuis quelque temps déjà mon sommeil était incomplet, j'entendais divers sons. Il faut dire aussi que l'open de la serrure se faisait comme toujours avec 1 certaine lenteur ; quelques secondes, 2 ou 3. – À peine le bruit perçu, je le reconnais, je vois la porte ; elle s'ouvre ; qui entre et vient près de mon lit : c'est ma sœur, en grande toilette :

- Pourquoi es-tu si belle ?
- Parce que je vais à un mariage
- Mariage de qui ?
- D'1 de mes amis
- Qui cela ?
- M. X.

267 MSVC 424, C. 7. 3^e s.

- Pourquoi ne m'a-t-il pas invité ?
 - Pour te faire 1 surprise (elle se dirige vers la porte)
 - Pourquoi te sauves-tu ?
- Parce que je suis pressée.

(Je certifie le nombre des questions et réponses et leurs sens et allure générale, rien de +)

À ce moment la porte s'ouvre réellement, 1 lumière vive entre, j'ouvre les yeux.

Tout ce dialogue avait tenu pendant les 2 secondes, 3 au plus employées à faire entrer la clef et à la tourner dans la serrure.

Je me souviens que tout cela était dit très vite et que demandes et réponses se précipitaient. Noter que la parole intérieure est un de ces faits dont l'allure ne peut être précipitée au-delà d'une certaine limite, mais qu'on peut supposer une succession d'images vues dont la rapidité dépasse tout ce que nous avons observé pendant la veille. – Ce fait fournit donc 1 moyen de vérifier si le temps est réellement + rempli et moins lent à couler pendant sommeil que pendant la veille.

Or je trouve que les paroles ci-dessus demandent une seconde peut-être de + pour être dites que la pendule n'en a probablement compté pendant que je les imaginais. Mettons 4 secondes au lieu de 4. Le temps apparent/temps réel = 4/3.

La même proportion peut se rencontrer dans la veille pour les actes où le temps paraît long. Il n'y a donc rien là d'extraordinaire²⁶⁸.

Pour convertir cette notation en exemple publiable, Egger doit corriger une erreur (« 4 secondes au lieu de 4 »), supprimer les abréviations et surtout introduire une modification importante, comme on va le voir, en 1895, lorsque le carnet de 1878 sert d'aide-mémoire et d'archive pour participer à une controverse sur les rêves et leur observation. Théodule Ribot, le directeur de la *Revue philosophique*, publie en effet en 1894 la lettre d'un franc-tireur, le poète Jacques Le Lorrain. Celui-ci attaque la vraisemblance de « Maury guillotiné », en soutenant en substance que le récit relève, pour une part, de l'imagination. À l'appui de sa lettre, l'écrivain cite certains de ses « rêves » parfois nouveaux, parfois

268 MSVC 424, C. 5. 3^e s.

extraits de ses propres recueils de poésie et souvent érotiques²⁶⁹. En les écrivant dans un style littéraire proche du symbolisme ou encore de Joris-Karl Huysmans, il lance un défi aux lecteurs de la revue²⁷⁰. À la suite du poète, s'engage une sorte de feuilleton donnant la parole à plusieurs philosophes professionnels de l'époque qui discutent de la vraisemblance du rêve de Maury et cherchent à le répliquer ou le réfuter à l'aide d'exemples personnels.

Egger propose une contribution publiée qui fait date²⁷¹. Aux beaux rêves d'un poète amateur, il oppose le dialogue matinal de 1878, très précipité mais non extraordinaire. Cette fois-ci, par rapport aux deux autres séquences manuscrites qui auraient pu s'intituler « Maury décapité », c'est un épisode prosaïque, assez clair et moins dramatique qu'il choisit de rendre public :

Un matin (juin 1878), mon sommeil n'étant déjà plus très profond, je reconnais le bruit d'une clef qui touche ma serrure. Je vois ma porte qui s'ouvre ; un camarade, en habit noir et cravate blanche, vient près de mon lit ; nous échangeons des paroles rapides : « Pourquoi es-tu si beau ? – Je vais à un mariage. – Mariage de qui ? – D'un de tes amis. – Qui donc ? – Y. – Pourquoi ne m'a-t-il pas invité ? – Pour te faire une surprise. – Pourquoi te sauves-tu ? (l'interlocuteur regagnait la porte) – Parce que je suis pressé ». À ce moment ma porte s'ouvre réellement, un flot de lumière envahit ma chambre ; mon déjeuner fait son entrée. Avant d'en profiter, j'écris l'observation ; mais je ne puis pas certifier tous les mots ci-dessus notés ; généralement les paroles authentiques du sommeil sont plus absurdes ; je garantis seulement l'allure du dialogue et son sens général, le nombre et le rythme des questions et des réponses. J'insiste sur ce point que le dialogue m'a paru très précipité. – Le lendemain, j'ai écouté bien éveillé l'ouverture de ma porte ; la main chargée de cette opération était très gauche et très lourde ; elle y mettait bien quatre secondes ; mon rêve avait pu tenir dans ces étroites limites²⁷².

269 Le Lorrain 1895 ; 1894.

270 Ce défi n'a peut-être pas déplu à Ribot, qui exprime parfois son goût pour la musique des mots qu'est à ses yeux le symbolisme.

271 Egger est par exemple élogieusement cité par Freud 2010 [1900], 61, 82. Egger a conservé dans ses archives des correspondances de philosophes connus de l'époque qui réagissent à son article de 1895. Il a envoyé notamment des tirés à part à Bergson dont il a conservé une lettre (dans Carroy 2021b, 76).

272 Egger 1895, 50-51.

Approfondissant et enrichissant ses réflexions de 1877, Egger se souvient alors d'Honoré de Balzac. Il fait l'hypothèse que « Maury guillotiné » est un rêve ancien datant des années 1840, peut-être transmis oralement par Maury au romancier, qui rapporte un songe analogue en 1846 dans *La cousine Bette*. En cherchant à dater le récit onirique, Egger lui applique une méthode de critique historique ou encore une démarche archéologique pour retrouver les éléments d'origine d'un texte restauré, ce qui renvoie à sa propre pratique intellectuelle d'érudit²⁷³. L'exemple montre, selon lui, qu'un rêve peut naître à partir d'une sensation extérieure transformée, mais aussi d'une circulation de récits qui en modifie le contenu.

Si l'on compare la notation avec la publication, Egger ne sépare pas en 1878 l'exemple de son explication psychologique. Celle-ci, réutilisée, sera explicitée et développée en style plus académique en 1895, tandis que la référence à la parole intérieure, présente en 1878, disparaîtra. Le scénario publié et le scénario manuscrit se déroulent de façon similaire comme une courte comédie dialoguée, très rapide. Dans les deux cas, un doute s'attache à la littéralité de la transcription. Egger propose en 1878 et 1895 une restitution réflexive et critique ne cherchant pas à être exacte mais proposant de rendre le rythme d'une interlocution entre sommeil et éveil. La scène et le dialogue oniriques, en 1878 comme en 1895, gardent donc leur allure générale.

La principale différence entre publication et notation porte sur le fait que le personnage avec lequel parle le rêveur devient en 1895 un jeune homme endimanché en habit noir. La sœur du rêveur, Ida Egger, aurait pu être aisément identifiable si le rêve avait été publié tel quel. Elle est mariée au médecin Léon Lereboullet avec lequel Egger discute notamment du sommeil et des rêves, comme le montrent certains de ses carnets, et avec lequel il a écrit à quatre mains²⁷⁴. Il s'agit là de l'un des rares exemples personnels qu'Egger ait rendu publics. Pourquoi a-t-il

273 Balzac 1960 [1868], 379 ; Egger 1895, 43-44.

274 Egger/Lereboullet 1877. Ce n'est pas la seule fois qu'Egger rêve de sa sœur. Il note par exemple ce rêve au matin du 20 juin 1879 : « On parle de la santé de je ne sais qui. Ma sœur, femme de médecin, dit : "Probablement qu'il a des flammes rhumatismales". »

choisi de modifier ainsi son rêve ? Est-ce seulement pour des raisons d'anonymisation ? Cryptée pour publication, la scène devient en tous les cas moins intime, moins familiale et plus masculine. On a l'impression qu'Egger a fait un choix pour la publication de sa réplique de Maury, en excluant les cauchemars et en passant au crible un rêve qui pourrait sembler être trop indiscret.

Rêves érotiques et amoureux. Entre psychologie et littérature

On peut lire dans les carnets d'autres récits qui ont été mis en miroir avec des songes d'auteurs contemporains connus, reconnus et lus.

Egger soutient dans des notes des années 1870 et dans son article de 1895 qu'un rêve n'est ni un conte fantastique ni un récit continu en bonne et due forme, mais plutôt un mélange incohérent fait de bribes vues, entendues et ressenties et qu'il doit être transcrit scientifiquement comme tel. S'il loue publiquement la critique apportée par Le Lorrain au récit de Maury, il se montre sévère dans ses carnets par rapport aux rêves donnés en exemple par le poète. On ne doit pas confondre les écritures oniriques.

Cependant, à certains moments, Egger ajoute à sa collection des rêves plus rares, qu'il qualifie de « littéraires », tel celui-ci, qui a la particularité d'être l'un des seuls exemples comportant explicitement une dimension érotique :

Sentiment pendant rêve ; souvenir des sentiments du rêve :

11 mai 1875. Sentiment pendant rêve. Fin du sommeil est occupée par un rêve très complet et suivi en apparence, c'est-à-dire qui ne me laisse au réveil aucun souvenir d'incohérence : personnages divers apparaissent, font mouvements, se succèdent, tout cela d'un ordre qui me paraît très naturel. Ils sont, en outre colorés, c'est-à-dire vêtus de robes de couleurs vives et unes : rouge, vert, etc. C'est peut-être pour cela que j'ai vu des personnages religieux dans les premiers. Puis le rêve a tourné à l'érotique, par suite d'une disposition physique. Quoiqu'il en soit sur ce déterminisme, ce rêve m'a paru être une histoire très humoristique où le religieux se mêlait au très

profane ; et le seul souvenir net qui m'en soit resté est celui du sentiment éprouvé, sentiment très fin, précis et juste, comme souvent : savoir celui qu'on éprouverait en lisant certaines nouvelles de Stendhal ou de Mérimée.

Loi : le souvenir des sentiments est plus tenace que celui du reste²⁷⁵.

L'évocation des rêves érotiques n'est pas proscrite dans l'onirologie du 19^e siècle. Maury et Hervey ont divulgué quelques exemples de dispositions « physiques » pendant leur sommeil, le premier dans un style direct et médical et le second dans un style allusif et galant (voir *Pollutions nocturnes, sexe*).

Plusieurs psychologues francophones de l'époque, à l'instar d'egger, parlent de « sentiment » pour désigner amour et sexualité. C'est ainsi que la conception freudienne des rêves sera censée illustrer un chapitre sur « Les sentiments dans le rêve » chez le psychologue Marcel Foucault²⁷⁶. Pour Egger et ce dernier, la référence aux sentiments jouerait le rôle d'une litote permettant d'exprimer et d'éluder ce qui aurait pu devenir obscène. La présence de deux auteurs littéraires reconnus, Stendhal et Mérimée, dans la séquence de mai 1875, rend plus acceptable, voire plus respectable, le fait que le rêve tourne à un érotique se passant de mot. Egger peut s'être censuré, ou avoir été caviardé : quelques pages (très peu) de ses carnets ont été coupées. Par ailleurs comme il a fait circuler ses petits cahiers, en demandant par exemple à son père, à son frère et à sa femme d'y écrire directement, il a pu souhaiter ne pas divulguer trop de détails hors de propos. Il ne semble pas qu'il ait été cependant un diariste honteux ou secret. Ce qu'il note relèverait plutôt d'un intime scientifique, intime parce que mettant en jeu un fait privé et scientifique parce qu'egger dialogue avec d'autres amateurs de rêves dans un cercle savant et familial.

En 1879, c'est ce rêve érotique du marquis Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys qu'il évoque :

Je me crois dans la salle à manger de l'habitation vivaraise, dinant avec la famille de mon hôte réunie à la mienne. Tout à coup, la

275 MSVC 424 C. 1. 3^e s.

276 Foucault 1906, chapitre 5.

porte s'ouvre et l'on annonce M. D..., le peintre qui fut mon maître. Il arrive en compagnie d'une jeune fille absolument nue, que je reconnais pour l'un des plus beaux modèles que nous ayons eus jadis à l'atelier. M. D... raconte que la voiture dans laquelle ils voyageaient de concert a versé, qu'ils viennent demander l'hospitalité, etc. ; et le rêve se complique d'incidents divers, inutiles à relater ici où nous n'avons à constater que le rappel simultané de ces deux ordres de souvenirs, ceux du Vivarais et ceux de mon ancien atelier de peinture, devenus solidaires de deux sensations de mon odorat²⁷⁷.

Ce rêve inspire une gravure en frontispice de l'ouvrage d'Hervey de Saint-Denys. Il faut souligner que l'ouvrage *Les rêves et les moyens de les diriger* est publié en 1867 de façon anonyme. Le livre sort de l'anonymat et devient célèbre grâce notamment à Maury qui le lit et le critique nommément en 1878, dans la quatrième édition de son ouvrage, *Le sommeil et les rêves*. Egger est un pionnier puisqu'il découvre, semble-t-il, Hervey de Saint-Denys dès 1879. Il note ainsi son propre rêve :

Enghien 22 juillet 79.

Rêve analogue à celui d'Hervey.

Une femme entièrement nue dans un appartement où les autres personnages sont entièrement habillés. Cela ne paraît pas les gêner. Les formes sont incomplètement dessinées du vague (insuffisance de l'imagination).

Pas d'ithyphallisme ou du moins au premier degré²⁷⁸.

La lecture d'Hervey de Saint-Denys peut faire rêver et entrer en érection. En bon fils d'helléniste, Egger anoblit en terme d'ithyphallisme (phallus dressé) ce que Maury désignait en termes plus médicaux. La vision d'une femme nue dans une assemblée de personnages habillés en costume contemporain et non vêtus à l'antique, rappelle « Le déjeuner sur l'herbe », tableau d'Édouard Manet qui fait scandale en 1863. Le rêve d'Hervey est plus détaillé que la notation laconique d'egger qui semble se comparer à lui pour regretter l'insuffisance de son imagination. Après 1879, la séduction du scénario onirique se poursuivra.

277 Hervey de Saint-Denys 1867, 281.

278 MSVC 424 C. 6. 3^e s.

D'autres lecteurs et rêveurs masculins, le psychologue Georges Dumas, le biologiste Yves Delage ou encore André Breton, seront fascinés par ce rêve et par les « beaux » songes du marquis²⁷⁹.

Rêves érotiques ou rêves sentimentaux ? Si le thème des sentiments peut être une litote, il ne l'est pas forcément. Egger rapporte ainsi qu'il se partage, le temps d'un rêve et d'une rêverie, entre trois jeunes filles :

Paris, 26-27 juillet 78.

Sentiments en rêve.

Je rêve que j'épouse une jeune fille que j'appelle (que je crois être) A. B. D. P. J'en suis très épris ; elle me dit des choses tendres d'un air charmant.

Déterminisme : avant-hier, chez le dentiste, j'ai considéré quelque temps une jeune fille dont les traits avaient de la ressemblance avec ceux de Melle A. B. D. P. ; j'ai cherché à définir cette ressemblance < pensé quelque temps à A. B. D. P. – Mais celle-ci je ne l'ai pas vue depuis longtemps.

La personne vue en rêve lui ressemble d'une manière [?] mais elle est plus petite, etc. etc. – Elle ne ressemble pas davantage à la jeune fille rencontrée chez le dentiste.

Le sentiment éprouvé est très spécial et très vif. Dans la journée, pensant à ce rêve, je l'éprouve à nouveau ; je n'en ai pas l'imagination avec reconnaissance mais le rééprouve ; mais il est pour la jeune fille du rêve, et nullement pour la véritable A. B. D. P., que j'en distingue parfaitement et pour laquelle je n'ai jamais éprouvé rien de tel²⁸⁰.

Egger consigne en style sans fioriture, ce qui pourrait donner lieu à une nouvelle ou à un poème. Tout se passe comme si, après avoir éprouvé « un sentiment très spécial et très vif » et repensé à l'inconnue qu'il avait aimée dans son sommeil, le scripteur savant n'écrivait pas la nouvelle que Guy de Maupassant et Proust publient sensiblement à la même époque, l'histoire d'une femme dont un narrateur tombe amoureux en rêve²⁸¹. Dans

279 Breton 2016 [1932] ; Delage 1920 ; Dumas 1909.

280 MSVC 424, C. 5. 3^e s. Titre donné dans la table : « Sentiment vif et spécial qui persiste après réveil. Déterminisme incomplet ».

281 Maupassant 2003 [1882] ; Proust 1972 [1893].

une autre note, en juillet 1878 un rêve rappelle « un conte genre Baudelaire de l'humour le plus corsé »²⁸².

La notation onirique relève de l'atelier intime des exemples qu'on met en réserve sans envisager de les publier. Ces fragments sont peut-être un support à rêverie ou encore un aide-mémoire personnel : en relisant certains de ses carnets, le philosophe retrouverait une (ou la) femme aimée dans son sommeil et se délecterait d'avoir rêvé presque comme Hervey de Saint-Denys.

Noter ses visions nocturnes est ainsi une pratique savante qui peut parfois permettre de se raconter et de se rappeler les histoires érotiques ou romanesques de son sommeil...

S'approprier Charma et Hugo

J'assistais (7 mars 1836) dans une église, comme simple spectateur, à une procession. Tout à coup je m'entends dire à l'oreille qu'un enfant vient de tomber du haut du pont dans la rivière et qu'il est perdu si je ne me hâte de lui porter secours. J'étais loin du lieu où l'événement se passait et je me demandais, avant de partir, si, quelque diligence que je fisse, je n'arriverais pas trop tard. À peine m'étais-je donné le temps de me répondre, que déjà je me précipitais dans la direction que m'indiquait mon guide, lequel accroissait ma vitesse par un manège qui nous réussissait à merveille, en me poussant vigoureusement par le dos. J'arrive. Ma ville natale, la Charité, était alors le lieu de la scène. Me voilà, sur la rive droite de la Loire, à l'entrée du pont de pierre, m'élançant au bas de cet escalier qui mène au niveau du fleuve et que, dans mon enfance, j'ai tant de fois monté et descendu. La mer (ce n'était plus la Loire et je reconnaissais les environs d'Ouistreham²⁸³), la mer était mauvaise, houleuse et l'enfant se débattait, apparaissant tour à tour et disparaissant au milieu des lames, à une grande distance du bord. Je surmonte mes craintes ; je me jette à travers les vagues, tout vêtu, avec mes gants et mon chapeau. Bientôt j'atteignais ce que j'avais vu s'agiter parmi des flots d'écume. Tout en nageant avec mon fardeau pour regagner le bord, j'avais l'attention de soulever, afin de rendre possible le jeu de la respiration, une tête étrange, dont la peau était enlevée et qui me rappelait vaguement celle

282 MSVC 424 C.5. 3^e s.

283 Ouistreham est, rappelons-le, le port de Caen.

d'un cadavre qu'à quelques jours de là j'avais vu disséquer à l'amphithéâtre de Caen. Enfin je parvenais à déposer le patient sur la plage et je songeais au moyen à employer pour le rendre, s'il était possible, à la chaleur et à la vie. Mais quels ne furent pas mon désappointement et ma confusion, lorsqu'en présence d'une foule de témoins réunis là comme pour m'humilier, je reconnus dans le corps que j'avais si péniblement rapporté sur la rive, le squelette à demi dépouillé d'un vieux coq²⁸⁴ !

Ce rêve inaugure un journal onirique que Charma propose d'appeler un nocturnal et dont il cite des extraits dans *Du sommeil*. Il y récapitule symboliquement son itinéraire depuis son pays natal, le Nivernais, jusqu'à la ville où il professe, Caen. Il illustre par ailleurs psychologiquement l'action d'une faculté volontaire et passionnée qui emporte l'âme : cette « impétuosité électrique » du songe peut l'apparenter à un « roman bizarre » selon Charma. L'exemple de mars 1836 emporte dans une succession ininterrompue de péripiéties et de métamorphoses séduisantes.

Relisant Charma, Egger ne compare pas des contenus ou des thématiques mais un rythme de défilement qui multiplie et transforme les images visuelles :

Bordeaux, 21 février 1880.

1° Imagination multipliante.

2° Transformation d'une donnée visuelle.

Cf. le noyé devenu un coq de Charma.

Je suis dans un bois avec des compagnons. Un serpent vert : il faut lui donner un coup de baguette ; ma canne n'est pas assez fine ; j'emprunte celle d'un compagnon, qui est bonne. Mais alors je vois, non plus 1 mais 4 serpents, dont 2 semblent être le 1^e coupé en 2 (effet du coup de baguette projeté sur mon imagination), le 3^e est semblable au 1^e ; le 4^e, très curieux a la forme d'une corde et est de couleur bleuâtre, changeante, transparente ; je le frappe, il s'agite de mouvements intestins, non comme un serpent mais comme une larve et va se réfugier dans un pli de terrain.

Là, – je ne l'ai pas perdu de vue, – il est devenu – par transition insensible – gros comme un chien griffon dont il a à peu près

284 Charma 1851a, 387-388.

la surface, grâce à sa forme de corde qui le divise ; c'est une masse informe, d'une couleur changeante et charmante, rose, bleu tendre, vert tendre ; il se tord ; je le frappe encore ; il se tord de plus belle.

La suite manque²⁸⁵.

Egger lit Charma à l'aune des typologies qu'il élabore, dont fait partie la notion d'imagination multipliante. Les deux exemples du coq mort et du serpent vert n'ont pas de contenu similaire mais plutôt une allure et un rythme proche, sous le signe de la transformation accélérée. On peut supposer que le côté pittoresque et saisissant du récit de Charma a incité Egger à reconnaître son propre rêve dans celui de son collègue. Peut-être enfin la référence initiale à un philosophe connu à l'époque signale-t-elle que l'exemple du serpent vert pourrait être publié et rapproché de celui, célèbre, en tous les cas publié, du coq mort.

Dans un fragment de 1887, c'est un texte de Victor Hugo (rien moins que lui...) qui devient la cible d'une appropriation admirative et qui autorise et donne du lustre à une psychologie. Alors qu'ailleurs, Egger peut blâmer poètes et écrivains d'avoir mal transcrit leurs productions nocturnes, Hugo devient « une merveille d'exactitude »²⁸⁶ :

Un rêve de V. Hugo,

Dans « Choses vues » p. 69 *et sequ.*

= Une des meilleures descriptions de rêves qui aient été faites.

Presque tous les traits caractéristiques du rêve s'y trouvent²⁸⁷.

Egger identifie chez Hugo plusieurs des conceptualisations ou des thèses soutenues dans ses cahiers : piranésisme, fausse reconnaissance, imagination multipliante, imitation, incohérence, association d'idées inconscientes. Il assigne au texte du poète le rôle d'illustration et de vérification de son onirologie, en dépit de quelques aspérités qui le font buter.

285 MSVC 424 C. 16 3^e s. Le titre donné dans la table est : « Imagination multipliante ; transformation d'une donnée visuelle ».

286 Egger 1888, 343.

287 MSVC 425, note d'octobre 1887 ; voir Hugo 1888.

Pour donner à Hugo statut de bon psychologue, il faut le dépoétiser en le résumant et en contractant par exemple ses quatre pages publiées en à peine une page manuscrite. Il est significatif de remarquer ce qu' Egger ne retient pas du poète. Pour ne donner qu'un exemple, concernant sa ville rêvée, Hugo voit des édifices fantastiques que le résumé du philosophe ignore : « Au fond, dans la brume, s'élevaient les deux clochers aigus et gigantesques d'une espèce de cathédrale extraordinaire. »²⁸⁸

Nulle cathédrale n'apparaît ainsi chez Egger. À moins que cette cathédrale n'entre dans sa typologie du piranésique... Le philosophe procède à un découpage qui transforme le texte hugolien en exemple et le vide en partie de son aura fantastique. En partie seulement car, en parlant par exemple de piranésisme, Egger a été en quête de conceptualisations permettant de généraliser et en même temps de singulariser certaines visions d'architectures imaginaires. Pour le dire autrement, tout se passe comme si l'ensemble de ses cahiers témoignait d'une écriture esquissant des descriptions sans fin et collectionnant les notations en vue d'un traité toujours remis sur le chantier. Egger a cherché toute sa vie à élaborer une « description » des rêves et des faits de sommeil, l'équivalent approximatif de ce que nous appellerions actuellement une phénoménologie.

Cette plongée dans les archives d'un austère philosophe professionnel du 19^e siècle qui voulait se démarquer des gens de lettres et des amateurs aura montré aussi qu'il s'est parfois, bon gré mal gré, tenu à la frontière entre littérature, art et réflexion critique pour décrire voix et visions nocturnes. Son legs à la Bibliothèque de la Sorbonne permet de comprendre par ailleurs comment il a écrit et rêvé avec certains rêveurs contemporains, en s'imprégnant de leur lecture²⁸⁹.

288 Hugo 1888, 70.

289 Voir Marinelli/Meyer 2009.



Pollutions nocturnes, sexe

Si l'on esquisse une histoire des rêves érotiques au 19^e siècle, on s'aperçoit que ceux-ci sont l'objet d'un traitement dissymétrique entre les sexes dans les dictionnaires de médecine et de théologie morale comme dans les textes érotiques. Est-il pensable que les femmes jouissent en rêve ? L'ancienne question des rêves érotiques masculins, déjà posée dans la médecine grecque, soulève une difficulté pour concevoir des rêves féminins symétriques. Les pollutions nocturnes tout particulièrement suscitent inquiétudes ou indulgences par rapport aux hommes, médecins et surtout clercs, qui sont professionnellement obligés d'avoir des préoccupations et des lectures ayant trait à la sexualité et à la reproduction. Quant aux littérateurs, ils ont la ressource d'une ponctuation par point de suspension, s'ils ne veulent pas passer pour pornographes²⁹⁰.

290 Première publication sous le titre : « Le sexe des rêves. La théorisation des rêves érotiques au XIX^e siècle », in : Bernard Dieterle/Manfred Engel (éds), *Theorizing the dream. Savoirs et théories du rêve* (Wurtzbourg 2018) 293-308.

Rêves et spermatorrhées

Autour des rêves érotiques s'ébauche la thématique de ce que nous appellerions actuellement une conception du genre, pour user d'un anachronisme commode. La théorisation de ce type de rêves est partagée au 19^e siècle entre la médecine, la casuistique, la théologie morale et enfin la littérature érotique, pour reprendre une proposition d'Alain Corbin qui décrit ce qu'il appelle « l'harmonie des plaisirs » à l'articulation de ces différentes approches²⁹¹. On pourrait ajouter aux propositions de Corbin la littérature diariste et la science des rêves ou oniologie. Autant que de théorisations en bonne et due forme, il faudrait parler parfois de savoirs et de pratiques théorisées ou encore reprendre le terme de « théories implicites ». Pour explorer ce que j'appellerais le sexe des rêves, les dictionnaires peuvent constituer notamment des sources précieuses.

Jean-Baptiste-Toussaint Serrurier, dans un long article de l'influent dictionnaire Panckoucke, donne d'entrée de jeu cette définition des pollutions diurnes et nocturnes :

Du verbe *polluo*, je profane. On désigne ainsi l'excrétion de la liqueur séminale ou du sperme sans coït. Si cette excrétion est déterminée pendant la veille par un acte volontaire, elle prend le nom simple de pollution ou masturbation (...). Si cette excrétion a lieu involontairement pendant le sommeil, à la suite ou non de rêves lascifs, on la nomme pollution nocturne²⁹².

D'entrée de jeu s'affiche une contradiction possible entre l'étymologie d'un mot qui désigne une « profanation » qu'hommes et femmes sont susceptibles de perpétrer et une définition qui identifie les pollutions à des déperditions de sperme ou spermatorrhées, ce qui rend problématique l'existence de tels phénomènes chez les femmes. Reprenant une conception génitale de l'hystérie dominante au début du 19^e siècle²⁹³, Serrurier envisage que la « fureur utérine » de certaines femmes trop chastes soit

291 Corbin 2007.

292 Serrurier 1820, 92.

293 Sur ce point, voir Edelman 2003. La théorie hippocratique de l'hystérie comme maladie utérine est réactivée au début du 19^e siècle, alors qu'elle a été plus ou moins mise en sourdine ou abandonnée au siècle précédent, comme le montre Sabine Arnaud (Arnaud 2014).

une sorte de pollution. Il cite le témoignage de l'une de ses patientes hystériques, « douée d'un tempérament pléthorique joint à une sensibilité nerveuse excessive » que l'on ne pouvait soupçonner de se masturber et qui éprouvait des

attaques qu'elle appelait nerveuses (...). Seulement, ajoutait-elle, elles sont précédées vers les parties d'un gonflement, d'une tension, avec besoin de rendre *quelque chose*, mais toujours avec des efforts inutiles, excepté lorsque cela m'arrive la nuit : alors je me réveille ; je me sens mouillée, je crois être à mon époque et j'éprouve un *soulagement indicible*²⁹⁴.

À partir du témoignage de sa patiente, Serrurier envisage l'hypothèse qu'il puisse exister des pollutions nocturnes féminines symétriques des masculines avec excrétion de liquides similaires au sperme, mais il ne va pas jusqu'à parler, en suivant jusqu'au bout une tradition galénique, de sperme féminin. Il cite encore le cas, unique à son avis, d'une patiente, « excitée par des rêves libidineux » qui aurait présenté de véritables symptômes de pollutions nocturnes. Finalement, Serrurier se contente de noter prudemment que « l'organisation particulière de la femme offre des phénomènes et des résultats différents de ceux qu'on observe particulièrement chez l'homme »²⁹⁵.

Autant il est circonspect sur le thème des liquides féminins, autant il est prolixe à propos des hommes. Dans la conclusion de son article, Serrurier propose une classification très détaillée des pollutions masculines involontaires, généralement nocturnes :

Pour ne rien omettre de tout ce qui appartient à la connaissance des pollutions nocturnes involontaires, nous nous résumerons, en établissant d'une manière analytique, leurs différentes espèces que nous distinguerons, 1^o en pollutions instantanées, suite de la chasteté et d'un célibat rigoureusement observé. Ces pollutions ne comportent avec elles aucun danger ; 2^o en pollutions instantanées mais déterminées, comme on en a des exemples chez les enfants sages d'ailleurs, à la suite de fustigations, ou par l'usage de purgatifs actifs, des drastiques surtout ; 3^o en pollutions ayant pour cause déterminante la masturbation : celles-là ont ordinairement lieu par atonie des

294 Serrurier 1820, 105 (l'auteur souligne).

295 Serrurier 1820, 118-119.

organes, le plus communément sans érection ; 4° en pollutions produites par des rêves lascifs ; ces pollutions se manifestent chez les libidineux, chez les individus qui, fatigués par le commerce abusif des femmes, ne trouvent plus d'autres moyens d'entretenir leurs passions, qu'en repaissant leur imagination d'objets lascifs et voluptueux. Cette pollution est une de celles dont l'habitude acquise présente le plus d'inconvénients pour les malades. L'état de faiblesse directe des organes met ces individus dans le même cas de ceux chez lesquels la masturbation, en anéantissant toutes les facultés nécessaires à la génération, anéantit elle-même les moyens de s'opposer à une déperdition aussi abondante de semence ; 5° en pollutions fréquentes chez les hypocondriaques occasionnées par les vices de digestion ; 6° en pollutions déterminées par les engorgements flatueux auxquels ces mêmes hypocondriaques sont sujets et dont sont aussi atteints les hommes de cabinet et les gens de lettres ; 7° en pollutions produites par l'usage des aliments et des boissons flatueuses, telles que la bière et les boissons en fermentation ; 8° enfin les pollutions qui dépendent de causes accessoires, comme la réplétion de la vessie, la mollesse d'un lit, le coucher en supination, l'usage ou l'abus de liqueurs spiritueuses, la plénitude et la gêne de l'estomac, surtout lorsque le coucher suit immédiatement le repas. Dans ces dernières pollutions, l'émission de la semence a lieu le plus communément sans le concours de l'imagination²⁹⁶.

Ce texte est intéressant parce qu'il condense et ramasse une tradition remontant à l'Antiquité et qu'il résume en grande partie les conceptions médicales de l'époque²⁹⁷. Dans les deux premières rubriques, Serrurier exonère les hommes chastes et les enfants fouettés. Le premier cas correspond à l'évacuation mécanique d'un trop-plein : c'est un phénomène naturel et bénéfique qui semble se produire sans rêves. La deuxième, concernant la fustigation des jeunes garçons, qui fait penser à des passages célèbres des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, se retrouve dans plusieurs articles d'autres dictionnaires médicaux. C'est à chaque fois l'occasion pour les médecins de dénoncer des pratiques éducatives dangereuses parce qu'elles peuvent avoir des effets contre-productifs et créer de mauvaises habitudes.

À côté des pollutions « instantanées » inoffensives et innocentes, celles, beaucoup plus ambiguës et inquiétantes, visées par

296 Serrurier 1820, 119.

297 Voir Pigeaud 1981.

la troisième et la quatrième rubrique, découlent de la masturbation ou d'une sexualité excessive qui ne peuvent se satisfaire qu'en imagination ou en rêves nocturnes et qui suscitent l'habitude des « déperditions » abondantes et épuisantes. Tout en ayant pris soin de distinguer pollutions volontaires et involontaires, Serrurier les amalgame plus ou moins, sous le chef de pertes séminales altérant ou détruisant l'aptitude à la génération. C'est bien la reproduction qui est valorisée par les médecins comme par les théologiens, ainsi qu'on le verra.

Les rubriques suivantes de l'article de Serrurier, également classiques dans les dictionnaires du temps, désignent les malades des hypocondres ou hypocondriaques et les hommes de cabinet et de lettres comme davantage sujets à pollutions nocturnes. Ces deux dernières qualifications se rejoignent souvent dans la terminologie médicale, sous le signe d'une propension à la nervosité, à « l'irritation mentale » et à l'imagination vive. Par ailleurs, selon une perspective elle aussi courante, la mauvaise digestion habituelle des hypocondriaques ou celle, sporadique, des gens normaux, prédisposent aux cauchemars, qui ont souvent un aspect érotique.

Enfin, dernier élément rappelé dans beaucoup d'autres dictionnaires et hérité de la médecine antique, les positions du sommeil sur le dos (supination) ainsi qu'une literie trop molle favorisent les pollutions nocturnes. On le voit, Serrurier valorise un sommeil accompagné de spermatorrhées qui seraient une simple évacuation mécanique sans participation de l'imagination et des rêves. On peut mettre en parallèle les quatre dernières rubriques de l'article « pollution » avec ce qui est dit du cauchemar ou « incubé » dans l'article anonyme du même *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke. L'incube qui donne au dormeur l'impression qu'un être monstrueux pèse sur sa poitrine et l'étouffe est lié au fait de dormir sur le dos dans un lit trop chaud, il renvoie à des embarras gastriques et il affecte de même les nerveux, les sédentaires, « les hommes qui se livrent aux travaux de cabinet et à de longues méditations, ceux qui abusent des narcotiques, ceux qui font des excès dans les plaisirs de l'amour ou qui s'en privent après en avoir longtemps joui »²⁹⁸.

298 Anonyme 1818, 306.

S'agissant des rêves dans ce même dictionnaire, Jacques-Louis Moreau de la Sarthe insiste sur les songes érotiques adolescents dont Serrurier ne parlait pas explicitement dans sa conclusion :

L'adolescent, encore étranger aux idées, aux sentiments de sa nouvelle situation, pourra avoir dans son sommeil, le dénouement ordinaire des rêves voluptueux, sans que cet événement précède ou suive en lui aucune espèce de songe ; mais lorsque son existence morale prend plus de développement, lorsque son imagination, ayant acquis plus d'activité, un nouveau cercle d'idées répond dans son esprit à sa nouvelle position, l'impression de l'amour physique ne se fera plus ressentir pendant son sommeil sans rappeler ce cercle d'idées par différentes associations ; et l'on pourra dire d'avance quels doivent être la nature et le sujet de ses rêves dans tous les cas d'une trop grande retenue et d'une continence un peu prolongée²⁹⁹.

D'abord innocentes car sans rêves, les pollutions des jeunes gens s'accompagnent ensuite de songes et c'est là qu'elles deviennent moins innocentes. Moreau de la Sarthe s'inspire du médecin idéologue Pierre-Jean-Georges Cabanis, qu'il cite par ailleurs dans l'article, pour insister sur les sensations internes, venues du corps et principalement des organes génitaux, qui s'aiguïseraient pendant le sommeil³⁰⁰. Il fait aussi intervenir des causes psychologiques : imagination, « cercle d'idées par différentes associations », en se référant au philosophe et psychologue écossais Dugald Stewart, cité aussi dans l'article, qui explique en grande partie les rêves par le déploiement sans contrainte d'associations d'idées, perspective qui sera reprise pendant tout le 19^e siècle³⁰¹. Par le jeu de ces associations productrices de visions nocturnes, peuvent exister des rêves qui ne soient pas ouvertement érotiques mais qui se transforment en « rêves bizarres ». Ce passage de Moreau de la Sarthe implique que l'érotisme au sein des visions nocturnes s'étende, après l'adolescence, au-delà de ce qui apparaît comme manifestement érotique :

299 Moreau de la Sarthe 1820, 275.

300 Cabanis 1980 [1802]. Sur l'histoire des sensations internes, voir Vigarello 2014.

301 Stewart 1808-1825, vol. 2, 92.

L'abus des plaisirs, la faiblesse et l'aberration de sensibilité qui en résultent, produisent quelquefois des rêves bizarres et non moins extraordinaires que certains goûts et habitudes dépravées, que les mêmes causes développent pendant la veille, chez quelques personnes qui ne savent pas arrêter ou prévenir à temps ces caprices ou plutôt ces maladies de l'imagination, dont les romanciers obscènes ont retracé avec affectation les peintures et les exemples³⁰².

Moreau de la Sarthe rejoint Serrurier mais développe un jeu d'analogie plus précis entre cauchemars érotiques, pratiques sexuelles « dépravées » et romans obscènes, sous le signe d'une maladie que l'on pourrait contenir ou prévenir à temps, du moins dans les deux derniers cas. On ne sait pas quel romancier obscène « affecté » vise ici Moreau de la Sarthe. Est-ce l'ombre de Sade qui apparaît ?

Tournons-nous vers le traité d'un médecin de Montpellier qui fait autorité à l'époque, *Des pertes séminales involontaires*, Claude-François Lallemand. Corbin, à la suite d'Ellen Bayuk Rosenman, rappelle que Lallemand contribua, avec d'autres de ses confrères, à créer une panique européenne autour d'une nouvelle maladie, la spermatorrhée. Cette maladie mettait en jeu une virilité à la fois triomphante et menacée, puisque l'homme sujet à spermatorrhée n'avait plus le contrôle de son sexe³⁰³. Tout en alertant sur l'omniprésence de ce nouveau mal qu'il combat parfois par la cautérisation de l'urètre, le professeur de Montpellier cherche à rassurer ses lecteurs et patients en soulignant l'innocuité et les bienfaits des pollutions nocturnes évacuatrices. Ce faisant, il suit les auteurs antiques qui concevaient le rêve érotique ou *oneirogmos* comme un résultat plus que comme une cause de la spermatorrhée :

Je dois encore signaler ici une autre illusion. On croit généralement que les rêves érotiques provoquent les pollutions nocturnes et on les regarde, en général, comme très dangereux. Mais les images lascives qui se présentent pendant le sommeil, proviennent de l'excitation des organes génitaux, comme les érections et les contractions spasmodiques des vésicules séminales. Tous ces phénomènes coïncident parce qu'ils sont dus à la même cause ; mais l'un ne dépend pas de l'autre³⁰⁴.

302 Moreau de la Sarthe 1820, 275.

303 Corbin 2007, 178.

304 Lallemand 1836-1842, tome 2, 334. Pour un commentaire rattachant ce texte de Lallemand à la tradition antique, voir Pigeaud 1981, 23.

Qu'en est-il de la question des pollutions et des rêves érotiques féminins, à propos desquels Serrurier se montre prudent et perplexe ? Plusieurs autres dictionnaires médicaux évoquent rituellement cette question de manière similaire, sur un mode interrogatif et en passant. On invoque parfois, de façon dubitative, l'autorité du médecin autrichien Johann Peter Frank dont le *Traité de médecine pratique* est traduit du latin en 1820, puis réédité en 1842. Sans adhérer explicitement à l'idée antique d'un sperme féminin, Franck évoque un fluide spécifique suscité chez les femmes par les songes érotiques :

Ce qui prouve encore que ce fluide est différent des mucosités du vagin, c'est que les songes provoquent l'évacuation, sans aucune irritation externe des organes génitaux ; c'est que la masturbation, ce vice si commun dans les deux sexes, est suivie du même résultat³⁰⁵.

Ainsi ces rêves sont-ils une preuve à l'appui de l'existence d'un fluide particulier. Cependant l'invocation d'un équivalent de sperme féminin s'estompera lorsque la découverte de l'ovulation s'imposera aux médecins. Une autre possibilité pour comprendre les rêves voluptueux des femmes, évoquée dans *l'Encyclopédie méthodique*, pourrait être que la nymphomanie et l'hystérie soient un équivalent des pollutions masculines :

Quelques auteurs disent avoir observé chez les femmes quelque chose d'analogue à la spermatorrhée des hommes. Mais cette affection, si elle existe, ce dont il est bien permis de douter, se rattache chez elles à l'hystérie ou à la nymphomanie³⁰⁶.

Il s'agit d'identifier alors, non pas un fluide mais un spasme analogue à celui de l'homme.

Si l'on consulte des dictionnaires postérieurs au début du 19^e siècle, la rubrique « pollution » renvoie souvent à celle de « spermatorrhée », comme s'il fallait remplacer un terme lié à des connotations morales et religieuses par un vocable en apparence plus savant et plus médical. La spermatorrhée est désormais surtout le symptôme de certaines maladies et très rarement une

305 Frank 1842 [1820], 467-468.

306 Lagarde 1827, 215.

entité nosologique à part entière, comme chez Lallemand. En 1883, dans l'article « spermatorrhée » du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, Daniel Mollière expédie en un paragraphe les pertes séminales « des gens bien portants » auxquelles les anciens dictionnaires médicaux et Lallemand avaient consacré des centaines de pages. Le statut du traité du médecin de Montpellier change : il devient, aux yeux de Mollière, « un des innombrables livres de réclame qui traitent des organes génitaux » qu'il faut lire comme un « excellent traité sur l'hypocondrie génitale »³⁰⁷. L'hypocondrie devient une affection du cerveau et de l'esprit et la spermatorrhée correspond autant à une plainte et à une anxiété masculine qu'à une réalité organique. Dans le *Dictionnaire de médecine* de Littré refondu de 1908, c'est une nouvelle maladie des nerfs, la neurasthénie, décrite par le médecin américain Beard en 1869, qui est invoquée :

La spermatorrhée, considérée comme assez fréquente autrefois, est rarement observée aujourd'hui ; les troubles si graves qu'on lui attribuait semblent être dus à la neurasthénie et guérissent le plus souvent par le traitement de cette maladie. Le médecin devra surtout s'efforcer de ne pas donner par un interrogatoire trop minutieux, de nouveaux aliments aux préoccupations du malade³⁰⁸.

En d'autres termes, les questions posées peuvent induire le mal, préoccupation qui est commune aux médecins et aux confesseurs et directeurs de conscience, dont le grand problème est d'interroger les pénitent.es avec précaution, sans donner des idées luxurieuses par le fait même de poser certaines questions.

Mauvais songes et pollutions

On connaît le célèbre passage des *Aveux* dans lequel saint Augustin s'inquiète de ses rêves érotiques. Alors qu'à l'état de veille nous sommes capables de résister à la concupiscence, le sommeil fait que « nous ne sommes pas vraiment les acteurs de

307 Mollière 1883, 102.

308 Littré 1908, 1561.

ce qui s'est, d'une certaine façon, produit en nous et qui nous fait souffrir : Ta main pourrait, Dieu tout-puissant, guérir mon esprit mélancolique et même éteindre par un surcroît de grâce les émois lascifs de mon sommeil »³⁰⁹.

Ces rêves abjects ravivent la mémoire d'une vie de luxure passée. Le dormeur est condamné à les subir sans en être responsable. Pour y échapper, il n'a d'autre recours que la grâce divine.

Moins pessimistes que saint Augustin, Jean Pontas et Jean-Étienne Pierrot, auteurs de dictionnaires de casuistique et de théologie morale classiques au 19^e siècle, inspirés de saint Alphonse de Liguori, exonèrent le dormeur de toute culpabilité ou presque. Cette exonération repose sur le fait que les rêves et les pollutions ne sont pas volontaires. L'homme chaste reste chaste s'il ne verse pas après coup dans ce que les théologiens appellent « la délectation morose », qui constitue comme le pendant de l'imagination selon les médecins. Le dictionnaire de Jean Pontas examine ainsi le cas de Lactance :

Cas II. Lactance, homme fort chaste, fait souvent des songes contraires à la pureté. Ne pêche-t-il point en cela ?

R. Ces mauvais songes, qui viennent souvent du démon, ne peuvent nuire à l'âme, à moins qu'elle n'y consente après coup ou qu'elle n'y ait volontairement donné lieu par une cause criminelle et qu'elle n'ait point sincèrement rétractée [sic] avant le sommeil. Je dis *par une cause criminelle*. Car on peut faire de très mauvais songes, qui proviennent d'une cause volontaire mais innocente ; par exemple un médecin, un chirurgien, un confesseur, qui auraient lu des livres ou eu des entretiens qui ne tendaient uniquement qu'à leur instruction ou à la guérison du corps et de l'âme du prochain : auquel cas ces songes, ou les illusions corporelles de la nuit, ne sont pas des péchés, parce que la cause n'en est pas criminelle. Il faut supposer que dans ces lectures ils ont pris les précautions nécessaires devant Dieu pour que leur cœur ne fût point entamé³¹⁰.

309 Saint Augustin 2008, 358.

310 Pontas 1847a, 667-668. Ce dictionnaire, publié initialement au siècle précédent, a été republié par l'abbé Jacques-Paul Migne.

Certains « mauvais songes », pourtant provoqués volontairement par des lectures, seraient des rêves en quelque sorte professionnels, ils viendraient des risques du métier, pourrait-on dire... Curés, médecins et chirurgiens peuvent être aussi sujets à des pollutions diurnes dans leurs pratiques de soin des âmes et des corps. Dans l'ensemble, la théologie morale les exempte du péché mortel pour n'évoquer éventuellement que des péchés véniels. Pour éviter le péché mortel, il suffit de ne pas consentir³¹¹. Il faut souligner que ces dictionnaires s'attardent sur le cas des ecclésiastiques. Les rêves et les rêveries érotiques sont tolérés sous condition chez les prêtres catholiques, dès lors qu'ils sont dans la situation paradoxale d'avoir fait vœu de chasteté et d'être par ailleurs exposés, de par leur ministère, à des confessions et à des lectures on ne peut moins chastes. Les pollutions nocturnes et les rêves qui leur sont liés ainsi que les pollutions diurnes « professionnelles » seraient ainsi les seules formes de sexualité presque inévitables chez les hommes de Dieu.

Dans le cas de Lactance, c'est moins la perte séminale qui fait problème que les songes impurs. Le terme religieux de pollution peut dès lors s'appliquer aux femmes : Pierrot envisage ainsi qu'une épouse séparée de son mari ait une « pollution » accompagnant des pensées sexuelles le concernant³¹². La pollution renvoie non seulement à une spermatorrhée, mais aussi à l'obtention d'un plaisir en dehors du coït et de ce fait, dans le vocabulaire religieux, elle est, comme chez les médecins, synonyme de masturbation. Cependant elle peut aussi, chez les femmes, correspondre à une réalité physique supposée. En effet certains théologiens continuent d'évoquer un sperme féminin. Cette persistance les amène par exemple à conseiller à l'épouse de jouir pour favoriser ou obtenir une fécondation conjugale.

Néanmoins, comme les médecins, les religieux déclinent plutôt pollution au masculin et ils scrutent minutieusement les éjaculations nocturnes. L'attention se porte sur le moment du réveil : faut-il alors laisser s'écouler une pollution, comme

311 *s.v.* « Délectation morose », dans Pierrot 1849, 843. Pierrot republié et complète le dictionnaire classique de Nicolas Bergier, édité au siècle précédent.

312 Pierrot 1849, 862.

l'autorise Jean-Baptiste Bouvier, théologien influent de la première moitié du siècle, ou au contraire essayer de la retenir comme le pense Pierre-Jean-Cornil Debreyne, médecin et trappiste³¹³ ? La question cruciale reste celle de la volonté, du consentement et de la délectation. L'article « Pollution » du dictionnaire de Pierrot, qui reprend un texte de l'évêque Thomas Grousset, affirme ainsi par exemple qu'une pollution qui a commencé dans le sommeil et qui se termine par une émission accompagnée d'une « certaine délectation non pleinement délibérée dans un demi-éveil » relève du péché véniel³¹⁴. On pourrait dire que, par cette évocation « d'une certaine délectation non délibérée », la théologie morale, en même temps qu'elle exonère les rêveurs de leurs mauvais rêves, pratique un « raffinement de l'examen intérieur », pour reprendre Corbin, qui ne laisse pas tout à fait en paix les dormeurs.

Bouvier et Debreyne récusent, quant à eux, l'existence d'un sperme propre aux femmes. Comment dès lors comprendre les pollutions féminines ? Debreyne fait l'hypothèse que celles-ci existent mais passent inaperçues, en se cachant par exemple sous des symptômes de leucorrhées : « Il est possible et même probable que, chez les femmes, les pollutions nocturnes surviennent à peu près comme chez l'homme et sont généralement inaperçues et insenties. »³¹⁵ À certains égards, si l'on suit Debreyne, les femmes seraient dans une situation quelque peu analogue à celle des hommes – entendons probablement des prêtres – qui, « en les refoulant en quelque sorte vers l'intérieur » pourraient avoir des pollutions « sourdes et latentes » sans réveil³¹⁶. Ce serait ainsi, selon le trappiste médecin, un privilège naturel des femmes et une conquête des hommes pieux que de pouvoir avoir des pollutions entièrement nocturnes et involontaires.

313 Debreyne 1842, 111. Sur la théologie morale du 19^e siècle et sur ces auteurs, voir Langlois 2005.

314 Pierrot 1849, 648-649.

315 Debreyne 1842, 115.

316 Debreyne 1842, 115.

« Fausses couches »

Ni les médecins ni les théologiens ne détaillent vraiment les rêves érotiques qu'ont ou que peuvent avoir leurs patient.es et pénitent.es. Leur souci semble se porter plus sur les pollutions que sur les scénarios des rêves qui en résultent ou qui les suscitent. Il suffit de dire que Lactance a des rêves impurs sans dire lesquels, ce qui pourrait jeter le trouble chez les lecteurs ecclésiastiques, comme on l'a vu. De même, Moreau de la Sarthe ne dit pas quels songes poursuivent les adolescents et les dépravés. Il faut se tourner vers la littérature érotique ou pornographique pour savoir quels ont pu être ces rêves ou, plus précisément, comment ils ont pu être racontés.

La lettre à la présidente, du jeune Théophile Gautier, est un texte destiné à n'être pas publié et à faire rire sur un mode rabelaisien au sein d'un petit cercle amateur de propos lestes qui s'est donné une « présidente », Apollonie Sabatier, « l'ange » de Baudelaire. La lettre s'adresse à une femme censée être libre, mais vise aussi et peut-être surtout des hommes, artistes et gens de lettres (par exemple Alfred de Musset). Dans beaucoup de textes érotiques, on met ainsi en scène une ou des femmes comme destinataires pour mieux s'adresser à des hommes.

La lettre est le récit parodique d'un voyage en Italie, jusqu'à Naples, qui prend un aspect de farce sexuelle transfigurant par exemple en autant de sexes en érection les monuments prestigieux comme le dôme de Milan. Les aventures des deux héros voyageurs, en l'occurrence Gautier et un ami, ne comportent en réalité pas beaucoup d'épisodes sexuels tout à fait glorieux ou satisfaisants, ce qui leur donne un arrière-fond d'échec relatif. À certains égards, le premier épisode, situé à Genève – ville décrite comme prude et protestante, dans laquelle les femmes ne seraient bonnes qu'à faire des horlogers –, est en contraste avec les épisodes sexuels italiens censés être plus libres, mais il préfigure la teneur finalement quelque peu décevante du voyage dans sa totalité.

Gautier et son ami ont vu la veille un spectacle dansé par des saltimbanques allemandes, qu'ils n'ont pu aborder, faute de parler leur langue. Et la nuit, le rêveur se transforme en un

acteur pédéraste jouant au bilboquet avec la danseuse. Le rêve met en jeu ce que l'église considère comme une sodomie moins peccamineuse parce qu'elle est pratiquée avec des femmes :

À Genève (...) La nuit suivante, Dom Jacquemart de Bandeliroide, préoccupé de ce cul blanc voltigeant sur le bleu du ciel, me fit rêver que j'étais Brindeau, du Théâtre Français, et qu'avec l'habileté au bilboquet qui caractérise ce pédéraste grassouillard, je recevais, sur une pine en buis, la petite danseuse attachée, par la ceinture, à une ficelle. La fausse couche marécageuse et géographique qui devait résulter de ces fantasmagories nocturnes n'eut pas lieu, parce que le vilebrequin d'amour me térébrait le nombril avec tant de force que l'angoisse m'éveilla, mon rêve m'ayant transformé en planche à bouteilles, sur l'établi d'un menuisier³¹⁷.

La fin du rêve vire au cauchemar, lorsque le rêveur se retrouve dans la position d'être térébré, c'est-à-dire percé, et réduit à l'état de planche sur un établi. Réveillé en sursaut, il ne peut avoir de « fausse couche », contrairement à son compagnon qui en a une importante et épaisse en forme d'Amérique.

Dans ce récit, le rêve procède du souvenir de la veille et se déroule par association d'idées, perspective classique dans les oniologies de l'époque. Pour les médecins du 19^e siècle, « fausse couche » est un terme du « langage vulgaire » ou du « langage usuel », synonyme du mot proprement médical d'avortement³¹⁸. Ces deux vocables sont exclusivement appliqués aux femmes. La métaphore de la fausse couche masculine se retrouve ailleurs que chez Gautier, comme on va le voir. Employée dans un registre de langage familier ou argotique, elle inverse les comparaisons habituelles en féminisant les pertes séminales mâles, sur un mode minorant. Elle renvoie à quelque chose de petit et d'inachevé. Ainsi désigne-t-on argotiquement comme fausse couche un « homme petit, chétif, qui n'a pas été terminé », en bref un « avorton »³¹⁹. À certains égards, en parlant de leurs fausses couches comme de productions stériles et inabouties,

317 Gautier 1994, 12.

318 Gardien 1814, 472 ; Marc 1812, 472.

319 Virmaître 1894, 114. Merci à Emmanuelle Berthiaud de m'avoir fait connaître cette référence.

les dormeurs du 19^e siècle sont proches des médecins et des théologiens qui valorisent les rapports sexuels féconds.

Toutefois, dans cet exemple, Gautier prend leur contre-pied : il se glorifie de ses rêves voluptueux et de spermatorrhées qui se doivent d'être abondantes. Sa déception vient de ce que son rêve a viré à l'angoisse en le faisant passer de l'état de joueur de bilboquet à celui de ventre pénétré et de planche, ce qui l'a empêché de jouir. Même si elles sont dévalorisées par rapport au coût, les fausses couches sont bonnes à prendre, faute de mieux. À travers ce récit, on remarque que les « fantasmagories nocturnes » masculines ont leurs limites lorsqu'elles touchent à la pédérastie passive. La position du dormeur voluptueux est d'autant plus angoissante qu'elle abandonne l'homme « viril » à des visions incontrôlables qui peuvent le transformer, contre ses penchants diurnes, en corps térébré.

La lettre de Gautier renvoie à de l'impubliable ou à du publiable sous le manteau. Dans d'autres textes, relevant de la littérature diariste, sont aussi évoquées des fausses couches, cette fois-ci plus préoccupantes. Un exemple particulièrement frappant en est donné par le journal du député socialiste Marcel Sembat, republié récemment par Christian Phéline. Après avoir tenu le compte de ses fausses couches dans ses carnets de célibataire, puis fait un mariage d'amour, Sembat s'inquiète de ce que ces phénomènes de jeunesse ne cessent pas mais reviennent périodiquement. Ainsi note-t-il le 5 janvier 1905 : « Quatre ou cinq fausses couches durant ces quinze jours : c'était disparu depuis si longtemps »³²⁰. Au long de ses cahiers, il se plaint d'être souvent gêné de façon intrusive par des rêves et des rêveries érotiques accompagnés d'érections et de fausses couches. Pour contrer ce qu'il vit et décrit comme des déperditions obérant sa santé et sa capacité d'attention, il se fixe des régimes, des règles de vie et de travail. En concevant ainsi son économie sexuelle, Sembat se situe dans un univers proche de celui de Serrurier. Mais il se situe aussi dans un univers médico-psychologique plus moderne, dans lequel les pertes séminales sont liées à une névrose, pour reprendre le *Dictionnaire médical* de Littré de 1908.

320 Sembat 2007. Voir Carroy 2016.

Ses inquiétudes amènent Sembat à lire de nombreux livres de psychologie pathologique (Théodule Ribot ou Pierre Janet par exemple) et à partir en quête d'une théorie qui prenne pleinement en compte la sexualité. N'étant pas germaniste, par l'intermédiaire des résumés du médecin français Paul Hartenberg, il prend connaissance avec enthousiasme, vers 1900, des premiers travaux de Sigmund Freud. Héritant à certains égards d'une longue tradition médicale, ce dernier accorde alors, rappelons-le, une valeur étiologique déterminante à la masturbation et au coït interrompu – soit à des déperditions non reproductrices – dans la genèse des névroses « actuelles » que sont la neurasthénie et la névrose d'angoisse, sa création nosologique personnelle³²¹. Sembat se réfère au médecin viennois au miroir de ses interrogations concernant ses rêves et rêveries.

Le journal n'est pas destiné à être publié, quoique le député socialiste s'y montre plus discret que Gautier sur le contenu de ses fantasmagories nocturnes. *Les cahiers noirs* relèvent d'un intime scientifique : Sembat note au jour le jour ses états psychiques et organiques et il assigne parfois par ailleurs à ces notes, dans certains manuscrits non publiés, le rôle d'exemples à utiliser pour une future publication qui porterait sur la rêverie et « le roman intérieur ». Il est évidemment difficile de savoir si Sembat aurait finalement rendu publics, dans l'article qui lui avait été commandé en 1903 pour *Le Journal de psychologie normale et pathologique*, certains des rêves ou rêveries qu'il avait consignés comme d'éventuels exemples scientifiques car il ne publia jamais, contrairement à d'autres rêveurs cultivés.

Points de suspension et pointillés

Les rêves érotiques sont devenus en effet, au cours du 19^e siècle, quelque peu dicibles dans les publications savantes de Maury ou d'Hervey de Saint-Denys, qui reposent en grande partie sur la relation d'exemples oniriques personnels³²². La référence

321 Voir par exemple Freud 1984 [1898].

322 Concernant une anthologie de récits de rêves érotiques dans la science des rêves et la littérature, je me permets de renvoyer à Carroy 2012b.

médicale du premier l'autorise à parler en 1848 d'un « orgasme des organes sexuels » (une excitation dans le langage médical de l'époque) qui se produit lorsqu'il s'endort, et à évoquer ensuite très brièvement, dans d'autres textes, le contenu de quelques-unes des « hallucinations hypnagogiques » qui le saisissent : une dame de sa connaissance torse nu, un hermaphrodite³²³. Mais il note sans plus de détails et sans s'attarder, ce qui ferait, sinon, basculer ces évocations dans une crudité non strictement médicale et plus proprement pornographique.

Hervey de Saint-Denys joue souvent ostensiblement, dans certains des exemples qu'il allègue, sur le charme de visions oniriques troublantes de femmes légèrement vêtues ou presque entièrement dénudées, dont la description se termine parfois par des points de suspension décents mais évocateurs³²⁴. Le récit de rêve érotique obéit, chez le marquis, à un modèle littéraire plus que médical. Dans un registre jouant de façon analogue sur une légèreté allusive, Xavier de Maistre met par exemple en scène en 1794 le dialogue entre ces deux parts de lui-même que sont « l'âme » et « la bête ». Un matin, au moment de la fin du Carnaval – non par hasard, dit-il – la bête se manifeste pendant son sommeil et l'amène à rêver à sa maîtresse. L'âme réveille et gronde le dormeur, dont la bête se rebelle³²⁵. Si l'on se tourne enfin du côté de la littérature fin de siècle, dans le roman *En rade* de Joris-Karl Huysmans, qui développe le long récit d'un rêve érotique esthétisé dans lequel le dormeur s'identifie à Assuérus étreignant Esther³²⁶, une ligne de pointillés supplée, à la manière des points de suspension d'Hervey, à la description d'une fausse couche que *La lettre à la présidente* aurait détaillée de façon plus géographique, gauloiserie oblige.

En contraste avec les rêves légers qu'il rapporte non sans une certaine complaisance, Hervey fait état de quelques cauchemars intrusifs plus ou moins angoissants. Le sinologue est intrigué par des songes dans lesquels il devient une femme. Plus

323 Maury 1878 [1861], 65, 452 ; 1848, 39. Sur la carrière et l'œuvre de Maury, voir Carroy/Richard 2007.

324 Hervey de Saint-Denys 1867, 401.

325 Maistre 1839 [1794], 94-95.

326 Huysmans 1978 [1883], 62-63.

encore, il s'inquiète de la vision nocturne d'un de ses amis qui, après avoir embrassé une jeune fille, se rêve embrassant un jeune homme et ne peut que couper court à cet incubé en se réveillant³²⁷. Comme chez Gautier, le brouillage des identités sexuelles et la pédérastie menacent le dormeur.

À travers ces exemples publiés, les rêves érotiques se transmutent en récits qui conduisent à une issue éludée et cependant suggérée souvent par une ponctuation particulière. Il y aurait lieu d'explorer un genre littéraire des récits et visions à points de suspension et à lignes de pointillés qui met en scène des songes troublants³²⁸. L'accomplissement proprement obscène du songe n'est désigné que dans les textes médicaux, religieux, pornographiques ou intimes comme spermatorrhée, pollution ou fausse couche.

Conclusion

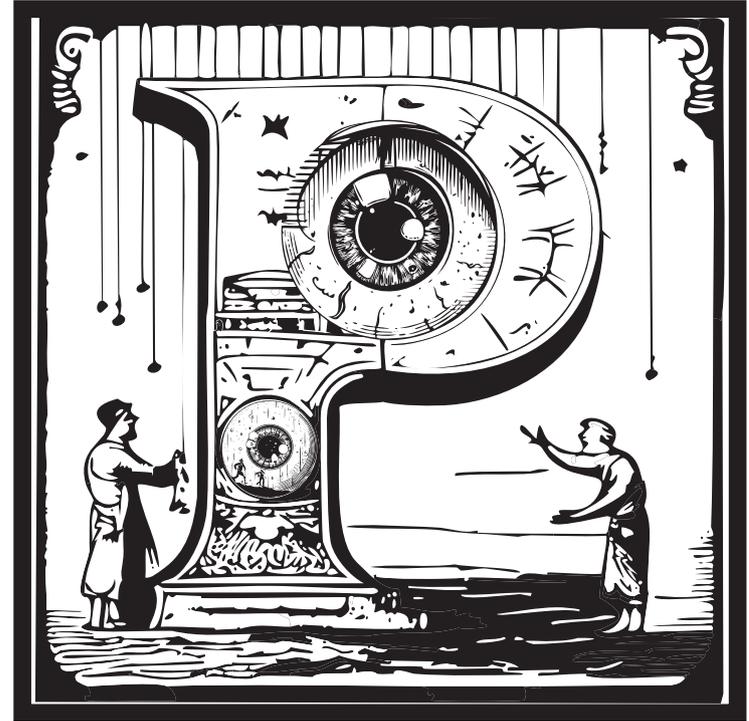
Les analyses qui ont été développées sont destinées à ouvrir quelques pistes plus qu'à épuiser le thème de l'histoire des théories explicites et implicites portant sur les rêves érotiques. Cette histoire demanderait à être étendue en amont du 19^e siècle et à être située, de façon plus large, à la même époque, dans des contextes linguistiques et culturels différents.

À certains égards, il a pu exister des jeux de miroirs entre médecins, confesseurs, pénitents, patients et diaristes pour scruter et distinguer à l'envi rêves innocents, rêves demi-innocents, rêves troublants et mauvais rêves nocturnes ou éveillés. Où finit la pollution/spermatorrhée nocturne et où commence la pollution/spermatorrhée diurne ? Où finit la saine évacuation et où commence l'épuisement malsain ? Où finit l'involontaire et où commence le consentement ? Autant de questions qui inquiètent de diverses manières les uns et les autres sans que les réponses soient aussi claires que le laissent à penser les classifications subtiles, les raffinements casuistiques et les confidences viriles.

327 Hervey de Saint-Denys 1867, 410-411.

328 On trouvera des exemples de rêves érotiques littéraires de ce type dans Carroy 2012a, 266-270. Sur l'usage des points de suspension et des lignes de pointillés dans la littérature fin de siècle, voir Enriquez 2015.

Qu'en est-il enfin de l'existence de jouissances nocturnes féminines ? Au terme de ce parcours, il faut souligner que le sexe des rêves est conçu très généralement au masculin. Médecins, théologiens et pornographes cherchent à trouver chez les femmes des phénomènes équivalents ou symétriques de ceux qui qualifient depuis l'Antiquité l'*oneirogmos*. Les rêves érotiques au féminin paraissent cachés et énigmatiques, parce que l'on ne peut identifier des phénomènes visibles repérables de façon univoque qui seraient des preuves de leur existence. Dans les récits savants et littéraires par ailleurs, les femmes semblent être des fantasmagories nocturnes autant, sinon plus, que des rêveuses. En d'autres termes, pour forcer le trait, n'y aurait-il eu finalement qu'un sexe des rêves pensable au 19^e siècle ?



Prémonitions, Cabanis, Franklin

Pierre-Jean-Georges Cabanis a fait figure d'autorité scientifique concernant la question du sommeil et des rêves. Il a notamment été repris durant tout le 19^e siècle par des onirologues d'obédiences et de croyances opposées à propos d'un songe ancien de son ami Benjamin Franklin, qu'il citait à titre d'anecdote et qui parlait de la sagesse des rêves et de leur caractère prémonitoire. En invoquant cet exemple, Cabanis a-t-il dérogé à sa propre philosophie rationaliste ? A-t-il été contraint de reconnaître que les rêves comportent une part de merveilleux ? Autant de questions qui ont opposé ses lecteurs. Par ailleurs, peut-on se demander notamment à propos de cet exemple, comment les onirologies occidentales se sont-elles appuyées sur des anecdotes³²⁹ ?

329 Première publication sous le titre : « Cabanis, Franklin, Condillac et les rêves : réceptions et postérités de deux anecdotes », in : Laurent Clauzade/Mariana Saad (éds), *Lectures de Cabanis au XIX^e siècle - Cahiers de philosophie de l'Université de Caen* 57 (2020) 145-154.

Bonnes fortunes, phénomènes automatiques ou inconscients ?

Je prendrai comme fil d'Ariane deux anecdotes des *Rapports du physique et du moral de l'homme* qui furent reprises à satiété. Pierre-Jean-Georges Cabanis a fait, rappelons-le, autorité concernant la question du sommeil et des rêves et il a été cité durant tout le 19^e siècle par les auteurs qui s'intéressaient à ces thèmes. Pour ne donner qu'un exemple, Freud le crédite d'avoir mis en avant une parenté entre rêve et folie³³⁰.

Les anecdotes qui me serviront de point de départ ne conduisent cependant pas du côté d'une analogie entre rêve et folie, mais elles posent plutôt, à l'inverse, la question de créativités et de prémonitions nocturnes, thèmes sur lesquels on n'attendrait guère actuellement Cabanis. À travers les lectures qui ont été faites de deux histoires, souvent invoquées, transformées, contrées, c'est l'analyse d'une réception qui se dessinera, plus que celle des conceptions médicales de Cabanis sur le sommeil, les rêves et la folie ou encore plus qu'une contextualisation historique³³¹. Cela m'amènera, pour conclure, à m'interroger sur le statut de savoirs, notamment sur le sommeil et les rêves, qui ont été portés par des anecdotes, ces « petits faits vrais »³³² (ou non) circulant et proliférant, dans une culture et à une époque, autour de la vie nocturne des humains, et se transformant parfois en exemples potentiellement généralisables.

Cabanis a été, de façon générale, crédité durant tout le 19^e siècle, d'avoir proposé une conception éclairée du sommeil et des rêves en ce qu'elle ne séparait pas le physique et le moral du dormeur et rattachait les songes à des soubassements corporels et cérébraux. L'homme qui dort, selon lui, est coupé des *stimuli* extérieurs et d'autant plus soumis aux sensations internes venues souvent des organes génitaux. Cabanis met l'accent sur le rêve érotique que la médecine antique nommait *oneirogmos* (voir

330 Freud 2010 [1900], 126.

331 Voir notamment Saad 2016 ; Staum 1980.

332 Pour des définitions et des descriptions du genre littéraire et savant de l'anecdote comme petit récit de petits faits vrais, voir Abiven 2015 ; Montandon 1993, chapitre 5 ; 1990, V.

Pollutions nocturnes, sexe). Il souligne encore que le cerveau, cet « homme intérieur », peut fonctionner de façon spontanée dans les délires et les rêves. Il évoque le fait que de longues chaînes d'association d'idées peuvent par exemple donner lieu à des rêves très longs et « très détaillés » ravivant des souvenirs avec une vivacité singulière. Cabanis affirme que les rêves ne se rattachent pas prosaïquement à une sensation externe transformée et à des souvenirs de la veille, comme le soutenait Lucrèce³³³, mais qu'« il est certain que les rêves nous transportent souvent loin de nous-mêmes et de nos idées ou de nos sentiments habituels ». Voilà qui pourrait évoquer un Cabanis assez inattendu par rapport à la tradition philosophique organiciste et épicurienne à laquelle on le rattachera.

Puis Cabanis enchaîne sur un « ce n'est pas tout », qui peut paraître encore plus étonnant à nos yeux. Il assigne aux rêves et aux délires une sagesse et une puissance créatrices en évoquant dans deux notes le témoignage de Benjamin Franklin et d'Étienne Bonnot de Condillac :

Ce n'est pas tout. Nous avons parfois en songe des idées que nous n'avons jamais eues. Nous croyons converser, par exemple, avec un homme qui nous dit des choses que nous ne savions pas. On ne doit pas s'étonner que, dans des temps d'ignorance, les esprits crédules aient attribué ces phénomènes singuliers à des causes surnaturelles. J'ai connu un homme très sage et très éclairé (1) qui croyait avoir plusieurs fois été instruit en songe de l'issue des affaires qui l'occupaient dans le moment. Sa tête forte et d'ailleurs entièrement libre de préjugés, n'avait pu se garantir de toute idée superstitieuse par rapport à ces avertissements intérieurs. Il ne faisait pas attention que sa profonde prudence et sa rare sagacité dirigeaient encore l'action de son cerveau pendant le sommeil, comme on peut l'observer souvent, même pendant le délire, chez les hommes d'un moral exercé. En effet, l'esprit peut continuer ses recherches (2) dans les songes ; il peut être conduit par une certaine suite de raisonnements à des idées qu'il n'avait pas ; il peut faire à son insu comme il le fait à chaque instant durant la veille, des calculs rapides qui lui dévoilent l'avenir. Enfin, certaines séries d'impressions

333 Voir le livre IV du *De rerum natura*. Le passage de Lucrèce dont Cabanis se distancie implicitement met en avant des rêves professionnels renvoyant aux activités diurnes du dormeur. Il sera souvent repris par l'oniologie savante du 19^e siècle.

internes, qui se coordonnent avec des idées antérieures, peuvent mettre en jeu toutes les puissances de l'imagination et même présenter à l'individu une suite d'événements dont il croira quelquefois entendre, dans une conversation régulière, le récit et les détails. Tels sont les rapports entre les songes et le délire, entre les causes qui déterminent le sommeil et celles qui produisent la folie.

(1) L'illustre B. Franklin.

(2) Condillac m'a dit qu'en travaillant à son cours d'études, il était souvent forcé de quitter, pour dormir, un travail déjà tout préparé mais incomplet, et qu'à son réveil il l'avait trouvé plus d'une fois terminé dans sa tête³³⁴.

Nommer ces rêveurs c'est probablement, pour Cabanis, rappeler un temps d'avant la Révolution, lorsque, jeune homme, il a fréquenté le cercle d'Auteuil, autour de Madame Helvétius et qu'il est devenu alors ami de Condillac et surtout de « l'illustre Franklin » auquel il resta attaché toute sa vie.

Ces anecdotes précieuses méritent de ne pas rester anonymes. Mais elles entraînent aussi sur un terrain glissant. Si l'on peut admettre que la nuit porte conseil dans le cas de Condillac, il est en effet plus audacieux d'attribuer à Franklin un don de prévision. Il faut, pour Cabanis, tout à la fois reconnaître que ce dernier demeurerait un tant soit peu superstitieux et en même temps l'exonérer pour dire que ce qu'il croyait lié à un don n'était dû qu'à sa « profonde prudence » et à sa « rare sagacité ». Cabanis se situe donc dans le camp d'un ennemi des préjugés qui doit mettre en avant « les puissances de l'imagination » d'un homme intérieur naturel pour comprendre l'allégation de faits de sommeil ou de rêve bénéfiques confinant au merveilleux.

Ce texte et ces deux anecdotes seront repris durant tout le 19^e siècle, comme on va le voir, au premier chef par un ancien disciple des Idéologues, Pierre Maine de Biran, qui parle de songes intellectuels à ce propos :

Cette espèce de songes est très rare et doit l'être en effet, puisque ce sont, pour ainsi dire, de bonnes fortunes qui n'arrivent qu'aux hommes studieux, méditatifs et dont toutes les veilles sont consacrées au travail de la pensée, à l'exercice

334 Cabanis 1980 [1802], 574.

de ses plus hautes facultés. Feu M. Cabanis a consigné les observations à ce sujet qui lui avaient été rapportées par Franklin et Condillac, sujets, comme peuvent l'être d'autres savants, à avoir de ces bonnes fortunes³³⁵.

Selon Maine de Biran, contrastant avec les états psychologiques hyperorganiques, sommeil et rêve sont des états organiques involontaires dont le moi se serait en quelque sorte absenté. Cela pose problème si l'on adopte, comme Théodore Jouffroy, une position soutenant que l'âme pense toujours et qu'il existe bien une psychologie du sommeil et des rêves, ce dont témoigne le fait que nous pouvons avoir conscience de rêver lorsque nous dormons³³⁶. Les conceptions de Biran sur ces phénomènes, proches de celles de Cabanis, induiront des controverses dans l'école cousinienne. En 1851, Victor Cousin mettra au concours la question du devenir de l'âme et de ses facultés pendant le sommeil et le somnambulisme à l'Académie des sciences morales et politiques³³⁷.

Ce sont *Les nouvelles considérations sur le sommeil*, me semble-t-il, qui font connaître, autant que Cabanis, les deux anecdotes de Franklin et Condillac³³⁸. S'il adopte en général une position critique sur le caractère prémonitoire des rêves, Maine de Biran prend en compte les anecdotes racontées par Cabanis en parlant de rêves intellectuels. Cette classification qui isole et distingue de tous les autres songes ceux des hommes « studieux » et « méditatifs » permet de rendre justice à Franklin et Condillac, mais de ne leur attribuer qu'avec sobriété de rares « bonnes fortunes » oniriques.

Les rêves intellectuels ont eu une postérité dans l'onirologie de la première moitié du 19^e siècle. Ils sont invoqués en 1820 dans un influent article du *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke. Jacques-Louis Moreau de la Sarthe y évoque « les rêves habituels des artistes, des gens de lettres, des hommes

335 Maine de Biran 1984 [1809], 111-112.

336 Jouffroy 1901a [1833].

337 Sur ce concours, je me permets de renvoyer à Carroy 2012a, chapitre 2.

338 Lorsqu'Alfred Maury, l'auteur classique du 19^e siècle sur le sommeil et les rêves, cite ces anecdotes dans *L'encyclopédie moderne*, il se réfère par exemple à Maine de Biran.

d'état ». Après avoir souligné la mobilité et la rapidité de l'esprit en rêve qui est l'apanage des « savants et des gens de lettres », Moreau de la Sarthe cite Franklin, qui « éprouva quelque chose de semblable sans en reconnaître mieux que Voltaire la véritable cause et était alors persuadé qu'il avait été instruit en rêve de l'issue des affaires qui le tourmentaient le plus dans le moment »³³⁹. De même que Voltaire s'était attribué, selon Moreau de la Sarthe, la composition de la *Henriade* en rêve, de même Franklin ne reconnaît pas la « véritable cause » de ce qu'il réfère à un don. Sa « bonne fortune » viendrait de la rapidité et de la mobilité de ses rêves intellectuels. Mais l'expérience de cette mobilité lui échappe et il n'en est pas conscient. Moreau de la Sarthe évoque l'existence chez Franklin d'un rapport de méconnaissance concernant son don. Il introduit implicitement l'idée d'un non-conscient qui sera reprise par la suite.

En même temps, Moreau de la Sarthe popularise l'anecdote du rêve du compositeur Giuseppe Tartini raconté par l'astronome Jérôme La Lande à la fin du 18^e siècle, qui deviendra très célèbre au 19^e siècle (voir *Notations, atelier onirologique*). Tartini aurait vu et entendu le diable en rêve. Il aurait « noté de mémoire » le morceau de violon joué par le diable et composé là sa plus belle sonate³⁴⁰. Cette « hallucination remarquable », pour reprendre Moreau de la Sarthe, sera souvent associée ensuite aux histoires de Franklin et Condillac.

On pourrait penser que Moreau de la Sarthe et Maine de Biran reprennent une vieille distinction, attribuée à Homère dans la tradition occidentale, entre rêves véridiques passant par des portes de corne et rêves mensongers passant par des portes d'ivoire. Ils se gardent cependant de citer Homère qu'invoque par exemple Julien-Joseph Virey pour parler d'un rêve trompeur envoyé à Agamemnon et jeter par conséquent le doute sur la véracité des rêves de Franklin :

Franklin crut avoir été instruit de cette manière de l'issue des négociations qui le tourmentaient, dit Cabanis (...), comme la voix de Jupiter retentissait encore à l'oreille d'Agamemnon soucieux des combats dès le lever de l'aurore, dit Homère³⁴¹.

339 Moreau de la Sarthe 1820, 299, 262.

340 Moreau de la Sarthe 1820, 265. On lira le rêve de Tartini dans Carroy 2017, 8.

341 Virey 1854, 393.

Les rêves intellectuels ne sont pas forcément trompeurs. Tout au contraire, ils peuvent résoudre la nuit des problèmes d'homme d'état, comme le suppose l'aliéniste Alexandre Briere de Boismont : « Franklin racontait à Cabanis que les combinaisons politiques qui l'avaient embarrassé le jour se débrouillaient fréquemment durant ses rêves »³⁴². Les portes de corne de ce type de songes ne renvoient pas à un autre monde mystique, comme le profère à peu près à la même époque Nerval dans *Aurélia*³⁴³ (voir *Nerval*), mais plutôt à une sagacité politique se prolongeant la nuit.

Tout se passe, dans ces exemples, comme si le recours à la notion de rêves intellectuels concédait une part de merveilleux naturalisé et sécularisé à certaines visions et à certains rêveurs, peu nombreux. Il ne s'agit pas de n'importe quels rêveurs mais d'hommes de cabinet et de savants mâles, des confrères pourrait-on dire, aussi bien pour Cabanis que pour ses lecteurs savants. Les gens de lettres sont réputés sujets à pertes nocturnes et à cauchemars qui les épuisent ainsi qu'à atteinte des nerfs, souligne Cabanis (voir *Pollutions nocturnes, sexe*)³⁴⁴. Mais ils sont aussi privilégiés, pourrait-on ajouter, car ils sont censés être les seuls à avoir parfois des rêves analogues à ceux de Franklin ou de Condillac.

Alfred Maury systématise et dramatise les perspectives de Cabanis. Franklin apparaît à ses yeux comme un homme éclairé qui, paradoxalement, a la faiblesse d'être un croyant : « On peut même citer des hommes fort instruits à d'autres égards, tels que Franklin, qui ont ajouté foi à leurs songes »³⁴⁵. Tout se passe comme si, dans la perspective voltairienne et pessimiste de Maury, les hommes n'en finissaient pas d'être tributaires de superstitions et de préjugés, comme l'indique le titre de l'un de ses ouvrages historiques publié en 1860, *La magie et l'astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Âge ou étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*. Dans son livre classique sur

342 Briere de Boismont 1845, 226.

343 Nerval 2014, 43.

344 Cabanis 1980 [1802], 153.

345 Maury 1862, tome 25, 588. Sur Maury, voir Carroy/Richard 2007.

le sommeil et les rêves, Maury cite cependant des exemples personnels, triviaux et non grandioses, où des rêves l'ont instruit et lui ont fait voir des choses qui lui auraient échappé le jour³⁴⁶. S'il existe des songes utiles, c'est que l'esprit peut réactiver « inconsciemment » sa mémoire. Le rêve met en jeu des automatismes, souvent sombres et honteux mais parfois bénéfiques, qui relèvent de toute manière de processus naturels et non surnaturels. Maury emprunte la notion d'automatisme à l'un de ses amis, l'aliéniste Jules Baillarger, avec lequel il fréquente, quoique n'étant pas médecin, la Société médico-psychologique³⁴⁷. Dans un registre proche et différent, Freud évoquera à la fin du siècle, à propos du rêve de Tartini, d'« obscures puissances des profondeurs du psychisme »³⁴⁸.

Le « matérialisme » de Cabanis retourné contre lui-même

Dans des textes relevant de diverses traditions spiritualistes, on oppose au « matérialiste » Cabanis le témoignage de Condillac et de Franklin. Les anecdotes sont retournées contre celui qui les a rapportées et elles deviennent alors non plus seulement des petits faits faisant exception ou problème, mais aussi des exemples et des preuves à l'appui d'une généralisation possible.

L'aliéniste Maurice Macario valorise ce qu'il appelle les rêves psychiques, intellectuels ou intuitifs, qu'il oppose aux rêves naturels intra- ou extra-crâniens comme aux rêves pathologiques (voir *Christianisme, Occident et Collections, milliers de rêves...*). Macario propose une casuistique médicale et une anthologie d'anecdotes destinées à divertir et à impressionner, telles qu'on pouvait en lire par exemple dans des publications du temps se situant entre fiction, compilation et érudition³⁴⁹. Macario rassemble, à côté des

346 Maury 1878 [1861], 116 et suivantes.

347 Baillarger 1890 [1845]. Baillarger lui-même se réfère à Jouffroy.

348 Freud 2010 [1900], 656.

349 Comme exemple de ce type de publication qui compile toutes sortes d'histoires et d'anecdotes graves ou distrayantes à propos des rêves, on pourrait citer *La Revue de Paris* ; voir par exemple Delrieu 1839. C'est dans cette même *Revue de Paris* que Nerval publiera « Aurélia » en 1855 et Bergson ses articles sur le rire en 1900.

anecdotes rapportées par Cabanis, des contes de Nodier, des prophéties concernant la Révolution française, des récits antiques ou bibliques de rêves prophétiques... Ses travaux relèvent d'une médecine où le spiritualisme n'est pas cousinien mais mystique. Le merveilleux qu'il accrédite en 1846-1847 est encore publiable dans une revue médicale comme *Les Annales médico-psychologiques*. Avant de citer les exemples de Franklin et Condillac, Macario s'exclame : « Combien de chefs-d'œuvre littéraires, artistiques et scientifiques, ont été inspirés au flambeau des rêves intellectuels ! »³⁵⁰. Il souligne l'abondance et la fréquence de tels songes : Franklin et Condillac ne sont pas du tout pour lui, bien au contraire, des rêveurs extraordinaires mais des rêveurs presque ordinaires. Les textes de Macario, aussi étranges qu'ils puissent paraître actuellement, ont été rituellement cités dans beaucoup de bibliographies onirologiques savantes du 19^e siècle et ils ont probablement inspiré Gérard de Nerval (voir *Nerval*).

Il peut être également de bonne guerre, mais pour des raisons quelque peu différentes, de celles de Macario, de citer Cabanis. Le philosophe Albert Lemoine semble avoir été un protégé de Cousin qui a sans doute lancé pour lui en 1851 un concours de l'Académie des sciences morales et politiques sur le somnambulisme et les rêves. Lemoine se propose de concilier les positions antagonistes de Maine de Biran et de Jouffroy, dans un jeu de balance éclectique qui consiste à accorder au corps et à Biran, comme à l'esprit et à Jouffroy. Dans ce jeu, Cabanis apparaît comme celui qui, malgré tout, doit concéder à l'esprit. Lemoine, lui aussi, s'exclame : « Écoutons Cabanis qui ne peut être suspect de partialité en faveur de l'esprit au détriment des organes »³⁵¹. Après ce conseil, il cite ensuite longuement *in extenso* les pages consacrées à Franklin et Condillac. Comme Macario, il cherche à prendre à son propre piège Cabanis, mais au profit d'un spiritualisme cousinien rationaliste qui prendrait ses distances par rapport à ceux qui croient aux prodiges du magnétisme animal et des rêves. Le combat se situe contre un matérialisme et un organicisme supposés être exagérés par opposition à un éclectisme bien tempéré.

350 Macario 1846b, 184-185.

351 Lemoine 1855, 138.

C'est un point de vue spiritualiste encore différent que développe un autre observateur du sommeil et des rêves, Léon d'Hervey de Saint-Denys, qui avait un temps envisagé de se présenter au concours de 1851 lancé par l'Académie des sciences morales et politiques sur ce thème. À l'inverse de Maury, Hervey privilégie, on l'a vu, des visions nocturnes qu'il nomme rêves dirigés et qui sont caractérisées non pas par des automatismes mais par la persistance, au cours du sommeil, de la conscience et de la volonté. Il propose un art de bien rêver qui permette de développer des songes de ce type (voir *Haschich, rêve, folie, hystérie*). Hervey de Saint-Denys publie des exemples qui se rapprocheraient des rêves intellectuels de Maine de Biran. Cependant les beaux rêves du marquis ne sont pas porteurs de pressentiments ou de prémonitions. Ils se distinguent plutôt par leur aspect esthétique ou érotique. Du moins officiellement, car pour Hervey de Saint-Denys, exciper d'un exemple invoqué par « l'intrépide » Cabanis permet de s'abriter derrière l'autorité d'un matérialiste pour suggérer que les rêves pourraient renvoyer à un avenir inscrit dans quelque *fatum* :

Cabanis aborde ensuite, avec l'intention de l'expliquer naturellement, ce point si hardi et si scabreux de la question, la fatidité des songes, et il écrit intrépidement, non sans un grand sens, à mon avis : « Nous avons quelquefois, en songe, des idées que nous n'avons jamais eues... »³⁵².

Hervey de Saint-Denys enchaîne sur la citation de Cabanis, qui devient ainsi, comme Franklin, un homme « de grand sens », parce qu'il n'exclut pas qu'il puisse exister une sagesse onirique supérieure. Citer Cabanis permet d'évoquer l'existence de rêves qui ne seraient pas seulement magiques (adjectif qui revient souvent sous la plume d'Hervey de Saint-Denys) au sens poétique ou figuré, mais qui auraient le pouvoir de refléter un avenir.

Si l'on parcourt ces citations, les reprises de Cabanis se situent dans un registre savant et supposé à l'époque de bonne tenue. Anne Victoire Savigny est une voyante amie d'Alexandre

352 Hervey de Saint-Denys 1867, 70. Le médecin hollandais Frederik Van Eeden parlera, à propos des « rêves dirigés » d'Hervey, de « rêves lucides » : voir Van Eeden 1913.

Dumas fils qui lui a donné mission d'être un sphinx résolvant des énigmes et l'a appelée pour cela Madame de Thèbes. Son livre, *L'énigme du rêve, explication des songes*, relève du domaine des clefs des songes, ces brochures réputées destinées surtout aux femmes, au moins aussi nombreuses et peut-être plus lues que les traités savants. Elles invoquent la tradition antique de l'onirocritique représentée par Artémidore. Madame de Thèbes s'appuie sur l'autorité de plusieurs hommes de science de son temps, sans nommer Cabanis. L'anecdote de Franklin est détachée de sa source et présentée ainsi : « Franklin, cet esprit rassis et si merveilleusement équilibré, croyait aux songes symboliques et prophétiques »³⁵³. Franklin devient non seulement un sage mais aussi un nouvel interprète qui redonne aux songes un sens symbolique prophétique et conforte *L'énigme du rêve*. Il retrouverait ainsi, *mutatis mutandis*, par-delà l'histoire, le statut de philosophe, de médecin et de savant qu'a pu avoir en son temps Artémidore³⁵⁴.

Tel pourrait être l'une des ultimes métamorphoses d'une histoire évoquée désormais rapidement au conditionnel en 1920 par le biologiste Yves Delage, un autre observateur de rêves : « Condorcet, Condillac, Franklin, Burdach, auraient aussi tiré un parti utile de leurs rêves »³⁵⁵. Les anecdotes contées par Cabanis font partie de références rituelles communes, avant que l'onirologie freudienne s'impose en proposant une anthologie onirique nouvelle. Désormais, même si Freud s'y réfère, les anecdotes du 19^e siècle s'estompent ou s'effacent des mémoires occidentales, savantes ou non, approximativement après la Seconde Guerre mondiale.

353 Thèbes 1980, 60. Il faut noter que Freud possédait dans sa bibliothèque le livre de Madame de Thèbes.

354 Sur ce point, voir du Bouchet 2016.

355 Delage 1920, 357.

Conclusion

Au sein d'un discours polyphonique brochant à partir de deux notes laconiques à chaque fois plus ou moins réinterprétées ou recréées, Cabanis a été mobilisé soit comme un homme éclairé posant avant la lettre la question d'un fonctionnement automatique ou inconscient de l'esprit, soit comme un matérialiste ou un organiciste obligé de reconnaître qu'il peut exister des rêves échappant aux conceptions censées être les siennes.

On peut se demander pourquoi les notes de Cabanis sur Franklin et Condillac ont eu du succès et ont été relayées, sans être vraiment remises en cause. Elles émanaient en premier lieu d'un homme célèbre, elles avaient été reprises par Maine de Biran et elles mettaient en jeu des rêveurs connus dont le témoignage ne pouvait être que préjugé fiable, même s'il intriguait.

On peut supposer aussi que Cabanis reprenait ou accréditait de son autorité un type de savoir et de rhétorique touchant aux rêves. Tout se passe en effet comme s'il avait autorisé à penser que le monde des songes devait garder une part de séduction et d'extraordinaire, même *a minima*, sous forme de notes et d'anecdotes. Cette ambiguïté perdurera après lui dans l'histoire occidentale des rêves.



Promenade au cimetière Montparnasse

Dans l'un de ses rêves publiés, Alfred Maury revoit un frère « tant regretté ». Dans ses mémoires manuscrites destinées à être rendues publiques, il révèle que son cadet Hyacinthe s'est suicidé et que c'est lui qui a découvert son corps. Une promenade sur la tombe de la famille Maury au cimetière Montparnasse montre que le prénom de Hyacinthe y figure. On peut supposer que le rêve d'Alfred Maury est un mémorial discret dont témoigne l'inscription d'un prénom sur une sépulture. Comment fait-on apparaître les morts dans les récits oniriques ? Comment peut-on parfois être affecté.e par la lecture de rêves anciens³⁵⁶ ?

356 Première publication sous le titre : « Les traces de Hyacinthe ; lire un rêve du XIX^e siècle », in : Bernard Lahire/Hervé Mazurel (éds), *La société des rêves - Sensibilités : Histoire, critique et sciences sociales* 4 (2018) 120-129.

Souvenirs rêvés

Dans le fil d'une recherche historique, on rencontre parfois des textes intrigants ou émouvants. Je souhaiterais évoquer ainsi un récit de rêve énigmatique publié en 1861 et quelques pages manuscrites d'Alfred Maury écrites autour de 1870, que j'ai découvertes ensuite avec une certaine émotion, il doit y avoir plus une dizaine d'années, à la Bibliothèque de l'Institut. Ce manuscrit m'apparaissait comme une révélation éclairant le rêve qui m'avait intrigué. Mais de quelle manière et pour qui ce manuscrit, que j'ai transcrit et dont on lira quelques pages, probablement écrites par un secrétaire ou un copiste car Maury était alors presque aveugle, éclaire-t-il le rêve ?

Lorsqu'on veut écrire l'histoire intellectuelle et culturelle de l'oniologie du 19^e siècle français et européen, on doit accorder une place importante à cet historien meldeois des fées, des forêts, des religions et des rêves qu'est Maury. Il enrichit à chaque fois ses publications oniologiques de nouveaux exemples, dont fait partie un rêve, comme ajouté *in extremis* à l'édition de 1861, à la fois embrouillé et net, qui m'a intrigué lorsque je l'ai lu, notamment parce que Maury l'a daté précisément, contrairement à ses habitudes, et parce qu'il insère au milieu du récit une incise sur un frère « tant regretté ».

Le rappel de souvenirs se rapportant à un songe antérieur et se produisant dans un songe subséquent, bien qu'ils parussent complètement effacés dans l'état de veille intermédiaire, semble même pouvoir remonter jusqu'à des rêves fort anciens.

Un songe que j'ai eu tout récemment, la nuit du 7 avril 1861, tend du moins à me le faire admettre.

Je rêvais que j'étais en chemin de fer dans le train-poste et que j'avais été obligé de descendre à une station près de Lagny. J'entrai dans un café d'où l'on découvrait toute la campagne ; l'on y apporta de la bière. Notons en passant que le jour précédent j'avais eu le désir d'en boire mais mon désir n'avait point été satisfait, diverses affaires étant venues me distraire de cette pensée. Assis à une table, je reconnus un café où j'étais descendu jadis, lors d'un autre voyage, voyage purement fantastique que je racontais dans mon rêve, comme remontant à sept ou huit années, à ma femme qui m'accompagnait. J'étais dans ce rêve persuadé que je reconnaissais les lieux, la table et toutes les

circonstances de l'excursion antérieure, faite soi-disant avec mon frère cadet. J'avais donc alors la pleine conviction et le souvenir d'un rêve antérieur qui me revenait à l'esprit avec une parfaite lucidité ; j'éprouvais même un véritable plaisir à me retrouver dans des lieux visités par moi, en compagnie d'un frère, mort, il y a plus de dix années, et que j'ai tant regretté.

Éveillé, tout plein de mon songe, je m'assurai que ce souvenir évoqué en rêve devait avoir été un rêve antérieur : tous les détails du voyage étaient fantastiques ; il n'y a pas de café à la station de Lagny, dont la disposition ne répond d'ailleurs en rien à mes prétendus souvenirs. J'ignore à quelle époque j'ai eu ce premier rêve, dont les images se sont réveillées dans ma pensée par l'apparition d'images semblables, car je l'avais totalement oublié ; mais diverses circonstances me font croire qu'ainsi que j'en étais convaincu en rêve, le fait remonte à plusieurs années.

Je pourrais citer bien d'autres exemples car diverses personnes m'ont raconté des faits analogues.

La théorie du souvenir que j'ai donnée plus haut me paraît suffire, du reste, à expliquer le phénomène, sans qu'on ait besoin d'admettre, comme l'ont fait quelques auteurs, qu'il y a deux vies distinctes, la vie réelle et la vie du rêve, poursuivant chacune séparément leur cours et répondant chacune à deux chaînes distinctes d'actes³⁵⁷.

Voilà le rêveur revenant la nuit du 7 avril 1861 dans sa région natale, près de Meaux. L'exemple vient à la suite d'autres et illustre l'importance des souvenirs, tant récents (l'envie de bière) que lointains (la perte d'un frère). Dans l'édition de 1878, Maury marque le passage du temps écoulé depuis ce rêve et cette mort en supprimant « tout récemment » et en parlant à l'imparfait, d'« un frère que j'avais tant regretté ». De quelle nature sont les souvenirs revenant en rêve ? Juste avant cet exemple, Maury insiste sur leur caractère automatique et « inscient », mais corrige ou adoucit ensuite ces propositions en insistant sur l'intelligence éventuelle du rêveur qui peut mobiliser toutes ses facultés, surtout la mémoire, sous la forme « plus extraordinaire » de « connexion de souvenirs qui peut s'établir d'un rêve à l'autre ». On se trouverait là dans un type de vie psychologique nocturne

357 Maury 1861, 95-96.

effectivement « extraordinaire », qui ne différerait guère de la vie diurne puisque le dormeur se rappellerait et reconnaîtrait « avec une parfaite lucidité » et non automatiquement des souvenirs, de nuit en nuit, comme il peut le faire de jour en jour.

Serait-il ainsi capable de développer un double psychisme ou une double vie ? On peut penser à l'incipit d'*Aurélia*, texte paru en janvier et février 1855 dans *La Revue de Paris* : « Le rêve est une seconde vie »³⁵⁸ (voir *Nerval*). Il est possible que Maury ait, à l'instar de ses amis aliénistes, comme Jacques-Joseph Moreau de Tours, pu lire le texte de Gérard de Nerval pour n'y voir, comme eux, qu'un récit de cas³⁵⁹. La double vie ne peut pas évoquer, pour le voltairien qu'il est, un monde merveilleux ou mystique au sein duquel le dormeur pourrait accéder, à l'instar du narrateur rêveur d'*Aurélia*, à une rencontre avec des morts.

En revanche, Maury pourrait adhérer à une version médicale étayant le thème de la double vie sur une physiologie du cerveau. Il évoque plus loin la thèse « paradoxale » d'une dualité de l'esprit soutenue par Arthur Ladbroke Wigan pour lui préférer de nouveau sa théorie de la mémoire³⁶⁰. En 1876, l'observation de « Félida », un cas de double personnalité « découvert » à Bordeaux par Eugène Azam, qui deviendra célèbre en France et dans toute l'Europe, peut fournir une autre illustration d'une dualité pathologique, et non mystique, de l'esprit. Parmi les deux hypothèses envisagées par Azam – Félida serait affectée d'une amnésie périodique ou d'un doublement de la vie – Maury choisit la première³⁶¹. C'est bien la mémoire, ses troubles et ses prodiges, qu'il met en exergue.

Toutefois, aussi bien le café de Lagny que l'excursion avec le frère sont « fantastiques ». L'exemple censé illustrer une théorie de la mémoire la contredirait plutôt en toute logique, puisque les souvenirs reconnus à l'intérieur du sommeil sont eux-mêmes faux. S'il fallait convoquer une faculté, ce pourrait être davantage l'imagination, cette « folle du logis », invoquée par

358 Nerval 2014, 43.

359 Sur les dialogues et les malentendus qui se sont noués entre Nerval et les aliénistes, voir Rigoli 2001.

360 Maury 1861, 116 ; Wigan 1844.

361 Maury 1878, 237 ; Azam 1876. Voir Carroy 2001.

exemple en 1848 dans un article portant sur les hallucinations hypnagogiques qui accompagnent l'endormissement, thématique que Maury mettra ensuite plus ou moins en sourdine ensuite³⁶². Faut-il nécessairement faire l'hypothèse de « passés imaginaires » à propos de ce type de rêves à tiroirs qui pourraient relever entièrement de l'illusion ? Le jeune magistrat Gabriel Tarde se demande ainsi, en lisant Maury, si ces reconnaissances de souvenirs ne correspondent pas tout simplement à des images et des scènes oniriques antérieures à l'intérieur d'une même nuit, que le rêveur attribuerait faussement à des nuits passées³⁶³.

On a l'impression finalement que c'est la force de son rêve tout autant qu'une vérification qui pousse Maury « tout plein de [son] songe » à lui donner statut de souvenir, malgré tout. Il indique rarement à son lecteur les sentiments qui accompagnent ses visions nocturnes. Or il évoque là le « véritable plaisir » d'un souvenir retrouvé, fût-il situé dans un lieu qui n'existe factuellement pas et fût-il lui-même faux. Ce rêve pourrait relever cependant de ce qu'il appelle, dans ses travaux historiques sur la magie, un « merveilleux réel » que l'on ne peut réduire à une illusion mais qui a aussi un effet réel³⁶⁴. Cette magie pourrait évoquer également une pratique, la prestidigitation, qui se développe à l'époque avec Robert Houdin et qui ne prétend pas à des explications surnaturelles, tout en se proposant de produire des faits merveilleux semblables aux phénomènes spirites ou magnétiques³⁶⁵. Le rêve de 1861 serait ainsi un rêve magique qui fait croire à des retrouvailles et qui, comme tel, console. À travers l'enchevêtrement des strates d'un récit complexe qui cherche à ressaisir du remémoré et à le trier de l'imaginé, c'est bien un certain plaisir nostalgique et un certain trouble qui sont infusés au lecteur, en même temps que c'est un indice qui est donné.

362 Maury 1848, 38-39.

363 Tarde 2009, 49-50.

364 Voir Richard 2007.

365 L'idée d'une magie des rêves et le thème du rêveur comme magicien sont développés par Léon d'Hervey de Saint-Denys, le rival en onirologie de Maury (Hervey de Saint-Denys 1867, 278-279).

« Un affreux événement »

Qui était le « frère tant regretté » ? La lecture des *Souvenirs d'un homme de lettres*, déposés à la Bibliothèque de l'Institut par le neveu de Maury (lequel n'a pas eu d'enfants), apporte une réponse. Ces souvenirs composent une longue chronique, dont les deux premiers volumes (1817-1841 et 1841-1851) correspondent à l'enfance et à la jeunesse ainsi qu'à une scansion politique, le coup d'état du 2 janvier 1851 marquant le passage à l'Empire, au cours duquel Maury fait carrière, quoique se disant républicain modéré de for intérieur. Il dicte ses *Souvenirs* après la chute de l'Empire, vers 1870, comme une sorte de récapitulation de son histoire, de sa trajectoire et d'une fin de régime, ce qui l'amène sous la Commune, s'enorgueillit-il, à refuser de hisser le drapeau rouge au palais Soubise³⁶⁶. Il spécifie en exergue du tome II :

Ces souvenirs sont destinés par la volonté de l'auteur à être déposés à la Bibliothèque de l'Institut pour être consultés par tous, mais il ne veut pas qu'ils soient publiés avant un laps de dix ans écoulés après sa mort³⁶⁷.

Sans doute cette déclaration prend-elle tous son sens si le lecteur de la Bibliothèque de l'Institut consulte le sommaire en tête du chapitre 11 et y repère, au milieu de la mention d'événements politiques ou académiques, l'évocation d'un deuil « Mort de mon frère Hyacinthe ». Maury n'hésite pas à divulguer que ce frère s'est donné la mort :

Mais un affreux événement vint tout à coup m'arracher à mes pensées d'hymen. Le spleen auquel mon frère Hyacinthe était en proie depuis plusieurs années prenait chaque jour plus d'intensité. Il semblait fuir notre société et l'expression profonde de sa mélancolie se peignait sur son visage. L'assombrissement de plus en plus marqué de son caractère dont il n'affaiblissait pourtant en rien la douceur nous donnait parfois, à ma mère et à moi, des inquiétudes pour la raison de ce pauvre garçon. Cependant il n'y avait chez lui que de la sauvagerie ; rien ne

366 Voir Pastoureau 2006 ; Hildesheimer 2006.

367 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, page de garde. Ces souvenirs sont en cours de publication par Maurice Gasnier : voir Maury 2019.

décelait la moindre altération de l'intelligence. Dans les dernières semaines d'octobre, ayant reçu de moi la confiance du mariage que je projetais, il en parut satisfait et, dans des paroles un peu vagues et dont je ne perçais pas alors la véritable signification, il sembla me dire que je trouverais, dans cette jeune femme, une compagne qui m'arracherait à un isolement qu'il redoutait pour moi, attendu qu'il pourrait n'être pas toujours là. La plus étroite union existait entre nous et cette observation m'affligea sans que j'en soupçonnasse la terrible portée. Hyacinthe voulut même voir la femme sur laquelle s'était fixé mon choix et il se rendit, dans cette intention, à la séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts pour laquelle j'avais trouvé des billets à la famille Richardson. Je remarquai qu'il jetait un coup d'œil curieux sur M^{lle} Anna Smith dont il me dit le soir quelques mots sans revenir sur l'observation qu'il m'avait faite à son sujet. Dans les premiers jours de novembre, comme cette famille venait de quitter Paris, la catastrophe que je ne pouvais prévoir se produisit. Mon frère prenait ses repas chez nous. Le 8 novembre il me quitta après le dîner d'un air triste, mais en me disant adieu. Rien ne trahissait dans sa physionomie l'émotion qu'il devait éprouver en ce moment. Le lendemain nous l'attendîmes vainement pour le déjeuner, quoiqu'il fût ordinairement très ponctuel, car il était obligé de se rendre à son bureau au Ministère des finances à heures fixes. Nous envoyâmes le mari de notre bonne Anastasie s'informer chez lui s'il n'était pas malade. Duquesnay revint nous dire que mon frère était sorti. Nous nous imaginâmes qu'une affaire imprévue l'avait empêché de prendre avec nous son déjeuner. Cependant ma mère, préoccupée d'une absence qui était si peu conforme aux habitudes de son fils, expédia le même Duquesnay au ministère, afin de s'assurer si Hyacinthe était à son bureau. On ne l'y avait point vu, malgré son exactitude habituelle et il n'avait prévenu aucun de ses chefs. Pendant ce temps, je m'étais rendu à la Bibliothèque de l'Institut, en proie aux plus vives appréhensions. Duquesnay vint m'avertir qu'on ne pouvait savoir ce qui était arrivé à mon frère. Le concierge de sa demeure, interrogé de nouveau, avait fini par avouer qu'il n'était pas assuré que mon frère fût sorti. La porte de sa chambre était hermétiquement fermée ; on avait vainement frappé et appelé. Je quittai l'Institut en toute hâte, l'angoisse au cœur et redoutant le malheur qui venait d'arriver. Je mandai un serrurier, fis ouvrir la porte et, en pénétrant dans la chambre, quel horrible spectacle s'offrit à moi ! Mon frère était étendu sans vie sur son lit ; un réchaud de charbon éteint se voyait au centre de la pièce. Une lettre ouverte placée sur sa table et écrite par lui faisait connaître qu'il s'était donné la mort. Je renonce à décrire quelle fut ma douleur ; je renonce surtout à rappeler la scène déchirante qui se passa rue Hautefeuille quand j'apportai cette épouvantable nouvelle

à ma mère ! La pauvre femme en fut d'autant plus accablée que cette mort qui l'atteignait dans l'une de ses plus vives affections, portait en même temps une profonde blessure à ses sentiments religieux. Nous restâmes plusieurs jours l'un et l'autre comme anéantis. Un vide effroyable se faisait autour de nous. Mon frère Hyacinthe ne nous avait quittés que pendant le court espace de deux ans et demi pour aller résider à Abbeville et à Beaune. L'attachement qui m'unissait à lui ne s'était jamais démenti et voisins d'âge (28 mois de distance) nos existences avaient été contemporaines. Cependant la puissance de la mélancolie qui le poursuivait fut telle que malgré sa tendresse pour ma Mère et pour moi, la pensée du désespoir dans lequel il allait nous plonger ne l'arrêta pas. Il le déclara dans les lettres que je retrouvai dans ses papiers. Le suicide était pour lui une sorte d'idée fixe qui le dominait depuis [de] longues années et qu'il tentait vainement de repousser. La mort d'une jeune fille qu'il avait aimée précipita cette funeste résolution. Si l'union que je méditais n'avait été quasi conclue, peut-être y aurais-je renoncé, après un pareil malheur ; mais l'affection qui s'était éveillée dans mon cœur m'aida à supporter la blessure que la mort de mon frère y faisait. Je voulus connaître la famille dans laquelle je songeais à entrer et pour aider, par une diversion, à calmer la douleur qui m'accablait, je me décidai à me rendre en Angleterre. Je partis pour Londres dans les derniers jours de novembre 1849³⁶⁸.

Maury a-t-il été hanté la nuit par le fantôme de Hyacinthe et par la scène de la découverte de son suicide dès 1849 et au-delà, ce que suggère l'idée, avancée en 1861, d'une longue et ancienne série de souvenirs rêvés qui aurait précédé le rêve d'avril ? La réponse à cette question est indécidable, parce qu'il n'en a pas témoigné et que nous n'avons plus ses cahiers de rêve. Faut-il supposer qu'il ait eu des rêves traumatiques ? Appliquer rétrospectivement un diagnostic contemporain est un exercice problématique qui peut écraser la manière spécifique dont les acteurs d'une époque vivent leur psychisme, se représentent leurs songes et y accordent créance.

Maury associe dans ses *Souvenirs*, comme dans le rêve d'avril 1861, Anna Smith, qui n'est encore que sa fiancée anglaise en 1849, et son frère. Le récit se présente à la fois comme une justification du mariage et comme un tombeau à la mémoire d'une

368 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, 481 - 484.

fraternité célibataire perdue. En effet, au fil des *Souvenirs*, on suit principalement Alfred, mais aussi parfois Hyacinthe, vivant à Paris proches de leur mère, veuve et très catholique, et voyageant ensemble, loin de leur frère aîné Adolphe, marié et habitant Metz. Alfred et Hyacinthe se retrouvent gardes nationaux au Quartier latin lors des journées de juin 1848. Celles-ci ébranlent, de son propre aveu, les nerfs d'Alfred et lui inspirent, comme après 1830, angoisse et aversion pour les mouvements de foule et les révolutions. Alfred ne détaille pas les réactions de son frère. Il rapporte cependant que, jouant les aînés protecteurs, il obtient que Hyacinthe, dont le fusil est devenu inutilisable parce que mouillé à cause d'un violent orage, puisse retourner chez lui³⁶⁹. Le souvenir des journées de 1848 est donc lié à une désillusion politique collective, mais aussi à un compagnonnage fraternel. Il est dommage que l'historien Ian Dowbiggin, dans sa lecture des *Souvenirs*, n'évoque pas le frère et encore moins son suicide ultérieur. On a l'impression qu'il a commenté pour « Alfred Maury and the politics of the unconscious in nineteenth-century France » seulement la partie « 1848 » des textes de Maury, sans aller plus loin avant et lire le récit de la mort de Hyacinthe. Il me semble que la II^e République correspond pour Maury à une mémoire plutôt « noire » indissociablement politique et personnelle qu'il est dommage de tronquer³⁷⁰.

Le récit de la découverte du suicide est d'autant plus poignant qu'il est factuel et elliptique. Le réchaud de charbon suggère une asphyxie, le mode de mort volontaire le plus fréquent dans le Paris de l'époque. Maury ne dit rien de l'altération possible de la physionomie du mort et l'on peut supposer rétrospectivement que le rêve de 1861, dans lequel Hyacinthe semble apparaître intact, ait pu être précieux. Le mémorialiste ne cite pas non plus les lettres de son frère. Il refuse donc de décrire ce que spécifie Alexandre Brière de Boismont, un aliéniste catholique auquel il s'est opposé puis avec lequel il s'est réconcilié, auteur d'une somme classique sur le suicide dans

369 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, 481 - 484.

370 Dowbiggin 1990.

laquelle sont détaillées notamment les morts « au charbon » et les lettres de suicidés³⁷¹.

Cependant, dans les *Souvenirs*, Maury esquisse plusieurs pistes autour de la mort de son frère, sans doute inspirées de *Du suicide* et d'autres lectures contemporaines. Pour Brierre de Boismont, parmi les « causes prédisposantes », figure l'état civil de célibataire³⁷² ou encore un « trouble cérébral » lié à la chaleur d'un poêle, désigné par les matelots et les soldats sous le terme de « the horrors » ou sous celui de *calenture*. Est-ce l'horreur de la scène de 1849 qu'évoque la reprise par Maury de l'exemple de la *calenture* en 1860³⁷³ ? Au sein des « causes déterminantes », selon Brierre de Boismont, le « caractère triste, sombre, mélancolique » ou encore le « spleen » jouent un rôle très important, à côté de l'amour³⁷⁴. Toujours en 1860, Maury vulgarise les statistiques du crime disponibles à son époque. Il oppose au crime la « mort volontaire » dans laquelle « l'amour de soi s'éteint complètement : le dégoût de la vie est un sentiment analogue à celui qui émousse l'impression du désir ». Il souligne de façon pessimiste que le suicide augmente avec « le développement de l'instruction, les progrès des sciences et de l'industrie », notamment dans le département de la Seine, et qu'il peut être « le contre-coup des révolutions »³⁷⁵. Autant de lectures qui pourraient renvoyer à des interrogations sur les causes de la mort de Hyacinthe...

La suite du chapitre 11 des *Souvenirs* permet de suivre une histoire qui se déroule de façon contrastée sous la II^e République. Après son départ à Londres, Maury se marie. À ce mariage heureux succède « un triste événement [qui] vint interrompre ma vie d'études et jeta un crêpe sur le bonheur que me procurait ma récente union. Ma mère, dont la santé avait été profondément ébranlée par la mort déplorable de mon frère fut prise d'un trouble mental qui ne tarda pas à nous causer de vives inquiétudes »³⁷⁶. Elle meurt le 28 juin 1851. De nouveau, Maury fait état

371 Brierre de Boismont 1865 [1856], 269 et suivantes, 667.

372 Brierre de Boismont 1865 [1856], 21, 39-40.

373 Maury 1860b, 93.

374 Brierre de Boismont 1865 [1856], 243, 257, 119.

375 Maury 1860c, 469, 470, 471. Sur le caractère possiblement autobiographique de l'intérêt de Maury pour les statistiques de suicide, voir Richard 2007, 85.

376 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, 481 - 484.

d'un vide profond que l'étude ne peut pallier et de nouveau il part pour l'Angleterre.

Les deux morts de 1849 et 1851, consécutives à des troubles possiblement nerveux en rappellent probablement une autre, plus ancienne, tout aussi inhabituelle et étrange. Le père a succombé à une tumeur au cerveau en 1831. Aux dires de son fils, ses symptômes intrigants seraient à l'origine de son intérêt pour la médecine et, indirectement, pour les rêves :

C'est avec une émotion qui ne disparaîtra jamais que la figure de mon père se présente à mon imagination ravivant mon chagrin plutôt assoupi qu'éteint. Pendant bien longtemps et quelquefois encore aujourd'hui le fantôme de cet être chéri se mêla à mes rêves. Il y apparaissait entouré de circonstances chimériques qui trahissaient toutes les angoisses que m'avait données la maladie dont il était mort³⁷⁷.

Parlant de « fantôme », Maury peut faire référence à *Hamlet*, mais aussi reprendre un terme de Pierre Maine de Biran sur les images des rêves³⁷⁸ ou encore un vocable professionnel de bibliothécaire renvoyant au marquage de la place de livres manquants sur des étagères. C'est, à ma connaissance, la seule fois où Maury évoque sa vie nocturne dans ses *Souvenirs*, en suggérant que la mort de son père a pu être cardinale pour ses intérêts onirologiques.

Brierre de Boismont place l'hérédité en tête des causes prédisposant au suicide et il donne l'exemple de familles de suicidés. Bien que Maury ne le dise pas explicitement, la succession des morts de son père, de son frère et de sa mère peut évoquer l'hypothèse d'une lignée dégénéréscente. Il publie en 1860 dans *La Revue des deux mondes*, « Les dégénérescences de l'espèce humaine », un article de vulgarisation qui reprend précisément les travaux des aliénistes Bénédict-Augustin Morel, Jacques-Joseph Moreau de Tours, Prosper Lucas et qui évoque

377 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, 481 - 484.

378 Maine de Biran 1984 [1809].

aussi Briere de Boismont et Claude-François Michéa³⁷⁹. Choisir de parler de dégénérescence revient à mettre l'accent sur une transmission multiforme plus que sur une répétition du même, perspective un peu plus rassurante que l'évocation des familles de suicidés mais tout de même angoissante.

Maury se passionne pour les phénomènes merveilleux que sont le magnétisme animal et le spiritisme dont il cherche à comprendre les ressorts psychologiques. Il expérimente vers 1866 avec l'égyptologue Auguste Mariette pour tester les dons d'une médium, le nombre de coups produits sur un guéridon correspondant à telle ou telle lettre de l'alphabet. La table répond exactement à ses questions sur les prénoms de membres de sa famille : elle indique notamment le prénom de son père (Charlemagne) et elle fait seulement une faute d'orthographe en frappant « Hiacinthe ». D'abord troublé, Maury découvre que, s'il détourne son regard et si la voyante ne le regarde pas, la table se trompe et ne peut découvrir le prénom de sa mère (Euphrasie). Les morts ne reviennent décidément pas et ils n'existent que dans la pensée de celui qui questionne. Cette expérience, dit Maury, tarit sa curiosité, jusque-là soutenue, pour le supranormal³⁸⁰.

Si l'on va à Paris au cimetière Montparnasse, certains des noms évoqués dans l'expérience menée avec Mariette sont réunis sur une tombe de granit rose ornée d'une croix horizontale. Sur la stèle qui la surmonte, sous « L. F. Alfred Maury membre de l'Institut », écrit en grandes lettres, sont gravés notamment en petits caractères plus difficilement lisibles, Euphrasie Picard, Anna Smith, Adolphe Maury et Hyacinthe Maury (1819-1849), apparemment enterré religieusement.

379 Maury 1860b. Pour un commentaire plus précis concernant cet article et le thème de la dégénérescence tel qu'il est traité par Maury, voir Coffin 2007.

380 Bibliothèque de l'Institut, Fonds Alfred Maury, Ms 2648, Les souvenirs d'un homme de lettres, II, 481 - 484.

Conclusion

Maury a souhaité publier un exemple onirique émouvant dans lequel son frère pouvait revivre sous forme de souvenir. Les rêves humains ont la particularité de donner parfois à voir des morts, soit que, selon les sociétés et les cultures, ceux-ci puissent avoir une existence distincte du rêveur, soit qu'ils deviennent des souvenirs au réveil (voir *Christianisme, Occident*)³⁸¹. Le rêve si net de 1861 aurait pu faire figure d'apparition d'un revenant, phénomène auquel Maury s'est intéressé dans ses travaux historiques et dans ses expériences sur le magnétisme et le spiritisme. Il n'a cependant cru au retour de Hyacinthe que de façon fugitive. Tout se passe comme si le plaisir ressenti au réveil, peut-être prolongé par celui de faire un récit onirique et d'en fixer la date, avait remplacé une foi impossible.

Par un parti pris de franchise et de dévoilement analogue à celui qu'il avait revendiqué dans *Le sommeil et les rêves*³⁸², Maury a voulu divulguer sans fard, vers 1870, sa découverte du suicide de Hyacinthe, évoquée de façon allusive dans son récit publié de 1861. S'il n'a pas relié ces deux textes par une interprétation en bonne et due forme et s'il a finalement séparé vie diurne et vie nocturne, Maury a envisagé que celle-ci puisse faire retrouver et reconnaître un passé un tant soit peu magique, au sens métaphorique, et il a laissé des indices à ses lecteurs pour retrouver des traces de Hyacinthe.

Plus généralement, aux yeux des savants rêveurs du 19^e siècle, la compréhension du contenu des exemples qu'ils publient obéirait sans doute à un paradigme indiciaire plus qu'herméneutique³⁸³. Les rêves qu'ils divulguent font à leurs yeux allusion ou signe plus qu'ils ne renvoient à un sens caché ou déformé requérant un interprète ou une interprétation. Je ne pense pas ainsi que la grille manifeste/latent, héritée de Freud, soit toujours et tout à fait pertinente pour comprendre historiquement tous les récits de rêves du 19^e siècle. Les documents que nous essayons

381 Voir Huntington 2017.

382 Maury 1861, 3-5.

383 Voir Ginzburg 1989.

de lire et de comprendre nous sont tout à la fois proches (en ce qu'ils peuvent nous affecter et sembler annoncer la psychanalyse) et lointains (en ce qu'ils ne correspondent pas tout à fait ou pas du tout à nos modes actuels de sensibilité et de découpage des savoirs et de la réalité sociale).



Psychanalyse francophone, historiographie

Si l'on fait un retour sur ce que disaient de l'histoire des rêves les premiers psychanalystes freudiens francophones, on est frappé par le fait qu'ils avaient à cœur d'insister sur des continuités autant que sur des ruptures avec un passé lointain et proche. Ils étaient sans doute plus proches intellectuellement et culturellement de l'onirologie du siècle précédent. Il peut être dès lors fructueux de les présenter comme des chercheurs de leur temps autant que comme des novateurs ou des précurseurs³⁸⁴.

384 Première publication sous le titre : « Réflexions à propos de l'historiographie de la psychanalyse francophone : l'exemple des rêves », *Revue d'histoire des sciences humaines* 31 (2017) 224-232.

C'est approximativement depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à une période récente, comme on le verra, que l'interprétation des rêves est apparue en France comme une découverte *ex nihilo* introduite par le freudisme puis le lacanisme, qui n'aurait eu jusque-là tout au plus que de pâles et falots précurseurs³⁸⁵.

Conflits et convergences historiographiques entre les deux guerres

Sans aucun doute, Sigmund Freud a innové en son temps, comme l'ont reconnu, de façon positive ou négative, ses contemporains. Mais, tout en se glorifiant d'avoir réussi à interpréter les songes, il s'est aussi reconnu partiellement comme l'héritier tout à la fois d'une longue tradition herméneutique remontant à l'Antiquité et peut-être surtout comme celui d'une recherche contemporaine foisonnante concernant la physiologie et la psychologie des rêves³⁸⁶. Quantitativement en tous les cas, dans *L'interprétation du rêve*, c'est ce dernier type d'historique qui occupe tout un long premier chapitre – généralement peu étudié ou oublié par les psychanalystes contemporains –, chapitre très érudit, même s'il est orienté. Tout en se présentant comme un nouveau Dante se frayant un chemin dans la forêt obscure des onirologies de son temps, Freud se reconnaît et se fabrique des précurseurs dans ce premier chapitre, remis à jour jusqu'en 1914³⁸⁷. Il n'a donc pas prétendu, dans son œuvre publiée, être un inventeur absolu, même s'il a pu se vanter dans sa correspondance avec son ami, mentor et critique Wilhelm Fliess d'être l'intrépide explorateur de terres inconnues³⁸⁸. On a, la plupart du temps,

385 Voir par exemple Scheidhauer 1981. Il est intéressant de noter que Marcel Scheidhauer arrête son histoire en 1926, moment important à divers titres certes, mais qui ne fait pas forcément rupture, comme je le montrerai par la suite.

386 Pour des études historiques actuelles sur ces deux points, voir Mayer 2016 ; Goldmann 2003.

387 Freud 2010 [1900], chapitre 1, 35-131. Pour une histoire culturelle et sociale des rêves, voir Marinelli/Mayer 2009.

388 Les lettres de Freud à Fliess ont été achetées, et conservées contre l'avis de Freud, par la princesse Marie Bonaparte, mécène et représentante officielle du freudisme au sein du mouvement psychanalytique (voir *Un document inédit*). Elles ont été publiées et traduites pour la première fois dans une version abrégée : Freud 1956. Elles sont actuellement disponibles dans une édition complète : Freud 2006.

repris et commenté à satiété ses lettres à Fliess sans recul, en vertu du postulat qu'une correspondance serait a priori plus « vraie » qu'une publication, ce qui demande examen, et en croyant l'enthousiasme de découvreur de Freud sur parole, ce qui, là aussi, demande examen.

Ce n'est que dans un deuxième chapitre intitulé « La méthode d'interprétation du rêve. Un modèle de rêve »³⁸⁹, que Freud érige en paradigme l'un de ses propres rêves, celui dit de l'injection faite à Irma daté du 23/24 juillet 1895. Contrairement à ce qu'il conclut dans son livre publié où il se montre plus prudent, il présente à Fliess en juin 1900 cet exemple comme le premier songe dont l'énigme lui ait été enfin révélée et il imagine, avec une solennité mêlée d'un possible humour que beaucoup de commentateurs n'ont pas relevé, qu'il y aura une plaque commémorative en marbre à l'endroit où il a rêvé. S'il est, bien sûr, important de disposer de la correspondance avec Fliess, il ne faut pas oublier que Freud a détruit ses documents de travail. Il existe donc une part d'archives manquantes, concernant les lectures freudiennes et la genèse intellectuelle de la *Traumdeutung*. Si l'on veut écrire une histoire non anachronique de sa réception, il faut donc lire avec circonspection la correspondance avec Fliess. Ce rappel préalable est important pour comprendre les lectures « sans archives » qui pouvaient être faites, avant les années 1950-1960, du livre de Freud.

Entre les deux guerres, écrire une histoire de la psychanalyse est une affaire de psychologue ou de psychanalyste, ce qui est en grande partie toujours le cas actuellement, comme le montre Annick Ohayon³⁹⁰. Les historiens professionnels, rappelons-le, ont peu investi ce champ, qui demeure, à de notables exceptions près, un domaine « psy ». Pour ne donner qu'un exemple, qu'on le déplore ou s'en réjouisse, c'est bien toujours actuellement en « psychologie », « psychanalyse » ou « psychiatrie » que sont souvent classés, dans les librairies et les catalogues d'éditeurs français, les livres portant sur l'histoire de ces disciplines.

389 Freud 2010 [1900], 133-159.

390 Ohayon 2017.

Si les réceptions de Freud sont plus neutres ou plus favorables au début du 20^e siècle, juste avant et après la Grande Guerre, le ton change et les récits deviennent polémiques, dans le contexte d'un anti-germanisme virulent. Le texte le plus célèbre et le plus emblématique est prononcé par Pierre Janet, le psychologue français internationalement reconnu, en 1913 au Congrès international de médecine, puis republié en 1914 dans le *Journal de psychologie normale et pathologique*, avant de devenir, en 1919, le chapitre d'un livre en grande partie historique consacré aux médications psychologiques. En 1913, si l'on se réfère au résumé des discussions ayant suivi son exposé très polémique, Janet a tenté de tempérer son propos. Ensuite il a fait paraître deux fois son texte sans ce contrepoint³⁹¹.

Janet rappelle que la psychanalyse se rattache à des origines françaises du côté de Jean-Martin Charcot qui met en avant dans ses dernières leçons la notion de névrose traumatique. Il souligne l'héritage qui lie Freud à la Salpêtrière, quitte à infléchir les dernières conceptions de Charcot, avant sa mort en 1893, lesquelles sont loin d'être une conversion à une perspective psychologique. Cette revendication, pour Janet, se double d'une revendication personnelle de priorité concernant l'analyse et la thérapie des névroses : il met en parallèle ce qu'il a appelé à la fin du 19^e siècle l'analyse psychologique et la psychanalyse. Concernant les rêves, auxquels, contrairement à d'autres psychologues français de l'époque Janet ne s'est pas spécialement intéressé, sa perspective est plus nuancée en 1913 et il concède davantage d'originalité à la méthode freudienne.

Charles Blondel, un autre psychologue académique reconnu, propose une sorte de traduction libre du rêve de l'injection faite à Irma, avant de s'attaquer à la méthode d'association libre. Pour décrypter le rêve, selon Freud, il faut en effet demander au rêveur d'associer autour de tel ou tel élément du rêve manifeste, afin d'accéder au rêve latent et au désir qui est à son origine. Blondel remarque que faire procéder ainsi la formation des rêves

391 Janet 1914. Nicole Edelman a souligné que le texte issu du colloque est suivi de la transcription de discussions qui ont été supprimées dans les publications ultérieures de Janet. Elle montre que, lors de ces discussions, Janet a dû revenir sur ses propos : Edelman 2003, 306.

d'associations d'idées n'est pas nouveau. Il souligne l'arbitraire des chaînes associatives dégagées par la psychanalyse en même temps que la dette freudienne par rapport à la science des rêves française³⁹². En 1927, dans un cours au Collège de France, Janet est plus sévère qu'en 1913. Il montre que cette science française a largement anticipé les travaux de Freud, mais en évitant ses exagérations consistant à tout ramener à des explications sexuelles. Contre la science germanique, Janet réhabilite notamment les travaux de certains compatriotes du siècle précédent³⁹³. De façon générale, aux yeux de Janet et Blondel, la psychanalyse pousse à l'excès et systématise au-delà de l'observable et du vérifiable requis en psychologie. Elle pratique de véritables abus de langage en étendant par exemple l'usage du mot de sexualité ou en affirmant que tous les rêves se révèlent être la réalisation d'un désir d'origine sexuelle.

Dans les présentations de la psychanalyse proposées par Janet ou Blondel, il s'agit de mettre l'accent sur une continuité et une exagération, au détriment d'une discontinuité qui ferait rupture et novation. L'histoire des médications psychologiques dans lesquelles s'inclut la psychanalyse, se déroule, selon Janet, comme celle de la mode avec ses apparentes nouveautés et ses répétitions³⁹⁴. Pour expliquer le succès de la psychanalyse, Janet lui attribue par ailleurs le pouvoir d'une organisation internationale de type religieux³⁹⁵.

S'ils valorisent la découverte freudienne, les premiers psychanalystes francophones peuvent, eux aussi, mettre en exergue entre les deux guerres des continuités, des traditions et des logiques de précurseurs. Début 1926, juste avant la traduction de la *Traumdeutung* sous le titre de *La science des rêves*³⁹⁶, est publié un volume collectif dirigé par le psychanalyste René Laforgue et intitulé *Le rêve et la psychanalyse*. Après la parution de ce volume et de la traduction de Freud, un mouvement psychanalytique

392 Blondel 1924 [1922], 189-205.

393 Janet 1927, 306 et suivantes.

394 Janet 1919b, 394.

395 Janet 1914, 121.

396 Freud 1926 [1900].

s'institutionnalise en France, toujours en 1926, avec la création de la Société psychanalytique de Paris³⁹⁷.

L'ouvrage collectif dirigé par Laforgue se présente comme une *Traumdeutung* adaptée au public francophone, qui en reprend, à certains égards, le plan, rappelle les acquis freudiens et opère ajouts et modifications. Le livre s'ouvre, à l'exemple du livre de Freud, sur une « partie historique » que se partagent deux psychanalystes. René Allendy, médecin homéopathe adepte de la théosophie, signe « Conceptions antiques et populaires du rêve » (chapitre 1) tandis que Raymond de Saussure, fils du linguiste, analysant « orthodoxe » de Freud, mais aussi proche de compatriotes genevois comme Théodore Flournoy (son beau-père) ou Édouard Claparède (le cousin de Flournoy), psychologues plus favorables à la psychanalyse que Janet ou Blondel, évoque « la psychologie du rêve dans la tradition française » (chapitre 2).

Allendy compile pour l'essentiel de seconde main des travaux sur les peuples primitifs, comme les Zoulous ou les Indiens, chez les Chinois, chez les Arabes, les Assyriens et les anciens Égyptiens, dans la Bible, en mettant en avant un immémorial du rêve auquel Freud a certes consacré des passages et des notes de son livre mais non un chapitre particulier. Allendy évoque une psychologie des rêves antique, notamment chez Aristote, et surtout il valorise Artémidore : « Dans son traité d'*Onirocritique* (...), on trouve les vues les plus pénétrantes qui aient jamais été exprimées avant la période contemporaine »³⁹⁸. On a donc l'impression qu'Allendy complète et étend du côté d'un « de tout temps » ce que Freud, plus méfiant à l'égard de l'idée de rêves divinatoires ou prémonitoires, a beaucoup moins développé lui-même.

Saussure reprend l'histoire là où Allendy s'est arrêté et remet à jour en quelque sorte le premier chapitre de Freud, en étendant l'enquête au 18^e siècle et surtout en mettant l'accent sur « la tradition française », à entendre ici comme scientifique, opposée aux superstitions, et francophone, car il ne manque pas par exemple de citer comme un pionnier son compatriote, le

397 Voir de Mijolla 2010. Alain de Mijolla montre comment Freud, depuis Vienne, surveille de près la jeune société et les innovations que proposent certains de ses membres.

398 Laforgue 1926, 11.

physicien et philosophe genevois Pierre Prévost (voir *Collections, milliers de rêves...*). Saussure fait un découpage de citations de première main, sans doute puisées directement dans sa bibliothèque ou celle de proches, qu'on imagine typique de celle d'un patricien genevois cultivé. D'entrée de jeu, il avertit son lecteur que la psychanalyse étudie le rêve « sous un angle original mais aussi à un point de vue très spécial ; c'est dire qu'elle n'entend pas résoudre, à elle seule, tous les problèmes que pose notre activité mentale durant notre sommeil »³⁹⁹. Il ne s'agit pas seulement d'une *captatio benevolentiae*. En disant que l'onirologie freudienne a un caractère spécial, Saussure laisse le champ libre à son collègue Allendy qui prend sa relève dans le chapitre suivant, comme on va le voir. Mais Saussure cite lui-même aussi avec faveur un livre général de Pierre Brunet qui est loin de ne se référer qu'à Freud et cherche plutôt à concilier Freud et Henri Bergson⁴⁰⁰.

La perspective freudienne est insérée ensuite par Allendy dans le cadre moins spécial des « caractères généraux du rêve » (chapitre 3), avant que Saussure, dans un chapitre séparé intitulé « Les doctrines de Freud » (chapitre 4), résume assez brièvement les théories freudiennes. La succession des articles, peut-être issue d'un compromis, indique en tous les cas que les deux auteurs acceptent, bon gré mal gré, un découpage entre traitement du rêve en général et traitement spécial ou original, c'est-à-dire freudien. Il me semble qu'une posture de familiarité et de proximité par rapport au 19^e siècle rend plus difficilement soutenable l'idée d'une novation freudienne absolue. À quel lecteur cultivé pourrait-on faire croire en effet en ce début de 20^e siècle que la *Traumdeutung* a tout inventé, même si elle propose des perspectives « originales » ? Les premiers psychanalystes sont entre deux cultures et deux histoires. Allendy et même Saussure, comme Janet ou Blondel, se situent de ce point de vue par rapport à un monde de « précurseurs » proches.

Si l'on parcourt le long chapitre 5 d'Allendy intitulé « Signification et interprétation des rêves », on notera que les exemples oniriques freudiens n'y sont pas évoqués précisément.

399 Laforgue 1926, 18.

400 Brunet 1924.

Bien plutôt, Allendy y propose une perspective plus synchrétique et surtout il évoque des rêves de patients francophones, comme s'il fallait compléter, voire remplacer, l'anthologie onirique freudienne. Celle-ci ne fait pas autorité comme référence incontournable, même si elle est déjà célèbre et bien connue.

À la différence de Blondel ou de Janet qui opposent à l'exagération psychanalytique des onirologues « raisonnables », Saussure mobilise dans son historique ces mêmes auteurs, souvent déjà invoqués par Freud, pour montrer que ces « meilleurs observateurs français » ont mis l'accent sur ce qu'il appelle « l'affectivité dans le rêve ». Ainsi souligne-t-il qu'Alfred Maury, l'auteur classique par excellence de cette tradition, a évoqué les penchants « vicieux » qui apparaissent dans les rêves et que ne refoule pas la volonté. Le mot-sésame de « refoulement » autorise Saussure à mettre un Français en posture de précurseur, alors que, probablement, pour Maury, le refoulement relevait d'une métaphore de bibliothécaire⁴⁰¹. En parlant d'affectivité, Saussure assume de même une certaine continuité historique. Sentiment et affectivité sont des termes sous lesquels la psychologie française a pu évoquer la sexualité et l'amour dans un registre de langage assez explicite mais censé avoir de la tenue : on peut penser par exemple à *La psychologie des sentiments*, un livre de Théodule Ribot qui eut un grand succès et qui inclut notamment des développements sur l'instinct sexuel⁴⁰². C'est enfin dans un chapitre intitulé « Les sentiments dans le rêve » que le psychologue Marcel Foucault traite des rêves selon Freud⁴⁰³. On remarquera qu'à l'inverse, lorsque, selon ses propres mots, il intente le procès de la psychanalyse, Blondel n'hésite pas à utiliser un langage familier quelque peu grossier pour s'exclamer que la psychanalyse réduit l'homme à l'état de « cochon triste »⁴⁰⁴.

Pour les opposants ou les partisans de Freud, les conflits de mémoires ne mobilisent pas forcément, entre les deux guerres, des perspectives discontinuistes. Il s'agit en effet de se disputer une tradition tout autant que de s'en démarquer. À cette

401 Je me permets de renvoyer, sur cette hypothèse, à Carroy 2012a, 95.

402 Ribot 1896.

403 Foucault 1906.

404 Blondel 1924 [1922], X-XI.

époque, s'esquisse ainsi une configuration historiographique rétrospectivement assez inattendue, pour qui suit les historiques coutumiers des psychanalystes actuels, héritiers sur ce point, bon gré mal gré, de Jacques Lacan.

Ruptures ou continuités ?

Les récits changent en effet après la Seconde Guerre mondiale, avec le succès du lacanisme. En se donnant comme projet un retour à Freud, Lacan accrédite la thèse d'une nouveauté radicale. Un certain usage de l'épistémologie bachelardienne et canguilhemienne conforte alors cette thèse. Désormais, aux yeux de Jacques Lacan, le rêve de l'injection faite à Irma est gravé dans le marbre. Il fait figure de « rêve des rêves »⁴⁰⁵ inaugurant la mise en avant de la découverte d'une trinité imaginaire/réel/symbolique. Si ce rêve était cité par les psychanalystes français entre les deux guerres, ceux-ci cherchaient tout autant, on l'a vu, à créer des anthologies oniriques de rêves francophones qu'à commenter Freud. Dans la foulée de Lacan, son analysant d'alors, le jeune psychanalyste Didier Anzieu reprend l'exégèse du rêve de l'injection d'Irma, qui devient ainsi la figure totemique d'une histoire tournant autour d'un héros démiurgique « sans nombril »⁴⁰⁶. L'histoire de la psychanalyse s'écrirait désormais en termes de bataille, les « obstacles épistémologiques » bachelardiens s'identifiant à des résistances au sens freudien⁴⁰⁷.

Au moment où domine en France ce type d'historiographie, un livre du psychiatre Henri Frédéric Ellenberger, traduit en 1974, développe une perspective continuiste concernant l'histoire des débuts de la psychanalyse. À *la découverte de l'inconscient*, ouvrage retraduit et diffusé ensuite avec plus de retentissement sous le titre *Histoire de la découverte de l'inconscient*⁴⁰⁸, déconstruit beaucoup des récits officiels accrédités notamment dans la

405 Lacan 1978, 178. Pour un commentaire plus précis, je me permets de renvoyer à Carroy 2015.

406 Anzieu 1959.

407 Roudinesco 1982.

408 Ellenberger 1994 [1974].

biographie monumentale du disciple de Freud Ernest Jones⁴⁰⁹, en insérant la psychanalyse dans une histoire au long cours de la « psychiatrie dynamique », notion qui n'a pas été beaucoup reprise par la suite. Ellenberger met en lumière des figures et des œuvres de prédécesseurs ou de contemporains de Freud que l'historiographie officielle avait soit ignorées soit ordonnées en fonction d'une téléologie des précurseurs, des dissidents et des résistants, au sens psychanalytique. Obnubilé sans doute par son grand récit de l'histoire de la psychiatrie dynamique et guidé par un point de vue de psychiatre privilégiant le magnétisme, l'hypnose et les psychothérapies de toutes sortes, Ellenberger accorde cependant finalement peu de place à la thématique des rêves, de leur observation et de leur psychologie au 19^e siècle.

En dépit de cette réserve, le livre d'Ellenberger a été à l'origine d'un renouveau historiographique qui a inséré la psychanalyse dans le contexte transnational d'une mise en théorie et en pratique d'inconscients multiformes. Il est devenu un livre de référence, même s'il a été complété, révisé et critiqué. En tous les cas, l'entreprise de décapage d'Ellenberger n'a été heuristique qu'à partir d'un choix narratif continuiste qui tranchait à l'époque sur les perspectives d'histoire des sciences dominantes en France.

La « tradition française » en matière de rêves pourra ensuite subir d'autres destins, après avoir été plus ou moins ignorée par les psychanalystes des années 1960-1970. Actuellement, qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, ceux-ci ont perdu un monopole sur l'étude des rêves au profit, pour le dire vite, des neurophysiologistes. Certains d'entre eux, comme Allan Hobson, chercheront à réexhumer et à réhabiliter, contre Freud, l'onirologie du 19^e siècle⁴¹⁰.

409 Jones 1958.

410 Hobson 1992 [1988].

Conclusion

En ne se centrant pas exclusivement sur la vie et l'œuvre de Freud, voire en « oubliant Freud »⁴¹¹, on s'abstient de le créditer d'une nouveauté intrinsèque ou de la lui refuser et on est moins exposé aux risques symétriques de l'hagiographie et de la diabolisation. On est ainsi en meilleure posture, du moins faut-il l'espérer, pour reconstruire des contextes plus imprévus qui amènent à réévaluer ce qui, paresseusement (car souvent on n'est pas allé lire les sources), a été qualifié de découvertes et, à l'inverse, à en identifier éventuellement d'autres, moins rebattues.

Il me semble que plusieurs travaux, depuis Ellenberger, sans forcément se référer à la notion de psychiatrie dynamique, ont développé ce programme, en montrant de diverses manières que des objets, tels que l'hystérie ou l'inconscient par exemple, n'ont été, ni au 19^e siècle ni avant, des objets forcément préfreudiens ou freudiens. Et s'ils sont devenus des objets freudiens par excellence, c'est parfois à partir de parcours complexes, comme l'a montré l'histoire de l'historiographie francophone des rêves que je viens d'esquisser. Plutôt que de mettre en avant des déroulements linéaires et téléologiques, on pourrait raisonner alors en termes de possibles coexistant à une même époque ou encore d'histoire contre-factuelle⁴¹².

411 Marinelli/Mayer 2006.

412 Deluermoz/Singaravélou 2016.



Rêve d'écolier et guerre scolaire

Dans le cadre de sa pédagogie d'imprimerie à l'école, Célestin Freinet publie le rêve de l'un de ses écoliers qui se voit tuer le maire de la commune de Saint-Paul-de-Vence où il est instituteur. Autour de ce rêve se déclenche une violente guerre scolaire, qui porte aussi sur la psychanalyse et retentit au niveau politique et national. Les controverses se bousculent dans la presse et dans les instances scolaires. On peut analyser l'intrication de ces deux « guerres » ainsi que les contradictions dans lesquelles Freinet se trouve pris au cours de cette affaire. Doit-il en effet se défendre en invoquant la psychanalyse au risque de ne pas être soutenu par ses amis politiques de gauche peu favorables ? Les psychologues et les pédagogues se demandent s'il a suggestionné ou manipulé ses élèves et si, finalement, un récit de rêve travaillé en classe et imprimé est authentique⁴¹³.

413 Cet article a été rédigé avec Emmanuel Saint-Fuscien. Première publication sous le titre : « La part du rêve : Freinet, psychanalyse et guerre scolaire », *Cahiers Jaurès* 221 (2016) 85-108.

« J'ai pris mon revolver qui était chargé et me suis approché de cette grille pour me défendre en cas d'invasion de l'école » Cette phrase est extraite de la déposition que Célestin Freinet signe à la gendarmerie de Vence le 24 avril 1933⁴¹⁴. L'événement consigné est le point d'orgue d'un conflit scolaire et politique d'une grande violence et d'une large ampleur. Local et national, il mobilisa l'ensemble des autorités qui entourent l'instituteur : parents d'élèves, autorités municipales, préfectorales, mais aussi syndicales, militaires (gendarmerie), policières, savantes, intellectuelles, jusqu'aux plus hautes autorités de l'État. L'affaire se déroule comme une guerre dont Freinet est à la fois le protagoniste, le héros et la victime⁴¹⁵.

Au cœur de l'affaire, un rêve. Celui d'un élève d'abord publié dans le journal scolaire de la petite école de Saint-Paul-de-Vence selon les principes de l'imprimerie scolaire chers à son directeur. Prétexte d'une révolte contre les pratiques de l'instituteur, ce rêve et, au-delà, l'usage de la « psychanalyse » ou des « méthodes freudiennes » au sein de la classe va être commenté par les autorités académiques, syndicales, mais aussi politiques, jusqu'au ministre de l'Éducation lui-même. Derrière ce qui pourrait s'apparenter à un « fait divers », au centre d'une affaire fortement ancrée dans une société villageoise des Alpes-Maritimes du début des années 1930, le dossier « contentieux » de Freinet⁴¹⁶ dévoile une « photographie », à notre avis unique, du rapport à l'école, à la politique et... à la psychanalyse, d'une large part de la société française du temps : parents d'élèves, autorités académiques et préfectorales, pédagogues, responsables politiques, presses locales et presses nationales de droite (*L'Éclairneur de Nice* et *L'Action française*) et de gauche (*Le Petit Niçois* et *L'Humanité*).

C'est ainsi le reflet des usages de la psychanalyse et de ses représentations en dehors des cercles savants au début des

414 Archives départementales des Alpes-Maritimes (ADAM), 4M534, Affaire Freinet, Procès-verbal de la brigade de gendarmerie de Vence, 24 avril 1933. Sur cette affaire en particulier et sur Freinet en général voir Saint-Fuscien 2017 ; Acker 2006 ; Freinet M. 1997 ; Barré 1995.

415 On pourrait aussi comprendre cette guerre selon le modèle d'une affaire, tel qu'il a été dégagé dans un travail collectif récent. Voir Boltanski *et al.* 2007.

416 ADAM, 1T444, Contentieux.

années 1930, que cet article tente de saisir au prisme d'une querelle scolaire. Que disent les uns et les autres de l'appropriation d'une discipline aux contours si incertains vers 1930 ? Que révèlent les pratiques pédagogiques convoquant le rêve des élèves et les discours qui s'en saisissent ? Il semble bien aussi que les représentations multiples et croisées de l'usage des sciences de la psyché au sein de la classe nous renseignent autant sur l'histoire de la psychanalyse que sur la société qui la regarde se déployer.

Après avoir présenté le récit de la guerre scolaire de Saint-Paul-de-Vence au tournant des années 1920 et 1930, nous examinerons le rêve de l'élève Diaz, celui qui fait basculer l'affaire et qui sera commenté comme jamais aucun rêve d'élève ne le fut au 20^e siècle. Enfin, adossé aux discours multiples suscités par le rêve et l'affaire, nous exposerons ce que révèlent les représentations du « freudisme » et de ses pratiques dans la société française au début des années 1930⁴¹⁷.

L'Affaire Freinet : histoire d'une guerre scolaire

L'« Affaire » dont il est question ici tient une place importante dans l'histoire de la pédagogie française. Il s'agit de la rupture de l'instituteur Freinet avec l'Éducation nationale. Sa principale conséquence du point de vue d'une histoire de l'éducation sera la mise à la retraite du maître et la création en 1935 de l'école privée de Vence (l'école Freinet) qui deviendra le haut lieu d'expérimentations pédagogiques regroupant un vaste réseau d'instituteurs. La pédagogie Freinet rencontre un succès jamais démenti dans les mondes scolaires de l'après Seconde Guerre mondiale, jusqu'à obtenir, tardivement certes mais sans réserve, la reconnaissance des plus hautes autorités scolaires, notamment sous le gouvernement Rocard, lors du passage de Lionel Jospin au Ministère de l'éducation nationale (1991 - 1992). Il s'agit ici de revenir à la rupture inaugurale : une guerre scolaire, locale, violente qui oppose un couple d'instituteurs, Élise et Célestin Freinet, et les

417 Nous remercions pour leur lecture attentive de ce texte Annick Ohayon et Clémentine Vidal-Naquet.

parents d'élèves qui les soutiennent, aux autorités municipales du village, fortement épaulées par les parents hostiles.

L'avant-guerre scolaire

C'est en 1928 que l'instituteur ancien combattant Freinet obtient sa mutation à Saint-Paul-de-Vence. La commune rassemble un millier d'habitants : des familles de commerçants et de petits propriétaires et des familles modestes, essentiellement des métayers d'origine italienne. Au centre-ville, des épiceries, un coiffeur, un curé, un notaire, trois hôtels-restaurants, deux cafetiers, le tout formant une petite bourgeoisie bien représentée au sein d'un Conseil municipal majoritairement conservateur et nationaliste. Le maire, Joseph Demargne, élu en 1928, est médecin et affilié à l'Union pour la République démocratique (URD) qui affirme des valeurs de plus en plus droitières, se rapprochant des monarchistes proches de l'Action française. L'élu et son conseil défendent des positions droitières, patriotiques, farouchement anti-communistes et profondément hostiles à l'immigration, en particulier italienne. Cette dernière question ne compte pas pour rien dans ce département où les immigrés (parmi lesquels deux tiers d'Italiens) représentent 34 % de la population en 1926.

Avant même l'ère du tourisme de masse, Saint-Paul est déjà apprécié de nombreux artistes et voyageurs. Le changement de poste de Célestin était, semble-t-il, fortement souhaité par Élise qui peint et n'a pas renoncé à une carrière artistique⁴¹⁸. Aussi les époux Freinet sont-ils ravis de cette mutation et se préparent-ils à travailler dans un cadre somptueux, ensemble, à une œuvre de grande ampleur : « Nous sommes des as » écrit Célestin à Élise à propos de leur déménagement à Saint-Paul⁴¹⁹. Les Freinet s'installent en effet là où ils l'ont souhaité pour vivre et travailler ensemble dans un cadre qui leur plaît et où ils peuvent mener de front des projets pédagogiques, artistiques et politiques. Ils semblent, dans un premier temps, bien reçus par le curé, le maire

418 Freinet M. 1997, 302.

419 Freinet M. 1997, 146.

et les commerçants⁴²⁰. Et Célestin prend en charge, avec plaisir, la quarantaine d'enfants scolarisés à Saint-Paul.

La montée des tensions

En quelques mois pourtant, les rapports se délitent entre l'ensemble des acteurs : parents d'élèves, conseillers municipaux, autorités scolaires. L'Affaire Freinet se présente comme un emboîtement de tensions. Celles-ci se déploient sur trois théâtres, à trois échelles : l'école, la commune, la nation.

Au sein de l'école, les époux Freinet, communistes et syndicalistes, sont en conflit avec leur hiérarchie. Nommée dans l'école de filles de Saint-Paul, Élise entame un bras de fer avec les autorités pour être affectée dans la même école que Célestin, celle des garçons. L'agacement des autorités est d'autant plus palpable dans les archives de l'inspection académique que Célestin écrit beaucoup à ses chefs. Il rappelle à sa hiérarchie le manque d'air et de surface de travail, la cour minuscule, l'absence d'eau et les cabinets infects (une simple fosse) dans l'école⁴²¹. Non seulement ces conditions mettent, selon lui, la santé des enfants en péril, mais elles sont pénibles et infamantes pour l'instituteur ancien combattant, écrit-il à plusieurs reprises. Il rédige aussi plusieurs courriers pour informer sa hiérarchie du manque de moyens, du défaut de gestion des autorités départementales⁴²² puis communales⁴²³. Il conteste son tableau de classement⁴²⁴ ou tente de modifier sa situation administrative⁴²⁵. Enfin, il écrit aux autorités académiques pour se plaindre, et de plus en plus vivement, de ses conditions d'enseignement et de l'absence totale d'engagement municipal envers l'école primaire publique.

420 Freinet M. 1997, 147-148.

421 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à l'inspecteur d'académie, 5 mai 1930.

422 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à l'inspecteur d'académie, 12 juillet 1930.

423 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à l'inspecteur d'académie, 12 juillet 1930.

424 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à l'inspecteur d'académie, 14 octobre 1930.

425 Pour exemple : ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à l'inspecteur d'académie, 25 octobre 1930.

En moins d'un an, les rapports du maire avec le couple d'instituteurs se sont en effet tendus, autour notamment de l'absence d'équipements sanitaires de l'école et de l'état de délabrement général des bâtiments, attesté d'ailleurs par l'inspecteur d'académie lui-même⁴²⁶. Mais le maire gèle les projets de rénovation. Fort du soutien de sa hiérarchie sur ce plan précis, Freinet entre alors dans un conflit ouvert pour obtenir gain de cause : salle de classe restaurée, égouts raccordés à l'école, fournitures et entretiens des locaux, la loi conférant de fait à la commune ces charges scolaires. Dès 1930, les deux camps sont irréconciliables et Freinet n'obtient plus rien du maire. Dans la France provençale des années 1930, perdure la structure relationnelle unissant instituteur et maire et qui a si fortement imprégné la vie scolaire du dernier quart du 19^e siècle : l'instituteur ne peut rien faire « s'il n'est pas dans le camp du maire »⁴²⁷.

Or, tout oppose le médecin Joseph Demargne, notable proche de l'Action française, patriote et catholique, à l'instituteur Freinet, syndiqué, communiste et intégré dans les réseaux internationalistes, de surcroît partisan d'une pédagogie alternative. Le contexte politique de la fin des années 1920 et du début des années 1930 donne à ce micro-événement une ampleur nationale. Rappelons qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Ministère de l'instruction publique avait vu avec beaucoup d'inquiétude le militantisme naissant d'une minorité d'instituteurs se structurer à la suite du congrès de Tours. Par une circulaire de juillet 1921, le ministre d'alors, Léon Bérard, avait menacé les instituteurs communistes et révolutionnaires de sanctions disciplinaires, ouvrant ainsi une brèche dans l'Union sacrée éducative issue de l'expérience de la Grande Guerre. Cette circulaire fut considérée par une partie de l'université comme menaçant la liberté d'opinion du corps enseignant⁴²⁸. Cela n'a pas empêché les peurs de s'accroître et les instructions de surveillance politique de se multiplier. Le dossier contentieux de Freinet porte la trace

426 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de l'inspecteur d'académie M. Oneto au préfet des Alpes-Maritimes, 13 juillet 1930.

427 Cette expression de Maurice Agulhon est citée par Chanet 2008, 121.

428 Sur cette question voir Biberfeld/Chambat 2012, 53-55 ; Garnier 2008, particulièrement 168-191.

de cette défiance. Il contient les instructions du 27 juillet 1922, signées du ministre de l'Intérieur et du ministre de l'Instruction publique, demandant aux recteurs et inspecteurs d'académie de prévenir les préfets en cas de troubles ou de paroles subversives.

Or, la fin des années 1920 est un autre moment de durcissement anticommuniste au sein notamment des associations d'anciens combattants de droite dont se revendiquent certains membres du Conseil municipal de Saint-Paul. Chris Millington fait même de ces années (1926-1936) un tournant décisif de la violence politique en France qui se cristallise au sein des ligues en une haine absolue du bolchevisme. Le communiste devient un ennemi intérieur et national⁴²⁹. Selon l'historien américain, le résidu de la culture de guerre héritée de 1914-1918 – haine de l'ennemi, violence des gestes, champ lexical haineux et dés-humanisant – se retournerait alors contre le bolchevisme⁴³⁰. La brutalisation, au moins du discours, sinon des gestes, n'est pas univoque. De son côté, le Parti communiste, dont Célestin et Élise sont membres depuis 1926, décide de tourner le dos à toutes coopérations avec la bourgeoisie et de relayer en 1928 le durcissement inauguré par la III^e Internationale et sa stratégie de « classe contre classe ». Le parti assume dès lors et de plus en plus nettement une promotion de la virilité et de la radicalité dont la violence physique n'est pas exclue⁴³¹. C'est dans ce contexte de brutalité politique qu'éclate la guerre scolaire de Saint-Paul. Il nous semble bien qu'elle en est une parfaite illustration locale.

Formes locales d'une guerre scolaire... à outrance

Le conflit entre Freinet et le maire devient total à partir du printemps 1930. Les parents sont répartis en deux camps. Selon un rapport tardif de l'inspecteur d'académie, 15 familles sur 26 se déclarent défavorables à Freinet et 11 favorables ou très favorables⁴³². De part et d'autre, injures, invectives, dénonciations se

429 Millington 2012.

430 Millington 2012, 44-45.

431 Malgrati 2016. Voir aussi Audoin-Rouzeau 1983.

432 ADAM, 1T444, Contentieux, Rapport de l'inspecteur d'académie Oneto au Ministre de l'éducation nationale, 11 mars 1933.

multiplie, particulièrement lors de l'année scolaire 1931 - 1932. Dans les deux camps, on se plaint avec constance auprès des autorités, qu'elles soient policières, judiciaires, préfectorales ou académiques. Le 7 février 1932, après de nombreuses lettres aux inspecteurs, Freinet écrit même au Ministre de l'éducation nationale, Anatole de Monzie, pour lui signaler que le maire refuse le nettoyage des salles et de la cour et que la mairie, en dépit de la loi qui le lui impose, n'a toujours pas raccordé l'eau à l'école⁴³³.

La dimension politique ne recouvre qu'incomplètement, sans doute, les enjeux de la guerre scolaire même si, dans ce qu'ils énoncent et ce qu'ils écrivent, les opposants à l'instituteur semblent seulement guidés par l'hostilité envers le communisme. On lui reproche en effet une correspondance scolaire entre sa classe et différents élèves d'écoles soviétiques avec lesquels il a noué contact en 1925, à la suite d'un voyage en Russie. Cette correspondance insupporte la petite bourgeoisie farouchement anticommuniste de Saint-Paul, particulièrement le coiffeur du village, Marius Monzeglio, en pointe dans l'opposition au côté du maire. En mars 1932 en effet, le petit Louis Monzeglio (11 ans) rapporte chez lui une carte postale d'un élève d'URSS envoyé à l'école de Saint-Paul. Son père la lui confisque et refuse de la rendre à l'instituteur. Freinet lui écrit le 26 mars, lui intimant de restituer le document et lui demandant par ailleurs de venir « personnellement s'expliquer à l'école, si besoin est, devant les autorités académiques »⁴³⁴. Freinet vient de rencontrer en Monzeglio l'un de ses pires ennemis, qui n'aura de cesse de dénoncer cette correspondance auprès du préfet⁴³⁵, de l'inspecteur⁴³⁶ et de la presse locale.

Une deuxième initiative de l'instituteur contribue à plonger Saint-Paul-de-Vence dans une guerre scolaire : l'accueil au cœur du village d'une centaine de pédagogues de toutes nationalités,

433 Freinet M. 1997, 205.

434 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Freinet à Monsieur Monzeglio, 26 avril 1932.

435 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Lettre du 25 mars 1933 au préfet des Alpes-Maritimes signé « pour les parents d'élèves, leur délégué Monzeglio ».

436 ADAM, 1T444, Contentieux, Plainte des parents de Saint-Paul à l'inspection académique, signée Monzeglio, 21 juin 1933.

le 7 août 1932. Profitant en effet du Congrès de l'éducation nouvelle qui se réunit alors à Nice, Célestin et Élise organisent, en marge de cette manifestation une visite collective de l'école et de l'« imprimerie en classe » sur laquelle repose la pédagogie Freinet. Parmi les visiteurs : le Français Roger Cousinet, le Genevois Adolphe Ferrière⁴³⁷, l'Allemand Otto Müller-Main et le Belge Lucien Wellens. Participe également le vieux Nicolas Roubakine, sympathisant socialiste russe vivant en Suisse depuis 1907 et qui, dans l'après-midi, parle de l'éducation en URSS. Cette journée aura effrayé les habitants du village dont la culture et les sociabilités sont traversées par la suspicion envers les intellectuels, la peur des étrangers et la haine de la révolution socialiste. Madeleine Freinet, la fille de Célestin et d'Élise, a raison d'en faire le point de basculement de la guerre scolaire, la journée où les amis du maire « ne retinrent, du flot de paroles, que les mots d'Union soviétique et de révolution »⁴³⁸. L'instituteur ne fit d'ailleurs pas grand-chose pour qu'il en soit autrement : cette visite de quelques dizaines de pédagogues français et étrangers en cette journée du 7 août est rapportée en termes très « révolutionnaires » dans l'exemplaire de la rentrée 1932 du bulletin mensuel édité par les Freinet. Bulletin bien connu des freinetistes qui vient par ailleurs de changer de nom précisément à la rentrée 1932, changement qui renseigne à lui seul sur les contours politiques du conflit : *L'Imprimerie à l'école* s'intitule désormais *L'Éducateur prolétarien*⁴³⁹.

Les parents du centre-bourg voient alors en « l'instituteur bolcheviste » un « agent officiel des soviets »⁴⁴⁰. En tant qu'instituteur membre du Parti communiste, Freinet était surveillé par la police de la III^e République, conformément aux directives ministérielles. Les rapports de surveillance renseignent, comme

437 La présence de Ferrière est confirmée par son « Petit Journal ». Un grand merci à Madame Elphège Gobet, archiviste à l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève, qui a consulté pour nous ce document. Sur Freinet au Congrès de Nice, voir Gutierrez/Besse/Prost, chapitre 5.

438 Freinet M. 1997, 215.

439 *L'Éducateur prolétarien*, n°1, octobre 1932, 2-7.

440 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du commissaire spécial à Cannes au préfet sur la situation à Saint-Paul, 29 novembre 1932.

on sait, autant sur les fonctionnaires qui les rédigent et leurs informateurs que sur la personne surveillée. Aussi le rapport du commissaire spécial de Cannes, Roques, rédigé le 22 juin 1932, fournit-il de précieuses indications sur ce que pouvaient ressentir les ennemis de Freinet :

Ses relations avec la Russie paraissent s'être amplifiées (...). Mon enquête a révélé en outre qu'il avait mis un certain nombre de ses élèves en relation épistolaire avec des enfants de l'URSS (...). Le jeune Consiglio [sic] fils d'un coiffeur, a refusé de lui rendre l'une de ses cartes (...). D'après les nombreuses personnes parfaitement honorables que j'ai entendues, il existerait chez cet instituteur de constantes allées et venues d'étrangers qui seraient en majeure partie des Russes⁴⁴¹.

Ce rapport éclaire la force du sentiment nationaliste du début des années 1930 et la perception du communisme comme un danger pour l'intégrité de la patrie, vécue ici à l'échelle du village. Les informateurs vont même jusqu'à suspecter Freinet de coder sa correspondance par des « signes connus de lui seul ». Mais pour en savoir plus, rapporte le commissaire, il faudrait organiser « une surveillance de la correspondance » impossible sans la délégation du Parquet. Aussi, le policier conclut-il qu'en l'état et à défaut de cette surveillance, il ne trouve pas « d'éléments sérieux de suspicion au point de vue de la défense nationale »⁴⁴².

Répondant à « l'invasion » d'étrangers plus ou moins communistes aux yeux de certains habitants, la guerre contre les Freinet est déclarée dès la rentrée. Les ennemis de l'instituteur la rendent publique et l'offensive se prépare.

441 ADAM, 1T444, Contentieux.

442 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du commissaire spécial à Cannes au préfet sur la situation à Saint-Paul, 29 novembre 1932.

« L'affiche rouge » : le rêve de Salvatore Diaz

Prévenu par les parents d'élèves hostiles à Freinet, le commissaire Ségur de la police de Cannes informe à son tour le préfet de troubles possibles dans la commune de Saint-Paul-de-Vence, dès novembre 1932. La première offensive se déroule dans la nuit du 2 au 3 décembre 1932 : une cinquantaine d'affiches de deux types sont collées dans Saint-Paul. L'une, de couleur verte, est signée « un groupe d'habitants de Saint-Paul ». Elle invite la population saint-pauloise à s'unir pour demander le départ de « cet instituteur qui prétend faire des élèves qui lui sont confiés de futurs bolchevistes »⁴⁴³. L'autre, de couleur rouge, intitulée « Les devoirs de M. Freinet » reproduit un rêve anonyme d'écolier particulièrement sauvage : celui d'un meurtre au couteau.

Ce texte avait été publié une première fois le 14 mars 1932, sous la signature « Diaz S 11a [ns] 10m [ois] », dans le journal scolaire de la classe de Célestin Freinet *Les Remparts*, bimensuel envoyé aux autres écoles de la coopérative dirigée par l'instituteur. À quoi correspond la date du 14 mars ? Au souvenir d'un rêve de la nuit du 13-14 ? Au souvenir après coup d'un rêve déjà raconté dans le cadre familial ? À une rêverie ou à un rêve ? Vraisemblablement, le 14 mars correspond à la date du traitement en classe. Les textes imprimés dans le journal scolaire étaient en effet initialement écrits en « dictée libre », lus collectivement, adoptés après vote, revus au tableau noir, puis recopiés par les débutants à titre d'exercice d'écriture et imprimés pour le « livre de vie » par les plus grands. Ce qui fera ensuite contentieux, semble-t-il, c'est que « Mon rêve » paraît, toujours en mars, dans *La Gerbe*, une revue disposant de 2'000 abonnés, regroupant des textes d'écoliers recueillis au sein du mouvement Freinet et diffusée nationalement et internationalement. En outre, « Mon rêve » est signé. Et le titre, assorti d'un possessif, suggère l'expression d'un désir ou d'un souhait, comme dans le langage ordinaire et dans la théorie psychanalytique des rêves qui est en train de s'accréditer en France à l'époque. Ce désir est subversif puisque le rêveur remplace une autorité par

443 Freinet M. 1997, 216.

une autre et transgressif, puisqu'il ne se contente pas de tuer le maire : il en est aussi récompensé.

Le 3 décembre 1932, le texte est donc affiché sous le titre « Les devoirs de M. Freinet ». Ce qui était présenté comme un rêve dans *Les Remparts* devient un devoir imposé. L'affiche n'est ni datée ni signée et se termine par un « Sans commentaires » laconique. Sur fond rouge, la voici, placardée sur les murs du village :

Mon rêve.

J'ai rêvé que toute la classe s'était révoltée contre le Maire qui ne voulait pas nous donner les fournitures gratuites. M. Freinet était devant. Il dit à M. Le maire :

- Si vous ne voulez pas nous donner des livres on vous tue.

- Non !

- Sautez-lui dessus, dit M. Freinet.

Je m'élançai. Les autres ont peur. Monsieur Le Maire sort son couteau et m'en donne un coup sur la cuisse. De rage, je prends mon couteau et je le tue.

M. Freinet a été le maire et moi je suis allé à l'hôpital.

À ma sortie on m'a donné mille francs⁴⁴⁴.

Le champ lexical du texte ne peut se comprendre en dehors du contexte de grande violence qui caractérise les rapports entre les ligues de droite et d'anciens combattants et la gauche, particulièrement le parti communiste. Néanmoins, cette violence est ici exprimée par un enfant et diffusée par un instituteur au sein de la classe, ce qui scandalise les parents. Affaire dans l'affaire, ce rêve se trouve dès lors au croisement des discours sur la guerre scolaire.

Après le 2 décembre 1932, le frère du jeune rêveur, témoigne en faveur de Freinet :

Je soussigné Antonio Diaz, commerçant à Vence, déclare avoir envoyé mon frère (...) à l'école de M. Freinet à Saint-Paul et je

444 *Les Remparts*, journal bimensuel rédigé et imprimé à l'école de garçons de Saint-Paul, 14 mars 1932, 99.

dois avouer que mon frère s'est amélioré de tout son état grâce aux soins dévoués de M. Freinet qui m'a toujours tenu au courant des agissements de mon jeune frère (...) Lorsque j'ai vu que l'une des affiches était un rêve de mon frère qui, n'ayant aucune importance, était affiché sur les murs en guise de diffamation, je me suis senti moralement obligé de témoigner⁴⁴⁵.

Antonio Diaz reconnaît que Freinet est plus qu'un simple maître : il lui assigne un rôle de thérapeute en même temps qu'il relativise les dires de son frère pour n'y voir qu'un récit de gamin difficile, pourrait-on dire, ne pouvant être pris tout à fait au sérieux. Pièce à conviction d'une manipulation brutale, voire véritable appel au meurtre pour les uns, récupération d'une pratique pédagogique inventive pour les autres, le rêve, ses symboles, ses implicites supposés, offrent aussi une mise en discours unique, en dehors de l'espace savant, de l'objet rêve et de la discipline qui s'en saisit alors : la psychanalyse.

Freinet, les rêves et le freudisme avant l'affaire

Freinet est sans doute pionnier en France lorsqu'il édite dès 1931 des textes produits dans le cadre scolaire et intitulés « rêve ». Certains d'entre eux sont mis en cause, lorsqu'éclate l'affaire. Mais c'est bien celui affiché fin 1932 qui fait l'effet d'un brûlot. La publication des récits saint-paulois antérieurs ne fait pas problème, même si le recueil de rêves dans un cadre scolaire s'est en général fait et se fait plutôt à l'époque chez des lycéens que chez des écoliers.

Marcel Foucault, que nous avons déjà présenté dans les entrées précédentes, invite par exemple à la fin du 19^e siècle les élèves de sa classe à écrire leurs rêves. Il en tire une partie des « observations » qu'il publie dans sa thèse puis dans un livre de 1906. Il se réfère plutôt favorablement à Freud, dont il est l'un des premiers lecteurs français, et cite des exemples de rêves de lycéens correspondant à la réalisation d'un désir. Même si certains jeunes gens ont pu faire état de productions nocturnes moins sages, Foucault choisit de publier presque uniquement des rêves « freudiens » de réussite scolaire. Bien qu'il ne s'en explique

445 Freinet M. 1997, 223.

pas, on peut supposer que Foucault a mené une enquête dans le cadre d'un cours, la question des rêves figurant au programme de philosophie de 1880 sous le chef des rapports du physique et du moral. Les lycéens ont eu consigne de noter « méthodiquement » leurs rêves et certains se sont passionnés pour l'investigation, qui ne semble pas avoir déclenché de protestations parentales. Foucault, en tous les cas, fera ensuite carrière et deviendra maître de conférences à l'Université de Montpellier. En se référant à lui, le professeur de philosophie, futur anthropologue et sociologue Roger Bastide raconte avoir mené entre les deux guerres des enquêtes sur les rêves de ses élèves, qu'il se contente d'évoquer dans des travaux ultérieurs⁴⁴⁶. Ce n'est donc pas tant le fait de susciter des récits oniriques dans un cadre scolaire ou de se référer à la psychanalyse qui fait scandale, que le fait d'imprimer un rêve violent dans un contexte lui-même violent, dans l'Affaire de Saint-Paul.

En 1926, l'année où la *Traumdeutung* de Freud est traduite sous le titre *La science des rêves*, deux ouvrages de psychanalystes français, l'un dirigé par René Laforgue et l'autre signé par René Allendy⁴⁴⁷, font connaître la perspective freudienne sur les rêves en même temps qu'ils citent des exemples d'analyses effectuées dans le cadre de cures. La *Revue française de psychanalyse* publiée en 1933, l'année de l'Affaire Freinet, un article de Sophie Morgenstern « Quelques aperçus sur le sentiment de culpabilité dans les rêves des enfants » qui porte sur des enfants, pour la plupart scolarisés à l'école primaire, mais aussi beaucoup plus jeunes, suivis en thérapie et qui conteste en partie les affirmations de Freud. Ce dernier oppose en effet les rêves des très jeunes enfants (âgés de 2 à 4 ans), qui sont l'expression sans déformation de la satisfaction d'un désir, aux rêves des adultes, qui sont censurés et relèvent en conséquence d'une interprétation visant à décrypter leur sens latent. Morgenstern, quant à elle, insiste plutôt sur la similitude des rêves : loin d'être l'expression directe d'un désir, les rêves de ses petits patients seraient marqués, eux aussi, par un

446 Bastide 1972a, 9-10 ; Foucault 1906.

447 Laforgue 1926 ; Allendy 1926a. Sur l'histoire de la psychanalyse en France, voir de Mijolla 2010 ; Ohayon 1999 ; Roudinesco 1982.

mécanisme de censure et ils comportent par exemple beaucoup de personnages de voleurs et d'assassins⁴⁴⁸.

Il est peu probable que Freinet ait été un lecteur de la *Revue française de psychanalyse*, dont la diffusion semble avoir été confidentielle. Un mois après la publication de « Mon rêve » par *Les Remparts*, il publie en avril 1932 « Psychanalyse et éducation » en s'appuyant largement sur un ouvrage qui sera pendant longtemps un best-seller en la matière, *La psychanalyse et l'âme enfantine* de Charles Baudouin. Originaire de Nancy, celui-ci est à l'époque membre de l'Institut Jean-Jacques Rousseau à Genève, haut lieu de l'éducation nouvelle dont Freinet est proche. Baudouin pratique et prône une psychologie et une pédagogie éclectiques. Il se réfère à la méthode d'auto-suggestion du pharmacien nancéen Émile Coué, qui obtient un succès international foudroyant après la guerre. On peut, selon Coué, agir directement sur soi-même et se soigner en répétant des injonctions simples, telles que « Tous les jours je vais mieux »⁴⁴⁹. Baudouin s'appuie également sur la psychanalyse de Freud et de Carl Gustav Jung⁴⁵⁰. Freinet avait auparavant critiqué le « simplisme » de la méthode Coué⁴⁵¹. Il se montre en revanche tout à fait positif concernant la psychanalyse, telle que la voit Baudouin. Il lui emprunte les thèmes de l'importance de la petite enfance, des différents complexes infantiles, des « chocs sexuels » de l'enfance, de la distinction entre le manifeste et le latent inconscient, de la sublimation éducative et des identifications de l'enfant aux parents et aux premiers éducateurs.

Freinet se réfère aussi à ce que dit Hans Zülliger⁴⁵², instituteur et psychanalyste bernois, sur le rapport éducateur/écolier vu au sens psychanalytique comme un « transfert » ou déplacement d'autres relations, principalement avec les parents. Mais il se distancie de Zülliger en soulignant qu'il n'est pas nécessaire que

448 Morgenstern 1933.

449 Coué 1926, 23. Pour une histoire culturelle et sociale, voir Guillemain 2010.

450 Sur Charles Baudouin, voir Ohayon 2000. Les archives de Charles Baudouin, à la Bibliothèque de Genève, ne comportent pas de lettres de Freinet. Sur l'éducation nouvelle, voir Ohayon/Ottavi/Savoie 2004.

451 Freinet C. 1923.

452 Sur Zülliger et la pédagogie psychanalytique, voir Milhaud-Cappe 2007.

l'instituteur ait une formation psychanalytique. Sur ce point, sa conclusion reprend celle de Baudouin : « Ainsi des connaissances psychanalytiques, même théoriques et sommaires, peuvent ouvrir des horizons aux parents et aux éducateurs »⁴⁵³.

Freinet souligne que, « sans faire définitivement [siennes] toutes les théories freudiennes », son expérience pédagogique converge avec ce que dit Baudouin :

L'enfant qui peut dire librement, comme instinctivement, tout ce qu'il sent au fond de lui, qui peut clamer ses haines, chanter ses amours, avouer dans une rougissante candeur ses fautes et ses erreurs, relater ses rêves, qui s'extériorise ainsi sans cesse, sent que se libère triomphalement sa personnalité intime et éprouve certes moins le besoin subconscient de se réaliser par des voies détournées susceptibles d'échapper à la censure jalouse des adultes⁴⁵⁴.

Freinet conclut en proposant de mettre à la disposition de la psychologie psychanalytique les « milliers de documents » dont il dispose. C'est alors, semble-t-il, qu'il prend contact avec Baudouin et lui offre ses services pour collaborer à une enquête internationale.

Il est à souligner que Baudouin, et Freinet à sa suite, identifient l'enfant et l'écolier. Dans cette logique, Freinet assigne aux expressions « libres » scolaires un rôle directement cathartique et libérateur, les deux fonctions se confondant pour lui⁴⁵⁵. Les rêves de ses élèves sont, comme ceux des tout jeunes enfants pour Freud, une expression sans déguisement qui ne demande qu'à s'extérioriser. Les rêves d'écoliers sont-ils des rêves infantiles, des rêves déjà adultes demandant interprétation ou des rêves infantiles retrouvés en eux-mêmes par les adultes ? En effet, comme le souligne Freinet citant Charles Baudouin :

453 Baudouin 1931, 263-264.

454 Freinet C. 1932, 205.

455 Rappelons que, dans les *Études sur l'hystérie* de Joseph Breuer et Sigmund Freud paru en 1895, la catharsis est conçue comme une purification ou une purgation par la parole et la reviviscence de traumatismes (ou « abréaction ») et qu'elle se différencie des traitements par la suggestion et l'hypnose, critiqués notamment pour leur caractère autoritaire.

« Pour connaître l'enfant il faut le redécouvrir en nous. Il faut briser ce mur intérieur »⁴⁵⁶.

Mais, pour se défendre auprès des autorités scolaires, Freinet change par la suite de point de vue et soutient que le rêve de l'élève Diaz, loin d'être l'expression directe d'un désir, ne doit pas être entendu à la lettre.

Discours sur le freudisme au prisme du rêve de Salvatore Diaz

Polémiques, soutiens et contre-attaques

Autour du rêve scolaire, et spécifiquement celui du petit Salvatore Diaz, les polémiques et les soutiens à Freinet se multiplient ensuite rapidement, tandis que celui-ci contre-attaque. Le 10 décembre 1932, l'affiche, diffusée le même jour par le journal régional de droite *L'Éclair de Nice*, est publiée par *L'Action française*, Charles Maurras la citant dans un article à la une. L'affaire passe ainsi de l'échelon communal à l'échelon régional puis national. L'affiche, désormais célèbre, suscite des réactions scientifiques, politiques, syndicales et institutionnelles.

Le 19 décembre 1932, Baudouin répond à Freinet, qui l'a alerté et qui a sollicité son soutien. Il évoque prudemment un sens latent du rêve lié à un éventuel complexe d'Œdipe, qui en annulerait le sens manifeste politiquement provocateur :

Je n'ai certes pas la prétention d'analyser ici ce rêve, ce qui est impossible sans avoir le contexte d'associations spontanées de l'enfant, mais ce qu'on peut dire à première vue c'est qu'il s'agit d'une de ces fantaisies extrêmement banales encore une fois, exprimant le complexe d'Œdipe plus particulièrement la révolte contre l'autorité paternelle, autorité qui est symbolisée suivant les cas aussi bien par le maire ou le curé du village que par Napoléon ou Nabuchodonosor⁴⁵⁷.

456 Freinet C. 1932, 204, souligné dans le texte. Il faut remarquer que Freinet coupe la phrase de Baudouin qui continue par « dont seule une psychanalyse approfondie vient à bout » (Baudouin 1931, 264).

457 ADAM, 1T444, Contentieux, Lettre de Charles Baudouin à Célestin Freinet, 19 décembre 1932. La lettre est reprise par *L'Humanité* du 27 décembre 1932, puis par *L'Éducateur prolétarien* de janvier 1933.

Un autre appui vient de Genève. Appelé à la rescousse, Adolphe Ferrière, le créateur de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle⁴⁵⁸, écrit au ministre de Monzie une lettre que Freinet critique pour sa tiédeur, puis, le 29 décembre 1932, une déclaration en sa faveur⁴⁵⁹. Dans une missive dactylographiée du 2 janvier 1933, Freinet s'efforce, de façon quelque peu opportuniste, de se rapprocher de son point de vue :

Je ne me défends pas d'être communiste. Mais je me défends d'être communiste à l'école⁴⁶⁰. Je n'ai jamais dit que nous devions, dans nos écoles publiques, parler du communisme, faire de la lutte de classe et autres balivernes. Je me suis placé, en pédagogie, sur le terrain même où nos chefs ont placé les questions pédagogiques. Nous VOULONS, COMME VOUS, FAIRE DE LA PÉDAGOGIE HONNÊTE, humaine, non imposée par les hommes mais par les enfants eux-mêmes. Et c'est cela qu'on nous reproche et qu'on ne peut accepter. C'est le véritable procès qui s'ouvre contre l'éducation nouvelle et là vous ne pouvez pas ne pas être d'accord avec nous⁴⁶¹.

Outre ces appuis venus de Genève, Freinet bénéficie d'un soutien syndical et politique, ce dont témoigne *L'Humanité* du 27 décembre qui cite en page intérieure la « Protestation de la Fédération unitaire de l'enseignement », sans reproduire l'affiche. Le 28 décembre 1932, Maurras, toujours en une de *L'Action française*, met au défi *L'Humanité* de publier le texte placardé, lequel ne se contente pas de « mettre en cause » le maire, mais le « met à mort ». Maurras prend aussi acte du fait que c'est un rêve recueilli dans le cadre d'une enquête. Si tel est le cas, Freinet a-t-il le droit de traiter les enfants comme des « cobayes » ? Pourquoi se

458 En dépit de divergences religieuses et politiques, Ferrière partage en outre avec les Freinet des engagements naturistes et s'affiche, comme ceux-ci, adepte de médecines marginales. Voir Baubérot 2004 ; Hamelin 1993.

459 La correspondance de Freinet avec Ferrière est consultable à Genève : Archives Institut Jean-Jacques Rousseau, Fonds Adolphe Ferrière (AdF/C/1/26). Archives Institut Jean-Jacques Rousseau, AdF/C/1/26, le « Petit journal » d'Adolphe Ferrière.

460 Ferrière souligne et note en marge de la lettre de Freinet : « Je ne l'ai pas non plus prétendu ! »

461 Archives Institut Jean-Jacques Rousseau, AdF/C/1/26, Ferrière entoure et écrit en marge : « Oui ».

réfère-t-il à Freud et à Baudouin plutôt qu'à ce meilleur « psychologue » qu'est Frédéric Le Play, son ancien maître et inspirateur ? De façon polémique, Maurras oppose ainsi à Freinet un penseur « libéral » dont les idées pédagogiques ont à leur façon irrigué l'éducation nouvelle sur son versant chrétien et conservateur⁴⁶².

Le 2 janvier 1933, *L'Humanité*, en troisième page, publie *in extenso* le texte placardé le 2 décembre précédé du titre « Un "rêve" d'enfant », en mettant des guillemets à « rêve ». Le journal présente ainsi ce rêve, avant de le citer : « Car Freinet n'a pas été un conformiste. Il a inspiré confiance à ses petits écoliers et a donné libre cours à leurs pensées. Or ce sont des fils de prolétaires et ils ont parlé comme tels ». Le rêve singulier de l'élève devient un rêve de classe, au sens marxiste du mot. Le journal n'hésite pas à opposer aux « culs-bénits » de Saint-Paul une autorité freudienne et genevoise, en citant la lettre de Baudouin du 19 décembre 1932, probablement transmise par Freinet. Le 4 janvier 1933, toujours en une, Maurras dévoile le patronyme étranger du rêveur, jusque-là maintenu anonyme, en évoquant « Le rêve assassin du jeune Diaz, consigné, imprimé, distribué par l'instituteur Freinet ». Le rêve se transforme ainsi en une sorte de tract. Le journal reproduit, en la ponctuant de points d'exclamation, la lettre de Baudouin citée par *L'Humanité*. Il y voit la preuve que Freinet utilise bien ses écoliers comme cobayes.

Le 5 janvier 1933, Baudouin riposte de Genève, en publiant une « Lettre ouverte à M. Charles Maurras ». Baudouin témoigne de son estime à Maurras et se présente comme tout aussi français que lui. Il présente Freinet comme un collaborateur scientifique sérieux qui a collecté pour lui des rêves d'enfants. Il proteste contre les guillemets mis par Maurras au mot « rêve » : s'il concède que le texte est violent, il affirme qu'il s'agit d'un « vrai rêve ». En bonne logique psychanalytique, il ne doit donc pas être pris à la lettre. Tout en soutenant « l'éducateur de race » qu'est Freinet, Baudouin prend cependant des distances par rapport au caractère « freudien » de son optimisme pédagogique. Il réaffirme enfin, comme Ferrière, la neutralité de l'éducation nouvelle en

462 Sur l'éducation nouvelle d'obédience leplaysienne, voir Duval 2009. Sur les idées pédagogiques de Frédéric Le Play, Savoye 2008.

matière de politique⁴⁶³. Sans doute sous-entend-il ainsi que Freinet ne doit pas, comme au Congrès de Nice en août 1932, vouloir identifier éducation nouvelle et éducation prolétarienne.

En janvier 1933, dans « Pour une éducation de vérité », Freinet s'explique sur sa pratique de l'utilisation des rêves en classe, sur son rapport à la psychanalyse et au communisme. Il reconnaît que le rêve incriminé a changé de statut une fois devenu public. Il s'agit cependant « d'une pensée d'enfant, un rêve un peu scabreux certes, mais trop chargé d'enseignements pour que nous ayons pensé, en son temps, à l'écartier »⁴⁶⁴. Freinet affirme se donner pour règle de ne pas publier de textes mettant en cause des personnes. C'est dire l'importance du rêve de Diaz à ses yeux, puisqu'il ne s'est pas résolu à le censurer, pour reprendre ses propres termes. Sa fille Madeleine jugera après coup de façon plus sévère la publication réitérée du rêve qu'elle qualifie d'« aberrante »⁴⁶⁵.

Freinet prône, en 1933 comme en 1932, le « soulagement par l'expression libre » et « l'intimité » des enfants avec le maître. Mais il radicalise ses positions, en mettant en exergue une expression libre collective qu'il compare à une « confession publique »⁴⁶⁶, manière d'assimiler psychanalyse et confession et d'affirmer la suprématie de l'éducation prolétarienne sur l'éducation catholique et psychanalytique individualistes. Freinet revendique ainsi que « mon rêve » puisse être une production collective de la classe, sinon de classe, comme l'a affirmé *L'Humanité*.

Freudisme et « simili-freudisme »

Cependant, pour sa défense en interne, vis-à-vis de sa hiérarchie, Freinet individualise à l'inverse le rêve litigieux, sans se revendiquer comme un éducateur prolétarien. Le directeur de l'École normale d'instituteurs de Nice, Richard, a été chargé d'instruire le dossier, sans doute parce qu'il est jugé compétent en matière

463 Baudouin 1933.

464 Freinet C. 1933, 186.

465 Freinet M. 1997, 216.

466 Freinet C. 1933, 188.

de psychologie de l'enfant et de pédagogie, matières enseignées dans les Écoles normales. Il doit examiner trois rêves litigieux publiés par Freinet et datés du 9 janvier 1931, du 14 mars 1932 (le rêve désormais célèbre) et du 20 juin 1932. D'après Élise Freinet citée par sa fille, Richard aurait été d'abord « indigné » par le procès intenté à son père, avant de « retourner sa veste »⁴⁶⁷. Quoi qu'il en soit, Richard se montre diplomate, en n'incriminant que la maladresse de Freinet dont il reconnaît la bonne volonté. Sa qualité d'ancien combattant et sa célébrité flatteuse dans les cercles pédagogiques, autorisent à lui accorder des circonstances atténuantes. Le rapporteur se situe sur un plan strictement éducatif, en ne touchant pas explicitement au registre politique de l'affaire. De ce fait, l'essentiel de sa critique porte sur le rapport de Freinet à la psychanalyse et sur sa conception et sa pratique d'instituteur. Richard conclut par une proposition de censure, la sanction la moins sévère, souligne-t-il.

Il rapporte ainsi au discours indirect la justification donnée par Freinet :

L'étude attentive des rêves écrits librement par le jeune Diaz (auteur du texte « Mon rêve ») aurait permis à M Freinet d'agir effectivement sur la santé mentale de cet enfant et d'opérer en lui une véritable régénération⁴⁶⁸.

Le directeur de l'École normale de Nice ne conteste pas que le texte incriminé soit un vrai rêve. Mais ses réserves portent sur la compétence de Freinet : s'agit-il de freudisme ou de « simili-freudisme », se demande-t-il. Richard refuse de s'engager dans « l'exégèse ». Freinet a pu, selon lui, être une sorte d'apprenti sorcier

car il y a de sérieux dangers à habituer ainsi les enfants à pénétrer au fond du gouffre obscur qui est en chacun de nous et où grouillent parfois d'étranges monstres. Une pareille méthode ne peut être maniée que par des médecins psychiatres ; ce n'est point l'affaire de l'instituteur. (...) On ne saurait admettre en

467 Freinet M. 1997, 232.

468 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du directeur de l'École normale, membre du Conseil départemental, à monsieur le préfet, président du Conseil départemental (Affaire Freinet), 25 janvier 1933, 2.

aucune façon qu'un document psychologique, plus ou moins bizarre et même saugrenu, soit utilisé comme texte scolaire et à l'usage de toute une classe⁴⁶⁹.

« Mon rêve » est un récit inapproprié en milieu scolaire, mais il aurait pu avoir une légitimité, s'il avait été narré à un vrai thérapeute. Richard cite Adolphe Ferrière lui-même : « L'État n'a pas le droit d'entraîner l'école dans des voies aventureuses »⁴⁷⁰.

Il mobilise ainsi, contre Freinet, la figure d'autorité derrière laquelle l'instituteur de Saint-Paul-de-Vence se réfugie. En parlant de suggestion, il se réfère à une psychologie des foules héritée de Gabriel Tarde, de Gustave Le Bon et reprise à l'époque notamment par Freud⁴⁷¹. Richard admet que les textes incriminés ne sont pas des dictées mais, plus subtilement, il affirme que le « laisser s'exprimer » de Freinet constitue une suggestion indirecte :

En fixant l'attention des élèves sur ces textes, en les faisant lire, écrire et leur donnant ce prestige et cette consécration de la chose imprimée, en en faisant le thème de la plupart des exercices de la journée, le maître leur donne une force de suggestion et de pénétration extrêmement inquiétante⁴⁷².

Richard évoque ainsi une emprise qui serait d'autant plus pernicieuse qu'elle se manifesterait au nom de la liberté. Dans un rapport rédigé au même moment, l'inspecteur d'académie parle de façon analogue d'une « contagion » qui s'exercerait d'un devoir d'écolier à l'autre. Il se montre plus sévère : il est sans doute depuis longtemps excédé par Freinet, comme on l'a vu.

469 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du directeur de l'École normale, membre du Conseil départemental, à monsieur le préfet, président du Conseil départemental (Affaire Freinet), 25 janvier 1933, 2.

470 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du directeur de l'École normale, membre du Conseil départemental, à monsieur le préfet, président du Conseil départemental (Affaire Freinet), 25 janvier 1933, 3.

471 Parmi tous les travaux consacrés à l'histoire de la psychologie des foules et de la psychologie collective, on peut citer l'étude classique de Moscovici 1985.

472 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport du directeur de l'École normale, membre du Conseil départemental, à monsieur le préfet, président du Conseil départemental (Affaire Freinet), 25 janvier 1933, 3.

Il semble être aussi plus réservé et moins informé que Richard en fait de psychologie et de psychanalyse. Il parle du « texte de la révolte de la classe contre le maire ». Si ce n'est pas une mise à mort, c'est bel et bien, à ses yeux, une révolte... L'inspecteur fait ainsi parler Freinet :

En ce qui concerne le rêve incriminé plus spécialement, l'analyse psychanalytique nous a démontré que l'auteur a transféré sur le maire de St-Paul ses rancunes subconscientes contre son instituteur (...). D'autres rêves identiques de cet enfant et mes observations quotidiennes m'ont amené à conseiller aux parents de surveiller cet enfant qui, effectivement, volait de l'argent⁴⁷³.

Contrairement à Richard, l'inspecteur incrimine rapidement en conclusion l'engagement politique de Freinet dans sa classe :

Rapprocher l'école de la vie, souci très louable, à la condition de ne jamais rien laisser pénétrer à l'école de ce qui touche aux luttes politiques et sociales. M. Freinet n'aurait jamais dû l'oublier⁴⁷⁴.

L'essentiel de son argumentation porte cependant sur la psychanalyse, comme le montre le télégramme, écrit en style télégraphique, qu'il envoie au cabinet du ministre de l'éducation nationale : « Application plus ou moins tendancieuse mais surtout inintelligente et inquiétante de méthode psychanalyse ». Évoquer la psychanalyse et ses mésusages permet de désamorcer et de dédramatiser, et ces deux rapports sont, bien entendu, rédigés ad hoc. Ils n'en sont pas moins révélateurs d'une pénétration à bas bruit de la psychanalyse dans des instances inattendues.

Le 6 février 1933, le Conseil départemental, en s'appuyant sur le rapport du directeur de l'École normale, propose la censure, sanction légère. Les parents grévistes attendaient la mutation de l'instituteur et exigeaient son départ de la commune. Les villageois hostiles accentuent dès lors la grève scolaire jusqu'à organiser sous la conduite du Conseil municipal une manifestation pour chasser l'instituteur de Saint-Paul-de-Vence. C'est

473 ADAM, 1T444, Rapport de l'inspecteur d'académie à M. le Ministre de l'éducation nationale, 22 décembre 1932.

474 ADAM, 1T444, Rapport de l'inspecteur d'académie à M. le Ministre de l'éducation nationale, 22 décembre 1932, 6.

une véritable émeute qui se déroule devant l'école à la rentrée de Pâques 1933, le lundi 24 avril⁴⁷⁵. Vers 8 heures du matin, 150 villageois réunis derrière leur maire lancent l'assaut vers l'école protégée en partie par les parents favorables à l'instituteur⁴⁷⁶. Celui-ci est véritablement retranché dans sa salle de classe avec une dizaine d'élèves qui ont pu rentrer à l'aube dans l'école⁴⁷⁷. Deux femmes se battent et une mère d'élève favorable à Freinet est molestée par celle d'un petit gréviste. Cette dernière qui tenta de pénétrer dans l'école est blessée à la bouche⁴⁷⁸. Des pierres sont lancées contre les vitres de l'école et c'est visiblement apeuré que Freinet descend dans la petite cour d'école, derrière la grille, brandissant son revolver et ajoutant : « J'ai ici la garde de 14 enfants et je les défendrai malgré tout, si quelqu'un rentre : voilà »⁴⁷⁹. Les autorités arrivées sur place dès le milieu de la matinée, gendarme, commissaire de police, inspecteur primaire puis inspecteur d'académie s'interposeront et obtiendront dans l'après-midi la mise en congé maladie de l'instituteur et son acceptation du principe d'une mutation. Cette mutation ne sera jamais effective. Freinet quitte en effet Saint-Paul et, après un long congé maladie, prend sa retraite anticipée de l'Éducation nationale pour ouvrir avec sa femme Élise, son école privée, à Vence, dont la première rentrée officielle a lieu en octobre 1936.

Freinet a bien exhibé un revolver chargé, acte qui s'insère, on l'a vu, dans un contexte local de brutalisation de la vie et du langage politiques. Un psychanalyste contemporain pourrait se demander si ce geste violent et potentiellement meurtrier, d'autant plus transgressif qu'il fut accompli dans une école, n'a pas aussi rejoué quelque peu un rêve ouvertement meurtrier, raconté et recopié dans ce même lieu un an auparavant.

475 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport de l'inspecteur d'académie sur les incidents de Saint-Paul, 24 avril 1933.

476 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Rapport de l'inspecteur d'académie sur les incidents de Saint-Paul, 24 avril 1933.

477 ADAM, IT444, Contentieux, Rapport du commissaire spécial de Cannes au préfet 25 avril 1933.

478 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Procès-verbal de gendarmerie, 24 avril 1933.

479 ADAM, 4M534, Affaire Freinet, Procès-verbal de la brigade de gendarmerie de Vence, 24 avril 1933.

En 1950, Freinet reprendra l'idée que l'éducateur peut contribuer à soigner les troubles névropathiques de l'enfant. Peut-être échaudé par le souvenir de l'affaire de « l'affiche rouge », il fera « les plus expresses réserves » sur le recours aux rêves dans ce contexte thérapeutique et éducatif. À l'écriture des rêves il préférera notamment « la confession intime », « le sondage des souvenirs de jeunesse » et « la sublimation »⁴⁸⁰.

À travers ce parcours, on a vu qu'un récit onirique, après avoir été voté et travaillé en classe, a circulé en se chargeant de sens et de valeurs différents : mise à mort sans ou avec commentaires selon le maire et Maurras, galéjade de galopin selon Antonio Diaz, rêve possiblement ou certainement œdipien selon Baudouin et Freinet, revendication de jeune prolétaire selon *L'Humanité*, rêve inapproprié en classe selon le directeur de l'École normale, révolte scolaire selon l'inspecteur d'académie, thérapie cathartique individuelle et collective selon Freinet. Son affichage a mis celui-ci dans une contradiction. S'il déminait le caractère pamphlétaire de « Mon rêve » en alléguant qu'il fallait l'interpréter de façon freudienne, il avait à affronter l'absence d'enthousiasme ou l'opposition de ses amis politiques et syndicaux par rapport à la psychanalyse. Mais il s'exposait aussi au reproche de faire de la psychanalyse sauvage et d'endosser indûment un rôle de thérapeute de la part des gens avertis de psychologie et de psychanalyse.

L'affaire a aiguisé des questions et des enjeux déjà mis en avant au siècle précédent, concernant les relations indémêlables entre un vécu nocturne privé et sa transformation en récit adressé, écrit et publié. Le débat a porté sur l'authenticité du texte signé Diaz. Était-ce un vrai rêve ? Mais qu'entendait-on par là ? Un récit à prendre comme redoublant un combat politique ou un texte pouvant relever d'une exégèse freudienne ? Les différents acteurs se sont partagés entre ces deux positions et Freinet lui-même a oscillé. Cette approche de l'Affaire de Saint-Paul permet de faire une micro-histoire « par en bas » de la pénétration, à bas bruit ou fracassante, de la psychanalyse en France.

480 Freinet C. 1994 [1950], 482.



Songes de guerre

En 1914-1915, un jeune soldat écrit certains de ses rêves à sa famille comme des exercices psychologiques et comme une sorte de psychothérapie. Un questionnaire sur les phénomènes métapsychiques et les rêves prémonitoires est popularisé par le physiologiste Charles Richet dans Le Journal officiel des armées de la République. Une clef des songes publiée en 1916-1917 met en exergue l'existence de « songes de guerre » et propose un « nouveau » dictionnaire pour l'interprétation de ces rêves. Après la guerre, une psychologue cite un rêve, écrit en 1918 par une jeune fille française patriote, songe qui la « métamorphose » en un aviateur allemand. En 1926, un psychanalyste français interprète comme uniquement masturbatoire et infantile le rêve d'un patient revivant une patrouille dangereuse. Comment la Grande Guerre a-t-elle ou non affecté les rêves ? Comment les rêveurs ont-ils interprété et mis en scène leurs songes, d'une manière traditionnelle ou novatrice⁴⁸¹ ?

481 Première publication sous le titre : « Songes de guerre », *Histoire@Politique* 28 (2016) 19-31.

Si l'on s'inscrit dans un courant de recherche historique qui envisage les rêves de diverses manières, sous l'angle d'une approche intellectuelle, culturelle et sociale, on peut se demander si l'irruption de la Grande Guerre a changé l'expérience des rêves et les manières d'en rendre compte et de les concevoir. Une première réponse, bien connue, renverrait à Freud qui identifie un type de rêve inédit en proposant, après 1914, une nouvelle théorisation du psychisme. Les rêves traumatiques dans lesquels les combattants revivent indéfiniment chocs et effrois l'amènent à faire l'hypothèse que la compulsion de répétition et la pulsion de mort sont un mode de fonctionnement mental plus élémentaire que le principe de plaisir. Il envisage en 1923 que les rêves traumatiques soient une exception à sa théorie antérieure, avancée en 1900, selon laquelle, après interprétation, le rêve serait toujours la réalisation d'un désir refoulé ou réprimé⁴⁸². Or, si les combattants ont fait beaucoup de mauvais rêves tenaces, c'est probablement sous le terme traditionnel de cauchemar qu'ils les ont désignés et vécus. Il s'en faut de beaucoup, comme on le verra, que la notion de rêve traumatique soit accréditée après-guerre, notamment chez les premiers psychanalystes français. Il faut donc se mettre à distance d'un freudisme rétrospectif, pour s'interroger sur des rêves vécus, racontés, mis en scène comme liés à la guerre, mais aussi liés aux savoirs et aux usages des rêves de l'époque.

Il est largement reconnu, on l'a vu, dans une perspective savante qui s'impose au cours du 19^e siècle, que les rêves renvoient au passé et non à l'avenir et que leur étrangeté peut s'expliquer notamment par l'action d'associations d'idées sous-jacentes. L'émergence de la psychanalyse se situe dans ce contexte. Les perspectives freudiennes commencent à être connues en France à travers des travaux de vulgarisation scientifique plutôt favorables avant-guerre⁴⁸³. La thèse freudienne du rêve réalisation d'un désir n'est pas rejetée mais plutôt jugée partiellement vraie.

L'inconscient ou le subconscient apparaissent au début du 20^e siècle en France, comme l'explication qui s'impose

482 Freud 1985.

483 Vaschide 1911.

concernant les rêves, ainsi que le montre une enquête dans la revue de vulgarisation *Je sais tout* qui se termine par une interview d'Henri Bergson, considéré comme une autorité prestigieuse en la matière, sans que Freud soit cité⁴⁸⁴. Cette enquête débute significativement par la reproduction du « rêve » d'Édouard Detaille. Représentant un songe collectif et guerrier qui exauce les désirs victorieux de soldats endormis, ce tableau sera assez largement diffusé sous forme de carte postale pendant la guerre. Il sera comparé avec une photographie « réelle » de soldats couchés en bivouac dans le *Sun* du 20 août 1916 : le rêve devient ainsi réalité, comme le titrera le journal.

Les rêves sont aussi reliés à un merveilleux scientifique. L'idée qu'ils puissent renvoyer à des pouvoirs inconnus fait l'objet d'enquêtes et d'expériences dans le monde savant européen. Charles Richet, physiologiste et Prix Nobel de médecine, s'intéresse par exemple aux phénomènes dits psychiques (nous dirions actuellement « parapsychologiques »), parmi lesquels figurent les rêves « prémonitoires » ou « télépathiques ». Richet se propose de fonder une nouvelle science, la métapsychique, qu'il veut distinguer d'un spiritisme lié à des croyances en l'au-delà⁴⁸⁵. Outre le tableau de Detaille, l'enquête de 1912 reproduit des gravures de clefs des songes. Objets d'un dédain savant ou cultivé, ces abécédaires souvent illustrés circulent en abondance sans doute dans les cantonnements. On y vend aussi de multiples porte-bonheur⁴⁸⁶.

Rêver et écrire ses rêves dans les tranchées au début de la guerre

Étienne Tanty, un jeune homme célibataire qui part en guerre sans enthousiasme, entretient une correspondance presque quotidienne avec sa famille, son père, sa mère et ses deux sœurs surnommées Jacquot et Balie. Il a fait des études de philosophie

484 Anonyme 1912.

485 De Vesme 1919.

486 Le livre de Davies 2018 reproduit plusieurs de ces porte-bonheur.

et lettres à la Sorbonne. Il a participé à de très durs combats en août septembre 1914 près de Charleroi. Lorsqu'il reprend ensuite sa correspondance, il raconte régulièrement une quarantaine de rêves, entre curiosité psychologique, nostalgie et délassément. Dès le 28 septembre 1914, il soutient une théorie selon laquelle les rêves expriment les besoins de l'individu et sont des « élaborations subconscientes » ressemblant à des romans. A-t-il lu Vaschide ou même Freud, qui n'est pas traduit à l'époque ? Est-il imprégné aussi par l'iconographie, sans doute à ses yeux naïve, véhiculée par les cartes postales proposées dans les cantonnements, qui représentent à foison, sous forme de montages photographiques et parfois de dessins, des rêves et des rêveries exauçant des besoins et des désirs, de nourriture, d'alcool, de colis, d'argent, de victoire, de permission, de sexe, d'amour et d'affection⁴⁸⁷ ? En tous les cas, Tanty énonce la théorie qui donne sens à ses rêves.

Bien qu'il dise avoir des cauchemars, il détaille en effet surtout des songes heureux ne concernant pas la guerre qui le ramènent au passé de ses vacances en Creuse, son pays d'origine ou de sa vie civile, à Versailles et à Paris, et dans lesquels il revoit les siens. Face à l'ennui et à la dureté de sa vie en escouade, le rêve est donc un moyen de revoir les absents redevenus présents la nuit et de dialoguer avec eux. Ce dialogue se poursuit par un échange de récits oniriques, puisqu'à plusieurs reprises Tanty fait état des rêves – malheureusement non conservés – que lui racontent sa mère et ses sœurs.

Le 9 novembre 1914, il communique cependant un rêve « impressionnant », inédit dans sa correspondance, qui lui fait revoir un mort des Ardennes puis une absente :

Je veille une heure comme sentinelle avec un camarade, à plat ventre dans le champ, à quelques mètres en avant de la tranchée ; je n'ai pas envie de dormir et dans l'obscurité je déniche ce petit pied de trèfle pour Jacquot – je suis énervé. Je me rendors et j'ai un rêve impressionnant. Un de mes anciens camarades, tué des premiers à Châtelet et auquel j'ai souvent pensé depuis,

487 Sur les cartes postales de guerre, voir par exemple Brouland/Doizy 2013. Sur ce que j'ai appelé les cartes postales de rêve, je me permets de renvoyer à Carroy 2012a, chapitre 12.

m'apparaissait vivant et venait d'être blessé à la main ; je le pensais et lui disais toute ma joie de le voir en vie et c'était si bien lui que je restai longtemps certain du réel, m'étant éveillé. Tiens ! Balie, ce serait un bel exemple de rêve pour montrer comme nous interprétons le réel. Je note le cas, il pourra me servir – ou te servir. Les associations d'idées y sont manifestes (...).

Après je rêvais que nous étions de passage à Versailles, je voulais demander à passer à la maison ; à ce moment, je voyais arriver maman, je m'élançais tout bouleversé de joie, en lui ouvrant les bras ; elle restait immobile, l'air gêné et semblait ne plus me reconnaître. À cet instant je me suis encore éveillé et j'avais les yeux tout mouillés. Je me suis entortillé dans ma couverture avec une envie de pleurer ! Le sommeil enfin est venu⁴⁸⁸.

Le récit débute comme une histoire de fantôme qui pourrait être aussi une dénonciation de la guerre. Pour y couper court, à l'attention de sa sœur Balie, Tanty analyse, en s'inspirant de la psychologie de l'époque, les associations d'idées qui ont fait revenir sur terre ce défunt, le caporal Creteau, et il transforme sa vision en un exercice de psychologie. Les spectres n'existeraient pas et le rêve est une sorte de roman auquel il a failli croire. Dans la seconde séquence, le retour à la vie civile à Versailles est une rencontre manquée, sous le signe du cafard, terme qui revient de façon répétitive dans la correspondance de Tanty et qui circule alors au front et à l'arrière avant de faire l'objet d'une attention savante, linguistique et médicale⁴⁸⁹. La lettre du 9 novembre est ainsi une offrande et un apologue tout à la fois botanique, quelque peu fantastique et politique, mais aussi scolaire et mélancolique, aux femmes de sa famille.

Le dernier rêve raconté par Tanty est écrit le 4 septembre 1915, juste après le réveil, et comme légué dans l'urgence aux siens, avant un départ en première ligne à Neuville Saint-Vaast. Tanty revoit toujours, cette nuit-là, des lieux et des personnages familiaux et familiers. Puis, blessé, il peut alors dormir dans un vrai lit à l'hôpital. Ensuite, écrit-il dans les commentaires ajoutés après coup sur sa correspondance, il reprend les combats dans

488 Tanty 2002, 159, lettre du 9 novembre 1914.

489 Roynette 2010, 164-16 ; Dauzaz 2007 [1918], 63 ; Prochasson 2006 ; Huot/Voivenel 1918.

une meilleure escouade avec un « moral amélioré »⁴⁹⁰. Comme beaucoup de combattants, il s'est accoutumé dans la durée, au sein d'une société elle-même accoutumée à la guerre⁴⁹¹. On ne sait pas s'il a raconté ses rêves dans sa correspondance non conservée ou non publiée.

Pressentiments

Richet lance dans les *Annales des sciences psychiques*, la publication qu'il dirige et que des poilus lisent au front, comme le montrent certaines correspondances publiées par la revue et dans le très officiel *Journal des armées de la République*, une enquête sur les « pressentiments ». Celle-ci reçoit plusieurs centaines de réponses venues du front et de l'arrière. Une synthèse en est publiée par César de Vesme en 1919. Il s'agit de prouver l'existence de forces inconnues permettant aux consciences de communiquer à distance télépathiquement ou de pressentir l'avenir. L'investigation a donc une visée « scientifique » : c'est pourquoi dans les consignes données, il est demandé que les rêves allégués soient notés précisément au réveil et qu'il y ait plusieurs témoins.

De Vesme cite ainsi la réponse d'un soldat :

Ce [cas] date des premiers jours de juin 1916 et a été écrit, avec plus de sincérité que d'orthographe, par le soldat Joseph Tissot, de l'artillerie.

« (...) Une nuits, vère le matin je rêve qu'un aéro boche survole nos lignes, aussitôt nos canon anti-aérien entre en jeu et voilà qu'après quelques cous un obus éclate en plein dedans l'aéro et je le vois désendre en spirale et s'écrasée sur le sole. Le matin a mon réveil je die à mes camarades qu'un aéro boche serais descendu dans la journée par nos canons. Touses se foute à rire et à se moquée de moi mais vère le midi mon rêve se réalise telle que je l'avais rêvé ... Plusieurs fois déjà mes rêves se sont réalisés ... »

(suivent les signatures de divers témoins)⁴⁹².

490 Tanty 2002, 553.

491 Voir le livre classique de Mosse 1999.

492 De Vesme 1919, 19. Les archives de cette enquête ont été perdues ou demeurent introuvables. Sur le merveilleux, les croyances et les prophéties qui furent liés à la guerre, voir Davies 2018.

Tissot se présente comme un homme connu pour ses dons au sein de son escouade, dans un registre de plaisanterie et de trouble. Ses camarades se moquent de lui mais contresignent et authentifient son récit. Dans la promiscuité du réveil, on peut se dire ses rêves propitiatoires et en partager le récit. Tanty, pour sa part, réserve plutôt ses songes à sa famille parce qu'il ne se sent pas à l'aise au sein de son escouade en début de guerre.

Le texte de Tissot est le seul exemple dont l'orthographe n'ait pas été corrigée. Tout se passe comme s'il fallait laisser à la réponse sa saveur de pittoresque, mais aussi d'authenticité sans artifice. De Vesme met de même en exergue des rêves naïfs de très jeunes enfants racontés à leurs mères en langage puéril. L'un d'entre eux dit par exemple au matin : « Oncle Edgar trou rouge à la tête » et l'on apprend ensuite que cet oncle vient d'être tué. Contrairement à celle de Tissot, beaucoup des visions citées portent sur des blessures ou des morts. Ainsi, revenu chez lui pour une permission, le sergent Jean-Jules Bigard voit la nuit un acte de décès en son nom. Il en rit au réveil, puis apprend ensuite qu'au moment même où il dormait, son oncle, qui porte le même prénom et le même patronyme que lui et qui lui ressemble, a été tué⁴⁹³. Ce qui apparaît au premier abord comme une « farce macabre » devient rétrospectivement une prémonition télépathique, après vérification de la coïncidence des dates du rêve du neveu et de la mort de l'oncle. Contrairement aux rêves diurnes ou encore à ce que la métapsychique appelle des « hallucinations véridiques », les rêves nocturnes sont cryptés et demandent une interprétation personnelle, ainsi que le fait Bigard, en soulignant qu'un mort peut en remplacer un autre.

Si l'investigation scientifique n'a pas été très pertinente, selon De Vesme, elle s'est révélée intéressante pour comprendre la psychologie du soldat et apporter une contribution à l'étude de ce que Guillaume Apollinaire appelle le « folklore du front »⁴⁹⁴. La recherche participerait de ces mises en enquête des phénomènes psychologiques et sociaux suscités par une guerre installée dans la durée. Elle renverrait, à sa manière, à une sorte de laboratoire des sciences humaines émergentes.

493 De Vesme 1919, 21.

494 Apollinaire 1994 [1917].

Une clef des songes de guerre

D'autres rêveurs ou rêveuses peuvent chercher, non seulement dans leur for intérieur, mais aussi dans des dictionnaires, le sens de leurs songes. Une nouvelle clef des songes entend prendre en compte et en charge les rêves suscités par la guerre. Elle est publiée par la Librairie des romans choisis qui édite des romans aux titres accrocheurs destinés aux lecteurs du front et réédite la prophétie de frère Johannès, très probablement un faux diffusé par Joséphin Péladan en 1914⁴⁹⁵. Cette clef des songes illustrée – imprimée sans trop de soin et dans l'urgence au vu de ses coquilles – est vendue au prix modique de 60 centimes. Elle se présente comme « la dernière » car, éditée probablement en 1916, elle porte sur l'année 1917. Tout en se référant à la tradition du « prophète Daniel », « d'Apomazor » [en réalité « Apomasar »], du « devin Artémidore » et de « l'illustre médecin Hippocrate », elle donne « une large place aux songes de guerre », en prenant acte du fait que : « La terrible guerre actuelle étant la préoccupation de tous, le nombre des rêves y ayant trait, s'est multiplié d'une façon extraordinaire. Il est peu de personnes, surtout parmi les femmes et les jeunes filles, qui ne rêvent de soldats ou de batailles, de sous-marins ou d'avions (...) »⁴⁹⁶. La couverture en couleur (contrairement aux gravures à l'intérieur de la publication) représente cette lectrice (et acheteuse) attendue : une jeune femme assise songeant à un soldat absent dans une scène de rêverie ou d'assoupissement. En contrepoint de cette couverture, à l'article « lettre », un poilu est représenté en train de lire son courrier dans les tranchées. Si le lectorat escompté est féminin, ce petit livre de 16 centimètres de haut et 13 centimètres de large, épais de 1,2 centimètres, peut aisément se

495 Sur cette prophétie, voir Dauzat s.d., 182-184 ; Le Naour 2008, 110-113.

496 Anonyme 1917, III, V. Les guillemets que j'emploierai ensuite renvoient à des entrées ou à des citations de cette brochure. Sur la langue de guerre reprise par cette dernière, voir Roynette 2010 et Dauzat 2007. Cette clef des songes est brièvement évoquée par Le Naour 2008, 95-96. Même si je suis d'accord avec cet auteur pour en souligner le caractère globalement conformiste et patriotique, je ne partage pas, comme on va le voir, ses jugements portés sur ce texte présenté univoquement comme « maladroit » et « risible ».

glisser dans une musette, voire dans une poche d'uniforme et être ainsi envoyée et lue au front⁴⁹⁷.

La dernière clef des songes repose en grande partie sur un fonds traditionnel d'entrées, peut-être repris d'une publication antérieure, mais actualisé par des vocables nouveaux ou prenant des sens inédits en situation de guerre : on peut approximativement en décompter environ 140 sur les 1'692 entrées du dictionnaire. Le ciel des rêveuses et des rêveurs semble être notamment hanté d'avions et d'aérostats allemands en tous genres désignés en termes techniques (« Aviatik », « Fokker », « Taube » etc.). L'argot militaire fait son entrée dans l'abécédaire avec « cagna » (abri des tranchées), « cuistot », « crapouillot » (lance-bombe), « shrapnell » (fayot), « toto » (pou). « Rosalie » n'est plus un prénom de femme mais celui, donné par Théodore Botrel, à la baïonnette, laquelle doit être « luisante et claire » si l'on veut obtenir « succès, victoire ». On verrait désormais la nuit des « canons », des « mitrailleuses », des « mortiers », des « sous-marins », des « tranchées », des « paréclats ». Les songes seraient peuplés d'adjudants, d'aviateurs, d'aviatrices, d'artilleurs, de blessés, de fantassins, d'embusqués, d'espions, de généraux, d'infirmières, de majors, de marraines, de poilus, de prisonniers, de réfugiés, de Sénégalais. Voir un « boche » serait signe de « ruine et d'incendie » et voir le « Kaiser » signe de « honte », tandis que voir « les Alliés » le serait de « triomphe obtenu par l'aide de vos amis ».

Revisités par la guerre, des mots civils habituels prennent un double sens. Ainsi de la « grenade » arme et fruit, de la « batterie » et de la « marmite » qui restent liées à la cuisine mais sont devenues guerrières, ou encore de la « bague » ou du « chien » qui peuvent être dorénavant « de poilu » ou « de guerre ». Si un « entonnoir à bouteilles » est signe d'ivrognerie, s'abriter dans un « entonnoir creusé par un obus » l'est de « sécurité qui ne durera pas ». Une partie de l'univers linguistique et visuel familier se clive et s'étend. La guerre est censée infiltrer beaucoup de nuits. *La dernière clef des songes* distribue des croix

497 Je remercie Bruno Jeannet, responsable du Service conservation du département histoire de la Bibliothèque nationale de France, de m'avoir obligamment communiqué ces informations sur *La dernière clef des songes*, lisible actuellement sur Gallica mais trop fragile pour être consultable.

à valeurs multiples : « croix de bois » pour « affliction », « croix de guerre » pour « honneur et gloire », « croix de fer » pour « trahison ». L'horizon onirique se leste de bons et de mauvais présages en fonction d'une perspective dans l'ensemble conformiste et patriotique.

Il est cependant important de ne pas s'en tenir là et d'évoquer la complexité de l'offre d'entrées et de sens parfois proposée. Les interprétations, souvent allégoriques et parfois antithétiques, comme il est d'usage dans les clefs des songes, peuvent à la fois euphémiser ou annuler le poids guerrier des entrées ou encore, à l'inverse, le souligner. « Bataille », s'il s'agit d'une « bataille d'hommes » et non de femmes, présage par exemple une « brouille due à la jalousie », tandis que l'illustration correspondante représente l'assaut glorieux de fantassins suivant leur officier. À lire le sens plutôt négatif assigné à la « permission » : « obstacle à vos projets », un avenir incertain s'annonce, puisque l'illustration donnée (un combattant casqué enlaçant une femme à l'expression grave, tous deux nimbés dans un cœur), pourrait être tout aussi bien celle d'un retour que d'un départ de soldat⁴⁹⁸ : la prédiction et son image sont ambiguës. Il en est de même si l'on consulte les entrées correspondant à des rêves de blessures et de morts, probablement fréquents, si l'on se réfère au récit de Tanty et à l'enquête de Richet : « Blessé. – *En voir*, argent dépensé pour une œuvre utile ; – *L'être soi-même*, succès prochain, récompense honorifique »⁴⁹⁹. Les interprétations peuvent suggérer une assez large possibilité d'avenirs allant du financement de l'effort de guerre, à des « décorations » (terme qui fait l'objet d'une entrée et d'une illustration dans le dictionnaire) ou, plus implicitement peut-être, à l'espoir d'une « bonne blessure ». Quand il s'agit de vie et de mort, les choix de sens sont sans appel. À l'article « mort », l'interprétation se veut carrément rassurante en procédant par antithèse : « *Rêver de votre propre mort* est un brevet de bonne santé ». Mais elle peut être aussi brutale, si l'on se rapporte à l'article « cadavre » qui renvoie à une actualité quotidienne sanglante et qui dit que « voir son propre cadavre » est « signe de mort ».

498 Sur l'ambiguïté du vécu des permissions, voir Cronier 2013.

499 Anonyme 1917, 39.

Quelques très rares entrées peuvent enfin renvoyer en sourdine à une actualité liée avec la période de lassitude et de révolte qui conduira aux mutineries de 1917 ou encore à un vécu guerrier prosaïque et peu glorieux. La clef des songes donne deux sens à « émeute », l'un renvoyant à « discussion, procès » et l'autre, dont il est bien spécifié que c'est « en Allemagne », prédisant « pauvreté, famine ». « Coliques » est signe de « danger imminent » et « diarrhée » de « frayeur, danger couru ». Quant à la « victoire », le lecteur est averti : « Soyez prudent. Petite déception. »

Lorsque *La dernière clef des songes* est republiée presque à l'identique chez un autre éditeur en 1925⁵⁰⁰, l'avertissement initial au lecteur ne comporte plus d'évocation des « songes de guerre ». L'actualité des années 1916-1917 s'estompe : les avions et aérostats allemands, les « Alliés », le « Kaiser », « Rosalie », la « diarrhée » disparaissent du dictionnaire qui perd aussi ses illustrations. Les « coliques » demeurent mais acquièrent un sens militaire et civil : « - danger imminent (pour un militaire) ; - pour les civils, promesses d'argent. » Cependant les rubriques « boche », « poilu », ainsi que beaucoup de celles renvoyant à l'argot de la guerre, parfois même précisées et un peu augmentées, sont toujours censées être mobilisables par des rêveurs dont le sexe n'est plus indiqué aussi nettement d'entrée de jeu. Une nouvelle entrée « cafard », absente en 1916-1917, fait son apparition pour désigner le « rêve que font tout éveillés les soldats qui s'ennuient » et auquel « Madame Athéna » conseille de ne pas céder⁵⁰¹. Après le temps des tranchées, reviendrait celui des casernes. Outre l'ancienne rubrique « émeute », qui est conservée, une nouvelle rubrique « émeute, révolution » présage des « querelles de ménage »...

Il est évidemment difficile de savoir s'il y a effectivement eu beaucoup de songes de guerre conformes au livre de poche de 1916-1917, même si on peut penser, au vu d'autres sources, que *La dernière clef des songes* porte témoignage d'un univers onirique

500 Anonyme 1925. Cette publication est rééditée en 1927 et 1948. Madame Athéna semble s'être spécialisée dans une littérature s'adressant aux femmes, sans que l'on puisse savoir si ce pseudonyme renvoie à un auteur masculin ou féminin et si cet auteur est déjà celui de la brochure de 1916-1917.

501 Anonyme 1925, 46.

infiltré par la guerre, à l'image de la société globale, comme on l'a vu. On ignore si ce texte, édité pour répondre à une attente commerciale, a eu du succès et a beaucoup circulé. Il faudrait enfin se demander s'il a existé des publications analogues dans d'autres pays belligérants.

Métamorphose sexuelle

Un certain « androgynat » peut amener des rêveuses à changer parfois de sexe la nuit pour voir et se vivre comme des hommes, souligne Marguerite Combes, naturaliste et fille du botaniste Gaston Bonnier. Elle exhume un rêve « extrêmement curieux » de mars 1918, dans lequel une jeune fille patriote devenait, écrit-elle, « un aviateur boche (nous respectons le style d'alors) blond, élégant et poseur, le vrai type du hobereau prussien »⁵⁰². Combes esquisse une interprétation freudienne, en évoquant « une identification avec son contraire ». Elle remarque dans une note :

Les personnages de Guillaume II, de l'impératrice, du Kronprinz, la cour d'Allemagne, le palais de Potsdam, ont figuré parfois avantageusement pendant la guerre et même après, dans beaucoup de rêves provenant de personnes toutes ardentes patriotes⁵⁰³.

Combes intitule l'exemple qu'elle rapporte : « le rêve de l'aviateur allemand » et elle marque ses distances par rapport au terme de « boche », employé dans la notation onirique initiale de 1918. Sa note confirmerait que les nuits de certains rêveurs ont pu être affectées durablement par la guerre, comme le postulait déjà en 1916-1917 *La dernière clef des songes*. À l'encontre de celle-ci, Combes suggère en revanche des interprétations des « songes de guerre » moins rassurantes et moins patriotiques. Il est probable qu'en 1918 des rêves de métamorphose en ennemi auraient été moins dicibles, et surtout moins publiables, compte tenu d'un contexte de « culture de guerre ». Mais ils auraient été aussi moins explicables par une référence à la psychanalyse dont les

502 Combes 1932, 106-107.

503 Combes 1932, 107.

conceptions sont vulgarisées en France entre les deux guerres. Les descriptions de Combes demanderaient à être corroborées par d'autres sources. Elles montrent en tous les cas que certains dormeurs et certaines dormeuses ont eu conscience que la guerre pouvait et avait pu métamorphoser visions et identités nocturnes.

Le rêve d'un patient raconté et interprété après la guerre

1926 est à plusieurs titres une année importante concernant l'histoire de la psychanalyse en France. En début d'année paraît un livre collectif dirigé par René Laforgue et consacré aux rêves. Le psychanalyste René Allendy y développe notamment l'interprétation psychanalytique de nombreux exemples racontés dans des cures. En cours d'année, la *Traumdeutung* de Freud – initialement datée de 1900, mais publiée fin 1899 – est traduite par le psychologue Ignace Meyerson sous le titre *La science des rêves*, que Freud a accepté sans enthousiasme (voir *Psychanalyse francophone, historiographie*). En fin d'année, se constitue le premier mouvement psychanalytique français affilié à l'organisation freudienne internationale. Alors que Sigmund Freud envisage que certains cauchemars de combattants puissent faire exception à sa théorie des rêves, cette révision possible n'est pas intégrée aux nouvelles éditions allemandes de son livre et les lecteurs de *La science des rêves* n'en ont pas connaissance.

Allendy a été gazé en Champagne pendant la guerre, puis, considéré comme tuberculeux, il a été réformé et reçoit une pension d'invalidité. Parmi les nombreux exemples oniriques publiés en 1926, il rapporte et analyse ainsi le rêve d'un patient ancien combattant :

RÊVE. – Je suis soldat, pendant la guerre, à la Main de Massiges. Je fais une patrouille, seul entre les lignes. Des fusées partent de tous côtés et éclatent ; le canon tonne. J'ai une peur affreuse d'être découvert mais je passe inaperçu.

ASSOCIATIONS : *Soldat*. – Turpitudes de la vie militaire.

Main de Massiges. – Curieuse disposition des collines comme les doigts d'une main. J'ai été en réalité dans ce secteur. Je me

rappelle un officier tué par un obus, la tête en bouillie : nous étions tous couverts des débris de sa cervelle.

Patrouille. – J'en ai fait de très dangereuses. Peur d'être vu et tué. J'en tremblais au retour.

Fusées. – Éclatement. Éjaculation.

INTERPRÉTATION. – Le rêveur réalise son désir de n'être pas découvert. Sur cette ligne générale il faut grouper les idées de solitude, main, éjaculation. Il s'agit de l'onanisme. L'éclatement de l'obus, la tête en bouillie, la cervelle répandue deviennent des symboles clairs. Ce rêve est le rappel d'une émotion intense, quand, dès ses premiers essais de masturbation, le sujet a été découvert par sa mère, a été grondé par elle et a éprouvé une honte extrême⁵⁰⁴.

Dans les éditions postérieures à 1900 de la *Science des rêves*, Freud spécifie que le désir à l'origine du rêve renvoie au bout du compte à la sexualité infantile. Allendy est donc de ce point de vue orthodoxe dans son interprétation finale, confortée par l'ambiguïté de l'expression « ne pas être découvert », qui peut renvoyer à une expérience infantile mais aussi guerrière. Le rêve manifeste et les associations évoquent une scène réelle, dans un lieu réel, la Main de Massiges, ce dont l'interprétation finale ne tient pas compte : l'infantile est privilégié. Par ailleurs Allendy ne tient pas non plus compte du fait que l'assimilation entre éclatement des obus et des marmites et éjaculation est courante pendant la guerre : on la retrouve dans des cartes postales grivoises de l'époque.

L'analyse semble donc cadencée par une interprétation univoque excluant plus ou moins que le rêve puisse être surdéterminé, à l'encontre de ce que souligne Freud lui-même. On peut juger rétrospectivement l'interprétation d'Allendy caricaturale et dérisoire, en ce qu'elle ne reconnaît pas la dimension traumatique et culturelle du rêve. Il faut cependant rappeler que cette interprétation se fait à deux, dans le cadre d'une relation thérapeutique décrite comme transférentielle. Rien ne dit que l'ancien combattant n'ait pas accepté, voire suscité, ce que lui proposait son thérapeute.

504 Allendy 1926b, 152-153. Sur Allendy et l'histoire de la psychanalyse en France, voir par exemple Ohayon 1999.

Le rêve du patient d'Allendy suggérerait que certaines interprétations psychanalytiques ont pu servir après-guerre à euphémiser des souvenirs insistants de l'horreur des combats pour remonter plus loin dans le temps. Interpréter un rêve de guerre comme infantile a pu après coup permettre à un patient (et à son psychanalyste ?) de se mettre à distance de la Main de Massiges, pour n'y voir désormais qu'une main d'enfant.

Conclusion

Mon propos a été d'attirer l'attention sur des sources fragmentaires et méconnues et d'ouvrir un chantier à partir de quelques études de cas plus que de proposer des analyses exhaustives et exclusives. Car on ne doit pas écarter non plus le fait que le monde nocturne de certains rêveurs n'ait pas ou peu été affecté. Le biologiste Yves Delage, qui avait l'habitude de longue date de noter ses productions nocturnes, s'étonnait ainsi de ne pas avoir eu en août 1914 de rêves touchant à la guerre⁵⁰⁵. Cependant, ses réflexions suggéreraient *a contrario* que les songes de guerre correspondaient à une attente.

Pour revenir à Allendy, ses analyses donneraient, plus généralement, à réfléchir sur la relativité et l'équivocité de ce que l'on appelle une « première fois ». Il est possible en effet que, si son patient avait raconté son rêve vers 1920 à d'anciens camarades de combat non-psychanalystes, ceux-ci y auraient reconnu l'un de ces nouveaux cauchemars qui les hantaient parfois. Aux yeux d'Allendy, cet exemple confortait en revanche l'idée que la psychanalyse avait inventé une oniologie inédite, à valeur universelle et exclusive de toute autre, sur laquelle la guerre n'avait pu avoir réellement prise. Or, paradoxalement, la « première fois traumatique » des anciens combattants pourrait apparaître plus freudienne, et rétrospectivement plus « moderne », que celle d'Allendy. Les « premières fois » des bouleversements de l'Histoire ne coïncident pas nécessairement avec les changements et les ruptures qui ponctuent l'histoire intellectuelle et culturelle, même s'il peut y avoir des résonances.

505 Delage 1920, 499-500.



Surréalisme, André Breton

À l'époque d'André Breton, des gloses et des orthodoxies ne se sont pas encore figées autour de l'interprétation du rêve et n'ont pas transformé le livre de Sigmund Freud en « texte sacré », pour reprendre une expression de Jacques Lacan. Plusieurs des premiers psychanalystes francophones peuvent pratiquer un certain éclectisme et citer Carl Gustav Jung ou Alfred Adler. Ils peuvent aussi se référer à des onirologues anciens comme Alfred Maury ou Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys, un auteur publié, rappelons-le, de façon anonyme et figurant comme tel dans l'inventaire de la bibliothèque de Breton – qui proposent des descriptions et des conceptions familières et bien connues à l'époque. Breton se situe en un temps où l'on peut ainsi découvrir Freud avec fascination mais aussi avec impertinence, pour reprendre son envoi des Vases communicants à Vienne. En matière de rêves, il peut s'essayer à des collages théoriques qui nous semblent eux-mêmes actuellement impertinents pour tenter de faire fonctionner des vases communicants de toutes sortes et entretenir l'espoir de révolutionner le rapport des humains à leurs songes en faisant parler ensemble Karl Marx, Freud et Hervey de Saint-Denys⁵⁰⁶.

506 Première publication sous le titre : « Écrire et réaliser une nouvelle science des rêves ? À propos des lectures onirologiques d'André Breton dans *Les vases communicants* », in : Myriam Bloédé et al. (éds), *La « pensée-Breton »: Art, magie, écriture chez André Breton* (Paris 2021) 45-61.

Je souhaiterais évoquer « Breton avant Breton » ou encore, plus précisément, situer Breton dans le contexte de son temps. Dans cette perspective, je prendrai à bien des égards la relève du travail pionnier de Sarane Alexandrian sur le surréalisme et les rêves qui avait déjà souligné la dette de Breton par rapport à une onirologie non freudienne et anté-freudienne⁵⁰⁷. En d'autres termes, je souhaiterais conférer à Breton une posture de lecteur. J'évoquerai surtout ses lectures onirologiques et moins ses lectures oniriques, quoique, évidemment, l'onirique et l'onirologique soient liés, on le verra. Je me situerai entre le *Premier manifeste du surréalisme* (1924) dans lequel Breton invoque Freud sans l'avoir lu, semble-t-il, précisément, et *Les vases communicants* (1932) dont la première partie comporte un historique sur les rêves inspiré pour une grande part d'un cahier portant une girafe en couverture et contenant des notes prises sur la *Traumdeutung*, que l'on retraduit actuellement, rappelons-le, sous le titre *L'interprétation du rêve* ou *des rêves*⁵⁰⁸.

Bibliothèque

La traduction de la *Traumdeutung* repose sur une édition dont le texte original sera ultérieurement remanié. Car il ne faut pas oublier que le livre de Freud ne devient un monument intangible que tardivement. Si je me réfère aux travaux de Lydia Marinelli et Andreas Mayer, *L'interprétation du rêve* est un livre à géométrie variable qui a changé en fonction de l'évolution de Freud et du mouvement psychanalytique⁵⁰⁹. Lorsqu'il consulte *La science des rêves*⁵¹⁰, Breton lit ainsi un texte français dans lequel figurent deux chapitres signés par Otto Rank, un disciple de Freud, « Rêve et poésie » et « Rêve et mythe », dont les titres ont pu le séduire.

507 Alexandrian 1974.

508 Ce cahier de 19 pages, dit « à la girafe » (1927-1931), conservé à la Bibliothèque Jacques Doucet, figure dans une série des manuscrits consultables sur le site André Breton : <http://www.andrebreton.fr/series/71>. Il a été publié en fac-similé par Z'Édition (Nice 1992).

509 Marinelli/Mayer 2009.

510 Freud 1926 [1900].

La contribution de Rank disparaîtra des éditions ultérieures lorsque Rank aura été exclu du mouvement psychanalytique et sera entré en dissidence. Breton ne lit ni le même texte que nous actuellement ni celui qu'avaient lu les premiers lecteurs français germanophones du début du 20^e siècle : pour Freud, le désir à l'origine du rêve n'était ainsi pas forcément d'origine sexuelle en 1900. Le chapitre 1 de *La science des rêves*, un texte historique consacré à « la littérature scientifique sur les problèmes du rêve » a été certes un peu remis à jour⁵¹¹, ce qui a amené l'omission d'un nom d'auteur, Johannes Volkelt, que pointerait Breton. Mais il ne change pas beaucoup. Breton possède aussi dans sa bibliothèque *Le rêve et son interprétation*⁵¹², synthèse et vulgarisation écrite par Freud lui-même juste après la publication de *La science des rêves*.

Si l'on regarde les autres livres « savants » conservés par Breton dans sa bibliothèque, on repère trois titres : Alfred Maury, *Le sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent* (1861, éd. de 1862)⁵¹³ ; Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys, *Les rêves et les moyens de les diriger. Observations pratiques* (1867), ouvrage dont l'anonymat initial fut percé dès les années 1870 – lorsque Breton ouvrait ce livre, il savait qui en était l'auteur. Toujours dans sa bibliothèque, *Le rêve. Psychologie et physiologie* (1924) de Pierre Brunet est une claire petite synthèse en partie historique et plutôt favorable à Freud que certains psychanalystes, comme Raymond de Saussure, le fils du célèbre linguiste Ferdinand de Saussure, citent à l'époque. Le livre de Brunet pouvait fournir une information précise complétant celle du chapitre 1 de *La science des rêves*. Sans préjuger des lacunes de ce qui reste de la bibliothèque de Breton, on n'y trouve, semble-t-il, aucun livre de psychanalyste français sur les rêves, seulement deux numéros de la *Revue française de psychanalyse*.

511 Freud 201 [1900], 35-131.

512 Freud 1925.

513 L'édition de 1862, que possède Breton, est identique à la première, datée de 1861. Je citerai donc Maury d'après cette dernière édition. *Le sommeil et les rêves* aura ensuite deux autres éditions, revues et augmentées, en 1865 et 1878.

Inspirateurs ambigus

Les savants du 19^e siècle que cite principalement Breton sont, bien entendu, Maury et surtout Hervey de Saint-Denys. Maury devient au fil du 19^e siècle, on l'a vu, et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, un auteur classique pourvoyeur d'analyses et d'exemples repris régulièrement par les médecins et les philosophes, nationalement et internationalement⁵¹⁴. Par là même, Maury fait connaître les travaux de son collègue Hervey de Saint-Denys, qu'il fait sortir de l'anonymat et qui devient désormais un classique de la science des rêves, cité souvent en même temps que Maury et considéré comme un observateur subtil, quoique critiquable à certains égards. Les exemplaires du livre du marquis sont assez rares, du fait que son éditeur a fait faillite. En 1900, Freud se plaint de ne pas avoir pu le trouver. Comme Breton, il arrivera finalement à se procurer l'ouvrage qui figure dans l'inventaire de sa bibliothèque.

Autour de Maury et d'Hervey de Saint-Denys se cristallisent, on l'a vu (voir *Haschich, rêves, folie, hystérie*), deux types d'approches, l'une qui insiste sur l'automatisme plutôt inquiétant des phénomènes oniriques et l'autre qui cherche au contraire à rapprocher l'état de veille et l'état de sommeil et à valoriser ce dernier état. Hervey de Saint-Denys cherche à développer et transmettre une pratique heureuse des rêves. Il s'adresse à ses lecteurs pour leur apprendre à faire de beaux songes et à « secouer leur sommeil » s'ils sont sur le point d'avoir un cauchemar. Cependant, dans un appendice peu remarqué portant sur une expérience de prise de haschich, il insiste sur le caractère angoissant et mortifère de ce qu'il a vécu, comme si ce « cauchemar » sous drogue, souvent supprimé dans certaines éditions contemporaines d'Hervey de Saint-Denys, faisait contrepoint à cette conclusion optimiste.

Entre Maury et Hervey de Saint-Denys s'engagent enfin des styles d'écriture des rêves différents. À l'inverse de son collègue qui ne se soucie guère de style, Hervey de Saint-Denys cherche à bien écrire, de façon littéraire et spirituelle, et à captiver ses

514 Sur Maury, voir Carroy/Richard 2007.

lecteurs par des récits suggestifs où apparaissent parfois des odalisques et des dames dévêtues, ainsi que des références à la peinture d'histoire de son temps. Ses exemples oniriques séduisent mais sont aussi soupçonnés d'être trop beaux pour être tout à fait vrais, comme ses traductions du chinois, qui encourent le même type de suspicion.

En dépit de leur refus commun du surnaturel, Hervey de Saint-Denys et Maury accèdent l'un et l'autre une sorte de « merveilleux scientifique » ou de « merveilleux psychologique » des rêves. Tout d'abord ils reconnaissent partiellement à ceux-ci un caractère créateur : rappelons-nous du « tartinisme » de Victor Egger (voir *Notations, atelier onirologique*). Hervey de Saint-Denys et Maury reprennent le récit du rêve de Giuseppe Tartini sans adhérer à sa version la plus extraordinaire, mais exposent tout de même des exemples personnels analogues, quoique moins spectaculaires. Au compte d'un merveilleux scientifique sobre, Maury rapporte avoir parfois vu en rêve des liens entre des personnes inaperçus à l'état de veille : l'automatisme nocturne peut inspirer des trouvailles. Hervey de Saint-Denys rapporte les vers libres, à son avis décevant, mais qui paraîtraient plus intéressants à des lecteurs contemporains, qu'il compose la nuit. Pour ces deux auteurs, les rêves peuvent être partiellement créateurs et préluder à des découvertes. Et sans doute Hervey de Saint-Denys et Maury auraient-ils pu parfois afficher sur leur porte la nuit, non pas « le poète travaille » comme Saint-Pol-Roux selon Breton, mais « le savant travaille ».

Enfin, Hervey de Saint-Denys et Maury, à force de noter leurs rêves, étendent et métamorphosent partiellement leurs psychismes nocturnes, l'un plus systématiquement et l'autre, quoi qu'il en ait. Hervey de Saint-Denys se met en scène comme un savant rêveur qui serait un rêveur savant capable, à force d'exercice, de photographier et d'étudier ses productions nocturnes, à l'intérieur même de son sommeil, et d'affaiblir ou d'abolir ainsi un hiatus entre jour et nuit, comme le montre « l'aventure » d'un « rêve assez remarquable » dans lequel il voit de façon très nette une rue de Bruxelles, ville qu'il n'a jamais visitée et qui se révèle, après enquête, être « le cliché-souvenir » d'une rue de Francfort autrefois parcourue⁵¹⁵. Maury, plus ou moins

515 Hervey de Saint-Denys 1867, 27-33.

à son corps défendant, étend l'orbite de sa mémoire. Il prend acte du fait que se développerait une mémoire de rêves en rêves :

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire et ce que j'ai plusieurs fois constaté par moi-même, c'est qu'il existe une sorte de connexion de souvenirs d'un rêve à l'autre. J'ai repris bien souvent, à l'état de rêve, le fil d'un rêve antérieur que j'avais oublié durant la veille et que j'ai eu parfaitement la conscience d'avoir fait, une fois que ce nouveau rêve m'en a rappelé le souvenir⁵¹⁶.

Mais il refuse que ces mémoires nocturnes puissent renvoyer à un monde consistant et à une seconde vie, pour reprendre son contemporain Nerval (voir *Nerval*). Il s'agit, pour Maury, d'un extraordinaire imprévu et étonnant qui survient sans devoir être cultivé par l'exercice. Il n'en demeure pas moins qu'Hervey de Saint-Denys et Maury peuvent évoquer aux yeux de certains lecteurs – dont Breton a pu être – la possibilité d'estomper ou d'abolir une opposition entre monde de la veille et monde des rêves, et de transformer le psychisme.

Ces observations d'Hervey de Saint-Denys et de Maury pourraient ainsi résonner avec le passage du *Premier manifeste du surréalisme* (1924) dans lequel Breton en appelle à un développement à l'extrême de la mémoire des rêves qui en supprimerait la nécessité même, puisque s'abolirait alors la césure entre état de rêve et état de veille, et qu'il n'existerait qu'un rêve en continu, comme le postule Hervey de Saint-Denys. Lorsque Breton se demande : Mon rêve de cette dernière nuit, peut-être poursuit-il celui de la nuit précédente et sera-t-il poursuivi la nuit prochaine, avec une rigueur méritoire. *C'est bien possible*, comme on dit⁵¹⁷, son « comme on dit » peut renvoyer à l'état extraordinaire d'extension nocturne de la mémoire décrit par Maury. En parlant de surréalité, Breton hyperboliserait notamment le merveilleux soutenu par Maury et Hervey de Saint-Denys. On peut se demander si, dans ces passages du *Premier manifeste*, par-delà une référence au nom de Freud, ce ne sont pas aussi des auteurs plus anciens que Breton évoque en arrière-fond. On va voir comment il lira plus

516 Maury 1861, 94.

517 Breton 1963 [1924], 21.

précisément Freud, lorsqu'il sera traduit, mais aussi toujours ces auteurs dans *Les vases communicants*.

Mais peut-être faut-il auparavant proposer quelques rappels qui permettront de situer Breton dans un contexte de réception de la psychanalyse en France.

Pansexualisme ?

Freud, comme Breton, est plutôt hostile aux clefs des songes, ces dictionnaires alphabétiques populaires dont la consultation permet de savoir ce que présage le songe que l'on vient d'avoir. S'il reprend à Artémidore l'idée que les rêves peuvent s'interpréter et qu'ils ont un sens, il soutient à l'inverse, avec ses confrères, que les rêves renvoient au passé et non à l'avenir. Dans le premier chapitre, très érudit, de la *Traumdeutung*, Freud entreprend tout à la fois de faire un inventaire de l'oniologie du 19^e siècle et de s'en démarquer pour mieux faire valoir une posture de découvreur ayant enfin résolu l'énigme du rêve. Cet historique met en scène un chercheur qui, tel un nouveau Dante, déambule dans une forêt obscure avant de proposer dans le chapitre 2 le modèle d'un rêve enfin complètement interprété selon une méthode elle-même déployée comme modèle, le fameux rêve de l'injection faite à Irma. Freud procède par thématiques et non par examen d'auteurs ou d'œuvres, comme le font d'autres publications de l'époque, ce qui atténue ou obscurcit souvent l'originalité des textes commentés. Il découpe des questions autour desquelles il regroupe et oppose des citations. Lorsqu'un auteur est proche des thèses qu'il va avancer dans son livre, il souligne la pertinence des vues de cet auteur mais en même temps les limites de celles-ci, au motif qu'elles ne sont pas allées suffisamment loin et qu'elles ne tranchent pas assez. En d'autres termes, cet état des lieux historique, sans doute écrit largement après la rédaction des autres chapitres du livre, si on lit les lettres de Freud à son ami Wilhelm Fliess, est construit pour annoncer la suite de l'ouvrage, selon une logique des précurseurs timorés.

Il me semble que c'est quelque peu sur ce modèle que Breton conçoit l'histoire des rêves, à ceci près, on le verra, qu'il

veut aller plus loin que Freud. Son premier chapitre est également construit pour rappeler aux lecteurs cultivés des noms d'onirologues familiers qui servent de caution, de repoussoir et d'autorité avant la découverte annoncée. Il relève d'une tradition germanique d'érudition à laquelle Freud souscrit largement pour son premier livre important non co-signé qui doit, espère-t-il, marquer les esprits. De fait, entre les deux guerres, dans son cahier à la girafe, Breton n'est pas le seul à lire Freud comme une source érudite sur l'histoire des rêves : on pourrait citer le sociologue Maurice Halbwachs qui aborde Freud de façon quelque peu homologue⁵¹⁸. Cet usage ne nous est plus guère familier car souvent nous « sautons » la lecture de ce premier chapitre. Il a pu induire, évidemment, une lecture parfois biaisée, tributaire des découpages opérés par Freud.

Concernant la réception du livre de Freud, sans nier l'hostilité de certains, il faut souligner que celle-ci a été plus nuancée que les caricatures qui en ont été faites après coup. Avant la Grande Guerre, Freud est considéré comme un auteur qui force l'admiration par l'ingéniosité de ses analyses, mais qui suscite aussi des réserves, par son systématisme et sa radicalité. On accepte que le rêve puisse renvoyer à la réalisation d'un désir, mais on critique la généralisation qu'il tire de ses analyses, à savoir que tous les rêves renverraient à la réalisation d'un désir. De même, on peut admettre que bien des rêves aient une signification sexuelle mais pas tous. Breton prend le contre-pied de ce type de position en louant au contraire la radicalité freudienne, sans vraiment être freudien.

On a souvent souligné que le pansexualisme a été un motif de critique de la psychanalyse. En réalité les choses sont plus complexes car les contemporains de Freud ont pu lui reprocher aussi de ne pas assez parler de sexualité et de ne pas citer de rêves manifestement sexuels. Tout en revendiquant d'avoir analysé de façon exhaustive le rêve de l'injection faite à Irma, Freud s'est sciemment arrêté en chemin, pour des raisons de respect de sa vie privée. Le reproche lui est fait de ne pas être allé jusqu'au bout par les psychanalystes suisses, comme Carl

518 Halbwachs 1946.

Gustav Jung, lorsqu'il est encore son disciple et dauphin. Par ailleurs certains des premiers lecteurs de Freud, tels que Ludwig Wittgenstein, lui objectent la grande fréquence des rêves érotiques et s'étonnent de sa pudeur⁵¹⁹. Pour des Français, Freud pouvait apparaître comme plus timide que Maury ou Hervey de Saint-Denys, qui n'hésitent pas à évoquer, parfois assez directement, dans des styles différents, quelques-unes de leurs visions érotiques nocturnes (voir *Pollutions nocturnes, sexe*). Nous avons tendance à penser que Freud a été rejeté pour son audace, mais il a pu l'être aussi parfois pour des raisons inverses. De ce point de vue, les critiques de Breton sur le manque d'audace de Freud et son refus de citer des rêves sexuels personnels peuvent avoir une consonance avec certaines de celles de son temps⁵²⁰.

Une nouvelle Science surréaliste des rêves ?

Pour aborder plus précisément les *Vases communicants*, son historique sur les rêves s'appuie sur une lecture précise et directe de Freud, via le cahier à la girafe, mais aussi de Maury et surtout d'Hervey de Saint-Denys, qui sont cités (au moins partiellement) sans l'entremise ou le tamis freudien. On peut vérifier à plusieurs reprises que Breton écrit directement à partir d'ouvrages onirologiques de sa bibliothèque. Pour donner un exemple, il relève les contradictions entre l'organicisme de Maury et certaines de ses déclarations déistes en le citant avec une pagination exacte⁵²¹. On peut donc imaginer que Breton, pour écrire, a ouvert devant lui, parfois ou souvent, les volumes de Maury et Hervey de Saint-Denys, et pas seulement *La science des rêves*. Même si Freud était pour lui un auteur capital, ce n'était du reste pas le seul auteur « classique » sur les rêves entre les deux guerres et, pour évoquer les lectures onirologiques de Breton, il faut aussi se plonger dans certains textes du siècle précédent, comme l'avait déjà fait Alexandrian⁵²².

519 Wittgenstein 1992, 98.

520 Breton 2016 [1932], 33-34.

521 Breton 2016 [1932], 23.

522 Alexandrian 1974, 24-46.

Dans une sorte de prologue des *Vases communicants*, c'est l'évocation d'Hervey de Saint-Denys qui inaugure le texte, en tant que rêveur capable d'expérimenter de beaux songes. Breton n'ignore pas qu'Hervey de Saint-Denys s'est présenté comme l'observateur et le chantre des rêves que l'on n'appelait pas encore « lucides » en 1867. Rappelons ses expériences : il se conditionne sur le modèle de Maury, qui avait cherché à expérimenter à partir de sensations inductrices, entendant par exemple dans son sommeil le tocsin des journées de juin 1848 lorsqu'on agitait une sonnette à ses oreilles (voir *Introduction*). Mais la singularité d'Hervey de Saint-Denys est de mettre en avant des expérimentations érotiques. Il essaie d'associer un parfum à un séjour en Vivarais et, lorsqu'on met ensuite sur son oreiller, à son insu, ce même parfum, il voit en rêve la salle à manger du Vivarais où surgit une femme nue, qui lui avait servi autrefois de modèle dans l'atelier d'un peintre : ce rêve est illustré par une gravure assez connue figurant en frontispice de son ouvrage. Il associe ensuite le son de deux valse distinctes qu'il danse régulièrement avec deux dames, puis il se fait réveiller par des boîtes à musique au son de l'une ou l'autre de ces valse. Il réussit alors à avoir des rêves où figure l'une ou l'autre de ces danseuses en fonction des musiques choisies. Il relit le texte d'Ovide concernant Pygmalion et peint avec un ami sur ce thème, tout en mâchant des racines d'iris. Lorsqu'on introduit ce goût sur ses lèvres pendant son sommeil, il rêve d'une Galatée fort dévêtue dans une pièce jouée à la Comédie française et il détaille minutieusement les associations aboutissant à ce songe. Avant Breton, ces expériences ont déjà retenu l'attention par leur érotisme. Le psychologue Georges Dumas parle de « jolie expérience » et en conclut que « la plupart des hommes ne pensent pas qu'il vaille la peine d'acheter par un minutieux apprentissage un bonheur illusoire »⁵²³. Le biologiste Yves Delage apostrophe ainsi Hervey de Saint-Denys : « Marquis, marquis, vous n'osez pas raconter les détails et je crains que vous n'ayez singulièrement abusé de la confiance de vos danseuses »⁵²⁴.

523 Dumas 1909, 357.

524 Delage 1920, 444.

Hervey de Saint-Denys, cet idéaliste un peu vain, aurait fait, suggère Breton, un usage frivole de l'expérience des valse : au lieu de chercher à revoir en rêve une unique femme aimée, il se serait partagé entre deux valse et deux dames. Il faut souligner qu'Hervey de Saint-Denys rapporte qu'il voit les deux dames dans ses rêves, ce que Breton reprend dans un premier temps pour affirmer ensuite que l'expérience ne réussit que pour un air de musique et une dame⁵²⁵. Tout se passe comme si Breton cherchait à changer l'expérience dans le sens d'une glorification de l'amour unique qui lui importe alors. Le prologue des *Vases communicants* fait écho aux deux exemples racontés et analysés à la fin de la première partie du livre. Les rêves du 26 août et du 5 avril 1931 tournent en effet, comme l'expérience des valseuses revisitée par Breton, autour du thème de l'amour unique et de celui du rêve lucide, mis en exergue par Hervey de Saint-Denys, puis repris et critiqué par Freud via Wilhelm Stekel⁵²⁶.

En dépit de son idéalisme et du caractère « insignifiant » de ses expériences, Hervey de Saint-Denys apparaît comme freudien avant la lettre puisqu'il réalise ses désirs, et comme surréaliste avant la lettre puisqu'il abolit la distance entre rêve et réalité. Il aurait pu faire exister et magnifier l'amour unique non seulement le jour mais aussi la nuit, s'il n'avait été aussi futile. La « conquête poétique »⁵²⁷ du marquis consiste à avoir mis en œuvre, à sa manière, un dérèglement de tous les sens rimbaldiens. Hervey propose une onirologie, mais il développe aussi un onirisme « magique », pour reprendre un adjectif favori de son ouvrage de 1867, qui a dû attirer l'attention de Breton et l'amener à voir le marquis sous un double jour de savant et de poète.

Après ce prologue, Breton propose une revue historique plus détaillée. Bien qu'il ait lu Maury et Hervey de Saint-Denys de première main, sa source principale demeure Freud. Breton reconstruit donc une histoire à partir d'une histoire elle-même reconstruite. Mais il entend écrire un déroulement dialectique qui aille plus loin que Freud et le rectifie. Breton déconstruit

525 Breton 2016 [1932], 15.

526 Breton 2016 [1932], 71-72.

527 Breton 2016 [1932], 12.

le vocabulaire habituel des travaux savants sur les rêves pour le combiner et l'entrechoquer avec des termes hégéliens ou marxistes. Car la science des rêves doit être compatible avec *Marxisme et empiriocriticisme* de Vladimir Ilitch Lénine, lequel pourtant ne se soucie guère des rêves, du propre aveu de Breton. L'histoire des songes doit être passée au crible d'oppositions entre matérialisme et oniologie savante. Breton est à la recherche de vases communicants entre rêve et réalité, action et interprétation, Freud et Karl Marx, d'où un vocabulaire composite qui décontenança certains critiques de l'époque. D'autres références renvoient, plus en amont, à l'idéalisme allemand, inspirateur du romantisme. Sur un manuscrit recopié par Breton pour Valentine Hugo et dédié à celle-ci, on lit trois références laconiques au crayon à *La phénoménologie de l'esprit* de Georg Wilhelm Friedrich Hegel, à un article d'Alexandre Koyré sur Hegel et à Johann Gottlieb Fichte⁵²⁸. Les monismes, même idéalistes, seraient toujours préférables aux dualismes. Le début des *Vases communicants* est traversé par un kaléidoscope de citations et d'allusions, circulant entre Freud et l'oniologie du 19^e siècle, Hegel et Lénine, mais aussi par exemple Jean-Martin Charcot et Hippolyte Bernheim, les maîtres de l'hypnologie du siècle précédent. On a l'impression que le texte se compose de fragments découpés à la façon d'un collage.

Breton pastiche aussi : il adopte ou feint d'adopter des codes académiques sourcilleux et s'étonne que Freud ait omis dans sa bibliographie la référence d'un auteur qu'il cite pourtant, Volkelt. Cette attaque frappe juste, puisque Freud la relève, preuve notamment qu'il tient à son sérieux d'érudit, en arguant d'un oubli de Rank, qui a revu les références. Elle frappe aussi le chef d'école qu'est Freud, puisqu'elle lui retourne sa propre théorie et transforme l'oubli de Volkelt en acte manqué⁵²⁹. Il faut noter que les éditions les plus actuelles de la *Traumdeutung* n'ont pas rétabli la référence à Volkelt et que Freud, peut-être irrité de l'insolence de Breton, n'a pas, semble-t-il, jugé bon de conserver dans sa bibliothèque de Londres les *Vases communicants*, alors qu'y figurent le *Second manifeste du surréalisme* et l'*Immaculée conception*.

528 BNF, NAF 28832, fol. 35, 36, 46.

529 Breton 2016 [1932], 21, 173-179.

Collage, pastiche ou nouvelle théorie ? L'ambition de Breton n'est pas seulement d'imiter Max Ernst ou de se moquer du style académique, mais aussi de proposer un nouveau savoir qui soit indissociablement oniologique et onirique. Sur le premier versant, comme Alexandrian l'avait déjà indiqué, son dessein est de rivaliser avec Freud, jusque dans le plan de son livre. L'ordre de la première partie des *Vases communicants* se modèle en effet sur celui de la *Science des rêves*. Après avoir développé un historique, il s'agit de même de proposer un modèle d'analyse : le « rêve de la cravate Nosferatu »⁵³⁰ serait une sorte de long rêve paradigmatique proche de celui de l'injection faite à Irma chez Freud, mais en mieux.

Car Breton revendique d'aller plus loin dans le dévoilement de soi et dans la franchise sexuelle comme de proposer un autre type d'approche. Autant, en effet, il est fidèle à la méthode freudienne de décryptage, élément par élément, du rêve manifeste, autant il ignore ou laisse dans l'ombre, dans ce rêve-modèle, plusieurs attendus cardinaux de la théorie freudienne, tels que l'origine infantile des rêves, leur déformation liée à la censure et leur rapport au passé. Le rêve, à l'inverse, selon Breton, préparerait la journée : « À la très courte échelle du jour de 24 heures, il aide l'homme à accomplir *le saut vital* »⁵³¹. De ce dernier point de vue, Breton serait plus proche de psychanalystes non freudiens comme Alphonse Maeder ou Alfred Adler qui valorisent le caractère prospectif des songes.

En quoi consisterait la révolution proposée par Breton ? Freud est accusé d'inconséquence : tout en revendiquant d'être moniste, il verse dans le dualisme. Freud encourt la critique d'opposer réalité extérieure et réalité psychique. Breton le blâme pour s'être laissé aller, comme Maury, à cette dérive dualiste⁵³². Paradoxalement, en dépit ou à cause de son idéalisme, Hervey de Saint-Denis afficherait, aux yeux de Breton, un monisme préférable parce qu'il renverrait à un continuum entre rêve et

530 Breton 2016 [1932], 37.

531 Breton 2016 [1932], 57.

532 Breton 2016 [1932], 23. C'est ce point qui fait très précisément opposition entre Breton et Freud, selon le psychanalyste Jean-Bertrand Pontalis : voir Alexandrian 1974, VIII-IX.

réalité. On pourrait expliquer ainsi pourquoi c'est l'évocation de sa figure, tout à la fois comme psychologue et comme poète du rêve, qui est chargée d'inaugurer les *Vases communicants*, mais aussi d'en conclure la première partie, par l'exemple personnel du rêve lucide du 5 avril 1931.

L'autre thèse défendue par Breton est que le temps, l'espace et la causalité ne sont pas des catégories transcendantales, comme chez Emmanuel Kant, mais de véritables réalités ou surréalités, communes au jour et à la nuit. Le déploiement des associations autour du rêve de la cravate Nosferatu viserait non pas tant à décrypter du refoulé comme chez Freud, qu'à déployer une durée réelle qui ferait passer des rêves singuliers au rêve comme monde surréel. C'est de ce point de vue, me semble-t-il, que Breton revisite le fameux rêve de « Maury guillotiné » (voir *Notations, atelier onirologique*). Freud, quant à lui, ne met pas en cause le récit de Maury et il suppose que le rêve existait déjà tout fait sous forme de fantasme préexistant qui reparait à l'occasion de la chute de la flèche sur son cou. À sa suite, Breton évoque une fantaisie d'historien sur la Révolution et il suppose que le rêve s'est déployé sur une certaine durée à partir d'éléments avant-coureurs. Il n'est pas question pour lui que ce rêve ait été un simple « vertige mental » (voir *Notations, atelier onirologique*). Il cherche à restituer à « Maury guillotiné » une durée, et une réalité, à la fois diurnes et nocturnes. Cette réécriture d'un exemple fameux justifierait l'hypothèse, inspirée d'Hervey de Saint-Denys, que « l'activité psychique s'exercerait dans le sommeil d'une façon continue »⁵³³.

On serait ainsi renvoyé à quelque chose comme une nappe de rêve qui se déploierait toute la nuit et qui se prolongerait le jour sans hiatus, comme le montre la deuxième partie des *Vases communicants* dans laquelle est évoquée une déambulation surréelle diurne sur le modèle d'*Aurélia* (voir *Nerval*). La science des rêves cède alors le pas à une invocation au romantisme.

533 Breton 2016 [1932], 27-28.

Conclusion

Au miroir de Freud et en rivalité avec lui, dans *Les vases communicants*, Breton veut trancher l'énigme des rêves en poussant plus avant la radicalité d'une révolution incomplète. À côté de Freud, il faut souligner qu'Hervey de Saint-Denys est un intercesseur privilégié au double titre de poète et de savant rêveur. Il continuera de figurer dans le panthéon surréaliste. Breton republiera en effet en 1938 dans *Trajectoire du rêve* la couverture de l'ouvrage *Les rêves et les moyens de les diriger* sur laquelle le peintre Henri-Alfred Darjou avait représenté en 1867 quelques-uns des rêves d'Hervey⁵³⁴. Il proposera en 1947 pour une exposition internationale du surréalisme que *Les rêves et les moyens de les diriger* figurent l'arcane du soleil sur l'une des 21 marches d'un escalier. En 1950, il tentera enfin de republier chez Gallimard le livre d'Hervey dans une collection intitulée « Révélation ».

Il faut rappeler enfin qu'à l'époque de Breton des gloses et des orthodoxies ne se sont pas encore figées autour de *L'interprétation du rêve* et n'ont pas transformé le livre en « texte sacré », pour reprendre une expression de Jacques Lacan désignant le rêve de l'injection faite à Irma. Plusieurs des premiers psychanalystes freudiens francophones peuvent pratiquer un certain éclectisme et citer Jung ou Adler. Ils peuvent aussi se référer à Maury ou Hervey de Saint-Denys, qui proposent des onirologies familières et bien connues à l'époque. Breton se situe ainsi en un temps où l'on peut découvrir Freud avec fascination mais aussi avec impertinence, pour reprendre son envoi des *Vases communicants* à Vienne. En matière de rêves, il peut s'essayer à des collages théoriques eux-mêmes impertinents pour tenter de faire fonctionner des vases communicants de toutes sortes et entretenir l'espoir de révolutionner le rapport des humains à leurs songes.

534 Breton 1983, 50.



Une enquête, la banque des rêves

Le recueil des données de La banque des rêves se déploya entre littérature, psychanalyse et sciences sociales à travers des sources disparates. Enrichissant, et prolongeant, une enquête estivale auprès des lecteurs du Magazine littéraire, le sociologue Jean Durvignaud et ses collaborateurs engagèrent en 1976 une investigation littéraire et journalistique qui se prolongea par une publication de 1979. En s'inspirant de l'anthropologue et sociologue Roger Bastide, il s'agissait de se tenir à distance de la psychanalyse pour s'interroger sur les déterminismes sociaux des rêves contemporains. Rêvait-on par exemple de la même manière selon sa classe sociale, sa classe d'âge et son sexe ? Les archives de Durvignaud conservées à l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) donnent une idée de la variété des documents qui, outre des réponses obtenues par des méthodes habituelles en sciences sociales, ont fait source : rêves « surréalistes » envoyés au Magazine littéraire, bribes d'entretiens radiophoniques, de copies d'élèves, dessins, correspondances...⁵³⁵

⁵³⁵ Première publication sous le titre : « La banque des rêves entre littérature, psychanalyse et sociologie. À propos d'une enquête et d'un livre (1976-1979) », in : Marie Bonnot/Aude Leblond (éds), *Les contours du rêve. Les sciences du rêve en dialogue* (Paris 2017) 269-289.

La banque des rêves, livre publié en 1979 et signé par le sociologue Jean Duvignaud et sa femme Françoise, ainsi que par le sociologue Jean-Pierre Corbeau, résulte d'une recherche développée entre 1976 et cette date.

Jean Duvignaud, après avoir mené des recherches anthropologiques en Tunisie, était professeur à l'Université de Tours où il avait dirigé la thèse de Corbeau. Françoise Duvignaud⁵³⁶ participe activement à l'enquête, d'autant plus peut-être que cette investigation sur les rêves avait une résonance personnelle liée à la perte d'un enfant, pour son mari et elle, ainsi que le note Jean Duvignaud dans « Aujourd'hui le rêveur », l'introduction qu'il signa seul pour le livre de 1979⁵³⁷. Duvignaud avait auparavant mené avec Corbeau une enquête sur la planète des jeunes en 1975 et il s'intéressait aux phénomènes que l'on commençait à nommer des « mass médias » ainsi qu'aux imaginaires sociaux⁵³⁸. Il menait de front une carrière d'homme de théâtre et de romancier⁵³⁹.

Des enquêtes sur les rêves

La banque des rêves peut être brièvement située dans le contexte d'une histoire plus large des enquêtes sur les rêves et surtout du propos d'en faire une sociologie, illustré en France par Roger Bastide, l'anthropologue et sociologue maître de Duvignaud. Lorsqu'il était professeur de philosophie, Bastide avait eu comme élève Georges Perec, avec lequel il devint ami. Duvignaud publia initialement en 1973 *La boutique obscure. 124 rêves* dans la collection « Cause commune », liée à une revue qu'il dirigeait, avec une postface de Bastide⁵⁴⁰. Si l'on se rapporte au *Trésor de la langue française*, l'expression « banque de données » apparut en 1971 et

536 Françoise Duvignaud publiera ensuite *Le corps de l'effroi* (Duvignaud 1981), livre dans lequel elle se référera notamment à *La banque des rêves*.

537 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1979.

538 « La planète des jeunes », enquête réalisée par le Laboratoire d'anthropologie sociale et de sociologie de la connaissance de l'Université Rabelais de Tours : voir Duvignaud *et al.* 1975.

539 Voir Corbeau/Le Breton 2007.

540 Perec 1973. Sur les rapports de Duvignaud et de Perec, voir Duvignaud 1993, et plus particulièrement 57-58 sur la publication du texte de Perec.

c'est sans doute sur ce modèle que Duvignaud parle de « banque des rêves ». Il pense sans doute aussi au titre de Perec. *La banque des rêves* est en effet, par son titre même, un contrepoint à *La boutique obscure*. Si l'on suit cette hypothèse, il faudrait compléter la centaine de marchandises proposée par un écrivain boutiquier, par les milliers de liquidités entreposées dans une banque sociologique. Dans la lignée de la postface de Bastide, il faudrait collecter toutes sortes de songes possibles, tant ceux distingués par une écriture littéraire et un titre leur donnant presque statut de contes énigmatiques, comme les 124 exemples de Perec, que des rêves banals et communs. Il faudrait enfin effectuer un pas de côté par rapport à une théorisation psychanalytique, plus précisément freudienne, des rêves.

Je reprendrai l'histoire du recueil des matériaux de la banque des rêves entre littérature, psychanalyse et sociologie, puisque la recherche fut rendue publique par un appel dans une revue littéraire et qu'elle se poursuivit ou se prolongea par une investigation plus proprement sociologique menée dans le cadre du Laboratoire d'anthropologie sociale et de sociologie de la connaissance de l'Université Rabelais de Tours. En 1979, les auteurs revendiquèrent d'avoir collecté environ 2'000 rêves. Il ne s'agissait pas pour eux de rêves à proprement parler mais, plus modestement et plus exactement, « d'effilochures » ou de « lambeaux », expressions sur lesquelles je reviendrai. Je m'appuierai sur le livre de 1979 mais aussi sur les archives déposées par Duvignaud en 1999 à Caen, à IMEC⁵⁴¹. En mettant en écho ces archives et le livre de 1979, on comprendra ainsi mieux notamment ce que les auteurs entendaient par « effilochures de rêves ». On verra quelles questions ceux-ci posaient ou ne posaient pas aux rêveurs et quels nouveaux contours des rêves apparurent au cours de l'enquête et à l'issue de la rédaction de l'ouvrage.

À la fin du 19^e siècle se développent des enquêtes psychologiques sur les rêves. On peut citer les investigations systématiques, nuit par nuit, « statistiques » à l'appui, par la psychologue américaine Mary Whiton Calkins sur les rêves de deux individus

541 Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), Archives de Jean Duvignaud, « Notes et dossiers de travail », DVG2. Le dossier DVG2 est subdivisé en classeurs numérotés que je citerai au fur et à mesure.

pendant une période donnée, ou encore les recherches menées à l'aide de questionnaire par le psychiatre italien Sante de Sanctis sur des populations telles que les prisonniers, les hommes et les femmes⁵⁴². Ces investigations correspondent à un moment privilégiant l'enquête dans de multiples domaines de l'histoire des sciences humaines. Une population spécifique a été notamment la cible de ce type de recherche : les lycéens et les écoliers, que la sociologie des années 1970 englobera sous l'étiquette des jeunes. Ainsi, au tout début du 20^e siècle, le professeur de philosophie Marcel Foucault entraîne ses lycéens de Mâcon et de Nevers à noter et étudier leurs productions nocturnes⁵⁴³ (voir *Rêve d'écolier et guerre scolaire*).

Prenant modèle sur Foucault lorsqu'il débute sa carrière en enseignant la philosophie, Bastide raconte qu'il entreprend, avec ses élèves, des enquêtes sur leurs rêves. C'est à ces expériences qu'il attribue statut d'origine pour expliquer son propos d'entreprendre des investigations anthropologiques et sociologiques sur les rêves vers 1950⁵⁴⁴. Tout en se référant à Sigmund Freud, Bastide donne la préférence au psychanalyste dissident Adler qui accorde beaucoup plus d'importance au social et assigne aux rêves le rôle prospectif d'être tournés vers l'avenir plutôt que vers le passé du rêveur. Il mène des recherches dans deux directions. Dans une enquête menée au Brésil, il s'agit de comprendre le contenu onirique à partir de la position sociale des rêveurs. Bastide montre, dans d'autres travaux, comment les rêves d'une même société sont liés à un imaginaire collectif propre à celle-ci, ce qui fait apparaître pour partie la perspective psychanalytique comme une perspective occidentale⁵⁴⁵.

Lorsque la psychanalyse freudienne, souvent d'inspiration lacanienne, devient en France, surtout après la Seconde Guerre mondiale, une théorie et une pratique dominantes, elle renforce l'idée, déjà largement accréditée au cours du 19^e siècle, que les rêves renvoient au passé. Elle soutient de plus qu'ils doivent être

542 Sanctis 1899 ; Calkins 1893.

543 Foucault 1906.

544 Bastide 1972a, 9-10.

545 Bastide 1972b [1950].

analysés en termes de contenu manifeste, correspondant au rêve tel qu'il apparaît au rêveur et d'idées latentes issues d'une déformation. Après interprétation, les rêves ont pour origine des événements ou des fantasmes se rapportant à la sexualité infantile. Ils seraient aussi porteurs, au moins partiellement, d'un symbolisme universel qui se retrouverait à toutes les époques et dans toutes les sociétés, conception que développent et poussent à l'extrême Jung et son école contre Freud.

Entre les années 1970 et 1980, le monopole de l'analyse et de l'explication freudienne des rêves semble être quelque peu entamé en France par la convergence de plusieurs types de travaux scientifiques. Les rêves donnent lieu en 1967 à un livre collectif auquel participe Bastide en tant que sociologue. La part belle y est faite à une approche anthropologique et sociologique, mais participent aussi au volume des physiologistes, des psychologues jungiens et un ethnopsychiatre (Georges Devereux), à l'exception de psychanalystes freudiens de stricte obédience. Le message implicite de l'ouvrage pourrait être que le rêve peut relever d'autres approches que de celle de Freud, jusque-là dominante en France⁵⁴⁶. La republication et la publication des deux livres de Bastide en 1972 redonnent actualité à cette proposition.

C'est dans cette conjoncture que l'on pourrait situer en partie la parution de *La boutique obscure*. Perec publie ses scénarios nocturnes en passant outre aux recommandations de son psychanalyste Jean-Bertrand Pontalis⁵⁴⁷ et, pour le dire vite, il joue Bastide et Duvignaud contre Freud. Son ancien professeur est présent dans le livre : alors que Perec anonymise les personnages nocturnes correspondant à des proches, il fait figurer nommément quatre fois Duvignaud dans ses 124 rêves⁵⁴⁸. Duvignaud devient ainsi un personnage onirique en quelque sorte surliné des récits de rêves de *La boutique obscure*, comme pour bien marquer sa participation d'éditeur à la publication. Publier des songes dans lesquels un collègue, ami et/ou adversaire est mis

546 Caillois/Von Grunebaum 1967.

547 Voir la communication inédite de Marie Bonnot, Georges Perec, « "L'insomniaque du jour" » : Le détournement des rêves dans *La Boutique obscure*, lors du Colloque *Les usages des rêves*, Paris, 30 septembre-2 octobre 2015.

548 Perec 1973 : 47 (rêve n°54), 77 (rêve n°83), 85 (rêve n°90), 105 (rêve n°105).

en scène nommément est un procédé assez courant dans la littérature savante du 19^e siècle. On peut ainsi jouer avec le récit onirique pour y évoquer la relation diurne entretenue avec le personnage convoqué par le récit nocturne⁵⁴⁹.

Duvignaud n'est pas seulement un héros onirique perecquien, c'est probablement lui qui a suscité la postface de Bastide à *La boutique obscure*. Avant de mourir en 1974, ce dernier développe ses dernières réflexions et son dernier programme en faveur d'une sociologie des rêves. Bastide confère à Perec un double statut d'écrivain, transcrivant et fictionnalisant ses propres productions nocturnes de façon plus novatrice que les surréalistes, et d'autre part de « sociologue littéraire » proposant un nouveau point de vue enregistrant à sa manière des changements sociétaux. Il crédite Perec d'avoir mis en pratique une approche interactionnelle des rêves et d'avoir potentiellement inversé l'ordre des interprétations par rapport à Freud. Il souligne le nombre et l'importance des rêves érotiques de *La boutique obscure* pour faire l'hypothèse d'un renversement possible des interdits. Dans la société d'après Mai 1968 dominée par les mass media, et par la conjonction d'une répression du politique et d'une libération sexuelle, les rêves contemporains s'interpréteraient, selon Bastide, par un refoulé social et politique beaucoup plus que sexuel. Désormais les rêveurs occidentaux seraient devenus sociologiquement freudiens⁵⁵⁰. Cette hypothèse, reprise dans *La banque des rêves*, est en résonance avec celle que proposera Michel Foucault en 1984 dans sa lecture des rêves sexuels d'Artémidore⁵⁵¹. Dans ces années 1970-1980 se dessine ainsi le propos de faire un pas de côté social et culturel par rapport au freudisme. Au même moment, l'onirologie psychanalytique est remise en cause sur un autre front, par le physiologiste Michel Jouvet, dont les travaux atteindront un large public⁵⁵².

549 Sur ce point, je me permets de renvoyer à Carroy 2012a, notamment 141-147.

550 Bastide 1973, 137-140.

551 Foucault 1984, 15-50 ; Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1979, 131. L'enjeu critique foucauldien par rapport à Freud apparaît encore plus clairement dans son cours au Collège de France : Foucault 2014, 60, 66.

552 Jouvet 1992.

Un appel dans les *Nouvelles littéraires*

« Pendant l'été, écrivez-nous vos rêves », titrent en première page les *Nouvelles littéraires* du 1^{er} juillet 1976, comme si cette activité pouvait à la fois offrir une occupation de vacances aux lecteurs et fournir au journal un « marronnier » éditorial propre à nourrir ses pages, traditionnellement plus vides en juillet et août.

La rédaction du journal présente en troisième page Duvignaud comme un chercheur en quête de toute forme de créativité sociale, entendue de façon très large, « rêves, tatouages, palabres, contes » et reproduit ensuite l'appel qu'il signe « J. D. ». Duvignaud se situe sous les auspices du surréalisme et d'un marxisme valorisant l'utopie (Ernst Bloch), en sympathie avec hippies, marginaux et déviants, à distance de la psychanalyse et de la psychiatrie. C'est en effet la première injonction de l'appel que de proposer aux épistoliers estivaux de ne pas être des rêveurs freudiens communs, mais de livrer directement leurs récits nocturnes à l'état brut, sans y distinguer un manifeste et un latent, sans en fournir d'exégèse. Le médium éditorial choisi, un journal littéraire, et la référence aux surréalistes orientent les lecteurs vers une forme d'écriture des rêves valorisant la surprise, l'incongruité et le fantastique plus que le banal.

Cependant l'ambition d'édifier une anthropologie et une sociologie générale des rêves est aussi présente, même si Bastide n'est pas nommé :

Si nous rassemblions une grande quantité de songe de toute origine et de toute culture, il nous serait enfin peut-être possible de définir, à travers ce discours infini, des tendances et des besoins – des désirs – selon la diversité des classes, des sociétés et des civilisations différentes.

La possibilité d'une enquête sociologique portant sur « l'immense flux du rêve » s'esquisse :

Qu'un nombre de plus en plus grand d'hommes et de femmes nous adressent ces figures insolites auxquelles l'écriture, comme disait Breton, donne une force insoupçonnée, qu'ils nous indiquent simplement leur sexe, leur lieu d'origine, leur situation sociale, et de l'ensemble de cette expérience étalée, là, devant nous, peut surgir une connaissance nouvelle⁵⁵³.

553 Duvignaud 1976.

L'appel semble avoir d'entrée de jeu eu du succès, puisque, régulièrement, le journal publie une rubrique « La banque des rêves » où paraissent, *in extenso* ou en extraits, des récits de rêves portant un titre, souvent donné par leur auteur, comme on peut le vérifier dans les archives. Ces récits sont parfois anonymes, parfois signés d'un simple prénom, parfois signés d'un patronyme et d'un lieu d'envoi, généralement une ville. Le journal publie même une fois le dessin d'un monstre onirique envoyé par un correspondant.

Si l'appel est reproduit de numéro en numéro, dès la deuxième publication de la rubrique « La banque des rêves », le 22 juillet, Duvignaud prend soin de spécifier qu'il ne publiera que des « rêves » et non des « récits » ou des « poèmes ». La présentation de son projet général et cet appel autorisaient en effet une lecture élargie de ce que l'on entendait par rêve et à confondre, sous le signe de l'imaginaire, toutes sortes d'écrits. De fait, comme le montrent les archives, certains lecteurs se sont engouffrés dans cette ambiguïté pour tenter de « placer » auprès de Duvignaud poèmes et contes de leur cru.

Il semblerait que la veine de la banque des rêves s'épuise ou se réoriente après septembre. Duvignaud, cette fois-ci avec sa femme Françoise, qui a probablement collecté et choisi avec lui les rêves de lecteurs, publie une sorte de point d'étape dans la livraison du 5 octobre 1976 « La banque des rêves ne ferme pas »⁵⁵⁴. Les auteurs prennent acte des critiques qui leur ont été faites et proposent des hypothèses concernant le recueil des rêves déjà thésaurisés. La banque des rêves se transmuerait donc en une enquête sociologique.

« Chère banque des rêves ». Une affaire politique

Par rapport aux 2'000 rêves évoqués dans l'ouvrage de 1979, les archives de Duvignaud comportent peu de questionnaires et d'entretiens sociologiques. Elles ne représentent sans doute qu'une partie de la collection et font, ce qui est logique, la part

554 Duvignaud/Duvignaud 1976.

belle à la première collecte de 1976. Il me semble cependant que, pour incomplet qu'il soit, le gros classeur déposé en 1999 à l'IMEC par Duvignaud, donne une assez bonne idée de la diversité des écrits qui ont inspiré la rédaction d'un livre.

Duvignaud a conservé des lettres qu'il a séparées des rêves qui pouvaient les accompagner et il en a souligné certaines. Celles-ci attestent de différents types de réponses à l'appel. Il y a tout d'abord les lecteurs, les plus nombreux, qui le félicitent, comme s'ils n'avaient attendu que cette initiative. Ce sont des amateurs de rêves qui semblent porter une grande attention à leur vie nocturne et qui accueillent l'appel de façon enthousiaste et ludique. Ainsi certains correspondants écrivent-ils « Chère banque des rêves ». Des lettres se terminent par « oniriquement vôtre » ou « rêvassement vôtre ». Ces lecteurs, dans l'ensemble cultivés, peuvent citer Arthur Rimbaud mais moins volontiers Freud. Ils sont cependant au fait du langage psychanalytique et peuvent parler par exemple de « fantasme » ou « d'archétype ». Quelques lettres semblent trancher et émaner d'un lectorat plus inattendu. Une correspondante qui dit être une femme du peuple tombée par hasard sur la revue, adresse une lettre sur papier quadrillé qu'elle signe « poète sans frontière » et qu'elle accompagne d'un poème. Un prisonnier envoie avec retard, en décembre 1976, compte tenu des difficultés qu'il a à se procurer en prison les *Nouvelles littéraires*, un assez long traité onirologique, écrit d'une écriture minuscule et accompagné d'une anthologie de ses propres rêves numérotés. Puis, avant de sortir de prison, il renvoie un complément en mars 1977⁵⁵⁵.

Quelques lecteurs, dont les lettres ont été soulignées, portent un jugement sur l'appel de Duvignaud. Leur propos se focalise pour une grande part sur la question de la psychanalyse et sur l'ambition de vouloir récolter des rêves bruts. Ainsi un correspondant félicite Duvignaud : « Enfin vous semblez remettre en question la grille freudienne » tandis qu'une femme remarque : « Vous dites que les rêves que vous publiez n'obéissent pas à la mythologie freudienne. Dans mon cas, c'est drôlement faux ». Un autre critique « l'empirisme » de la méthode de collecte,

555 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-01.02.

tandis qu'un autre évoque le « mythe de la culture populaire » mais s'amuse du caractère ludique de l'entreprise de Duvignaud :

Mais l'idée est bonne : une banque des rêves. Allégorie et/ou ironie, moquerie sans aucun doute : « passez derrière la caisse et le rêve fera le reste »⁵⁵⁶.

La publication par les *Nouvelles littéraires* d'un récit onirique a même déclenché une petite affaire franco-tunisienne, dont Duvignaud a gardé soigneusement les traces. Dans un récit signé intitulé « Le noir et le rouge » et publié par les *Nouvelles littéraires* du 29 juillet 1976, un rêveur se retrouve dans le petit séminaire de Tunisie où il a passé sa jeunesse. Cette publication déclenche une polémique dans un journal tunisien, *Le Temps*, qui fait paraître le 5 août un point de vue intitulé « Que pourrait rêver un ancien colon ? » en citant « Le noir et le rouge ». Ce rêve est interprété comme une vision noire et sadique de l'indépendance tunisienne. L'auteur du point de vue s'étonne de façon générale que l'on ne se soit pas interrogé « sur ce qui restait dans l'inconscient d'un ex-colonisé ou d'un ancien colon des images des affreux combats qui ont précédé l'avènement des indépendances »⁵⁵⁷. Blessé par ce point de vue, le rêveur du « noir et du rouge » proteste le 13 août auprès de Duvignaud contre cette interprétation « faussement psychanalytique ». Il affirme ne pas être responsable de ses rêves et n'être ni un colonialiste ni un colon⁵⁵⁸. Cette histoire montre que Duvignaud a été sensible à ce que Bastide avait appelé une « politique des rêves », d'autant plus qu'il avait passé plusieurs années en Tunisie où il avait effectué un terrain anthropologique, comme le rappelle *Le Temps*.

Dans une autre lettre, une correspondante, dont la signature est alors assez connue, se plaint d'avoir été citée contre sa volonté, sous son patronyme. Le non-anonymat de certains récits fait donc problème. On peut penser que l'affaire franco-tunisienne et cet incident ont incité Duvignaud et son équipe à

556 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-01.01.

557 Kéfi 1976.

558 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-01.02. Pour des lecteurs contemporains, ce rêve pourrait évoquer la pédophilie au sein d'une institution catholique.

anonymiser désormais les rêves de façon plus rigoureuse dans une future publication sociologique menée pour partie classiquement par questionnaires écrits et entretiens enregistrés et transcrits, dont les questions, non reproduites dans le livre de 1979, figurent en annexe de cette étude.

Une enquête sociologique

Les archives de Duvignaud montrent la diversité des sources utilisées : les rêveurs qui écrivent spontanément leurs rêves et qui se passionnent pour leur vie nocturne se distinguent de ceux qui sont sollicités et acceptent d'en parler. Dans les différentes strates de ses classeurs figurent pêle-mêle les rêves recueillis à l'occasion de l'appel dans les *Nouvelles littéraires*. Duvignaud a conservé, souvent en désordre, des feuilles de récits de rêves dactylographiées ou manuscrites, parfois illustrées. Il a aussi archivé certaines des épreuves calibrées pour la publication dans les *Nouvelles littéraires*. Il a enfin gardé sans les publier des transcriptions d'associations libres, des poèmes, des textes se situant entre autobiographie et onirisme, des récits de rêve parfois écrits à la troisième personne du singulier, sur le modèle de quelques rêves de Perec. Beaucoup de ces feuilles témoignent d'un dessein d'écriture littéraire.

Certains textes attestent d'investigations menées à partir de réseaux relationnels amicaux ou pédagogiques. On trouve ainsi quelques feuilles d'agenda ou de journal de rêve arrachées. Dans la lignée d'une tradition d'enquête initiée par Foucault et Bastide figurent aussi des rédactions écrites sur du papier quadrillé et portant un nom, un prénom et parfois une classe de lycée. Adolescents et adolescentes y décrivent leurs rêves. Ils ont aussi répondu à des questionnaires. On repère enfin de nombreuses feuilles volantes correspondant à la transcription de témoignages et de questions d'auditeurs hors antenne recueillis par téléphone à des émissions radiophoniques (« Inter femmes »)⁵⁵⁹. Ces personnes demandent très souvent une interprétation de leurs rêves.

559 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1979, 233.

Concernant le corpus onirique répondant à une méthodologie sociologiquement plus « orthodoxe », les questionnaires ont été remplis avec plus ou moins d'enthousiasme, certains se contentant de répondre laconiquement et d'autres détaillant des rêves. Les entretiens ont été menés un peu partout en France par des enquêteurs et enquêtrices qui ont été défrayés par les éditions Payot, ainsi qu'on le voit sur les contrats d'édition. Si l'on se rapporte par exemple aux notes d'une enquêtrice, le choix des personnes acceptant d'être interviewées s'est fait à partir d'un réseau d'interconnaissance dans une petite région de Touraine proche de son lieu de résidence⁵⁶⁰. Ces entretiens, enregistrés au magnétophone, ont duré une vingtaine de minutes. Certains de ceux-ci semblent avoir suscité la curiosité de personnes qui ne s'intéressaient pas au départ a priori à leur vie nocturne, comme le déclare une femme à une enquêtrice : « Maintenant il se peut qu'à partir de ce soir je vais me poser des questions ! Il faudra revenir pour voir »⁵⁶¹. Quelques entretiens ont été découpés, peut-être pour isoler des citations destinées au manuscrit du livre de 1979, de sorte qu'on se trouve parfois confronté à des effilochures de rêves, au sens matériel du mot.

Le guide d'entretien et les questionnaires reproduits en annexe nous renseignent sur les hypothèses sociologiques de départ des chercheurs. La plus importante postule que les contenus des rêves et les manières de rêver ont un lien avec les catégories socio-professionnelles. Les entretiens transcrits et les questionnaires mentionnent régulièrement l'inscription sociale diurne des rêveurs et des rêveuses, alors que, dans l'anthologie onirique de 1976, ceux-ci étaient souvent identifiés, comme on l'a vu, par un nom et un lieu. Cette collecte sociologique est censée permettre de caractériser des déterminismes sociaux, même souples, mais aussi de donner la parole aux sans voix, des rêves que seraient paysans, ouvriers ou commerçants. Dans un monde dominé par les mass media, il est supposé enfin que les rêves s'inspirent et se déroulent de plus en plus désormais en musique, comme des bandes dessinées, des émissions de radio, des films

560 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-03.2.

561 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-02.07.

ou des images de télévision. On retrouve là, évidemment, des préoccupations propres à la sociologie de Duvignaud et Corbeau.

Les questionnaires et les guides d'entretien sont aussi porteurs de choix psychologiques. Deux différences importantes distinguent le guide d'entretien du questionnaire. Le guide d'entretien induit une conception plus noire des rêves en évoquant les cauchemars et la mort. Il donne par ailleurs la vedette aux rêves lucides, dans lesquels le dormeur a conscience de rêver et peut partiellement diriger ses visions nocturnes et s'en réveiller si elles sont mauvaises (questions 6, 7 et 8). Il est intéressant de noter que Roger Bastide témoigne du fait qu'il a personnellement des rêves dirigés de ce type et que *Les rêves et les moyens de les diriger* de Marie-Jean-Léon d'Hervey de Saint-Denys, qui valorisa ce type de songe en 1867, a été républié en 1964⁵⁶².

Ni les questionnaires ni le guide d'entretien ne parlent directement, par discrétion sans doute, de sexualité, alors que certains jeunes questionnés ont été plus audacieux en évoquant assez franchement leurs rêves sexuels. Les questions n'envisagent pas que les rêves renvoient, de façon freudienne, au passé et à l'enfance ou encore qu'ils puissent avoir un ancrage dans une mémoire collective. Tout au plus, dans le guide d'entretien, les rêves peuvent-ils faire revivre des morts (question 12). Le guide d'entretien et les questionnaires privilégient l'un et l'autre un rapport des rêves au futur, soit que ceux-ci permettent de trouver des solutions par rapport à la vie diurne du rêveur soit, carrément, qu'ils soient censés prédire l'avenir. C'est implicitement Adler qui est évoqué et directement une éventuelle lecture « populaire » de clefs des songes qui est ciblée.

Avant la rédaction du livre, à l'été 1978, Corbeau adresse du Brésil à Duvignaud une longue lettre faisant le point sur sa relecture des documents amassés. Il valide et justifie des distinctions en termes de catégories socioprofessionnelles qui seront reprises dans le livre. Mais il s'interroge sur deux points. Il lui semble en effet que les rêves recueillis sont de deux ordres, les uns, représentatifs, sont davantage arrimés à la position sociale

562 Hervey de Saint-Denys 1964. Le terme de « rêve lucide » pour désigner un type de rêve conscient et partiellement orientable semble avoir été employé pour la première fois en 1913 par le médecin et écrivain Frederik Van Eeden.

du rêveur et les autres le sont moins clairement, en ce qu'ils ne représentent pas mais signifient de façon « difficile à cerner ». Recoupant cette distinction, se pose « le problème de rêves intellectuels et plus généralement le problème des rêves sur lesquels nous travaillons ». Pour Corbeau, « la quasi-totalité des rêves d'intellectuels que nous avons pu récolter sont des rêves biaisés ». Ce sont, selon lui, « des rêves freudiens ou néo-surréalistes. Paradoxalement, ces rêves irrationnels me semblent, ajoute-t-il, plus "fermés" que les autres, c'est pourquoi je prétends qu'ils sont significatifs de ce qu'une minorité s'imagine de son inconscient ou du moins de ce qu'on lui a appris qu'elle devait s'imaginer ». Les entretiens qu'il a eus étaient déterminés, selon lui, par « l'image que l'on se faisait de notre demande ». Corbeau pose sans doute aussi implicitement la question des rêves de la banque des rêves publiée par les *Nouvelles littéraires*. Faut-il les intégrer au corpus ? Où sont les vrais rêves ?

Une seconde remarque est formulée à la fin de la lettre. À la relecture, souligne Corbeau, il lui semble « de plus en plus important » que les rêves sont « une machine à remonter le temps ». Citant une bande dessinée du *Journal de Mickey*, il compare le rêveur à une sorte de Mickey à travers les âges capable de remonter à telle ou telle époque⁵⁶³. Il semblerait ainsi que de nombreux rêveurs sollicités et interrogés ont fait revenir sur le tapis la question du rêve comme retour au passé, plus ou moins laissée de côté par le questionnaire et le guide d'entretien...

La publication d'un livre (1979)

En réalité, lorsqu'ils publient leur livre en 1979, les auteurs ne trient pas entre des rêves « biaisés » et des rêves supposés ne pas l'être. Dans « Aujourd'hui le rêveur », texte qu'il signe seul au début du livre, Jean Duvignaud revendique tout au contraire de ne pas faire de choix dans les archives et d'accumuler « informations fragmentaires ou scénarios complets, indications furtives ou complaisantes ». Pour ce faire, il faut cependant homogénéiser

de plusieurs façons *a minima* « un matériel à la fois divers et disséminé »⁵⁶⁴. S'ils sont republiés en 1979, les récits de la banque des rêves de 1976 sont dépouillés de leurs titres et de leurs signatures individualisées, ils sont souvent écourtés et parfois légèrement simplifiés pour devenir des citations sociologiques. Les témoignages radiophoniques publiés dans le livre ne portent plus trace des fréquentes demandes d'interprétation des auditeurs. Les récits liés à des entretiens ou à des questionnaires sont presque toujours tronqués des questions posées. Ainsi se construit un flux d'effilochures anonymes qui devient le nouveau corpus du livre.

En lisant l'ouvrage, on s'aperçoit aussi que des thèmes importants dans le questionnaire et le guide d'entretien n'apparaissent pas ou apparaissent en filigrane. Ainsi très peu de citations font état de rêves conscients et dirigés. Le livre n'évoque pas par ailleurs de lectures de clefs des songes. Dans les entretiens que j'ai pu lire, les personnes interrogées nient avoir lu ce type d'écrits. Il est possible que peu d'enquêtés aient répondu positivement sur ce point, soit qu'effectivement ce thème n'ait pas fait partie de leurs préoccupations et de leurs croyances, soit qu'ils aient voulu ne pas apparaître comme crédules. Des récits oniriques prémonitoires sont cependant évoqués à plusieurs reprises dans l'ouvrage, notamment chez des paysans et surtout chez les personnes du troisième âge, sans être reliés à une lecture de clefs des songes.

Le thème des rêves comme « machine à remonter le temps », est bien présent, notamment chez les personnes âgées et surtout dans des témoignages concernant les guerres. Une paysanne interviewée rapporte que son mari revoyait la nuit sa Grande Guerre⁵⁶⁵. Des hommes se voient combattants ou prisonniers pendant la Seconde Guerre mondiale. Certains et certaines retrouvent la faim ressentie en cette période de restrictions⁵⁶⁶. Des hommes enfin disent, non sans réticences, revivre des scènes liées à la guerre d'Algérie⁵⁶⁷. Ces récits, présentés comme

564 Duvignaud//Duvignaud/Corbeau 1973, 15.

565 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 48.

566 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 75, 206.

567 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 68, 95, 111, 121 - 122.

assez fréquents, notamment chez les ouvriers et les paysans, semblent avoir surpris les auteurs. L'examen du rapport des rêves à la guerre d'Algérie est ainsi remis à plus tard : « Il faudrait une enquête sur la mémoire collective des Français pour reconstituer les mémoires et les mentalités attachées à ces événements »⁵⁶⁸. Ces remontées dans le temps historique sont donc signalées à plusieurs reprises, sans donner lieu à développement spécifique. À l'inverse, les questions concernant les mass media et la présence nocturne de personnes mortes font l'objet de chapitres particuliers.

L'hétérogénéité des récits recueillis, soulignée par Corbeau à l'été 1978, suscite une invention originale et, à certains égards, paradoxale, à l'issue de la première partie du livre intitulée « La société dans le rêve ». Une nouvelle typologie relativise l'analyse classique en termes de stratification socio-professionnelle (ruraux – employés – commerçants, artisans – cadres – ouvriers) menée au début de cette première partie. Aux rêveurs situés dans un espace social s'opposeraient des rêveurs non situés, atopiques au sens étymologique. Ceux-ci auraient des rêves significatifs et non représentatifs :

Appelons-les « atopiques » ces rêves qui échappent à l'espace réel de la vie. « Atopiques » comme on dit « utopique », non parce qu'ils ne sont d'aucun lieu, mais parce que leur rêve est un exercice de déracinement social⁵⁶⁹.

Les rêves atopiques émanent, principalement mais non exclusivement, d'intellectuels. Le chapitre consacré à ce type de rêveurs rassemble beaucoup de lambeaux oniriques liés à l'appel de 1976 lancé dans les *Nouvelles littéraires*. Ainsi la première partie débute-t-elle par les rêveurs les plus situés spatialement, les ruraux, qui parlent volontiers de leurs rêves, contrairement aux artisans et commerçants par exemple, et se termine-t-elle par ceux qui sont le moins situés socialement, les atopiques. Cette distinction en recoupe implicitement une autre, entre ceux qui évoquent oralement et ceux qui écrivent leurs vies nocturnes.

568 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 122.

569 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 129.

Ce sont les locuteurs ruraux et les scripteurs intellectuels qui ont apporté la plus forte contribution à la banque des 2'000 rêves.

Il faudrait y ajouter une autre population. Car l'hypothèse d'une détermination socio-professionnelle des rêves est compliquée d'une autre manière, en conclusion de la première partie. Il apparaît que les atopiques de l'enquête sont plutôt des femmes. Ce constat assez énigmatique suscite une esquisse d'explication : « l'expérience des rêves transposée en écriture » et devenue le point de départ de contes constituerait un genre littéraire féminin privilégié⁵⁷⁰.

Dans la deuxième partie, intitulée « Le rêve dans la société », une autre nouveauté se fait jour avec l'apparition de rêveurs échappant à une analyse en termes de stratification sociale, les jeunes, déjà étudiée par Corbeau et Duvignaud, et, de façon plus inattendue, le troisième âge. C'est, dans ce dernier cas, le résultat de l'élargissement de l'enquête à des formes sociologiques moins classiques d'investigations menées à la radio, qui ont permis d'atteindre un public de retraités, comme le notent les auteurs. La prise en compte de ces populations fait déborder le cadre du propos initial et introduit une nouvelle problématique en termes de classe d'âge et de sociologie générationnelle.

La courte conclusion générale qui constitue la troisième partie du livre intitulée « Le rêve, logique et jeu », récapitule et généralise les résultats de l'enquête. Au rebours de certaines questions posées par le guide d'entretien et des exemples avancés par la psychanalyse, les rêveurs contemporains seraient dans l'ensemble « hédonistes » à l'image de la société de consommation dans laquelle ils vivent. Mais ils seraient aussi sur une scène menacée, métaphysiciens sans le savoir par rapport à des angoisses et à des « trous » existentiels propre à la condition humaine. Le texte se termine par l'évocation optimiste de nouvelles mythologies oniriques que le rêveur pourrait rafistoler et avec lesquelles il pourrait jouer gratuitement.

570 Duvignaud/Duvignaud/Corbeau 1973, 158.

« Comment rêvent les Français ? »

L'ouvrage fait événement dans *Le Nouvel observateur* du 22 janvier 1979. Josette Alia publie un dossier de quatre pages sous le titre journalistique et généralisant « Comment rêvent les Français ? ». Les 2'000 effilochures oniriques sont censées être représentatives des nuits de l'Hexagone. Le dossier est en effet constitué de bonnes feuilles du livre présenté comme la plongée dans « une France différente, la France des fantasmes et des songes, la France de la nuit », extraits qui seront repris dans différents encarts publicitaires. Alia met en exergue l'aspect sociologique – complémentaire, à ses yeux, d'une perspective psychanalytique – de l'enquête. Celle-ci a le mérite de s'intéresser à des rêves d'autant plus fascinants qu'ils renvoient à du collectif :

Non le rêve n'est pas seulement un petit mystère individuel à raconter et interpréter sur divan. C'est aussi une grande aventure collective plus fascinante, plus étrange, plus inquiétante que la mort – puisque, du rêve, on resurgit⁵⁷¹.

Dans les différents encadrés associés au dossier, on peut lire un bref rappel de ce qu'est le sommeil paradoxal – associé à l'époque presque exclusivement au déclenchement des rêves, sous l'influence des recherches de Jouvet – et des références littéraires à Léon Tolstoï, Antonin Artaud, Henry Miller et aux surréalistes. Duvignaud et son ancien élève sont de nouveau associés. Le dossier se termine en effet par un texte de Perec, « Mon expérience de rêveur », qui souligne que ses rêves de 1973 « sont aujourd'hui, depuis bientôt six ans, devenus livres et curieusement loin de moi »⁵⁷². Perec se voit ainsi au miroir de Duvignaud : la boutique obscure devient analogue à une banque des rêves anonyme, puisque le rêveur n'est par exemple plus capable de rattacher tel visage à telle initiale employée dans ses récits oniriques publiés.

Dans *Le Monde*, Christian Delacampagne présente de même longuement et précisément *La banque des rêves* de façon favorable,

571 *Le Nouvel Observateur*, 22 janvier 1976, 46.

572 *Le Nouvel Observateur*, 22 janvier 1976, 46.

en notant pour sa part la parenté du rapport de Duvignaud à la psychanalyse avec celui de Foucault à Freud. Parce qu'elle s'attache aux hommes sans qualité, « la contribution de Duvignaud n'est pas seulement nouvelle mais stimulante. Elle nous invite à sortir de nos schémas conventionnels, à assouplir notre logique »⁵⁷³.

Jean-Michel Palmier rappelle brièvement dans *Les Nouvelles littéraires* que le projet « étrange et séduisant » de constituer une banque des rêves est issu d'un dossier du journal, sans aucun commentaire sur ce point. Il s'interroge sur le caractère non théorique d'une perspective qui laisse dans le vague la nature des objets traités : rêves, rêveries ou fantasmes ? À l'inverse d'Alia et de Delacampagne, Palmier critique le caractère banal, voire vulgaire, des exemples recueillis et défend une approche freudienne :

Comment expliquer que tant de rêves semblent moins venir de l'inconscient que des prospectus du Club Méditerranée – le soleil, la mer et les filles ? (...) À quel niveau les désirs que trahissent ces rêves se situent-ils ? On ne remplace pas si facilement le divan par le magnétophone : c'est la vengeance de Freud⁵⁷⁴.

Comme on le constate à la lecture de ce bref parcours de critiques parues dans la presse, la parution, début 1979, de *La banque des rêves* n'est pas passée inaperçue. Les commentaires ont peu été attentifs au caractère différencié des 2'000 réponses. Ils se sont focalisés dans l'ensemble sur l'aspect sociologique de l'ouvrage comme alternative, stimulante ou dérisoire, à la psychanalyse.

573 *Le Monde*, 30 mars 1979, 22.

574 *Les Nouvelles littéraires* 2678 (15 mars 1979) 29.

Conclusion

Qu'en est-il de l'enquête et du livre vingt ans après ? Avec le recul, souligne en 2003 Corbeau, la première partie demanderait à être réévaluée : « Nous n'échappions pas, constate-t-il, à une certaine forme de valorisation des catégories socio-professionnelles ». Il lui semblerait désormais plus pertinent de poursuivre l'enquête sous un autre angle, déjà esquissé partiellement dans sa lettre de 1978 à Duvignaud :

Alors, intégrant la dimension diachronique, il serait intéressant d'observer comment l'âge et le sexe influencent sans doute davantage nos rêves que nos appartenances sociales (dont nous ne nions nullement l'actuelle importance) dans la mesure où les contraintes de notre vie quotidienne urbaine provoquent des redistributions de mode et de style de vie, d'imaginaires, de valeurs, de désirs, qui ne passent plus, nécessairement, de façon prioritaire par une position sociale conférée par le type de travail⁵⁷⁵.

Il lui semble par ailleurs que les thématiques de l'alimentation et des médias demanderaient à être reprises et renouvelées par rapport à 1979. À suivre, pourrait-on dire...

Dans cette entrée, je me suis attachée à retracer l'histoire d'une collecte de rêves liée à la construction d'une enquête, entre littérature et sciences humaines, en me plaçant dans la conjoncture historique bien précise d'une anthropologie et d'une sociologie qui souhaitaient prendre les rêves pour objets, à distance de la psychanalyse. Pour reprendre librement Corbeau, l'enquête était intéressante par ses résultats autant que par ses points de fuite qui suggéraient d'autres pistes que celle des déterminismes socio-professionnels. *La banque des rêves* donnait à lire un riche collage onirique. Il est dommage que l'investigation n'ait pas été poursuivie et que le livre n'ait pas été réédité, en dépit du fait qu'il ait été traduit en italien et en espagnol.

Il existe actuellement, on l'a vu, des banques de rêves encore plus importantes que celle de 1979. Désormais les songes sont soumis à analyses de contenu et à statistiques et leurs récits

575 Corbeau 2003, 54, 57.

sont contrôlés afin que la subjectivité des chercheurs ne brouille pas les résultats⁵⁷⁶. Pour se revendiquer comme artisanale, la banque des rêves de 1979 en était-elle moins scientifique que celles qui lui ont succédé sous le même vocable ? L'ouvrage des Duvignaud et de Corbeau avait le mérite de faire fonds sur un disparate d'archives renvoyant à un disparate de rêves et de rêveurs. En dépit d'une homogénéisation, sans doute inévitable, des récits oniriques, elle laissait ouverte la question d'une diversité. De ce fait, elle posait des questions qui semblent être toujours d'actualité. Faut-il parler *du* rêve ou *des* rêves ? Doit-on chercher à identifier des rêves standards épurés le plus possible de toute mise en récit et en culture ? Ou au contraire doit-on prendre appui sur l'équivocité de ce que l'on appelle rêve ? (voir *Collections, milliers de rêves...*)

Annexe : Guide d'entretien, questionnaire et questions susceptibles d'être posées

Ces documents, parfois remplis, parfois non, figurent dans les archives de Jean Duvignaud à l'IMEC⁵⁷⁷, sans être reproduits dans le livre de 1979. Commentés dans le cours de cette étude, ils donnent une idée plus précise des hypothèses de recherche des enquêteurs.

Guide d'entretien :

- 1/ Est-ce que vous rêvez ?
- 2/ Vous souvenez-vous de vos rêves ?
- 3/ Vous est-il arrivé de faire plusieurs fois le même rêve ?
- 4/ Y a-t-il des rêves qui vous ont particulièrement marqué ?
- 5/ Est-ce que vous faites des cauchemars ?
- 6/ Pendant le rêve pensez-vous que ce que vous rêvez ne peut se passer réellement ?
- 7/ Essayez-vous parfois de faire finir le rêve autrement qu'il n'a commencé ?
- 8/ Essayez-vous de vous réveiller pour mettre fin à un mauvais rêve ?
- 9/ Vous reconnaissez-vous parmi les personnes de vos rêves ?
- 10/ Reconnaissez-vous les gens ?
- 11/ Est-ce que les personnages de vos rêves parlent ou se taisent ?

576 Pour une synthèse, voir Arnulf 2014, 11-23.

577 IMEC, Archives de Jean Duvignaud, DVG2, N03-01.03 ; N03-01.04 ; N03-03.03.

- 12/ Rêvez-vous parfois à des personnes qui sont mortes ?
 13/ Trouvez-vous, dans le rêve, des solutions à vos difficultés dans la réalité ?
 14/ Faites-vous des rêves anticipant sur l'avenir ?
 15/ Avez-vous rêvé à partir de films que vous avez vus ou de livres que vous avez lus ?
 16/ Est-ce que les choses que vous aviez rêvées se sont ensuite passées ?
 17/ Essayez-vous de comprendre vos rêves au réveil, de vous en souvenir ?
 18/ Avez-vous feuilleté des livres de clefs des songes ?
 19/ Racontez-vous vos rêves ?
 20/ Est-ce que vous rêvez en couleur ?

Questionnaire :

- 1/ Faites-vous souvent le même rêve ? Lequel ?
 2/ La nuit, revoyez-vous dans vos rêves des images ou des aventures comparables à celles que vous avez vues à la télévision ou entendues à la radio ? Pourriez-vous donner des exemples ?
 3/ Est-ce que vous entendez une musique dans votre rêve ? Si cela est, cette musique vous est-elle connue ? Est-ce que vous avez l'impression que les images de votre rêve illustrent cette musique ?
 4/ Avez-vous bon sommeil ? Vous arrive-t-il de voir en rêve, votre famille, vos amis, vos parents, vos compagnons de travail, des personnes qui vous intéressent ?
 5/ Est-ce que vos rêves sont changés quand vous êtes chez vous, quand vous êtes en voyage, quand vous avez fait un bon repas, quand vous avez des problèmes de travail ou de vie ?
 6/ Pensez-vous que vos rêves vous révèlent quelque chose de votre vie à venir ?
 7/ Est-ce que votre réveil « coupe » votre rêve ? Pourriez-vous donner des exemples ?

Ce questionnaire n'est qu'indicatif et devrait être enrichi d'événements empruntés aux rêves eux-mêmes.

Questions susceptibles d'être posées dans le cadre d'une enquête par questions fermées :

- 1/ Vous arrive-t-il de vous raconter une histoire avant de vous endormir ?
 2/ Racontez-vous vos rêves dans votre entourage ?
 – Si oui, racontez-vous plus facilement vos « cauchemars » que vos « rêves se passant bien » ?
 – Si non est-ce parce que :
 – vous ne pensez pas que cela peut intéresser les autres
 – vous considérez que cela ne regarde que vous
 – vous avez peur de paraître « ridicule » en les racontant
 – autres raisons
 3/ Faites-vous : systématiquement – assez souvent – parfois – jamais recours à des livres, des articles, des émissions etc. expliquant vos rêves ?
 - Si oui, pensez-vous qu'ils vous renseignent explicitement sur ce qui s'est passé ?



Un document inédit

Transcription d'un manuscrit de Jean-Baptiste Botul (1896-1947)

Rêve de la nuit du 14 au 15 août 1920, la veille de mon anniversaire et de la fête de Marie⁵⁷⁸.

Je suis dans un pays d'Amérique, le Paraguay ou l'Uruguay, je ne sais pas. Je vois Kant et je fais partie d'une communauté transcontinentale (ou transcendante ?). Impression métaphysique vertigineuse. Est-ce flou ou mou ?

⁵⁷⁸ Je remercie Frédéric Pagès de m'avoir autorisée à reproduire ce document inédit, retrouvé dans les archives du célèbre philosophe Jean-Baptiste Botul. À son sujet, voir Botul 1999. Botul aurait eu une « brève liaison » avec la psychanalyste Marie Bonaparte (voir *Psychanalyse francophone, historiographie*), dont la correspondance intégrale avec Sigmund Freud a été éditée en 2022 : Amouroux 2022. Tel qu'il a été retrouvé, il est difficile de trancher pour savoir si ce manuscrit est authentique ou s'il n'est pas un pastiche, élaboré sur le modèle de ceux de Marcel Proust.

Puis Bergson fait une conférence sur les chiens et il se met à aboyer avec l'accent des Corbières. Il me semblait pourtant bien qu'il préférerait les chats.

Puis un trou dans mon souvenir du rêve, un trou noir... Oubli...

J'aperçois très nettement une baie ensoleillée dont le nom s'impose avec évidence : baie de Naples. Je me plonge dans la mer qui devient de lave. Feu, feu, feu. Je vois un poêle Godin, je me chauffe. Une photo au mur. C'est l'Indochine. Je me baigne de nouveau dans une baie qui ressemble à présent à la baie d'Along. Il en surgit une hache avec des ailes ressemblant à une figure de rébus aperçue dans un journal. J'entends en même temps peu distinctement résonner à mes oreilles ce qui me semble être un acronyme : BHL (?). Sentiment très fort de prémonition à l'intérieur même de mon rêve.

Puis je me vois feuilletant avec une joie insatiable la jolie petite clef des songes du siècle dernier que ma mère conservait toujours sur sa table de nuit, à Lairière, dans mon enfance.

Je suis réveillé brutalement par le chow-chow de M. B. qui aboie à côté. L'idée s'impose encore à moi, bien que je sois réveillé, que mon rêve est prémonitoire. Elle s'estompe. Je me précipite à ma table de travail pour noter.

La veille, j'ai eu des lectures éclectiques. En lisant Kant, je me suis demandé pourquoi il a si peu parlé des rêves. J'ai pris ensuite dans ma bibliothèque *L'énergie spirituelle* de Bergson et relu « Le rêve ». Quand j'en ai eu assez des philosophes, je me suis plongé dans *Le feu* de Barbusse, que m'a conseillé de lire M. B. Lorsque je lui ai raconté mon rêve, celle-ci m'a dit que la fin renvoie à un souvenir d'enfance, probablement un souvenir de couverture. « Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce en rapport avec le lit ? » lui ai-je demandé. Elle a rougi, puis parlé de symboles sexuels féminins et masculins. Il est vrai qu'elle et moi, avant de nous endormir, nous avons... Il va falloir que je continue à déchiffrer ce pavé de Freud qui la passionne et dont la lecture me rebute parfois par ses tournures dialectales viennoises. Mais c'est incontestablement mieux écrit et beaucoup plus excitant que Kant. Quand j'ai dit cela à M. B., elle m'a soutenu que Kant, lui aussi, devait bien avoir eu une vie sexuelle. Le père Delbos, ce vieux kantien sorbonnard, s'en retournerait dans sa tombe, si j'écrivais un livre dont je vois d'ici le titre : *La vie sexuelle d'Emmanuel Kant* ! Au fait, je me demande si l'acronyme mystérieux de la fin de mon rêve ne renvoie pas à « Henri Désiré Landru » et à mon désir lancinant de me réconcilier avec lui, après notre brouille épistolaire. Sans doute ai-je mal noté tout à l'heure. Ce devait HDL et non BHL que j'ai entendu. Je vais écrire à HDL. Mon rêve était donc bien, en quelque sorte, prémonitoire...

[En note, écrit au crayon] : Faut-il que je reprenne ce texte pour écrire un article dans une revue littéraire ou psychologique, ou dois-je m'en tenir au serment que je me suis fait de ne rien publier, ma vie durant.

Épilogue

Comment lire ce recueil ? Y trouve-t-on de vrais rêves, des rêves inventés, des rêves stylisés, des rêves crédibles... ? Ces questions sont revenues à plusieurs reprises plus ou moins en filigrane. On ne peut décidément y répondre à coup sûr, sauf à dormir à la place du dormeur ou de la dormeuse qui en témoignent et qui peuvent oublier peu ou prou leurs songes ou en varier les récits...

Au gré d'un parcours mêlant ce que nous appelons du savant et du littéraire, s'est posée en tous les cas la question d'une écriture qui pourrait être parfois une drôle d'écriture, comme le montre le document inédit transcrit ici.

Peut-être peut-on proposer un bref bilan, ou un état des lieux, concernant l'histoire des rêves, des rêveurs et de rêveuses des 19^e et 20^e siècles. Dans la culture onirologique savante, raconter et écrire ses songes pour les transformer en exemples peut avoir, implicitement ou non, valeur de délasserment, de confession, de recherche du temps perdu, de présage, mais aussi de lien avec des vivants et des morts sans les affecter forcément d'un sens surnaturel. Divulguer certains rêves peut enfin tenir lieu de fable, de pamphlet ou de combat politique. Et pas seulement d'interprétation.

Une question méthodologique s'est en effet posée à plusieurs reprises. Est-il besoin d'interpréter toujours tous les rêves et de supposer qu'ils doivent l'être ? D'obéir à une sorte d'injonction herméneutique ? Ne faut-il pas prendre au contraire acte du fait que les interprétations sont fragiles, labiles et multiples, et que certaines visions ou voix nocturnes pourraient même ne pas avoir de sens, en dépit ou à cause du fait qu'elles nous affectent ou bien nous fascinent. On l'aura compris, ce parcours propose de contextualiser des rêves dans une histoire parfois surprenante, parfois convenue, souvent en évitant autant que possible les anachronismes, quitte à ce que nous soyons parfois ému.es ou affecté.es par les récits oniriques anciens que nous exhurons.

Paradoxalement (faut-il le redire ?) les documents appelés « rêves » que nous essayons de lire et de comprendre nous sont tout à la fois proches (en ce qu'ils peuvent nous affecter et sembler par exemple annoncer la psychanalyse) et lointains

(en ce qu'ils ne correspondent pas tout à fait ou pas du tout à nos modes actuels de sensibilité et de découpage des savoirs et de la réalité sociale). Au nombre des anachronismes à mettre en question, la grille manifeste/latent, héritée de Freud. Cette grille est-elle toujours et tout à fait pertinente pour comprendre tous les récits de rêves d'antan ?

Autant de rêves, autant de styles de récits oniriques, nets ou confus, raisonnables ou incohérents, drôles ou effrayants, érotiques ou suaves, au gré des époques et des croyances... Plutôt que de mettre en avant des déroulements linéaires et téléologiques, on pourrait raisonner alors en termes de possibles coexistant à une même époque ou encore d'histoire contre factuelle, on l'a vu.

Peut-on en conclure que le temps de cette histoire est statique et immobile ? Une chronologie s'est esquissée cependant. Durant la première moitié du 20^e siècle, revient en force, notamment avec la psychanalyse, freudienne ou non, le fait que les songes peuvent témoigner d'une vérité, voire de la Vérité, et soigner ou régénérer, si on décrypte leur sens ; ils peuvent quelque peu prendre la relève d'une ancienne herméneutique religieuse ou médicale réhabilitée. C'est seulement actuellement peut-être qu'on peut retrouver et apprécier davantage un 19^e siècle des rêves dont cet abécédaire a donné quelques idées ...

Bibliographie

A

- Abiven, Karine**, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai* (Paris 2015)
- Acker, Victor**, *Célestin Freinet (1896-1966). L'histoire d'un jeune intellectuel* (Paris 2006)
- Alexandrian, Sarane**, *Le surréalisme et le rêve* (Paris 1974)
- Allendy, René**, *Les rêves et leur interprétation psychanalytique* (Paris 1926a)
« Signification et interprétation des rêves », in : René Laforgue (éd.), *Le rêve et la psychanalyse* (Paris 1926b) 86-168.
- Amoureux, Rémy (éd.)**, *Marie Bonaparte, Sigmund Freud. Correspondance intégrale 1925-1939*, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni (Paris 2022)
- Anonyme**, *La dernière clef des songes par Mme Athéna* (Paris 1925)
« Avertissement au lecteur », *La dernière clef des songes. Explication de tous les songes et visions ainsi que des rêves concernant la guerre* (Paris 1917)
« Notre enquête sur les rêves », *Je sais tout : magazine encyclopédique illustré* (août-décembre 1912) 355-367.
Le grand interprète des songes. Guide infailible pour l'explication des songes, rêves et visions avec l'indication des numéros de loterie pour chaque songe et un choix très intéressant d'anecdotes relatives aux songes, aux rêves et aux apparitions par le dernier descendant de Cagliostro avec un grand nombre de gravures dans le texte (Paris 1863)
« Incube », *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 24 (Paris 1818) 304-310.
- Anzieu, Didier**, *L'auto-analyse. Son rôle dans la découverte de la psychanalyse par Freud. Sa fonction en psychanalyse* (Paris 1959)
- Apollinaire, Guillaume**, « Contributions à l'étude des superstitions et du folklore du front », *Hésiode* 2 (1994 [1917]) 17-25.
- Arasse, Daniel**, *La guillotine et l'imaginaire de la terreur* (Paris 1987)
- Arnaud, Sabine**, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières, 1670-1820* (Paris 2014)
- Arnulf, Isabelle**, *Une fenêtre sur les rêves. Neurologie et pathologie du sommeil* (Paris 2014)
- Artémidore**, *La clé des songes*, traduit du grec par Jean Festugière (Paris 1975)
- Artigues, René**, *Essai sur la valeur sémiologique du rêve* (Paris 1884)
- Arveiler, Jacques**, « Hallucinogènes et psychiatrie, au milieu du siècle dernier », *Évolution psychiatrique* 65 (2000) 273-292.

- Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Le Parti communiste français et la violence, 1929-1931 », *Revue historique* 369 (1983) 365-383.
- Auger, Danièle, « Les portes de corne et d'ivoire de l'*Odyssee*, enjeu originel et relectures », *Communications* 108 (2021) 13-25.
- Azam, Eugène, « Académie des sciences morales et politiques. Amnésie périodique ou doublement de la vie », *Revue scientifique*, 2^e série, 10 (1876) 481-489.
- Azouvi, François, *Maine de Biran. La science de l'homme* (Paris 1995)

B

- Bacopoulos-Viau, Alexandra, « La danse des corps figés. Catalepsie et imaginaire médical au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* 44 (2012) 164-184.
- Baillarger, Jules, « Application de la physiologie des hallucinations à la physiologie du délire considéré d'une manière générale. Théorie de l'automatisme », in : Jules Baillarger, *Recherches sur les maladies mentales I* (Paris 1890 [1845]) 494-500.
- Balzac, Honoré de, « La cousine Bette », *La Comédie humaine VI* (Paris 1960 [1846])
- Barré, Michel, *Célestin Freinet un éducateur de notre temps. T. 1 1896-1936. Les années fondatrices* (Mouans-Sartoux 1995)
- Barthes, Roland « L'effet de réel », *Communications* 11 (1968) 84-89.
- Barras, Vincent, « Le rêve des médecins antiques », in : Jacqueline Carroy/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud* (Paris 2016) 21-31.
- Bastide, Roger, *Le rêve, la transe et la folie* (Paris 1972a)
Sociologie et psychanalyse (Paris 1972b [1950])
- Baubérot, Arnaud, *Histoire du naturisme : le mythe du retour à la nature* (Rennes 2004)
- Baudouin, Charles, « Lettre ouverte à M. Charles Maurras », *Action et pensée. Revue mensuelle de la Société internationale de psychagogie. Psychologie appliquée à la conduite de la vie et à la thérapeutique* (janvier 1933) 1-5.
La psychanalyse et l'âme enfantine (Neuchâtel 1931)
- Bell, Georges, *Le miroir de Cagliostro (hypnotisme)* (Paris 1860)
Études contemporaines. Gérard de Nerval (Paris 1855)
- Beradt, Charlotte, *Rêver sous le III^e Reich* (Paris 2002 [1966])
- Bergère, Marie-Claire/Angel Pino (éds), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des langues orientales 1840-1945* (Paris 1995)
- Bergson, Henri, *Le rire* (Paris 1991 [1900])
« Le rêve », in : Henri Bergson, *L'énergie spirituelle* (Paris 1919) 91-116.
« Le rêve », *Bulletin de L'Institut psychologique international* 3 (1901) 103-122.
Matière et mémoire (Paris 1959 [1896])
Cours I (Paris 1990 [1887-1888])
- Blic, Damien de, « Le rêve 2.0. Communiquer et interpréter des expériences oniriques en ligne », *Communications* 108 (2021) 97-108.

- Besson, Gisèle/Jean-Claude Schmitt, *Rêver de soi. Les songes autobiographiques au Moyen Âge* (Toulouse 2017)
- Biberfeld, Laurence/Grégory Chabat, *Apprendre à désobéir. Petite histoire de l'école qui résiste* (Paris 2012)
- Bizub, Edward, *Proust et le moi divisé. La Recherche creuset de la psychologie expérimentale (1874-1914)* (Genève 2006)
- Blanche, Esprit, *Du danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie* (Paris 1839)
- Bloédé, Myriam et al. (éds), *La « pensée-Breton » : Art, magie, écriture chez André Breton* (Paris 2021)
- Blondel, Charles, *La psychanalyse* (Paris 1924 [1922])
- Boglioni, Pierre, « L'Église et la divination au Moyen Âge, ou les avatars d'une pastorale ambiguë », *Théologiques* 8 (2000) 37-66.
- Boltanski, Luc et al. (éds), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet* (Paris 2007)
- Bonnot, Marie, *En rêvant, en écrivant* (Paris 2023)
- Bonnot Marie/Aude Leblond (éds), *Les contours du rêve. Les sciences du rêve en dialogue* (Paris 2017)
- Botul, Jean-Baptiste, *La vie sexuelle d'Emmanuel Kant* (Paris 1999)
- Bousquet, Jean-Baptiste-Édouard/Jules Baillarger, « Sociétés savantes. Académie impériale de médecine. Du délire au point de vue pathologique et anatomo-pathologique. Rapport lu à l'Académie impériale de médecine, dans la séance du 8 mai 1855, par M. le docteur Bousquet », *Annales médico-psychologiques* 3^e série, 1 (1855) 448-520.
- Breton, André, *Les vases communicants* (Paris 2016 [1932])
Manifeste du surréalisme (Paris 1963 [1924])
Trajectoire des rêves (Paris 1938)
- Brierre de Boismont, Alexandre, *Du suicide ou de la folie suicide* (Paris 1865 [1856])
Des hallucinations ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme (Paris 1845)
- Brouland, Pierre/Guillaume Doizy, *La Grande Guerre des cartes postales* (Paris 2013)
- Brunet, Pierre, *Le rêve. Psychologie et physiologie* (Paris 1924)
- Bouchet, Julien du, « Artémidore homme de science », in : Jacqueline Carroy/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud* (Paris 2016) 33-45.
- Burke, Peter, « L'histoire sociale des rêves », *Annales, économies, sociétés, civilisations* 28 (1973) 329-342.

C

- Cabanis, Pierre Jean Georges, *Rapports du physique et du moral de l'homme* (Paris et Genève 1980 [1802])
- Caillois, Roger, *L'incertitude qui vient des rêves* (Paris 1956)
- Caillois, Roger/Gustav Edmund Von Grunebaum (éds), *Le rêve et les sociétés humaines* (Paris 1967)
- Carol, Anne, *Physiologie de la veuve. Une histoire médicale de la guillotine* (Seysssel 2012)
- Carroy-Thirard, Jacqueline, « Hystérie, théâtre, littérature au XIX^e siècle », *Psychanalyse à l'université* 7 (1982) 299-317.
- Carroy, Jacqueline, « L'intériorité polyphonique des rêves. La collection au long cours d'un philosophe français (1872-1908) », in Jacqueline Carroy (éd.), *La circulation des rêves = Communications* 108 (2021a) 67-80.
- « Écrire et publier des rêves – notations, anecdotes et exemples : "Maury guillotiné" revisité », in : Bernard Dieterle/Manfred Engel (éds), *Mediating the dream. Les genres et médias du rêve* (Wurtzbourg 2020) 112-130.
- « Le sexe des rêves. La théorisation des rêves érotiques au XIX^e siècle », in : Bernard Dieterle/Manfred Engel (éds), *Theorizing the dream. Savoirs et théories du rêve* (Wurtzbourg 2018) 293-308.
- « La psychologie de Marcel Sembat : le "violon d'Ingres" d'un homme politique ? » *Gesnerus* 73 (2016) 318-336.
- « Un "rêve des rêves" français ? La guillotine, l'asplenium et l'injection d'Irma », in : Roger Perron/Sylvain Missonier (éds), *Freud, Les Cahiers de l'Herne* (Paris 2015) 298-304.
- Nuits savantes. Une histoire des rêves XIX^e - XX^e siècle* (Paris 2012a)
- « Éros savant et Éros littéraire. Vingt récits de rêve (1820-1913) », in : Anne Von der Heiden/Nina Zschocke (éds), *Autorität des Wissens, Kunst und Wissenschaftsgeschichte im Dialog* (Zurich 2012b), 103-121.
- « Votre toute dévouée et reconnaissante cataleptique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* 38 (2009) 79-100.
- « Dreaming scientists and scientific dreamers : Freud as a reader of French dream literature », *Science in context* 19 (2006) 15-35.
- « Playing with signatures : The young Charles Richet », in : Mark S. Micale (éd.), *The mind of modernism. Medicine, psychology and the cultural arts in Europe and America, 1880-1940* (Stanford 2004) 217-249.
- « L'apparition d'une double personnalité en France – Entre médecine et philosophie », in : Alain Ehrenberg/Anne Lovell (éds), *La maladie mentale en mutation. Psychiatrie et société* (Paris 2001) 43-73.
- Hypnose, suggestion et psychologie. L'invention de sujets* (Paris 1991)
- Carroy, Jacqueline (éd.), *La circulation des rêves = Communications* 108 (2021b)
- Rêver au XIX^e siècle = Romantisme* 178 (2017)

- Carroy, Jacqueline/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud* (Paris 2016)
- Carroy, Jacqueline/Régine Plas, « La genèse de la notion de dissociation chez Pierre Janet et ses enjeux », *L'Évolution psychiatrique* 65 (2000a) 9-18.
- « How Pierre Janet used pathological psychology to save the philosophical self », *Journal of the history of the behavioral sciences* 36 (2000b) 231-240.
- « Dreyfus et la somnambule », *Critique* 572/573 (1995) 36-59.
- Carroy, Jacqueline/Nathalie Richard (éds), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle* (Rennes 2007)
- Chandezon, Christophe, « Comprendre et classer les rêves d'Homère à Artémidore », in : Bernard Dieterle/Manfred Engel (éds), *Theorizing the dream. Savoirs et théories du rêve* (Wurtzbourg 2018) 77-116.
- Chandezon, Christophe/Julien du Bouchet (éds), *L'invocritique grecque. D'Artémidore à Foucault* (Paris 2023)
- Études sur Artémidore et l'interprétation des rêves. Quatorze études* (Paris 2014)
- Chanet, Jean-François, « La fêrule et le galon. Réflexions sur l'autorité du premier degré en France des années 1830 à la guerre de 1914-1918 », *Le Mouvement social* 224 (2008) 105-122.
- Charma, Antoine, « Du sommeil », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen* 10 (1851a) 375-478.
- Du sommeil* (Paris 1851b)
- Coffin, Jean-Christophe, « Alfred Maury ou l'analyse profane de la médecine mentale », in : Jacqueline Carroy/Nathalie Richard (éds), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle* (Rennes 2007) 89-103.
- Combes, Marguerite, *Le rêve et la personnalité* (Paris 1932)
- Corbeau, Jean-Pierre, « Mise en perspective de "La banque des rêves" », *Bastidiana* 41-42 (2003) 53-58.
- Corbeau, Jean-Pierre/David Le Breton, « Hommage à Jean Duvignaud », *Cultures & sociétés* 3 (2007) 109-115.
- Corbin, Alain, *L'harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie* (Paris 2007)
- Coué, Émile, *La maîtrise de soi-même par auto-suggestion consciente* (Paris 1926)
- Cronier, Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre* (Paris 2013)
- Cuchet, Guillaume, *Les voix d'outre-tombe : tables tournantes, spiritisme et société au XIX^e siècle* (Paris 2012)
- Curo, Marie, *La vérité sur les songes. Ouvrage ayant pour but de combattre les préjugés populaires et de donner des songes une explication raisonnable et morale* (Paris 1859 [1855])

D

- Dauvois, Nathalie/Jean-Philippe Groperrin (éds), *Songes et songeurs (XIII-XVIII siècles)* (Laval 2003)
- Dauzat, Albert, *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et soldats* (Paris 2007 [1918])
Légendes, prophéties et superstitions de la guerre (Paris s.d.)
- Davies, Owen, *A supernatural war. Magic, divination and faith during the First War* (Oxford 2018)
- Dechambre, Amédée, « Songe », in: *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 3^e série, 10 (Paris 1881) 408-433.
- Déchanet-Platz, Fanny, *L'écrivain, le sommeil et les rêves (1800-1945)* (Paris 2008)
- Debreyne, Pierre-Jean-Cornil, *Essai sur la théologie morale considérée dans ses rapports avec la théologie et la médecine* (Paris 1842)
- Delage, Yves, *Le rêve. Étude psychologique, philosophique et littéraire* (Nantes 1920)
- Delboeuf, Joseph, *Le sommeil et les rêves et autres textes* (Paris 1993 [1885])
- Delrieu, André, « Psychologie du rêve », *Revue de Paris*, nouvelle série, 1 (1839) 149-182.
- Deluermoz, Quentin/Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles : analyses contrefactuelles et futurs non advenus* (Paris 2016)
- Demaules, Mireille, *La corne et l'ivoire : étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII^e et XIII^e siècles* (Paris 2010)
- Demaules, Mireille (éd.), *Expériences oniriques dans la littérature et les arts du Moyen âge au XVIII^e siècle* (Paris 2016)
- Diény, Jean-Pierre, « Le saint ne rêve pas : De Zhuangzi à Michel Jovet », *Études chinoises* 20 (2001) 127-200.
- Dieterle, Bernard/Manfred Engel (éds), *Theorizing the dream. Savoirs et théories du rêve* (Würzburg 2018)
- Dieterle, Bernard/Manfred Engel (éds), *The dream and the Enlightenment* (Paris 2003)
- Double, François-Joseph, « Considérations sémeiotiques sur les songes », *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie* 27 (1806) 129-153.
- Dowbiggin, Ian, « Alfred Maury and the politics of the unconscious in nineteenth-century France », *History of psychiatry* 1 (1990) 255-287.
- Dumas, Georges, « Comment on gouverne les rêves », *La Revue de Paris* 6 (1909) 344-366.
- Dumora-Mabille, Florence, « Faire l'histoire du rêve », in : Nathalie Dauvois/Jean-Philippe Groperrin (éds), *Songes et songeurs (XIII^e - XVIII^e siècles)* (Saint-Nicolas QC 2003) 15-32.
- Dumora, Florence, *L'œuvre nocturne. Songe et représentation au XVII^e siècle* (Paris 2005)
- Durand-Dastès, Vincent/Rainier Lanselle (éds), *Récits de rêve en Asie orientale = Extrême-Orient Extrême Occident* 42 (2018)

- Duval, Nathalie, *L'école des roches* (Paris 2009)
- Duvignaud, Jean, *Perec ou la cicatrice* (Arles 1993)
« Imaginaires. Pour une banque des rêve », *Les Nouvelles littéraires* 2539 (1^{er} juillet 1976)
- Duvignaud, Jean/Christine Astier Brunet/Jean-Pierre Corbeau, *La planète des jeunes* (Paris 1975)
- Duvignaud, Jean/Françoise Duvignaud, « La banque des rêves ne ferme pas », *Les Nouvelles littéraires* 2553 (5 octobre 1976)
- Duvignaud, Jean/Françoise Duvignaud/Jean-Pierre Corbeau, *La banque des rêves. Essai d'anthropologie du rêveur contemporain* (Paris 1979)
- Duvignaud, Françoise, *Le corps de l'effroi* (Paris 1981)

E

- Edelman, Nicole, « Voyance et clés des songes », in : Jacqueline Carroy/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud* (Paris 2016) 125-137.
« Un savoir occulté ou pourquoi le magnétisme animal ne fut-il pas pensé "comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle" », in : Nicole Edelman (éd.), *Savoirs occultés : du magnétisme à l'hypnose = Revue d'histoire du XIX^e siècle* 38 (2009) 115-132.
Histoire de la voyance et du paranormal (Paris 2006)
Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande guerre (Paris 2003)
Voyantes, guérisseuses et visionnaires en France 1785-1914 (Paris 1995)
- Egger, Victor, « La durée apparente des rêves », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 40 (1895) 41-59.
« Le sommeil et la certitude ; le sommeil et la mémoire ; examen des théories de M. Delbœuf », *La critique philosophique* 4 (1888) 321-376.
La parole intérieure. Essai de psychologie descriptive (Paris 1881)
- Egger Victor/Léon Lereboullet, « Histoire et critique. Étude psychologique et physiologique de l'amnésie dans certaines névroses », *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* 2^e série, 14 (8 juin et 15 juin 1877) 357-360 et 374-376.
- Ellenberger, Henri F., *Histoire de la découverte de l'inconscient*, traduit de l'anglais par Joseph Feisthauer (Paris 1994 [1974])
- Enriquez, Romain, « L'invention de l'inconscient par la ponctuation (1875-1900) », *Littératures* 79 (2015) 23-50.
- Ermisse, Gérard (éd.), *Rêver = Terrain* 26 (1996)

F

- Fabre, Daniel, « Rêver. Le mot, la chose, l'histoire », in : Gérard Ermisse (éd.), *Rêver = Terrains* 26 (1996) 69-82.

Fahd, Toufic, *La divination arabe. Études religieuses, sociologiques et folkloriques sur le milieu natif de l'islam* (Strasbourg 1966)

Fauvel, Aude, « Témoins aliénés et "Bastilles modernes". Une histoire politique, sociale et culturelle des asiles en France 180-1914 », thèse de doctorat en histoire, EHESS (Paris 2005)

« Les critiques de l'asile sous la Troisième République. L'exemple de la question de Gheel (1870-1914) », Diplôme d'études approfondies, EHESS (Paris 2001)

Fauvel, Aude, « La voix des fous. Hector Malot et les "romans d'asile" », *Romantisme* 141 (2008a) 51-64.

Fauvel, Aude (éd.), *Asiles et fous = Romantisme* 141 (2008b)

Feuerhahn, Wolf/Rafael Mandressi/Antonella Romano (éds), *Contextualiser : une pratique transdisciplinaire ? = Revue d'histoire des sciences humaines* 30 (2017)

Foucault, Michel, *Subjectivité et vérité. Cours au Collège de France (1980-1981)* (Paris 2014)

Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France (1973-1974) (Paris 2003)

Histoire de la sexualité III. Le souci de soi (Paris 1984)

Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir (Paris 1976)

Foucault, Marcel, *Le rêve. Études et observations* (Paris 1906)

Frank, Johann Peter, *Traité de médecine pratique traduit du latin par J.M.C. Goudareau et précédé d'une introduction par F.-J. Double* (Paris 1842 [1820])

Freinet, Célestin, *Essai de psychologie sensible appliquée à l'éducation. Œuvres pédagogiques I* (Paris 1994 [1950])

« Pour une éducation de vérité », *L'Éducateur prolétarien*, janvier 1933

« Psychanalyse et éducation », *L'Imprimerie à l'école*, avril 1932

« Compte rendu de *Suggestion et autosuggestion* de Charles Baudouin », *L'École émancipée*, 25 novembre 1923

Freinet, Madeleine, *Élise et Célestin Freinet. Souvenirs de notre vie*, tome 1 «1896-1940» (Paris 1997)

Freud, Sigmund, *L'interprétation du rêve*, traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre (Paris 2010 [1900])

Lettres à Wilhelm Fliess (1887-1904), traduit de l'allemand par Françoise Kahn et François Robert (Paris 2006)

Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient, traduit de l'allemand par Denis Messier (Paris 1988 [1905])

« Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve », in : Sigmund Freud, *Résultats, idées, problèmes II*, traduit de l'allemand par Jean Laplanche, André Bourguignon et Pierre Cotet (Paris 1985 [1923]) 79-91.

« La sexualité dans l'étiologie des névroses », in : Sigmund Freud, *Résultats, idées, problèmes I*, traduit de l'allemand par Pierre Cotet et al. (Paris 1984 [1898]) 75-97.

« Lettre à Maxime Leroy sur quelques rêves de Descartes », *Revue française de psychanalyse* 45 (1981 [1929]) 5-7.

La naissance de la psychanalyse, traduit de l'allemand par Anne Berman (Paris 1969)

Délire et rêve dans « La Gradiva » de Jensen, traduit de l'allemand par Marie Bonaparte (Paris 1931 [1907])

La science des rêves, traduit de l'allemand par Ignace Meyerson (Paris 1926 [1900])

Le rêve et son interprétation, traduit de l'allemand par Hélène Legros (Paris 1925)

Frigau Manning, Céline, *Ce que la musique fait à l'hypnose. Une relation spectaculaire au XIX^e siècle* (Paris 2021)

Froudière, Julie, « Littérature et aliénisme : poétique romanesque de l'asile », thèse de doctorat en littérature, Université de Nancy 2 (Nancy 2010)

G

Gantet, Claire, *Une histoire du rêve. Les faces nocturnes de l'âme (Allemagne 1500-1800)* (Rennes 2021)

« Clés des songes et science des rêves dans l'Allemagne des XVII^e et XVIII^e siècles », in : Jacqueline Carroy/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud* (Paris 2016) 73-95.

Der Traum in der Frühen Neuzeit. Ansätze zu einer kulturellen Wissenschaftsgeschichte (Berlin 2010a)

« Le rêve dans l'Allemagne du XVI^e siècle. Appropriations médicales et recouvrements confessionnels », *Annales. Histoire, sciences sociales* 65 (2010b) 39-62.

Gantet, Claire /Helmut Zedemaler (éds), *Lesetraum – Lire en rêve – Lire des rêves. Lire et rêver dans une perspective historique* (Bâle 2022)

Gardien, Claude-Martin, « Fausse-couche », *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 14 (Paris 1814) 472-473.

Garnier, Bruno, *Les combattants de l'école unique. Introduction à l'édition critique de L'Université nouvelle par les Compagnons : des origines à la dispersion du groupe, 1917-1933* (Paris 2008)

Gauchet, Marcel, *L'inconscient cérébral* (Paris, 1992)

Gautier, Jean-Luc (éd.), *Rêver en France au XVII^e siècle = Revue des sciences humaines*, 211 (1988)

Gautier, Théophile, *Lettre à la présidente, 19 octobre 1850* (Paris 1994)

Ginzburg, Carlo, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », in : *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire* (Paris 1989) 139-181.

Goldmann, Stefan, *Via regia zum Unbewussten. Freud und die Traumforschung in 19. Jahrhundert* (Giessen 2003)

Gollut, Jean-Daniel, *Conter les rêves. La narration de l'expérience onirique dans les œuvres de la modernité* (Paris 1993)

Guillemain, Hervé, « Un carnaval thérapeutique dans les années 1890. La cure d'Achille, le sujet possédé de Pierre Janet », *Piper (International psychology, practice and research)* 2 (2011) halshs-00659671

La méthode Coué. Histoire d'une pratique de guérison au XX^e siècle (Paris 2010)

Diriger les consciences, guérir les âmes : une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses, 1830-1939 (Paris 2006)

Guttierrez, Laurent/Laurent Besse/Antoine Prost (éds), *Réformer l'école. L'apport de l'éducation nouvelle* (Grenoble 2012)

H

Halbwachs, Maurice, « Le rêve et le langage inconscient dans le sommeil », *Journal de psychologie normale et pathologique* 39 (1946) 11-64.

Hameline, Daniel, « Adolphe Ferrière (1879-1960) », *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée* 23 (1993) 379-406.

Henry, Anne, *Marcel Proust. Théories pour une esthétique* (Paris 1983)

Hervey de Saint-Denys, Marie-Jean-Léon, marquis d', *Les rêves et les moyens de les diriger*, préface de Robert Desoille (Paris 1964)

Les rêves et les moyens de les diriger. Observations pratiques (Paris 1867)

Hildesheimer, Françoise, « Archives et histoire. Alfred Maury au palais Soubise », in : Jacqueline Carroy/Nathalie Richard (éds), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle* (Rennes 2007) 41-53.

Hobson, John Allan, *Le cerveau rêvant*, traduit de l'anglais par Rose Saint-James (Paris 1992 1988)

Hugo, Victor, « Un rêve », *Choses vues* (Paris 1888) 69-72.

Huntington, Rania. « Rêves des morts : cas tirés des Annales de la famille Yu de Dequing », in : Marie Laureillard/Vincent Durand-Dastès (éds), *Fantômes dans l'Extrême-Orient d'hier et d'aujourd'hui*, tome 1 (Paris 2017) 171-201.

Huot, Louis/Paul Voivenel, *Le cafard* (Paris 1918)

Huysmans, Joris-Karl, *À rebours* (Paris 1978 [1883])

J

James, Tony, *Dream, creativity and madness in nineteenth-century France* (Oxford 1995)

Janet, Pierre, *La pensée intérieure et ses troubles. Compte rendu intégral du cours professé par Monsieur Pierre Janet au Collège de France* (Paris 1927)

L'automatisme psychologique. Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine (Paris 1919a [1889])

Les médications psychologiques (Paris 1919b)

« La psycho-analyse », *Journal de psychologie normale et pathologique* 11 (1914) 1-36 et 97-130.

« Un cas de possession et l'exorcisme moderne », in : Pierre Janet, *Névroses et idées fixes* (Paris 1925 [1898]) 375-404.

« Les actes inconscients et la mémoire pendant le somnambulisme », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 25 (1888) 238-279.

« L'anesthésie systématisée et la dissociation des phénomènes psychologiques », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 23 (1887) 449-472.

« Les actes inconscients et le dédoublement de la personnalité pendant le somnambulisme », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 22 (1886) 577-592.

Jeanneret, Michel, « La folie est un rêve : Nerval et le docteur Moreau de Tours », *Romantisme* 27 (1980) 59-75.

Jones, Ernst, *La vie et l'œuvre de Sigmund Freud*, traduit de l'anglais par Anne Berman et Liliane Flournoy (Paris 1958 [1953-1957])

Jouffroy, Théodore, « Du sommeil (1827) », in : *Mélanges philosophiques* (Paris 1901 [1833a]) 225-242.

« Des facultés de l'âme humaine (1828) », in : *Mélanges philosophiques* (Paris 1901 [1833b]) 243-272.

« Objet, certitude, point de départ et circonscription de la psychologie (1823) », in : *Mélanges philosophiques* (Paris 1901 [1833c]) 189-201.

Jouvet, Michel, *Le sommeil et les rêves* (Paris 1992)

K

Kéfi, Rhida, « Point de vue. Que pourrait rêver un ancien colon ? », *Le Temps*, 5 août 1976

Kruger, Stefen F., *Dreaming in the Middle Ages* (Cambridge 1992)

L

Lacan, Jacques, *Le séminaire. Livre II* (Paris 1978)

Laforgue, René (éd), *Le rêve et la psychanalyse* (Paris 1926)

Lagarde, L.-V. de, « Pollution », *Encyclopédie méthodique. Médecine*, tome 12 (Paris 1827) 212-215.

Lahire, Bernard, *La part rêvée* (Paris 2021)

L'interprétation sociologique des rêves (Paris 2018)

Lahire, Bernard/Hervé Mazurel (éds), *La société des rêves = Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales* 4 (2018)

La Lande, Jérôme de, *Voyage en Italie* (Paris, 1786 [1769])

Lallemand, François, *Des pertes séminales involontaires* (Paris 1836-1842)

- Langlois, Claude**, *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)* (Paris 2005)
- Le Goff, Jacques**, *L'imaginaire médiéval* (Paris 1985a)
- « Le Christianisme et les rêves (II^e-VII^e siècles) », in : *L'imaginaire médiéval* (Paris 1985b) 265-316.
- « Les rêves dans la culture et dans la psychologie collective de l'Occident médiéval », in : Jacques Le Goff, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident : dix-huit essais* (Paris 1977) 299-306.
- Le Lorrain, Jacques**, « Le rêve », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 39 (1895) 59-69.
- « De durée du temps dans les rêves », *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 38 (1894) 275-279.
- Lemoine, Albert**, *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique* (Paris 1855)
- Le Naour, Jean-Yves**, *Nostradamus s'en va-t-en guerre* (Paris 2008)
- Leroy, Maxime**, *Descartes, le philosophe au masque* (Paris 1929)
- Littré, Émile**, *Dictionnaire de médecine refondu par A. Gilbert* (Paris 1908)
- Lombroso, Cesare**, *L'homme de génie* (Paris 1889)
- Lory, Pierre**, *Le rêve et ses interprétations en Islam* (Paris 2003)

M

- Macario, Maurice**, *Lettres sur le drame musical* (Nice 1886)
- Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et de maladie* (Lyon et Paris 1857)
- « Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique », *Annales médico-psychologiques* 9 (1847) 27-48.
- « Des hallucinations (suite et fin) », *Annales médico-psychologiques* 7 (1846a) 13-46.
- « Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique », *Annales médico-psychologiques* 8 (1846b) 170-218.
- Maine de Biran, Pierre**, « Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme », *Discours à la société médicale de Bergerac*, in : *Œuvres*, tome 5 (Paris 1984 [1809]) 82-123.
- Journal II* (Neuchâtel 1945)
- Maistre, Xavier de**, « Voyage autour de ma chambre », in : Xavier de Maistre, *Œuvres complètes* (Paris 1839 [1794]) 1-116.
- Malgrati, Paul**, « De chair et d'acier. Virilités et radicalités politiques en France dans les années 1920 et 1930. Les cas du Parti communiste et du Parti populaire français », Mémoire de master en histoire, Institut d'études politiques (Paris 2016)
- Marc, Charles-Christien-Henri**, « Avortement », *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 2, 1812, 472-503.

- Marinelli, Lydia/Andreas Mayer**, *Rêver avec Freud. L'histoire collective de «L'interprétation du rêve»* (Paris 2009)
- Marinelli, Lydia/Andreas Mayer (éds)**, *Forgetting Freud ? For a new historiography of psychoanalysis = Science in context* 19 (2006)
- Maupassant, Guy de**, « Magnétisme », in : *Le père Million et autres nouvelles* (Paris 2003 [1882]) 72-78.
- Mauray, Alfred**, *Les souvenirs d'un homme de lettres*, tome 1 « 1817-1841 », édité par Maurice Gasnier (Paris 2019)
- Le sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de recherches sur le développement de l'instinct et de l'intelligence dans leur rapport avec le phénomène de sommeil* (Paris 1878 [1861])
- « Songe (Psychologie) », in : Léon Renier (éd.), *Encyclopédie moderne. Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce*, tome 25 (Paris 1862) 584-592.
- Le sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de recherches sur le développement de l'instinct et de l'intelligence dans leur rapport avec le phénomène de sommeil* (Paris 1861)
- La magie et l'astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Âge ou étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours* (Paris 1860a)
- « Les dégénérescences de l'espèce humaine », *Revue des deux mondes* 2^e période, 25 (1860b) 75-101.
- « Du mouvement moral des sociétés d'après les derniers résultats de la statistique », *Revue des deux mondes* 2^e période, 29 (1860c) 456-484.
- « De certains faits observés dans les rêves et dans l'état intermédiaire entre le sommeil et la veille », *Annales médico-psychologiques* 3^e série, 3 (1857) 157-178.
- « Nouvelles observations sur les analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale. Mémoire lu à la Société médico-psychologique dans sa séance du 25 octobre 1852 », *Annales médico-psychologiques* 2^e série, 5 (1853) 404-421.
- « Physiologie psychologique. Des hallucinations hypnagogiques, ou des erreurs des sens dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil », *Annales médico-psychologiques* 11 (1848) 26-40.
- Mayer, Andreas**, « *La Traumdeutung*, clé des songes du XX^e siècle ? Freud, Artémidore et les avatars de la symbolique onirique », in : Jacqueline Carroy/Juliette Lancel (éds), *Clés des songes et sciences des rêves* (Paris 2016) 157-181.
- Mijolla, Alain de**, *Freud et la France* (Paris 2010)
- Milhaud-Cappe, Danielle**, *Freud et le mouvement de pédagogie psychanalytique, 1908-1937 : A. Aichborn, H. Zulliger, O. Pfister* (Paris 2007)
- Millington, Chris**, *From victory to Vichy. Veterans in inter-war France* (Manchester 2012)
- Milner, Max**, *L'imaginaire des drogues. De Thomas de Quincey à Henri Michaux* (Paris 2000)

Mollière, Daniel, « Spermatorrhée », in : *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 3^e série, tome 11 (Paris 1883) 101-112.

Montandon, Alain, *Les formes brèves* (Paris 1993)

Montandon, Alain (éd.), *L'anecdote* (Clermont-Ferrand 1990)

Montiel, Luis, « Une révolution manquée : le magnétisme animal dans la médecine du romantisme allemand », in : Nicole Edelman (éd.), *Savoirs occultés : du magnétisme à l'hypnose = Revue d'histoire du XIX^e siècle* 38 (2009) 61-77.

Moreau de la Sarthe, Jacques-Louis, « Rêves », in : *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 48 (Paris 1820) 245-300.

Moreau de Tours, Jacques-Joseph, *Traité pratique de la folie névropathique (vulgo hystérique)* (Paris 1869)

De la folie hystérique et de quelques phénomènes nerveux propres à l'hystérie (convulsive) à l'hystéro-épilepsie et à l'épilepsie (Paris 1865)

« De l'identité de l'état de rêve et de la folie », *Annales médico-psychologiques* 3^e série, 1 (1855) 11-40.

Du bachisch et de l'aliénation mentale. Études psychologiques (Yverdon 1974 [1845])

Du mémoire sur le traitement des hallucinations par le Datura Stramonium (Paris 1841)

Morgenstern, Sophie, « Quelques aperçus sur le sentiment de culpabilité dans les rêves des enfants », *Revue française de psychanalyse* 6 (1933) 155-174.

Moscovici, Serge, *L'âge des foules* (Bruxelles 1985)

Mosse, George L., *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, traduit de l'anglais par Édith Magyar (Paris 1999)

Mueller, Thomas, « Le placement familial des aliénés en France. Le baron Mundy et l'Exposition universelle de 1867 », in : Aude Fauvel (éd.), *Asiles et fous = Romantisme* 141 (2008) 37-50.

Murat, Laure, *La Maison du docteur Blanche* (Paris 2001)

N

Nerval, Gérard de, *Aurélia ou Le rêve et la vie*, édition de Jean-Nicolas Illouz (Paris 2014)

Œuvres complètes (Paris 1993)

Nysten, Pierre-Hubert et al., *Dictionnaire de médecine, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire* (Paris 1833)

O

Ohayon, Annick, « Qui peut faire l'histoire de la psychanalyse en France, et de quelle histoire s'agit-il ? » *Revue d'histoire des sciences humaines* 31 (2017) 233-239.

« Charles Baudouin ou l'éternel retour de la suggestion », *Psychologie clinique* 9 (2000) 71-83.

Psychologie et psychanalyse en France. L'impossible rencontre (1919-1969) (Paris 1999)

Ohayon, Annick/Dominique Ottavi/Antoine Savoye (éds), *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir* (Berne 2004)

P

Pancoucke, Charles-Louis-Fleury, *Dictionnaire des sciences médicales*, 60 volumes (Paris-1812-1822)

Pastoureau, Mireille, « "Mon caractère me sert plus que mes faibles mérites". Alfred Maury bibliothécaire, professeur et membre de l'Institut », in : Jacqueline Carroy/Nathalie Richard (éds), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle* (Rennes 2007) 21-39.

Perec, Georges, *La boutique obscure. 124 rêves* (Paris 1973)

Perrin, Michel, *Les praticiens du rêve. Un exemple de cbamanisme* (Paris 2011)

Pétetin, Jacques-Henri-Désiré, *Électricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique, et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies* (Paris et Lyon 1808)

Pichois, Claude/Michel Brix, *Gérard de Nerval* (Paris 1995)

Pick, Daniel/Lyndal Roper (éds), *Dreams and history. The interpretation of dreams from Ancient Greece to modern psychoanalysis* (Londres 2004)

Piéron, Henri, « Études de cent nuits de rêves », in : *Atti del Ve Congresso internazionale di psicologia* (Rome 1905) 314-315.

Pierrot, Jean-Étienne, *Dictionnaire de théologie morale* (Paris 1849)

Pigeaud, Jackie, « Le génie et la folie : Étude sur *La psychologie morbide* de Moreau de Tours », *L'Évolution psychiatrique* 51 (1986) 587-608.

« Le rêve érotique dans l'Antiquité gréco-romaine : l'oneirogmos », *Littérature, médecine et société* 3 (1981) 10-23.

Pino, Angel, « Abrégé dûment circonstancié de la vie de Marie Jean Léon Le Coq, baron d'Hervey, marquis de Saint-Denys, professeur au Collège de France et membre de l'Institut, sinologue de son état, onironaute à ses heures. Une enquête à l'usage non exclusif des futurs biographes », in : Marie-Claire Bergère/Angel Pino (éds), *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des langues orientales 1840-1945* (Paris 1995) 95-129.

Plas, Régine, *Naissance d'une science humaine : la psychologie. Les psychologues et le « merveilleux psychique »* (Rennes 2000)

Pontas, Jean, « Songe », in : *Dictionnaire de cas de conscience, ou Décisions, par ordre alphabétique, des plus considérables difficultés touchant la morale et la discipline ecclésiastique*, tome 2 (Paris 1847a) 665-668.

« Superstition », in : *Dictionnaire de cas de conscience, ou Décisions, par ordre alphabétique, des plus considérables difficultés touchant la morale et la discipline ecclésiastique*, tome 2 (Paris 1847b) 686-692.

Porret, Michel, *L'homme aux pensées nocturnes. Pierre Frémont, libraire et explicateur de rêves à Genève au siècle des Lumières* (Genève 2001)

Postel, Jacques/Claude Quérel, *Nouvelle histoire de la psychiatrie* (Toulouse 1983)

Prévost, Pierre, « Quelques observations psychologiques sur le sommeil », *Bibliothèque universelle des sciences, belles lettres et arts* 55 (1834) 225-248.

Prochasson, Christophe, « La langue du feu », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 53 (2006) 122-141.

Proust, Marcel, *Le côté de Guermantes. À la recherche du temps perdu II* (Paris 2004 [1920])

Du côté de chez Swann, À la recherche du temps perdu I (Paris 2003 [1913])

« Rêve », *Les plaisirs et les jours*, Jean Santeuil (Paris 1972 [1893]) 127-130.

Puységur, Armand-Marie-Jacques de Chastenet, marquis de, *Les fous, les insensés, les maniaques et les frénétiques ne seraient-ils que des somnambules désordonnés ?* (Paris 1812)

Q

Queneau, Raymond, « Rêve », *Exercices de style* (Paris 2009 [1947]) 14.

R

Ribot, Théodule, *Psychologie des sentiments* (Paris 1896)

Richard, Nathalie, « Les fantômes d'Antinoé. Rêves, archéologie et résurrection des morts autour de 1900 », in : Jacqueline Carroy (éd.), *Rêver au XIX^e siècle = Romantisme* 178 (2017) 62-73.

Hippolyte Taine. Histoire, psychologie, littérature (Paris 2013)

« Le "merveilleux réel" : Maury et l'histoire des aberrations de l'esprit humain », in Jacqueline Carroy/Nathalie Richard (éds), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle* (Rennes 2007) 73-88.

« Le voyage, l'archéologie, le rêve », *Sociétés et représentations* 21 (2006) 225-240.

Richer, Jean (éd.), *Nerval par les témoins de sa vie* (Paris 1970)

Richet, Charles, *L'homme et l'intelligence. Fragments de physiologie et de psychologie* (Paris 1884)

Rigoli, Juan, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle* (Paris 2001)

Ripa, Yannick, *Histoire du rêve. Regards sur l'imaginaire des Français au XIX^e siècle*, Paris 1988)

Ritti, Antoine, « Éloge de J. Moreau de Tours », *Annales médico-psychologiques* 7^e série, 6 (1887) 112-145.

Roudinesco, Élisabeth, *La bataille de cent ans : histoire de la psychanalyse en France* (Paris 1982)

Roynette, Odile, *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1919* (Paris 2010)

S

Saad, Marianna, *Cabanis, comprendre l'homme pour changer le monde* (Paris 2016)

Saint Augustin, *Les aveux*, traduit du latin par Frédéric Boyer (Paris 2008)

Saint-Fuscien, Emmanuel, *Un pédagogue en guerres : Célestin Freinet 1914-1945* (Paris 2017)

Sanctis, Sante de, *I sogni. Studi psicologici e clinici di un alienista* (Turin 1899)

Savoie, Antoine, « Frédéric Le Play, concepteur d'une éducation libérale », *Le Télémaque* 33 (2008) 31-44.

Scheidhauer, Marcel, *Le rêve freudien en France. Avancées et résistances 1900-1926* (Paris 1981)

Schmitt, Jean-Claude, *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale* (Paris 2001)

Sembat, Marcel, *Les cahiers noirs. Journal 1905-1922* (Paris 2007)

Serrurier, Jean-Baptiste-Toussaint, « Pollution », in : *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 44 (Paris 1820) 92-141.

Staum, Martin, *Cabanis : Enlightenment and medical philosophy in the French revolution* (Princeton 1980)

Stewart, Dugald, *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, traduit de l'anglais par Pierre Prévost (Genève 1808-1825 [1792-1814])

Swain, Gladys, *Le sujet de la folie : naissance de la psychiatrie* (Toulouse 1977)

T

Tadié, Jean-Yves, *Marcel Proust I. Biographie* (Paris 1999)

Taine, Hyppolite, *De l'intelligence*, tome 2 (Paris 1911 [1870])

Tanty, Étienne, *Les violettes des tranchées. Lettres d'un poilu qui n'aimait pas la guerre* (Paris 2002)

Tarde, Gabriel, *Sur le sommeil ou plutôt sur les rêves* (Lausanne 2009)

Thèbes, Anne Victoire Savigny, Madame de, *L'énigme du rêve, explication des songes*, (Paris 1908)

Timotin, Andrei, *Visions, prophéties et pouvoir à Byzance. Étude sur l'agiographie méso-byzantine (IX^e-XI^e s.)* (Paris 2010)

Tissié, Philippe, *Les rêves. Physiologie et pathologie* (Paris 1890)

Trochu, Thibaud, « Bergson et Freud : la "recherche psychique" et l'exploration de l'inconscient », in : Brigitte Sitbon (éd.), *Bergson et Freud* (Paris 2014) 197-215.

Türck, Léopold, *Nouveau mémoire sur la nature et le traitement de la folie* (Paris 1862)

Van Eeden, Frederik, « A study of dreams », *Proceedings of the Society for psychical research* 26 (1913) 431-461.

V

Van Wijland, Jérôme (éd.), *Charles Richet. 1850-1935, L'exercice de la curiosité* (Rennes 2015)

Vaschide, Nicolas, *Le sommeil et les rêves* (Paris 1911)

Vaschide, Nicolas/Henri Piéron, *La psychologie du rêve au point de vue médical* (Paris 1902)

Vatan, Florence, « Gustave Flaubert ou l'alambic des rêves », in : Jacqueline Carroy (éd.), *Rêver au XIX^e siècle = Romantisme* 178 (2017) 50-61.

Vesme, César de, « L'enquête du prof. Ch. Richet sur les faits métapsychiques aux Armées », *Annales des sciences psychiques* 29, 2-3 (1919) 17-24.

Vigarello, Georges, *Le sentiment de soi. Histoire de la perception du corps, XVI^e-XX^e siècles* (Paris 2014)

Virey, Julien-Joseph, « Rêve », in : *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, tome 15 (Paris 1854) 392-394.

Virmaitre, Charles, *Dictionnaire d'argot fin de siècle* (Paris 1894)

W

Whiton Calkins, Mary, « Statistic of dreams », *American journal of psychology* 5 (1893) 311-343.

Wigan, Arthur Labrooke, *A new view of insanity. The duality of the mind proved by the structure, functions and diseases of the brain and by the phenomena of mental derangement and shown to be essential to moral responsibility* (Londres 1844)

Wittgenstein, Ludwig, « *Conversations sur Freud* ». *Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*, traduit de l'allemand par Jacques Fauve (Paris 1992)

Wolf, Stewart, *Brain, mind and medicine. Charles Richet and the origins of physiological psychology* (New Brunswick NJ 1993)

Index des noms de personnes

A

Adler, Alfred, (1870-1934) 233, 245, 247, 252, 261
 Alexandrian, Sarane, (1927-2009) 234, 241, 245
 Alia, Josette, (1929-2014) 266, 267
 Allendy, René, (1889-1942) 184, 185, 186, 204, 229, 230, 231
 Aristote, (4^e s. av. J.C.) 26, 33, 184
 Artaud, Antonin, (1898-1948) 266
 Artémidore, (2^e s.) 20, 21, 34, 35, 40, 42, 44, 46, 49, 163, 184, 224, 239, 254
 Aubert-Roche, Louis-Rémy, (1810-1874) 55
 Azam, Eugène, (1822-1899) 83, 168

B

Baillarger, Jules, (1809-1890) 58, 59, 61, 63, 64, 65, 73, 79, 81, 160
 Balzac, Honoré de, (1799-1850) 55, 124
 Bastide, Roger, (1898-1974) 204, 249-255, 258, 259, 261
 Baudelaire, Charles, (1821-1867) 55, 71, 111, 129, 145
 Bayuk Rosenman, Ellen, (2^e moitié du 20^e s. -) 139
 Beaunis, Henry, (1820-1921) 82
 Bell, Georges, (1824-1889) 98, 101
 Beradt, Charlotte, (1907-1986) 22, 23
 Bérard, Léon, (1876-1960) 196
 Bergson, Henri, (1859-1941) 77, 78, 81, 85-90, 185, 219, 274
 Bernard, Claude, (1813-1878) 54, 59, 69, 72, 82
 Bernheim, Hippolyte, (1840-1919) 244
 Besson, Gisèle, (2^e moitié du 20^e s. -) 29
 Blanche, Émile, (1820-1893) 92, 95, 96
 Blanche, Esprit, (1796-1852) 94-97, 107
 Bloch, Ernst, (1885-1977) 255
 Blondel, Charles, (1876-1939) 182-186
 Bonnier, Gaston, (1853-1922) 228
 Botrel, Théodore, (1868-1925) 225
 Bousquet, Jean-Baptiste-Édouard, (1794-1872) 58
 Bouvier, Jean-Baptiste, (1783-1854) 144
 Braid, James, (1795-1860) 101
 Breton, André, (1896-1966) 50, 128, 233-247, 255
 Briere de Boismont, Alexandre, (1797-1881) 43, 44, 61, 104, 108, 159, 173-176
 Brillat-Savarin, Anthelme, (1755-1826) 108
 Broca, Paul, (1824-1880) 101
 Broussais, François, (1772-1838) 72, 82
 Brunet, Pierre, (1893-1950) 185, 235
 Burke, Peter, (1937 -) 21

C

Cabanis, Pierre-Jean-Georges, (1757-1808) 51, 55, 56, 58, 61, 105, 109, 138, 153-164
 Caillois, Roger, (1913-1978) 17, 23
 Cattermolle, William, (milieu du 19^e s.) 115
 Cazotte, Jacques, (1719-1792) 105, 106
 Cerise, Laurent, (1807-1869) 107
 Champfleury, Jules-François Husson dit, (1821-1889) 98
 Charcot, Jean-Martin, (1825-1893) 68, 70, 71, 182, 244
 Charles Quint, (1500-1558) 112
 Charma, Antoine, (1801-1869) 16, 43, 102, 103, 108, 114, 115, 117, 129, 130, 131
 Chaſtenet de Puységur, Armand-Marie-Jacques, (1751-1825) 99
 Claparède, Édouard, (1873-1940) 184
 Claretie, Jules, (1840-1913) 98
 Combes, Marguerite, (1906-1980) 228, 229
 Condillac, Étienne Bonnot de, (1714-1780) 155-161, 163, 164
 Corbeau, Jean-Pierre, (2^e moitié du 20^e s. -) 18, 250, 261, 262, 264, 265, 268, 269
 Corbin, Alain, (1936 -) 134, 139, 144
 Coué, Émile, (1857-1926) 205
 Cousin, Victor (1792-1867) 56, 102, 103, 106, 107, 157, 161
 Cousinet, Roger, (1881-1973) 199
 Curo, Marie, (milieu du 19^e s.) 47

D

Dante, (1265/67-1321) 180, 239
 Darjou, Henri-Alfred, (1832-1874) 247
 de La Harpe, Jean-François, (1739-1803) 105
 Debreyne, Pierre-Jean-Cornil, (1786-1867) 144
 Delacampagne, Christian, (1949-2007) 266, 267
 Delacroix, Eugène, (1798-1863) 59
 Delage, Yves, (1854-1920) 128, 163, 231, 242
 Delbœuf, Joseph, (1831-1896) 116
 Demargne, Joseph, (1^{ère} moitié du 20^e s. -) 194, 196
 Descartes, René, (1596-1650) 20, 36
 Despina, Antoine, (1777-1852) 101
 Detaille, Édouard, (1848-1912) 219
 Devereux, Georges, (1908-1985) 253
 Diaz, Antonio, (1^{ère} moitié du 20^e s. -) 201-203, 215
 Diaz, Salvatore, (1^{ère} moitié du 20^e s. -) 193, 201, 207-211, 215
 Double, François-Joseph, (1776-1842) 44, 106
 Dowbiggin, Ian, (1952 -) 173
 Dreyfus, Alfred, (1859-1935) 37
 Du Camp, Maxime, (1822-1894) 98
 Dumas, Alexandre fils, (1824-1895) 163
 Dumas, Alexandre, (1802-1870) 98
 Dumas, Georges, (1866-1946) 128, 242
 Duval, Jules, (1813-1870) 93
 Duvignaud, Françoise, (2^e moitié du 20^e s. -) 18, 250, 254, 259
 Duvignaud, Jean, (1921-2007) 18, 249-251, 253-259, 261, 262, 265-269

E

Egger, Émile, (1813-1885) 112, 121
 Egger, Ida, (2^e moitié du 19^e s.) 124

Egger, Victor, (1848-1909) 18, 81, 111-132, 237
 Ellenberger, Henri Frédéric, (1905-1993) 187, 188, 189
 Ernst, Max, (1891-1976) 245

F

Fabre, Daniel, (1947-2016) 28
 Fauvel, Aude, (2^e moitié du 20^e s. -) 92
 Ferrier, Ida, (1811-1859) 97, 98
 Ferrière, Adolphe, (1879-1960) 199, 208, 209, 212
 Fichte, Johann Gottlieb, (1762-1814) 244
 Flaubert, Gustave, (1821-1880) 37, 71, 72
 Fliess, Wilhelm, (1858-1928) 64, 180, 181, 239
 Flournoy, Théodore, (1854-1920) 184
 Foucault, Marcel, (1865-1947) 126, 186, 203, 204, 252, 254, 259
 Foucault, Michel, (1926-1984) 21, 54, 59, 60, 92, 254, 259, 267
 François 1^{er}, (1494-1547) 112
 Frank, Johann Peter, (1745-1821) 140
 Franklin, Benjamin, (1706-1790) 51, 55, 105, 109, 153, 155-164
 Freinet, Célestin, (1896-1966) 191-215
 Freinet, Élise, (1898-1983) 193-195, 197, 199, 211, 214
 Freinet, Madeleine, (1929-2017) 210
 Freud, Sigmund, (1856-1939) 18, 19, 20, 31, 35, 36, 37, 40, 41, 43, 45, 47, 50, 51, 62, 64, 89, 148, 154, 160, 163, 177, 180-189, 203-206, 209, 212, 218, 219, 220, 229, 230, 233-236, 238-241, 243-247, 252, 253, 254, 257, 267, 274, 278

G

Galien, (129-vers 216) 44
 Gambetta, Léon, (1838-1882) 94
 Gautier, Théophile, (1811-1872) 55, 57, 98, 145-148, 150
 Gesner, Conrad, (1516-1565) 44
 Gibert, Joseph, (1829-1899) 82
 Guillemain, Hervé, (1969 -) 85

H

Halbwachs, Maurice, (1877-1945) 240
 Hartenberg, Paul, (1871-1949) 148
 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, (1770-1831) 244
 Helvétius, Anne-Catherine de Ligniville, Madame, (1722-1800) 156
 Hippocrate, (vers 460 av. JC-vers 377 av. JC) 44, 224
 Hobson, Allan, (1933-2021) 188
 Homère, (fin du 8^e s. av. JC) 29, 158
 Houdin, Robert, (1805-1871) 169
 Hugo, Valentine, (1887-1968) 244
 Hugo, Victor, (1802-1885) 111, 129, 131, 132
 Huntington, Rania, (2^e moitié du 20^e s. -) 32
 Huysmans, Joris-Karl, (1848-1907) 123, 149

I

Ingres, Jean-Auguste-Dominique, (1780-1867) 59

J

Janet, Pierre, (1859-1947) 73, 74, 77, 78, 81-85, 90, 148, 182-186

Jones, Ernest, (1879-1958) 188
 Jospin, Lionel, (1937 -) 193
 Jouffroy, Théodore, (1796-1842) 56, 58, 77-81, 86, 88, 157, 161
 Jouvot, Michel, (1925-2017) 254, 266
 Jung, Carl Gustav, (1875-1961) 18, 41, 205, 233, 241, 247, 253

K

Kant, Emmanuel, (1724-1804) 246, 273, 274
 Koyré, Alexandre, (1892-1964) 244

L

La Bruyère, Jean de, (1645-1696) 78
 Labiche, Eugène, (1815-1888) 87
 Lacan, Jacques, (1901-1981) 187, 233, 247
 Ladbroke Wigan, Arthur, (2^e moitié du 20^e s. -) 168
 Laforgue, René, (1894-1962) 183, 184, 204, 229
 Lallemand, Claude-François, (1790-1854) 139, 141
 Le Bon, Gustave, (1841-1931) 212
 Le Goff, Jacques, (1924-2014) 21, 28
 Le Lorrain, Jacques, (1856-1904) 122, 125
 Le Play, Frédéric, (1806-1882) 209
 Lélut, Louis-Francois, (1804-1877) 61
 Lénine, Vladimir Illitch, (1870-1924) 244
 Lereboullet, Léon, (1842-1914) 124
 Leroy, Maxime, (1872-1957) 20
 Leuret, François, (1797-1851) 94, 95
 Lucas, Prosper, (1808-1895) 175

M

Macario, Maurice, (1811-1898) 34, 35, 44, 84, 103-108, 160, 161
 Maeder, Alphonse, (1882-1971) 245
 Maine de Biran, Pierre, (1776-1824) 31, 56, 64, 73, 78, 79, 81, 86, 90, 109, 156, 157, 158, 161, 162, 164, 175
 Malot, Hector, (1830-1907) 94
 Manet, Edouard, (1832-1883) 127
 Mariette, Auguste, (1821-1881) 176
 Marinelli, Lydia, (1965-2008) 234
 Marx, Karl, (1818-1883) 233, 244
 Maupassant, Guy de, (1850-1893) 128
 Maurras, Charles, (1868-1952) 207, 208, 209, 215
 Maury, Adolphe, (milieu du 19^e s.) 173, 176
 Maury, Alfred, (1817-1892) 15-18, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 40, 49, 50, 53, 54, 58, 61-67, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 107, 108, 111, 112, 113, 116-127, 148, 159, 160, 162, 165-170, 172-177, 186, 233, 235-238, 241, 242, 243, 245, 246, 247
 Maury, Hyacinthe, (1819-1849) 170-174, 176, 177
 Mayer, Andreas, (2^e moitié du 20^e s. -) 234
 Mérimée, Prosper, (1803-1870) 126
 Mesmer, Franz-Anton, (1734-1815) 102
 Meyerson, Ignace, (1888-1983) 229
 Michéa, Claude-François, (1815-1882) 176
 Miller, Henry, (1892-1980) 266
 Millington, Chris, (2^e moitié du 20^e s. -) 197

Molière, Jean-Baptiste Poquelin dit, (1622-1673) 87
 Mollière, Daniel, (1848-1890) 141
 Monzeglio, Louis, (milieu du 20^e s.) 198
 Monzeglio, Marius, (première moitié du 20^e s.) 198
 Monzie, Anatole de, (1878-1947) 198, 208
 Moreau de la Sarthe, Jacques-Louis, (1771-1826) 44, 60, 61, 105, 106, 138, 139, 145, 157, 158
 Moreau de Tours, Jacques-Joseph (1801-1884) 53-61, 63, 64, 70, 72-75, 92, 102, 108, 168, 175
 Morel, Bénédicte-Augustin, (1809-1873) 175
 Morgenstern, Sophie, (1875-1940) 204
 Müller-Main, Otto, (1^{ère} moitié du 20^e s.) 199
 Musset, Alfred de, (1810-1857) 145

N

Nerval, Gérard de, (1808-1855) 29, 34, 57, 91, 92, 94-103, 106, 107, 109, 159, 161, 168, 238, 246
 Nodier, Charles, (1780-1844) 34, 39, 43, 57, 98, 105, 106, 108, 161

O

Ohayon, Annick, (2^e moitié du 20^e s. -) 181

P

Palmier, Jean-Michel, (1944-1998) 267
 Péladan, Joséphin, (1858-1918) 224
 Perec, Georges, (1936-1982) 250, 251, 253, 254, 259, 266
 Pétetin, Jacques-Henri-Désiré, (1744-1808) 100, 101
 Pétroz, Antoine, (1781-1859) 100
 Picard, Euphrasie, (milieu du 19^e s.) 176
 Piéron, Henri, (1881-1964) 44, 107
 Pierrot, Jean Étienne, (1805-1860) 45, 142, 143, 144
 Pinel, Philippe, (1745-1826) 57, 94
 Piranesi, Giovanni Battista, (1720-1778) 116
 Pontalis, Jean-Bertrand, (1924-2013) 253
 Pontas, Jean, (1638-1728) 30, 45, 46, 142
 Prévost, Pierre, (1751-1839) 48, 49, 185
 Proust, Marcel, (1871-1922) 75, 88, 112, 128

Q

Queneau, Raymond, (1903-1976) 15

R

Racine, Jean, (1639-1699) 37
 Rank, Otto, (1884-1939) 234, 235, 244
 Renan, Ernest, (1823-1892) 108
 Ribot, Théodule, (1839-1916) 73, 122, 148, 186
 Richet, Charles, (1850-1935) 51, 53, 54, 68-74, 82, 217, 219, 222, 226
 Rimbaud, Arthur, (1854-1891) 257
 Roubakine, Nicolas, (1862-1946) 199
 Rousseau, Jean-Jacques, (1712-1778) 49, 136, 205

S

Sabatier, Apollonie, (1822-1890) 145
 Sade, Donatien Alphonse François de, (1740-1814) 139
 Saint-Denys, Marie-Jean-Léon d'Hervey de, (1822-1892) 17, 53, 54, 60, 65, 66, 67, 72, 74, 75, 79, 112, 113, 126, 127, 129, 148, 149, 162, 233, 235-238, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 261
 Sanctis, Sante de, (1862-1935) 252
 Saussure, Ferdinand de, (1857-1913) 184, 235
 Saussure, Raymond de, (1894-1971) 184-186, 235
 Savigny, Anne Victoire, dite Madame de Thèbes, (1845-1916) 40, 162, 163
 Schmitt, Jean-Claude, (1946 –) 29
 Sembat, Marcel, (1862-1922) 147, 148
 Smith, Anna, (milieu du 19^e s.) 171, 172, 176
 Stekel, Wilhelm, (1868-1940) 243
 Stendhal, Henri Beyle dit, (1783-1842) 126
 Stewart, Dugald, (1753-1828) 48, 79, 138
 Swedenborg, Emanuel, (1688-1772) 101
 Sydenham, Thomas, (1624-1689) 55

T

Taine, Hippolyte, (1828-1893) 53, 64, 73, 74, 81
 Tanty, Étienne, (1890-1970) 219, 220, 221, 223, 226
 Tarde, Gabriel, (1843-1903) 80, 169, 212
 Tartini, Giuseppe, (1692-1770) 43, 114-117, 158, 160, 237
 Tissié, Philippe, (1852-1935) 44, 107
 Tolstoï, Léon, (1828-1910) 266
 Twain, Mark, (1835-1910) 87, 89

V

Van Eedeën, Frederik, (1860-1932) 17
 Vaschide, Nicolas, (1874-1907) 44, 45, 107, 220
 Velpeau, Alfred, (1775-1867) 101
 Verdi, Giuseppe, (1813-1901) 104
 Vesme, César de, (1862-1938) 222, 223
 Virey, Julien-Joseph, (1775-1846) 158
 Volkelt, Johannes, (1848-1930) 235, 244
 Voltaire, François-Marie Arouet dit, (1694-1778) 158
 von Mundy, Jaromir Freiherr, (1822-1894) 93

W

Wittgenstein, Ludwig, (1889-1951) 241

Y

Yu, Yue, (1821-1907) 32, 35

Z

Zülliger, Hans, (1893-1965) 205

Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé**Écrire les rêves. 18-19^e siècles*

J. Carroy, 312 p., 2024

Soigner la virilité. Une histoire de la santé masculine

C. Bajoux, avec une préface par Delphine Gardey, 464 p., 2024

La folie du suicide. La mort volontaire comme objet médical en France au 19^e siècle

E. Yampolsky, avec une préface par Marc Renneville, 432 p., 2023

L'Âme machine. L'invention de l'esprit moderne

G. Makari, titre original : Soul Machine. The Invention of the Modern Mind, traduction française par A.-S. Homassel, avec une postface par R. Marion-Veyron, 750 p., 2023

*Cet ouvrage n'est pas disponible en format électronique**Le laboratoire des esprits animaux. Modéliser le trouble mental à l'ère de la psychopharmacologie*

L. Gerber, 324 p., 2022

Les médecins qui comptent. Médecine populationnelle au 19^e siècle à Genève

Ch. Ruffieux, 305 p., 2022

Les deux langages de la modernité. Jean Starobinski entre littérature et science

A. Trucchio, 250 p., 2021

Le mouvement peut-il guérir ? Les usages médicaux de la gymnastique au 19^e siècle

G. Quin, 352 p., 2019

Visages. Histoires, représentations, créations

Édité par L. Guido, M. Hennard Dutheil de la Rochère, B. Maire, F. Panese et N. Roelens, avec un prélude de J.-J. Courtine, XXII et 410 p., 2017

L'Usage du sexe. Lettres au Dr Tissot, auteur de « L'Onanisme » (1760)

Édition, introduction et notes par P. Singy, X et 278 p., 2014

L'Imprimé scientifique. Enjeux matériels et intellectuels

Édité par M. Nicoli, 186 p., 2014

Les mots du corps. Expérience de la maladie dans des lettres de patients à un médecin du 18^e siècle : Samuel Auguste Tissot

S. Pilloud, avec une préface par O. Faure, XVIII et 374 p., 2013

Maladies en lettres, 17^e-21^e siècles

Édité par V. Barras et M. Dinges, 266 p., 2013

*Le compas & le bistouri. Architectures de la médecine et du tourisme curatif.**L'exemple vaudois (1760-1940)*

D. Lüthi, avec une préface par A.-M. Châtelet, XXII et 548 p., 2012

Body, Disease and Treatment in a Changing World. Latin Texts and Contexts in Ancient and Medieval Medicine

Édité par D. R. Langslow et B. Maire, XVIII et 404 p., 2010

Anatomie d'une institution médicale. La Faculté de médecine de Genève (1876-1920)

Ph. Rieder, XII et 392 p., 2009

Le style des gestes. Corporéité et kinésie dans le récit littéraire

G. Bolens, avec une préface par A. Berthoz, XIV et 156 p., 2008

La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine

H. King et V. Dasen, XII et 130 p., 2008

L'Ombre de César. Les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)

P.-Y. Donzé, avec une préface par J. V. Pickstone, XX et 369 p., 2007

Medicina, soror philosophiae. Regards sur la littérature et les textes médicaux antiques (1975-2005)

Ph. Mudry. Édité par B. Maire, avec une préface par J. Pigeaud, XXIV et 545 p., 2006

* Sauf mention contraire, ces ouvrages sont également disponibles en accès libre

www.chuv.ch/bhms

La formation des infirmiers en psychiatrie. Histoire de l'école cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie 1961-1996 (ECVIP)

J. Pedroletti, VIII et 231 p., 2004

Bâtir, gérer, soigner. Histoire des établissements hospitaliers de Suisse romande

P.-Y. Donzè, 388 p., 2003

Visions du rêve

Édité par V. Barras, J. Gasser, Ph. Junod, Ph. Kaenel et O. Mottaz, 288 p., 2002

Rejetées, rebelles, mal adaptées. Débat sur l'eugénisme. Pratique de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au 20^e siècle

G. Heller, G. Jeanmonod et J. Gasser, 482 p., 2002

Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du 19^e siècle

D. Vaj, 348 p., 2002

La médecine à Genève jusqu'à la fin du 18^e siècle

L. Gautier, réédition, avec une préface par J. Starobinski et une introduction par V. Barras et M. Louis-Courvoisier, 746 p., 2001

L'Avènement de la médecine clinique moderne en Europe, 1750-1815

Politique, institutions et savoirs

O. Keel, 544 p., 2001

Soigner et consoler. La vie quotidienne dans un hôpital à la fin de l'Ancien Régime (Genève 1750-1820)

M. Louis-Courvoisier, 336 p., 2000

Sources en perspectives

Galien, Tempéraments. Traités sur la composition des corps

Édition bilingue grec-français

Introduction, traduction et notes par V. Barras et T. Birchler, 334 p., 2022

Walter B. Cannon, Conférences sur les émotions et l'homéostasie, Paris, 1930

Édition, introduction et notes par M. Arminjon, 400 p., 2020

C. G. Jung, Comptes rendus critiques de la psychologie francophone

Introduction, traduction et notes par F. Serina, 204 p., 2020

Maqari, Le Recueil des vertus de la médecine ancienne. La médecine gréco-arabe en Mauritanie

Édition, introduction et notes par B. Graz, V. Barras, A.-M. Moulin et

C. Fortier, 361 p., 2017

Archives du corps et de la santé au 18^e siècle : les lettres de patients au

Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)

S. Pilloud, M. Louis-Courvoisier et V. Barras

Base de données en ligne : www.chuv.ch/iuhmsp/ihtm_bbms 2013

Documenter l'histoire de la santé et de la maladie au siècle des Lumières : les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)

S. Pilloud, 50 p., 2013

Samuel Auguste Tissot, De la Médecine civile ou de la Police de la Médecine

Édition par M. Nicoli, introduction par D. Tosato-Rigo et M. Nicoli,

LXX et 160 p., 2009

Gabriel Tarde, « Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves ». Et autres textes inédits

Édition, introduction et notes par J. Carroy et L. Salmon,

VIII et 228 p., 2009

Se soigner par les plantes. Les « Remèdes » de Gargile Martial

Édition, traduction et notes par B. Maire avec un avant-propos

par K. Hostettmann et un dossier iconographique par M. Fuchs, XXXVI et

136 p., 2007

Hors-série*

Le Chablais aux petits soins. Histoire sanitaire d'une région entre Vaud et Valais
A. Cochand, 120 p., 2023

Pierre Decker, médecin et collectionneur
G. Monney, C. Noverraz et V. Barras, 240 p., 2021

Histoire de la médecine par Jean Starobinski
Édition établie par V. Barras
En co-édition avec Héros-Limite, 110 p., 2020

La Société Suisse d'Orthopédie et de Traumatologie au tournant du nouveau millénaire
M. Kaba, 200 p., 2020

L'Hôpital Riviera-Chablais. Enjeux et défis d'une collaboration intercantonale
M. Kaba et A. Cochand, 308 p., 2019

Une histoire de l'orthopédie. L'Hôpital orthopédique de la Suisse romande dans le contexte international (18^e-21^e siècle)
M. Kaba, 284 p., 2018

La Maternité de Lausanne. Un patrimoine pour la vie
Édité par R. Fuschetto, 112 p., 2017

75 ans de pédopsychiatrie à Lausanne. Du Bercaïl au Centre psychothérapeutique
T. Garibian, avec un avant-propos par J.-M. Henny, une préface par F. Ansermet et une postface par O. Halfon et Ph. Nendaz, XVIII et 130 p., 2015

Anatomies. De Vésale au virtuel
Édité par V. Barras
En co-édition avec T. Schaap éditeur, 104 p., 2014

Migration et système de santé vaudois, du 19^e siècle à nos jours
M. Garibian et V. Barras, XVI et 72 p., 2012

L'Hôpital de l'enfance de Lausanne. Histoire d'une institution pionnière de la pédiatrie suisse
M. Tavera et V. Barras, XII et 188 p., 2011

*Sauf mention contraire, ces ouvrages ne sont pas en accès libre.

À paraître

Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie

Roselyne Rey

Éditions et introduction par Vincent Barras et Anne-Lise Rey
Collection Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé

Au cours de sa très courte carrière, Roselyne Rey (1951-1995) a été l'une des historiennes de la médecine et des sciences les plus brillantes de son temps. Cet ouvrage recueille ses principaux articles, devenus introuvables pour la plupart, abordant des sujets aussi innovants et variés que les rapports entre littérature et médecine, entre philosophie et sciences de la vie, l'émergence de la biologie ou de la psychiatrie moderne, gardant toute leur acuité au croisement de l'histoire scientifique et culturelle.

Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'asile de Marsens, 1875-1900

Jessica Schüpbach

Collection Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé

À l'image d'autres archives psychiatriques, celles de l'ancien Asile de Marsens (Fribourg, Suisse) foisonnent d'écrits rédigés par les malades, leurs proches, les médecins et les instances publiques. Parmi ces textes, d'innombrables lettres de patients, révélatrices d'un savoir-faire et d'une culture de l'écrit, ne sont jamais parvenues à leurs destinataires. Dans quel contexte, au sens large, ces missives ont-elles été produites ? Quels sont leurs traits communs ? Quels paramètres médicaux, institutionnels et culturels ont conditionné les pratiques épistolaires et archivistiques du lieu ? Ce livre invite le lecteur à explorer les débuts de cette institution autrement, à l'écoute des mots, des encres, des traces et des papiers laissés par ses actrices et ses acteurs.

Histoires et mémoires de Cery. Après l'asile, des années 1940 à l'orée du 21^e siècle

Mikhaël Moreau et Aude Fauvel

Collection Hors-série

Explorant la transition de l'hôpital psychiatrique de Cery des années 1940 jusqu'à son intégration au sein du CHUV dans les années 2000, cet ouvrage dévoile l'histoire de la psychiatrie dans le canton de Vaud, son caractère singulier mais aussi représentatif des mutations traversées par les institutions contemporaines de la santé mentale. Nourri par des contributions d'universitaires, des témoignages tant de soignants que de patients, des documents inédits et des productions artistiques, il retrace l'histoire polyphonique d'un établissement aux multiples visages, entre espace d'accueil, de soin, de recherche, lieu de travail, de rencontre mais aussi de vie et de création.

Écrire les rêves. 18-19^e siècles a été achevé
d'imprimer en septembre 2024 par
l'imprimerie Tipolitografia Saccardo snc, Ornavasso (VB), Italie.
Dépôt légal : septembre 2024

Ce livre, consacré à l'écriture des rêves aux 19^e et 20^e siècles, se consulte comme un abécédaire historique illustré, ludique et savant, à la manière de ce qu'étaient autrefois les Clefs des songes et autres livres d'interprétation des rêves. L'autrice y traite de la façon dont les sciences humaines et sociales, dès leur émergence, se sont emparées des songes. On y trouve des entrées telles que « Haschich, rêve, folie, hystérie », « Pollutions nocturnes, sexe », « Songes de guerre », ou encore « Prémonitions », qui montrent que nous vivons aussi nos rêves comme des objets culturels, politiques et sociaux.

Jacqueline Carroy, directrice d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris, est historienne de la culture et des idées.

Elle travaille notamment sur l'histoire de la psychologie, de l'hypnose et des savoirs sur le psychisme. Elle a co-édité aux Éditions BHMS *Sur le sommeil. Ou plutôt sur les rêves de Gabriele Tarde* (2009) et publié aux Éditions de l'EHESS *Nuits savantes. Une histoire des rêves (1800-1945)* (2012).



29 €